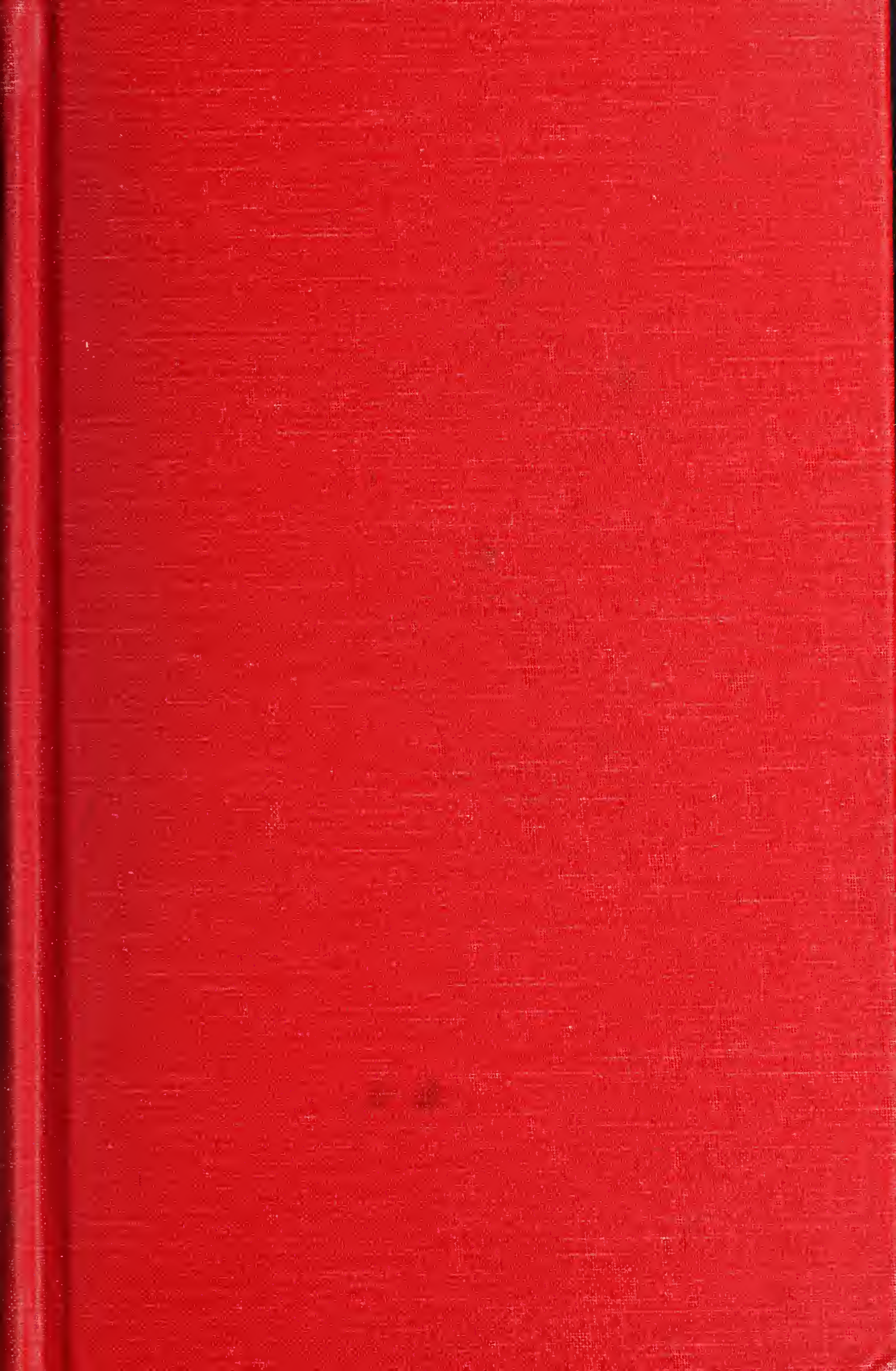



THE LIBRARY OF CONGRESS


THE LIBRARY OF CONGRESS



SOUVENIRS

D'UN SÉJOUR EN SARDAIGNE.

LYON, IMPRIMERIE DE C. COQUE,
RUE DE L'ARCHEVÈCHÉ, N° 3.



Lit. de H. Brunet et Cie à Lyon

...... *Ce nouvel Horace..orné du trophée des Curiaces, vint recevoir les félicitations du camp, tout entier témoin de cette action* ....

(Introduction page VIII)

SOUVENIRS

D'UN SÉJOUR EN SARDAIGNE

PENDANT LES ANNÉES 1821 ET 1822,

OU

NOTICE SUR CETTE ILE,

PAR

LE MARQUIS CHARLES DE SAINT-SÉVERIN,

CAPITAINE DE CAVALERIE, SOUS ADJUDANT GÉNÉRAL,

CHEVALIER DES ORDRES DE SAINT MAURICE ET SAINT LAZARE, ET DE CONSTANTIN, ATTACHÉ A L'ÉTAT-MAJOR DE SON EXCELLENCE LE LIEUTENANT-GENÉRAL MARQUIS D'YENNE, CHEVALIER DE L'ORDRE SUPRÊME DE L'ANNONCIADE, ANCIEN VICE-ROI DE SARDAIGNE, ET ACTUELLEMENT GOUVERNEUR DE GÊNES.

A LYON,

CHEZ AYNÉ FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE SAINT-DOMINIQUE, N. 11.

PARIS, DUPONT ET Cie, RUE VIVIENNE, N. 6.

CHAMBÉRY, PUTHOD CADET, LIBRAIRE.

1827.

INTRODUCTION.

Ayant été destiné, en 1820, à faire partie de l'état-major de S. Exc. le lieutenant-général marquis d'Yenne, chargé à cette époque des fonctions de vice-roi de l'île de Sardaigne, nous cherchâmes en vain dans toutes les librairies une Notice sur le pays que nous allions habiter. Vérification faite, nous ne trouvâmes en langue française que deux productions sur ce sujet; d'abord, l'inconcevable *Paranymphe de la Paix*, imprimé en France en 1714, et à la Haye en 1725. Cet ouvrage exagéré fut, dit-on, écrit pour les conférences de Gertruidemberg, où il fut question de donner la Sardaigne pour apanage à un prince allemand, alors électeur, aujourd'hui roi [1]. On nous communiqua encore l'*Essai géographique sur la Sardaigne* du docteur Azuni [2]; ouvrage corrigé et augmenté plus tard par

[1] L'électeur de Bavière.

[2] Connu avantageusement par son ouvrage du Système universel du principe du droit maritime en Europe.

le même, sous le titre de *Géographie politique et naturelle.* Cette production contient des détails intéressans; mais on en trouve d'autres qui justifient un peu ce que M. Azuni nous dit un jour à Cagliari, sur quelques observations que nous nous permîmes de lui faire. « Vous avez raison, nous dit le doc- » teur (avec une franchise aimable et une bonhom- » mie qui l'honorent infiniment); mais quand je » fis mon ouvrage, j'étais à Paris, *et ne connaissais* » *pas la Sardaigne.* » Il y avait en italien quelques ouvrages historiques et agricoles sur cette île; mais il nous aurait fallu du loisir pour les lire, et nous en faire un résumé général sur les divers sujets dont ils traitaient; le laps de temps nous manquait, et nous partîmes sans avoir aucune connaissance d'un pays qui, quoique près de nous, aurait pu être nommée *l'île inconnue.* A peine arrivé sur le sol de la Sardaigne, nous fûmes frappés de la différence de physionomie du pays et des habitans, d'avec tout ce que nous avions vu jusqu'à cette époque; et pour suivre l'idée que nous avait inspiré un ami d'enfance, avant notre départ du continent, nous résolûmes de prendre chaque jour des notes sur

les choses qui nous frapperaient davantage. Dans ces circonstances, il nous tomba dans les mains une Notice sur la Moldavie et la Valachie, par Wilkinson, consul d'Angleterre à Bucharest; ce fut un trait de lumière de faire, pour notre compte et même celui de nos amis, un résumé de nos observations dans la même forme. Telle est l'origine d'un petit travail, qu'un autre eût exécuté en peu de temps, quand nous en avons mis beaucoup à le terminer, et des raisons assez impérieuses en ont encore retardé la publication. C'est là du moins notre excuse de ce qu'il arrive si tard avec toutes ses imperfections. Nous avons dit si tard, parce que, dans l'intervalle, trois ouvrages ont paru sur la Sardaigne; d'abord les premiers volumes de M. le chevalier Manno, à Turin; l'ouvrage complet de M. Mimaut, à Paris, et le premier volume du voyage de M. le chevalier de la Marmora, imprimé aussi dans cette dernière ville [1]. Nous hésitâmes dès-lors de livrer notre opuscule à l'impression. Mais nous nous sommes rappelé qu'en l'annonçant, il y a

[1] Les journaux italiens et français ont rendu un compte avantageux de ces ouvrages.

quelques mois dans un journal, nous avions donné l'épithète *d'intéressante* à la Sardaigne; nous croyons donc avoir le droit de demander aux lecteurs de ces divers ouvrages, si nous avions tort de nous exprimer ainsi. Nous disions encore que chacun a sa manière de voir et de sentir[1], et que nous nous trouverions heureux d'apporter *notre grain de sable* à la connaissance de l'antique *Ichnusa.* On voit, d'après cela, quelles ont été nos prétentions, et nous nous décidons à faire imprimer notre Notice, qui renferme surtout quantité de détails et observations qui ne se trouvent point dans les ouvrages que nous venons de citer. On sait aussi qu'il y a une grande différence entre des ouvrages classiques et un journal de voyage, où l'auteur consigne ses sensations diverses. Nous avons fait un fréquent usage des *Note illustrate* du père Napoli, renommé

[1] Les nouvelles Lettres sur l'Italie, par feu M. de Joux, sont une preuve de cette assertion. Le genre du voyage sentimental n'est donc pas encore usé, ainsi que le prétend M. Mimaut : il doit l'être pour les cœurs desséchés par l'idéologie et la philosophie de nos jours; mais nous n'avons nullement le désir ou l'espoir de leur plaire.

par une carte géographique de l'île de Sardaigne, et dont le savoir nous inspira constamment une grande confiance. Nous avons d'ailleurs choisi, pour notre Précis historique, les traits qui pouvaient présenter le plus d'intérêt en faveur d'un sujet qui jusqu'à ce jour avait fort peu intéressé le monde civilisé; et nous avons seulement cité le nom de l'auteur qui nous le fournit, sans vouloir prétendre à une érudition plus profonde[1]. Une Notice devait encore contenir la nomenclature des objets compris dans l'histoire naturelle du pays que l'on décrit. *Cetti* nous a fourni cette partie de notre opuscule, et nous y avons joint quelques observations récentes. Quant à la division du *Précis historique* en six époques, elle pourra être appréciée par ceux qui réfléchiront au dédale de l'histoire sarde.

Ayant apporté de Cagliari des dessins de costu-

[1] Nous devons un témoignage de reconnaissance à messieurs le marquis de Saint-Victor, chef d'état-major de la division de Sardaigne, et le comte Balero, intendant-général, pour les notes intéressantes qu'ils nous ont communiquées sur leur patrie.

mes du pays, nous avions résolu depuis long-temps de placer à la tête de notre faible production une lithographie représentant un milicien sarde à cheval. Un trait valeureux, digne de Rome antique, que nous a rappelé *la Sardaigne ancienne et moderne*, nous confirme dans cette première détermination. Nous nous permettrons même d'insérer ici, comme étant du domaine d'une Notice, le fragment de cet ouvrage, qui expliquera mieux nos intentions, tout en apprenant au lecteur le détail d'événemens glorieux pour la Sardaigne : événemens dont M. Azuni avait retracé une partie, et que nous n'avons fait qu'indiquer dans le Précis historique de notre ouvrage. Il s'agit de l'expédition des Français sur l'île de Sardaigne, en 1792. Voici le passage en question : « La révolution fran-
» çaise, poursuivant son cours, propageait ses prin-
» cipes, et multiplioit ses triomphes. Le gouverne-
» ment de la république avait, en 1792, déclaré
» la guerre au roi de Sardaigne, et ses généraux
» venoient de faire la conquête du comté de
» Nice et de la Savoie[1]. Vers la fin de la même

[1] L'auteur de la Notice observe que la déclaration de

» année, il mit sous les ordres du contre-amiral
» Truguet, une escadre de trente bâtimens de
» guerre avec un nombre proportionnel de trans-
» ports, qui avaient ordre de s'emparer de l'île de
» Sardaigne. Le roi (Victor-Amédée III) soutenait
» avec peine une guerre malheureuse pour sauver
» le Piémont[1]. Vivement attaqué lui-même par une
» armée pleine d'enthousiasme, et hors d'état de
» porter le moindre secours à cette île menacée
» d'une si formidable invasion, il fut obligé de
» l'abandonner à elle-même. Les Sardes se virent

guerre fut le fait de l'invasion de ces deux pays. Les troupes sardes n'étaient nullement sur le pied de guerre, et allèrent prendre précipitamment la ligne des Alpes. Aucune action militaire n'eut lieu; un coup de fusil parti à Oneille fit saccager cette ville par les troupes françaises de la flotte de l'amiral Truguet, lequel à ce moment croisait sur les côtes de Nice : tels furent les exploits des Français à cette époque. *Mémoires historiques du marquis de Costa de Beauregard.*

[1] Et cependant le Piémont ne fut envahi qu'en 1796, quatre ans après, par Bonaparte. La dernière note de l'article *Force militaire* de la Notice, peut servir à expliquer celle-ci.

» réduits à l'alternative, ou de se rendre sans ré-
» sistance à l'escadre ennemie, ou de se défendre
» par leurs propres moyens, sans espoir de succès.
» Une résolution aussi généreuse que nationale leur
» fit embrasser le dernier parti. La première divi-
» sion de l'escadre française parut, le 28 décembre
» 1792, à l'entrée du golfe de Cagliari, et occupa,
» le 8 janvier, l'île de Saint-Pierre, et le 14, celle
» de Saint-Antioche. Un fait glorieux pour les
» Sardes, qui signala le commencement de cette
» expédition, prouve de quelle ardeur ils étaient
» animés pour repousser l'invasion étrangère [1].
» Quarante soldats français, débarqués d'une fré-
» gate, occupèrent le pont de Sainte-Catherine,
» qui joint l'île de Saint-Antioche à la grande île.
» Sept paysans sardes à cheval allèrent les attaquer,
» sans ordre, mais avec une extrême impétuosité.
» Leurs dix premiers coups de fusil tuèrent dix de
» leurs ennemis; ils en tuèrent ou blessèrent à
» coups de sabre un bien plus grand nombre, et
» jetèrent l'épouvante parmi les autres. Un seul

[1] Nous observerons que c'est un Français qui décrit le fait.

» des sept héros sardes survécut à ses frères; et
» revêtu des dépouilles des trois ennemis morts
» de sa main, *ce nouvel Horace*, orné du trophée
» *des Curiaces*, vint recevoir les félicitations du
» camp tout entier, témoin de cette action. L'es-
» cadre française, sous les ordres immédiats du
» contre-amiral Truguet, reparut, le 23 janvier,
» à l'entrée de la rade de Cagliari; et sur le refus
» de l'autorité et du peuple de recevoir une cha-
» loupe parlementaire, qui fut accueillie par une
» décharge de mousqueterie, elle forma, le 26,
» le siége de la place, après s'être rangée en ba-
» taille, et faisant feu de toutes les batteries. Pen-
» dant deux jours et deux nuits, ce feu bien nourri
» continua sans relâche, et on calcula que l'esca-
» dre française avait lancé, pendant ces quarante-
» huit heures, plus de quinze mille projectiles.
» Tant de bombes et de boulets n'endommagèrent
» cependant qu'un petit nombre de maisons, non
» qu'on ait vu, comme c'est la tradition populaire
» du pays, saint Effisio, protecteur de cette île, les
» détourner de sa main[1], mais parce que les mor-

[1] Nous nous rappelons avoir appris encore de la tra-

» tiers et les canons étant pointés trop haut et ma-
» nœuvrés avec une grande maladresse, les boulets
» passaient par-dessus la ville, et que la plupart
» des bombes éclataient en l'air. Les Français,
» voyant que les batteries de la place, bien que
» surprises, sans défense et sur le pied de paix,
» avaient répondu vigoureusement à toutes les
» attaques, reconnurent qu'on les avait trompés,
» en leur annonçant que les intelligences qu'ils
» avaient dans la ville, suffiraient pour leur en faire
» ouvrir les portes, et qu'ils avaient eu tort de
» compter sur l'esprit de mécontentement dont il
» est bien vrai que la nation sarde était alors ani-
» mée, mais dont l'explosion qui devait avoir lieu
» plus tard, ne fut d'aucun profit pour eux [1].

» L'amiral Truguet, que ne décourageait pas le
» mauvais succès de son attaque directe sur Ca-

dition populaire à Cagliari, qu'on vit, pendant tout le temps du bombardement, un général inconnu inspecter et encourager les assiégés à leurs batteries. Ce général était Saint-Effisio, dit cette tradition.

[1] Voyez la note première de la sixième époque du Précis historique.

» gliari, essaya par un autre moyen de parvenir au
» but de l'entreprise, et ordonna le débarquement
» sur la plage de Quarto, à ce même point de
» Saint-André, où avaient aussi débarqué les Es-
» pagnols en 1717, d'un corps de troupes de cinq
» mille hommes, qu'il fit soutenir par ses chalou-
» pes canonnières, derrière lesquelles étaient placés
» trois vaisseaux de ligne qui protégeaient la des-
» cente, et devaient les aider à balayer le rivage.
» Le débarquement s'opéra sans la moindre résis-
» tance. La milice nationale se retira devant le corps
» débarqué, et alla prendre poste près des petits
» forts de Saint-Ignace et de Quarto. Les Français,
» craignant d'être enveloppés par la cavalerie sarde
» volontaire, dont les rapides évolutions les éton-
» naient, et d'être trahis, comme on disait alors,
» reculèrent dans le plus grand désordre, se pre-
» nant réciproquement pour des ennemis, et se
» fusillant les uns les autres....... Cependant la
» flotte de l'amiral Truguet ayant été ralliée dans
» les eaux de Cagliari par l'escadre du contre-
» amiral Latouche-Treville, qui revenait de Na-
» ples pour se mettre sous son commandement,

» le premier ordonna, le 15 février, une nouvelle » attaque contre la ville et ses faubourgs. Le feu » de toute la flotte rangée en bataille, mieux dirigé, » mais soutenu moins long-temps que dans la » première attaque, produisit cette fois plus d'effet, » et occasiona plus de désastres. Un assez grand » nombre de maisons furent endommagées ou dé- » truites, et plusieurs habitans furent atteints par » des boulets ou des éclats de bombes. Un vaisseau » de ligne canonna, pendant trois jours et trois » nuits, avec fureur la tour de Saint-Élie, qui dé- » fend un point rapproché du golfe, et parvint à » y pratiquer de larges brèches.

» La ville n'en refusa pas moins d'entendre au- » cune espèce de propositions ; et les batteries de » la place répondirent sans relâche au feu des » bâtimens français, qui eurent beaucoup à souffrir » d'une si vigoureuse résistance.

» La nature vint, dans ces circonstances, au » secours des Sardes. Dans la nuit du 17 au 18 » février, il s'éleva une tempête horrible accom- » pagnée d'un vent violent, de tonnerre et de tor- » rens de pluie, qui causa de telles avaries à la

» flotte française, qu'elle fut mise presque entiè-
» rement hors de service. Beaucoup de bâtimens
» perdirent leur gouvernail et leurs ancres. Deux
» frégates mouillées dans le golfe de Quarto, furent
» obligées de couper leurs mâts; plusieurs petits
» bâtimens et une trentaine de chaloupes furent
» jetés à la côte, et tombèrent entre les mains des
» Sardes. Les soldats de terre qui, après le mau-
» vais succès du débarquement, étaient restés au
» bivouac sur la plage, sans tentes et sans abri,
» furent surpris par ce déluge inattendu; et ceux
» qui ne furent pas noyés, ou ne se rendirent pas
» prisonniers, ne purent se rembarquer qu'avec
» une peine extrême; ce que l'on dut à la présence
» d'esprit de l'amiral Truguet, qui, malgré la si-
» tuation déplorable où il était réduit, trouva le
» moyen d'adresser, à bord du *Tonnant*, des som-
» mations impérieuses aux autorités du pays, et de
» s'en faire respecter et craindre.

» Pendant qu'il sauvait les débris du corps d'ar-
» mée, il perdait un des plus beaux vaisseaux de
» la division de Latouche-Tréville, *le Léopard*,
» de quatre-vingts canons, qui, poussé par la tem-

» pête, vint toucher et s'échouer sur les bas-fonds
» de la rade de Cagliari, et demeura au pouvoir
» des Sardes. Les Français, depuis ce moment,
» n'entreprirent plus rien contre la place; et dé-
» goûtés d'une expédition qu'ils avaient regardée
» comme si facile, et qui avait si mal tourné, ils
» disparurent entièrement le 26, après avoir perdu
» beaucoup de monde[1]. Ils se bornèrent à croiser
» devant les deux petites îles de Saint-Antioche et
» de Saint-Pierre, qu'ils continuèrent d'occuper
» jusqu'au 25 mai suivant, époque où une flotte
» espagnole vint les contraindre à les évacuer.

» La tentative d'un coup de main sur l'île de la
» Maddalena, située à l'embouchure orientale du

[1] Nous avons appris à Cagliari, que lorsque la population s'aperçut de la levée du siége, un mouvement de saint enthousiasme s'empara d'elle; on se précipita, comme par inspiration, à l'église de Saint-Effisio; on le porta en triomphe à la cathédrale; plus de vingt-cinq mille personnes de tout âge, de tout sexe, de tout état, entonnèrent par acclamations, tout au travers la ville, l'hymne du protecteur; des larmes de joie inondaient les visages; elles exprimaient l'alégresse du cœur, et sa reconnaissance envers le ciel.

» détroit de Bonifaccio, n'eut pas un meilleur suc-
» cès[1]. » Telle fut l'issue de cette expédition; elle fit connaître à l'Europe entière la valeur personnelle et politique d'un peuple, qui, à la suite de mille vicissitudes désespérantes en divers siècles, et à une époque de subversion de tout principe, parut alors avoir conservé, comme par tradition de la domination romaine, les vertus guerrières et religieuses qui distinguèrent le peuple de l'antique métropole du monde. Nous terminerons ici l'introduction de notre Notice, pour laquelle il ne nous reste qu'à réclamer encore une fois l'indulgence des lecteurs qui daigneront parcourir cette légère production[2].

[1] Voyez la note seconde de la sixième époque du Précis historique de la Notice.

[2] Qu'il nous soit permis de faire apercevoir le seul mérite réel de notre ouvrage; c'est qu'il est court. L'écrivain le plus distingué du siècle, par l'orthodoxie, la profondeur et la beauté du style, a dit avec vérité dans la préface de son ouvrage récent *de la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil :* « On ne
» lit point aujourd'hui les longs ouvrages; ils fatiguent, ils
» ennuient. L'esprit humain est las de lui-même, et le loisir

» manque aussi. » Cet axiôme d'un homme célèbre est tout en notre faveur; et nous nous trouvons heureux de saisir cette occasion pour rendre ici un hommage à M. l'abbé de La Mennai, lequel, par son illustre suffrage, avait daigné encourager notre faible Notice. Tout bien réfléchi, nous nous félicitons encore de n'avoir pas fait paraître plutôt notre opuscule; il aurait pu, deux à trois ans auparavant, et grâce à quelques couleurs de style résultant de nos constans principes, nous mériter la qualification d'*ultra*, toujours honorable en ce siècle. Aujourd'hui, après la marche des événemens, nous ne sommes plus qu'un homme *presque* raisonnable, et l'on croira pouvoir nous lire. Nous ajouterons encore cependant, que le motif qui nous a le plus déterminé à la publication de cette Notice, est un vif sentiment de reconnaissance envers les Sardes, pour l'attachement véritable qu'ils conservent à un de nos respectables parens, honoré par son souverain de la charge éminente de vice-roi de l'île de Sardaigne.

SOUVENIRS,

OU

NOTICE SUR LA SARDAIGNE.

Quoique la Sardaigne ne soit pas un pays aussi pittoresque, aussi gracieux que d'autres contrées d'Europe, on y trouve cependant des souvenirs historiques, de ceux qui attachent l'esprit, le portent à la réflexion et lui font franchir en un moment la distance qui nous sépare des siècles antiques!..... *Antiquorum ædificia multa pulchraque Græcorum.* — ARISTOTE, *de mirabil. auscultat*

PREMIÈRE PARTIE.

NOMS ET POPULATION PRIMITIFS. — POSITION GÉOGRAPHIQUE ET ÉTENDUE. — ÉPOQUES ET FAITS HISTORIQUES. — ANTIQUITÉS.

Noms et population primitifs.

TOUTES les recherches ont été vaines pour découvrir la véritable étymologie du nom d'*Ichnusa*, donné à cette île par les premiers hommes, également inconnus, qui l'habitèrent. On interroge sur ce point les traditions les plus anciennes, sans

en tirer rien de précis. Elles supposent seulement, d'après le témoignage de quelques historiens, que ce furent d'anciens Grecs qui y abordèrent les premiers, lesquels, frappés de sa configuration qu'ils trouvèrent de la forme d'un pied humain, lui donnèrent le nom d'*Ichnusa* ou *Plante de pied*[1]. Ce qui fortifie cette assertion, est l'habitude qu'eurent les anciens de comparer chaque contrée, selon sa forme ou délinéation, à quelque objet connu. C'est ainsi qu'ils comparèrent les *Abruzzes* à une *feuille de chêne*, le Péloponèse à une *feuille de platane;* la Mésopotamie à une *galère*. Les mêmes historiens supposent encore que lors de l'arrivée de ces premiers Grecs, l'île était habitée par une colonie de Tyr. Pausanias, qui nous fournit une partie des renseignemens que l'on vient de lire, nous donne ensuite les détails suivans :

« Les premiers étrangers qui s'établirent en Ich-
» nusa, furent les Libyens, conduits par le fils de
» Macérides, nommé Sardus; lequel Macérides, en
» Égypte et en Libye, fut surnommé Hercule; c'est
» pourquoi cette île quitta son premier nom pour
» prendre celui de cet illustre étranger, le nom de
» *Sardaigne*. » Le docteur Azuni a fait une obser-tion judicieuse, qui l'a conduit à conclure que les

[1] On n'a pas mieux éclairci l'origine du nom de Sandaliotin donné encore à cette île, et qui a la même signification que celui d'*Ichnusa*.

habitans de la Sardaigne furent en effet des Orientaux. Il a remarqué qu'on trouve en cette île, des animaux inconnus dans les continens d'Europe et d'Afrique; tandis qu'on les observa, même dans les temps anciens, en Orient. Tels sont le mouflon, nommé par Buffon *Capria orientalis*, et la boccamèle, décrite par Aristote. M. Azuni a encore remarqué que l'on ne trouve pas en Sardaigne des animaux que possède l'Italie; et ces divers rapprochemens lui ont prouvé que les premiers hommes qui habitèrent l'île d'Ichnusa, dûrent y arriver d'Orient, d'où ils apportèrent les animaux de leur pays.

Position géographique et étendue.

La Sardaigne est située entre le cinquième et le huitième degré de longitude, et entre le trente-huitième et le quarante-deuxième de latitude nord. Strabon donne environ cinq cents milles marins à la Sardaigne, et se rapproche ainsi d'autres géographes antiques. Diodore de Sicile, qui donne six cents milles de circuit à sa patrie, en donne, ainsi que Pline, cinq cent soixante à la Sardaigne, mesure que Gemelli trouve la plus rapprochée de la vérité. Selon le même Diodore, la surface de cette dernière île est de neuf à dix mille lieues carrées [1]. Un historien moderne a donné jusqu'à

[1] Extension la plus exacte.

sept cents milles de tour à l'île de Sardaigne. Le docteur Azuni dit que sa longueur, du midi au nord, est de cent soixante-quinze milles; sa largeur, d'orient en occident, de cent milles; et son étendue, d'environ onze mille cinq cents milles carrés, de soixante-quinze au degré. Le père Napoli ne donne que quatre cents milles de tour à l'île de Sardaigne : il affirme le fait. Un détroit de trois lieues, près duquel se voient plusieurs îles, la sépare de la Corse [1].

Époques et faits historiques.

Quelques historiens se sont plu à donner à la nation sarde une origine fabuleuse. Fara, ancien évêque de Bosa, qui a écrit une histoire de Sardaigne, nous dit que cette île fut habitée par les géans au commencement du monde. Il y régna ensuite, après le déluge de Deucalion, une longue solitude. Ces deux périodes auraient occupé l'espace de cinq cent soixante-quatre ans dès la création. Selon le même historien, le premier roi de l'île d'Ichnusa fut Forco ou Phorcus Ier. Ovide et Lucain nous apprennent que Méduse était fille de ce Forco Ier et de sa femme Ceta. Le Bergamase dit à l'article de Persée, que Méduse succéda à son père

[1] Depuis que ceci est écrit, nous avons lu dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, que les côtes de la Sardaigne ont deux cents lieues. (Page 204 du Mémorial, tome VI.)

en l'an 2253. Pausanias et le même Bergamase ont écrit qu'elle était la plus belle des princesses de son temps; elle possédait en outre de grandes richesses, et était également habile aux combats et à la chasse. Les poètes des temps fabuleux l'ont représentée comme une magicienne, ayant la tête hérissée de serpens en guise de cheveux, et pétrifiant par son aspect les princes qui lui faisaient la cour ou la guerre; mais c'étaient les plus beaux yeux du monde qui pétrifiaient les poursuivans de la princesse Méduse. Persée, qui n'en voulait qu'à ses richesses, lui fit la guerre, et de nuit, par trahison, lui coupa la tête, qui pétrifiait encore après sa mort[1]. Méduse était, comme on sait, l'une des Gorgones; et l'on trouve la petite île de la Gorgone sur la Méditerranée, entre la Sardaigne et l'Italie. Fara a donc eu quelques motifs de donner ces détails sur l'histoire de cette princesse grecque.

Première époque.

Hercule, dit encore Fara, vint en Sardaigne l'an du monde 1221, et il y fut accueilli par des

[1] Si l'auteur de la Notice s'est permis cette digression au sujet de la prétendue magicienne, c'est que l'on trouve encore aujourd'hui en Sardaigne des femmes dont les beaux yeux feraient très-volontiers conclure, que si Méduse fut une belle princesse, elle pût être Sarde.

Toscans qui y étaient établis; il passa de là à Cadix, où il mourut, et fut enseveli âgé de deux cents ans. Ainsi, le fils d'Omphale, aux temps héroïques, et l'anarchie *au siècle des lumières*, ont expiré aux colonnes d'Hercule; mais la première époque historique de la Sardaigne, à notre gré, est celle de l'arrivée en cette île, de Sardus fils d'Hercule, avec ses Libyens. Les peuples de l'occident de la Sardaigne, selon Pausanias, envoyèrent sa statue en bronze à Delphes. Sardus et les siens avaient habité, en Sardaigne, les antres ou cabanes qu'y avaient pratiqués les habitans d'Ichnusa, qu'ils avaient obligés à les recevoir. Après l'arrivée en cette île du fondateur de la nation sarde, des Grecs, conduits par Aristée, lequel quitta la Grèce, inconsolable de la mort d'Actéon, vinrent y aborder; ils n'y bâtirent aucune ville, sans doute à cause de leur petit nombre. La troisième peuplade qui aborda en Sardaigne, fut celle des Ibériens, conduits par Norax; ils y bâtirent la ville de Nora. La quatrième peuplade fut celle des Tespiens, conduits par Jolas, auxquels se joignirent des habitans de l'Attique; ils fondèrent les deux villes d'Olbia et d'Agylée, cette dernière du nom d'Agiléas, chef athénien. La cinquième peuplade qui aborda en cette île, fut celle des Troyens, échappés avec Enée du siége de Troie; ils furent reçus favorablement des Grecs qui y étaient établis, et avec lesquels ils

ne formèrent plus qu'un seul peuple[1]. Il y avait aussi dès cette époque, en Sardaigne, des Barbares, qu'on a cru être des hordes venues des côtes d'Afrique en des temps inconnus[2]. Ces Barbares ne firent la guerre ni aux Grecs, ni aux Troyens, naguère ennemis, mais que la nécessité de l'intérêt général avaient réunis contre eux. D'ailleurs, la force était égale depuis l'union de ces derniers peuples; et les deux armées étant séparées par le fleuve Thorus, n'osèrent le passer en présence l'une de l'autre. La sixième peuplade arrivée en Sardaigne, fut celle des Libyens, en bon nombre. Ils attaquèrent les Grecs, qu'ils passèrent au fil de l'épée. Les Troyens se réfugièrent dans les hautes montagnes, dont les rochers pointus et les précipices leur servirent de rempart. Ils prirent dans la suite le nom d'Illiens, avec l'habillement et les mœurs des Libyens.

[1] En dépit du célèbre anachroniste de Virgile, au sujet d'Énée et de Didon, nous observerons que le prince troyen aurait bien pu venir à Carthage (ville située à deux ou trois journées de la Sardaigne), après la prise de Troie. Le grand poète latin n'aurait eu ensuite qu'à supprimer *trois siècles* pour orner son immortel ouvrage.

[2] Ces hordes pourraient avoir été les mêmes que celles nommées par Volney, dans le premier volume de son Voyage en Syrie, *Arabes* ou *Africains occidentaux*, et ayant peuplé cette province de l'Asie.

La septième peuplade enfin arrivée dans l'île de Sardaigne, fut celle des Corses après une sédition excitée dans l'île nommée *Cyrnos* par les Grecs, et *Corse* par les Libyens. Ils occupèrent les montagnes et bâtitirent des villes. De là, un peuple, dit encore Pausanias, qu'on y nomma *Corse*, du nom de son propre pays.

Seconde époque.

On peut considérer comme une seconde époque de l'histoire sarde, l'arrivée des Carthaginois dans l'île de Sardaigne. Carthage, cette Albion des temps antiques, y soumit d'abord les diverses peuplades, à l'exception des Illiens et des Corses, défendus des invasions par leurs hautes montagnes. On croit que les Carthaginois bâtirent les villes de Caralis aujourd'hui *Cagliari*, et de Sulchis, dont on trouve les ruines à *Saint-Antioco*. Cependant, quand il fut question de répartir les dépouilles faites dans la conquête de l'île, les Ibériens et les Libyens qui avaient eu bonne part aux victoires des Carthaginois, se retirèrent mécontens du partage, sur les hauteurs où ils se cantonnèrent. Les Corses les nommèrent *Balares*, ce qui voulait dire *fugitifs* en langage de leur pays. Aristote prétend que les Carthaginois, pour réduire les peuples qui leur résistaient, et particulièrement ceux de la Sardaigne, arrachaient leurs blés, leurs arbres à fruits, et leur défendaient, sous peine de mort, de semer des grains

et de planter d'autres arbres; cette politique barbare obligeait ainsi les Sardes à aller chercher des subsistances en Afrique. Dès cette époque de la domination de Carthage sur la Sardaigne [1], l'histoire de cette île devient un peu moins obscure. Les Romains conquirent la Sicile sur le sage Hiéron, allié des Carthaginois [2]. Le premier de ces peuples, humilié, comme on sait, par les traités faits avec Carthage, à la paix qui termina la première guerre punique, et brûlant de se venger de cette orgueilleuse rivale, convoita la Corse et surtout la Sardaigne; Rome sentait accroître dès cette époque son ambition avec sa puissance. Bientôt les Carthaginois se virent forcés, par crainte d'une expédition contre ces deux îles, de les céder à la république romaine. Cette cession fut même ensuite l'un des motifs de la seconde guerre punique; car les Carthaginois qui avaient cédé par force, soulevèrent leurs partisans qui prirent les armes en Sardaigne; ce qui fut pour Rome une occasion favorable de déclaration de guerre.

Troisième époque.

Nous voici arrivés à l'une des époques les plus

[1] Elle fut d'environ trois siècles.

[2] Hiéron est un beau modèle dans la foi aux engagemens; il fut fidèle aux Carthaginois, jusqu'à ce que, vaincu par les Romains, il leur promit et leur tint amitié constante.

remarquables de l'histoire sarde, la domination romaine, dont l'histoire est si fertile en grands souvenirs. La première expédition des Romains contre la Sardaigne, fut confiée au consul Lucius Cornélius Scipio[1], l'an de Rome 493, et 295 ans avant la venue de J. C.; après avoir soumis la Corse, L. C. Scipio passa en Sardaigne, et remporta une mémorable victoire à Olbia sur les Carthaginois, dont le général Hannon fut tué. Le consul romain releva la gloire qu'il avait acquise dans cette bataille décisive, en faisant de magnifiques funérailles au général carthaginois. Une inscription antique conserve à la postérité la mémoire de L. C. Scipio, entre celles des hommes vertueux; la voici: *Hunc unum plurimi consentium bonorum optimum fuisse virum;* c'est-à-dire: *Celui-là, d'après l'assentiment général des bons, est reputé comme le meilleur homme qu'il y ait.* Ce consul obtint les honneurs du triomphe à son retour à Rome, pour cette conquête des îles de Corse et de Sardaigne. La seconde expédition des Romains contre la Sardaigne, fut confiée au consul Manlius Torquatus[2]; l'amour des Sardes pour l'indépendance servit les Carthaginois; mais la levée de boucliers de ces mêmes Sardes sous les ordres de leur brave chef Harsicorax, joints à une armée carthaginoise commandée par Asdrubal, ne

[1] Rollin, Histoire romaine.

[2] *Idem.*

put empêcher Manlius de conquérir la Sardaigne une seconde fois. Il y eut dans cette campagne plusieurs batailles sanglantes ; dans la dernière, Asdrubal, ses deux lieutenans, puis Hiostius, fils de Harsicorax, ayant été tués et leur armée mise en pièces, le vaillant Harsicorax, selon l'usage de ces temps, se donna la mort pour ne pas avoir le déshonneur de survivre à sa défaite, à la perte de son fils et à celle de ses amis. Manlius Torquatus en eut les honneurs du triomphe à Rome, l'an 517 de Rome, et 235 ans avant J. C.

Près d'un demi-siècle après, eut lieu une révolte des Sardes exaspérés des vexations de certains magistrats romains[1]. Le consul Tiberius Gracchus les vainquit, mais il lui fallut deux campagnes pour les soumettre ; et en ayant fait transporter à Rome un grand nombre, il rédigea le bulletin fameux par où il disait en avoir pris ou tué 80,000[2]. Les expéditions de ces deux consuls avaient dé-

[1] Cicéron, accusateur du fameux Verrès, plaida à Rome, contre les Sardes, la cause de Scaurus, préteur cruel et concussionnaire ; mais le même peuple eut la gloire d'avoir pour défenseur dans une cause semblable, contre Albutius, préteur, Jules-César lui-même.

[2] T. Gracchus fut l'époux de la célèbre Cornélie, dont un auteur moderne a écrit, d'après Cicéron, qu'on ne pouvait dire si sa haute réputation lui vint d'être fille du grand Scipion, ou mère des Gracques. *Manno*, *Hist. sard.*

peuplé la Sardaigne. Les Romains s'occupèrent dans la suite des moyens de repeupler une île, dont l'agriculture fut d'une si grande ressource pour les greniers de Rome.

Au temps de la république, elle fut gouvernée par des préteurs et des questeurs. Il paraîtrait que les Carthaginois y avaient conservé, malgré leur rigueur dans les premiers temps, beaucoup de partisans, puisque l'île fut assez long-temps à se tranquilliser sous la domination des Romains.

Dans le nombre des préteurs chargés par le gouvernement de la république romaine, de l'administration de la Sardaigne, on doit remarquer à juste titre Caton surnommé *le Censeur*, étant parvenu à cette dignité dans la suite à Rome[1]. Ce grand homme se fit admirer en Sardaigne, par son amour pour la justice et son grand désintéressement. Simple et modeste pour lui-même, il reprenait l'air d'un sénateur romain, et se montrait d'une fermeté inexorable et d'une rigueur inflexible, quand il s'agissait d'arrêter des désordres, et de faire observer les règlemens établis pour le maintien de la bonne discipline et des lois. Il réunissait en lui deux caractères, qui paraissent incompatibles, *la sévérité* et *la douceur*. De sorte que jamais, dit le judicieux Rollin, la puissance romaine n'avait paru à ces

[1] Rollin, Histoire romaine.

peuples *ni si terrible ni si aimable*[1]. Le jour de son départ en fut un de deuil pour les habitans de la Sardaigne. Puissent les magistrats chargés de l'administration de cette île, ressembler toujours à cet homme de bien !

Caïus Gracchus, fils de la célèbre Cornélie, fut questeur en Sardaigne et s'y conduisit en judicieux administrateur; le sénat de Rome avait remis aux villes de cette île, les fournitures relatives à l'habillement de l'armée; Caïus Gracchus, dans un hiver des plus rudes, obtint par persuasion ces fournitures, dont les soldats avaient le plus grand besoin[2]. Il est très-avantageux de se faire aimer sans pour cela qu'on doive se rendre trop populaire, ce qui fut précisément le défaut des Gracques, comme on sait.

Quintus C., frère de Cicéron, fut encore l'un des préteurs destinés à la Sardaigne. Parmi les épîtres du fameux orateur, on trouve dans le second livre la troisième, la sixième et la huitième, adressées toutes trois à son frère, de résidence à Olbia, par lesquelles il lui recommande « de lui donner » souvent des nouvelles de sa santé, et de la soigner » dans un pays dont l'air et le climat furent tou-

[1] Caton conduisit à Rome le célèbre poète Ennius, qui avait habité la Sardaigne avec ce grand homme.

[2] Gazzano.

» jours à craindre. » Ce même climat donna lieu à l'épigramme de Martial : « Quand l'heure de la » mort est arrivée, dit le poète latin, on trouve la » Sardaigne au milieu de Tivoli.[1] »

Jules-César revenant d'Afrique, passa en Sardaigne, et punit les habitans de la ville de Sulchis, qui après avoir suivi le parti de Pompée, avaient fourni des vivres à sa flotte, se dirigeant sur Marseille sous les ordres de L. Nasidio. Outre la confiscation des biens de ceux qui avaient le plus contribué à ces services, rendus aux partisans de son compétiteur, Jules-César imposa encore à Sulchis une contribution de 100,000 sesterces, ainsi qu'on le voit par une inscription antique trouvée aux ruines de Sulchis, et expliquée à Cagliari par M. Bayle. Dans la suite des temps, Anicet, complice des cruautés de Néron envers Agrippine sa mère et Octavie sa femme, fut relégué en Sardaigne, où cependant il trouva les moyens d'exister avec autant d'agrément que possible ; le cruel empereur voulait ainsi récompenser en secret ses lâches services. C'est sous le règne de Tibère, qui exempta la Sardaigne de cinq années de tribut, qu'avaient été transportés en cette île quatre mille individus,

[1] En lisant le même Gazzano, nous avons remarqué que beaucoup de préteurs romains furent obligés d'abandonner les rênes du gouvernement de l'île de Sardaigne, par suite des effets funestes du climat sarde sur leur santé.

juifs de nation, sous le prétexte de la repeupler; mais on a prétendu que c'était à cause de la différence de religion. Les Romains, à diverses époques, s'étaient occupés, ainsi qu'on l'a dit, de cette repopulation; et dans le temps de la république, tout homme y était obligé au mariage. Le gouvernement de Rome avait d'ailleurs élevé les principales villes de la Sardaigne, telles que Caralis, Sulchis, Neapolis, Bosa, Nora, Olbia, Jorum-Trajani, au rang des cités romaines. Des Sardes de mérite furent appelés à Rome, où ils jouirent des priviléges de citoyens romains, et ils furent admis aux emplois du gouvernement. C'est ainsi que les mêmes Sardes avaient fini par s'affectionner à leurs nouveaux maîtres et par oublier les Carthaginois, qui, comme on l'a vu, avaient su les réduire durement, et les accoutumer à leurs destinées.

La puissance romaine, en y comprenant celle des empereurs, eut la Sardaigne près de huit siècles en sa possession. Les Barbares ou Africains occidentaux, dont on a parlé plus haut, et qui s'étaient réfugiés sur les hautes montagnes de la Sardaigne avant la domination carthaginoise, donnèrent sans doute leur nom à ceux de ces monts nommés encore aujourd'hui *Barbagie*.

La religion chrétienne fut connue en Sardaigne dès les premiers temps de son origine, et saint Paul en jeta les semences à son passage d'Afrique

en Espagne. Il y eut ensuite des martyrs dans cette île, sous le règne des empereurs romains. C'est pendant celui de Dioclétien que fut martyrisé, sous la présidence de Julzio, proconsul, Effisio, jeune grec de naissance, et général de l'empereur, à la cour duquel il avait été élevé. Effisio étant désormais le patron de la Sardaigne, et particulièrement de la capitale, on va tous les ans en procession sur les ruines de Nora, solenniser la fête du héros chrétien [1]. Le christianisme, cette religion de vérité, commande, inspire la vénération pour les hommes éminemment vertueux ; le polythéisme n'avait su décerner ses hommages qu'à des hommes remarquables par leurs vices.

Un historien sarde a écrit que Titus, surnommé *les délices du peuple romain*, avait commencé par administrer la Sardaigne [2]. Quoi qu'il en soit, lorsqu'on a le cœur et l'esprit bien faits, on sent mieux combien il importe de gouverner les peuples avec justice; et nulle part l'homme de bien ne ressent cette vérité comme dans les pays éloignés de leur métropole. L'auteur de la Notice ne peut se refuser de citer ici le portrait que Cicéron, qui avait été

[1] Nous avons inséré la description de cette fête nationale dans la troisième partie de la Notice.

[2] Divers historiens sardes, voulant illustrer leur patrie, y auraient fait arriver assez volontiers tous les hommes illustres de l'antiquité.

questeur en Sicile, nous fait de son cœur et de ses sentimens, qui devraient être ceux des magistrats chargés surtout de pareilles fonctions : « J'ai observé les devoirs de toutes les magistratures » dont j'ai été honoré, dit Cicéron, comme des » obligations sacrées et religieuses. Lorsque j'ai été » nommé questeur, j'ai pensé que cette charge » n'était pas un don que la république me faisait » pour me décorer, mais un dépôt dont je devais » rendre compte. Envoyé pour exercer la questure » en Sicile, je me suis figuré que tous les regards » étaient attachés sur moi, que j'étais comme placé » sur une éminence aux yeux de l'univers. En conséquence, bien loin de lâcher la bride à des passions effrénées, je me suis fait une loi de me » priver même des plaisirs et des douceurs, que » la nature et le besoin semblent indispensablement exiger. »

Quatrième Époque.

Les empereurs romains, et ensuite ceux d'Orient eurent la Sardaigne sous leur domination pendant plus de quatre siècles. Les vandales venus d'Afrique s'en étaient d'abord emparés, ils y exilèrent plus de deux cents évêques des églises de cette dernière partie du monde envahie par eux, et qui suivaient les erreurs d'Arius. Ces évêques prêchèrent en Sardaigne la foi orthodoxe. La domi-

nation d'Orient sur la Sardaigne fut troublée, d'une part, par ces mêmes vandales, que défit en Afrique l'illustre Bélisaire, général de Justinien; d'autre part, par les Goths que vainquit en Italie l'eunuque Narsès. Ce fut sous le règne de l'empereur Justinien, célèbre par le code qui porte son nom, que le duc Zabarda, son lieutenant en Sardaigne, ayant battu les barbares de cette île, les obligea ainsi que leur chef Ospitone à embrasser le Christianisme, l'an 594 après J. C. Un auteur observe que la conversion de cette peuplade eut lieu, moins par la puissance des armes que par la force de persuasion des missionnaires que Grégoire le grand avait mis à la disposition du duc Zabarda. Les lettres du Saint-Pontife aux évêques Sardes, au préfet d'Afrique et à l'impératrice Constance, font foi de la grande satisfaction du père commun des fidèles en cette occasion. La Sardaigne resta dès cette époque sous la puissance d'Orient environ cent soixante-sept ans et jusqu'à l'époque de sa décadence. Alors les Sarrazins vinrent en Sardaigne où ils mirent tout à feu et à sang; ils occupèrent l'île, l'espace de dix-neuf ans, et profanèrent le tombeau de Saint-Augustin dont le corps avait été apporté d'Afrique à Cagliari sous les vandales, par Saint-Fulgence, l'un des évêques exilés de cette célèbre contrée. Luitprand, roi des Lombards, ayant racheté le corps du saint Docteur, le fit débarquer

à Gênes, d'où le pieux souverain le fit encore transporter avec beaucoup de pompe à Pavie, étant même venu assez loin de cette dernière ville à sa rencontre. L'île de Sardaigne fut ensuite envahie par les Maures, les mêmes qui conquirent l'Espagne. Après la destruction du royaume des Lombards en la personne de Didier fait prisonnier par Charlemagne, cet empereur confirma la donation de Pépin au Saint-Siége et y ajouta d'autres terres. L'on a prétendu que les nouvelles terres jointes à la première donation furent la Sicile, la Sardaigne et la Corse. Les papes auraient eu par cette raison une sorte de suprématie sur la seconde de ces îles, pendant quatre-vingt ans environ, et dix Pontifes depuis Adrien I, en auraient rempli les obligations, jusqu'à Léon IV. Il existe une lettre de ce dernier, adressée au chef ou juge de la Sardaigne, pour lui demander des contingens de milices Sardes. Ne serait-il point possible que les papes eussent donné naissance à ce titre de juge, en vertu du protectorat qu'ils auraient exercé sur cette île, ne fut-ce même que comme pères communs des fidèles. On sait que le peuple de Dieu eut des magistrats de ce nom[1]. Il n'y aurait eu en premier lieu qu'un seul

[1] Le savant et éloquent auteur des nouvelles Lettres sur l'Italie, dit dans sa lettre vingtième : « Je vous prie, » mylord, de reporter votre pensée sur le moyen âge, sur » les temps d'ignorance, de confusion, de barbarie, où

juge en Sardaigne. Le père Napoli de Cagliari ne croit pas qu'il y ait eu une réelle possession de la Sardaigne par les papes. Il appuye son raisonne-

» l'invasion des hordes du Nord, la chute de l'empire, » l'anarchie et la férocité, bouleversaient l'Europe, et » principalement l'Italie; vous reconnaîtrez alors que le » pontificat conserva seul la civilisation, l'esprit évangélique » et la sainteté des mœurs; vous avouerez qu'aucune série » non interrompue de souverains n'offre, dans une durée » supérieure à celle de toutes les dynasties, moins de traits » d'ambition, d'intempérance et d'immoralité; aucune qui » présente un aussi grand nombre d'exemples de vertu, de » force d'âme, d'habileté dans l'art du gouvernement. Ici » Montesquieu déclare que les Papes, si on les compare » aux Patriarches grecs ou aux Princes séculiers, paraissent » comme des hommes mis en contraste avec des enfans. » Là, Voltaire, qui certes ne montre pour eux aucune par- » tialité, dit positivement : « *Le règne de Charlemagne* » *eut quelque lueur de politesse*, *qui fut probablement le* » *fruit du voyage à Rome.* » Ce qui m'oblige d'observer » que la plupart des Papes de ce temps naquirent Romains; » tandis que le plus souvent, les empereurs étaient des » demi-barbares, nés dans des régions où ni le génie, ni » le goût, n'avaient encore pénétré. » L'auteur de la Notice, sans en tirer aucune conclusion au sujet des juges sardes, ne peut s'empêcher de remarquer ici, que dans ces temps-là, les Papes avaient naturellement une suprématie *de fait* sur les états. C'était au *moral* l'autorité *physique* de Nemrod sur ses frères.

N. B. Depuis que cette partie de notre Ouvrage a été écrite, nous avons lu, dans l'Histoire de Sardaigne de M. le chevalier Manno, la dissertation de cet auteur sur l'origine du judicat sarde, point difficile à décider. Nous n'en persistons pas moins à insinuer au lecteur éclairé nos idées, sur un sujet que les historiens n'ont pu encore résoudre.

ment, sur ce que la lettre de Léon IV, dont nous venons de parler et qu'on a conservée, ne *commande* pas, mais en demandant des soldats pour la défense de Rome, *prie* le juge. « Donc il n'était pas » souverain, dit-il, car un souverain ne prie pas, » mais il commande. » Quoiqu'il en soit ces juges jouèrent ensuite un grand rôle dans l'histoire et les affaires intérieures de l'île de Sardaigne. Dès leur institution, ils rendirent hommage, à ce qu'il paraît, aux empereurs ou aux papes, ou aux souverains divers de cette île à certaines époques, et conservèrent ainsi long-temps l'autorité.

Cinquième Époque.

Depuis Charlemagne, la Sardaigne devait être considérée comme partie de l'empire d'Occident. Des historiens sardes ont dit que leurs compatriotes, tourmentés par les pirateries des Maures qui désolaient les îles de la Méditerranée, avaient démandé à l'empereur Louis-le-Débonnaire sa protection, laquelle n'ayant pu être assez efficace, au milieu des sollicitudes d'un vaste empire, les Sardes avaient mis à leur tête leurs juges[1] ou chefs les plus expérimentés; qu'ils avaient remporté alors une

[1] M. Mimaut rapporte l'institution du judicat sarde aux temps plus modernes des Pisans. Il a été réfuté par M. le chevalier Manno, sans que celui-ci ait résolu victorieusement ce point *mystérieux* de l'histoire sarde.

grande victoire sur les Maures, qui perdirent quatre princes dans le combat. C'est là, disent les mêmes historiens, l'origine *des quatre têtes de Maures* que l'on voit aujourd'hui dans les armes de la Sardaigne. L'empereur récompensa ces juges par le titre de comtes, et eux-mêmes prirent ensuite le titre de roi; il y eut ainsi quatre dynasties dans l'île, parce qu'il y avait alors quatre judicats en Sardaigne[1].

C'est à ces temps qu'on doit placer l'expédition trop peu célébrée du brave comte de Lucques Boniface[2]. Les Sarrasins ou Maures étaient retournés en Sardaigne vers l'an 806, y étant arrivés d'Afrique et d'Espagne; ces Barbares d'ailleurs inondaient les îles de la Méditerranée et l'Italie, de leurs cruelles pirateries. Vers l'an 820, le comte Boniface fut chargé plus particulièrement, par l'empereur Louis-le-Débonnaire, de veiller à la garde de la Corse et de la Sardaigne, sans cependant que ce prince lui en eût fourni les moyens. Le comte valeureux aidé de son vaillant frère Bersaire ou Bernard, fit alors en Afrique une expédition digne des héros antiques. Touché en homme sensible des malheurs de l'Italie et des îles qui l'avoisinent,

[1] C'est l'opinion de certains historiens nationaux. M. Mimaut regarde ces dynasties comme imaginaires. Selon M. Manno, l'opinion du premier ne serait pas fondée.

[2] Germanes, Révolutions de la Corse.

il conçut le projet audacieux d'aller attaquer les Barbares au cœur; il suivit en cette occasion la maxime du grand Annibal, qu'un habile poète a mise dans la bouche de Mithridate, roi de Pont :

Jamais on ne vaincra les Romains que dans Rome.

Le comte se compose une flotte et une petite armée, dont les équipages et les soldats étaient Toscans, Sardes et Corses; avec ses braves il va aborder droit aux plages illustrées par Scipion, où les Sarrazins n'avaient pas encore aperçu d'agresseurs; il les défait quatre à cinq fois, et remplis d'une juste terreur, ils rappellent les dévastateurs des îles et de la belle Italie. Ces derniers volent défendre leurs foyers envahis; c'était le but du jeune héros qui au retour de sa noble et chevaleresque expédition, bâtit la ville de Bonifacio en Corse, du produit des dépouilles faites sur les Barbares. Il donna ainsi son nom au détroit qui sépare la Sardaigne et la Corse, juste récompense conservée ensuite par la postérité, au chef d'une entreprise des plus dignes de mémoire ! Grâce au nouveau vainqueur Africain, l'Italie et les îles respirèrent un assez grand laps de temps. Mais que pouvait contre des populations innombrables, la puissance d'un petit souverain, tel que l'audacieux comte de Lucques?

Dans le neuvième siècle, les Sarrasins envahirent encore la Sardaigne et la Corse et menacèrent de

nouveau l'Italie. Ce fut dans ces circonstances, que le pape Léon IV, dont nous avons déjà fait mention, (à l'occasion des juges Sardes), né romain et vraiment digne de ce nom, selon l'expression de l'auteur de l'histoire générale, « fit revivre en » lui le courage des premiers âges de la républi- » que, dans un temps de lâcheté et de corrup- » tion. » Ayant fait tendre des chaînes sur le Tibre, armé les milices de ses états *et même fait venir des contingens de celles de la Sardaigne*[1], il passa la revue de son armée et vainquit à leur descente les Sarrasins. Les empereurs d'Occident avaient alors délaissé la célèbre terre classique; beaucoup de Sarrasins, n'ayant pu rejoindre leurs vaisseaux dispersés par les vents, furent enchaînés; Léon IV les fit servir à construire des fortifications autour de Rome; l'Italie fut encore une fois délivrée.

L'entière chûte de l'Espagne facilita au roi Muset de Mauritanie, la conquête de l'île de Sardaigne. Le pape Jean XVIII, affligé des malheurs de cette île, publie une bulle pour inviter les fidèles à sa délivrance, et promet la possession au libérateur. C'était en 1004. La république de Pise, puissante sur mer, arme aussitôt et détruit la flotte de Muset, non sans une grande perte; les Pisans ne se sentant pas assez forts s'allient aux Génois;

[1] Voyez Feller, Dict. hist,, art. Léon IV.

réunis ils battent Muset complètement et prennent sa femme. Il y eut alors des différens entre les deux républiques, qui s'en remirent à l'empereur Barberousse, lequel divisa l'île en deux parties égales [1]. Muset étant encore revenu en Sardaigne, en 1022, les armées alliées Pisanes et Génoises, anéantirent la sienne, et le firent lui-même prisonnier. C'est vers ces temps que les marquis de Malaspina vinrent fonder la ville de Bosa en Sardaigne. Cependant les motifs qui avaient fait conclure l'alliance fraternelle entre les Pisans et les Génois, ayant cessé par la défaite de Muset, qui mourut à Gênes en captivité [2], les rivalités entre ces deux républiques recommencèrent. Il parait que les Pisans avaient divisé l'île en quatre districts, ou plutôt ils auraient laissé les quatre

[1] Les Génois ont été long-temps les maîtres de la Méditerranée et la terreur des Ottomans. Les Vénitiens furent les premiers à réprimer les Barbares dans la mer Adriatique. Le pape Alexandre III, dans un moment d'enthousiasme, donna, en 1177, la souveraineté de la mer Adriatique à ces mêmes Vénitiens, en la personne de leur doge Ziani; il avait défait, en combat naval, Othon, fils de l'empereur Barberousse, lequel Othon chagrinait continuellement les papes.

[2] En 1820, l'auteur de la Notice a vu le portrait de Muset, roi de Sardaigne, dans la salle de l'un des palais de la rue *Nuova*, à Gênes. Un historien dit que c'est à Pise et non à Gênes, qu'il mourut en prison.

judicatures intactes dans leurs limites respectives[1]. Ces quatre parties se nommaient *Turritana*, *Gallura*, *Cagliaritana*, *Arboréa*. On trouve encore ces noms sur les anciennes cartes de géographie de l'île de Sardaigne, et le pays le moins civilisé de la Sardaigne, dans la partie méridionale à l'Est, se nomme vulgairement encore aujourd'hui *Gallura*. Les Pisans et les Génois leurs compétiteurs se livrèrent en Sardaigne de furieux combats; ils eurent de nouveau recours à Barberousse, qui parût vouloir régler leur différens. Mais dans l'intervalle, Barizone, juge de l'Arborée, ayant donné une forte somme d'or à l'empereur Frédéric-Barberousse qui donnait les royaumes à l'encan, Barisone, disons nous, fut proclaméroi de toute l'île. La guerre recommença entre les Pisans et les Génois, qui dévastèrent les terres les uns des autres. Barberousse finit par donner l'investiture de l'île aux Pisans; ils en conservèrent la possession l'espace de trois cents ans[2].

[1] M. Mimaut a prétendu que la division en quatre districts appartenait encore aux Pisans; mais, comme pour le fait de l'institution du judicat sarde, le chevalier Manno n'est pas de cet avis.

[2] Dans les derniers temps de leur possession, les Pisans avaient cédé les fiefs aux nobles génois, et s'étaient réservé seulement les endroits fortifiés de l'île. Oe voit encore sur la rive gauche du Coghinas, les ruines de *castel Doria*,

Ce fut pendant cette domination, l'an 1270, qu'eut lieu la sixième croisade, qui fut la deuxième de Saint-Louis [1]. Ce grand roi s'embarque à Aiguemortes sur les vaisseaux des Gênois, le premier juillet [2], temps peu convenable à cause de la hauteur de la température, pour une expédition aux plages de Tunis. Le rendez-vous des vaisseaux de l'armée chrétienne fut la baie de Cagliari. La flotte était à peine sortie d'Aiguemortes, qu'il s'éleva un grand vent qui fit craindre une tempête [3]. Les vaisseaux s'éloignèrent les uns des autres, sans pourtant se perdre de vue; après vingt-quatre heures d'un gros temps, le calme revint et les pilotes reprirent la route de l'île de Sardaigne. On vogua trois ou quatre jours fort heureusement, mais ce temps ne dura pas ; la mer devint extrême-

vieux château féodal qui appartint à cette illustre famille génoise; elle a encore dans la superbe ville de Gênes des descendans dignes de leur ancienne origine, et distingués par le rang qu'ils tiennent dans la société de cette antique cité.

[1] Vie de saint Louis.

[2] L'auteur de la Vie de saint Louis dit encore que les Génois s'étaient fait attendre deux mois, parce qu'ils étaient piqués de ce que le roi avait traité avec les Vénitiens. Un autre auteur dit encore que la flotte des Croisés avait aussi des vaisseaux de ces derniers.

[3] Nangis, 386.

ment grosse, et ce ne fut qu'après plusieurs jours d'une navigation très-périlleuse, que les vaisseaux entrèrent dans le port de Cagliari. Le roi envoya demander au gouverneur, la permission de mettre à terre les malades et d'acheter des provisions. On trouva des gens fort peu courtois et prêts à refuser tout. Les Pisans étaient alors maîtres de la ville, et comme ils étaient en guerre avec les Génois dont ils voyaient les bannières sur les vaisseaux, ils craignaient une surprise et ne voulaient aucun commerce. Les Français impatiens, et gens peu endurans de leur nature, croyaient qu'il fallait faire une descente à main armée et prendre par force, puisqu'ils étaient en état de le faire, ce qu'on leur refusait avec tant d'insolence. Mais Louis[1] qui n'avait pas pris la croix pour faire la guerre à des chrétiens, voulut tenter auparavant toutes les voies de la douceur. Il renvoya à Cagliari Pierre son chambellan qui convint enfin avec le gouverneur, qu'on mettrait les malades à terre et que les Pisans fourniraient à l'armée des provisions à un prix raisonnable. Les jours suivans, le roi de Navarre, le comte de Poitiers, le comte de Flandres et une infinité d'autres croisés entrèrent dans le port. On tint le lendemain conseil de guerre; le roi y lut des lettres du roi de Sicile, qui promettait de se rendre

[1] Duches. 336.

incessamment devant Tunis avec une puissante armée, et les ordres furent donnés pour l'embarquement. La plupart des malades avaient été sur pied en quatre jours, la terre et quelques rafraîchissemens les avaient guéris. Dès que le gouverneur de Cagliari vit que les français se préparaient au départ, il prit aussitôt des manières aussi polies que son premier accueil l'avait été peu ; il envoya au roi vingt muids de vin grec ; mais Louis n'en voulut point, et lui demanda seulement d'avoir soin du peu de malades qui restaient à terre. Le lendemain on mit à la voile pour Tunis, et le troisième jour à trois heures après midi, on reconnut la terre d'Afrique. Le détail de cette célèbre et sainte expédition n'est pas de notre sujet ; l'on sait que cette plage où avait rétenti le bruit de la chûte de Numance, recueillit le dernier soupir du plus grand des monarques[1] !

Enfin, le pape Boniface VIII, ayant donné l'investiture de la Sardaigne à Jacques, roi d'Aragon et Clément V ayant confirmé cette investiture, ce prince s'en empara ensuite de différens survenus entre les Pisans et lui. Ce fut l'infant don Alphonse d'Aragon, secondé de vaillans officiers, qui fit la

[1] Voyez le récit de la mort de saint Louis, dans le troisième volume de l'Itinéraire de Paris à Jérusalem, par l'auteur des Martyrs.

conquête de la Sardaigne; il y eut ensuite un traité en 1326, par lequel la république de Pise renonça à tous ses droits sur cette île. On a vu que les juges pour avoir payé tribut ou rendu hommage depuis leur institution, avaient conservé la confiance des naturels du pays, acquise par l'habitude de commander; c'est précisément ce qui facilita aux Aragonais la conquête de l'île. Car le juge Hugues fils de Mariano d'Arborea, s'étant déclaré pour le roi d'Aragon, se joignit avec les siens à l'armée de don Alphonse et seconda puissamment son entreprise sur la Sardaigne. Le juge Mariano III, fils de Hugues, et ses descendans conservèrent encore leur autorité; ils luttèrent contre les rois d'Aragon. Mariano-Pietro, en 1346, avait promulgué le premier recueil de lois sardes, augmenté et connu ensuite sous le nom de *Carta di Logu*. Il en sera question à son article dans la suite de cette Notice. Il paraît qu'il y eut, du temps de la possession de la Sardaigne par les Génois et les Pisans, des princes de Sardaigne en Italie; mais c'était un de ces titres seulement honorifiques, décernés ou par les papes ou par les empereurs et pour illustrer certaines personnes attachées à leurs intérêts. Les rois d'Aragon firent gouverner la Sardaigne par des capitaines généraux, dignité qui s'y est toujours conservée depuis. Déjà le pape Boniface VIII avait donné le titre de capitaine-gé-

néral du royaume de Sardaigne au roi d'Aragon, en lui concédant l'investiture de ce royaume. Le premier capitaine-général, après la conquête des Aragonais, fut Raymond de Perralta. Les capitaines-généraux prirent dans la suite, en 1478, le titre de vice-rois, tout en conservant leur premier titre. Le roi Jacques d'Aragon étant mort, l'infant don Alphonse lui succéda à la couronne d'Aragon. Après lui vint le roi Pierre (don Pedro) d'Aragon, dit *le Cérémonieux.* Ce prince séjourna quelque temps en Sardaigne, et fit tout son possible pour y établir la paix intérieure; il se rendit ensuite en Aragon où l'appelaient d'autres devoirs; mais une insurrection fomentée dans l'île par le juge d'Arborea et les Génois, y fit retourner le roi Pierre; il y rétablit la tranquillité et institua en cette île les assemblées à l'imitation de celles connues en Aragon sous le nom de Cortès [1], et il les présida lui-même. On y décida entre autres choses que tout feudataire devrait résider dans l'île, et partie de l'année dans ses fiefs. Il fonda encore en Sardaigne des évêchés et des collégiales et pondéra les diverses branches de l'état, de façon à assurer à cette île, la plus grande félicité.

1 Dans les temps anciens, les rois législateurs donnaient leurs lois en personne; au siècle des lumières, il n'en est pas oujours de même, comme en Portugal, aujourd'hui par exemple.

Don Juan d'Aragon succéda au roi Pierre. Il paraît que ce prince s'occupa peu de la Sardaigne, ce qui donna lieu aux révoltes de puissans feudataires. Le roi don Juan étant mort vers l'an 1346, le roi Martin de Sicile, frère cadet de don Juan, et qui lui avait succédé à la couronne d'Aragon, passa en Sardaigne avec une armée. Ayant d'abord ravitaillé les places fortes, que de fidèles serviteurs avaient conservées à son frère, entre autres Cagliari et Alghero, il fit quelques conventions avantageuses avec ses adversaires, au nombre desquels était la célèbre Eléonore d'Arborea, épouse de Brancalion Doria. Cette femme qui a illustré les fastes de la Sardaigne, était fille du comte Mariani IV, lequel s'était révolté contre Pierre et Jean d'Aragon. Elle succéda à son frère Hugues, qni périt à la suite d'une révolution en Arborea. Eléonore ayant rétabli la tranquillité intérieure, fit respecter ses droits en héroïne à la tête d'une armée, et eut la gloire de réformer la jurisprudence de son pays, en augmentant le récueil de lois connu depuis elle, sous le nom de *Lois d'Arborea* ou *Carta di Logu*; lois dont le plus grand nombre fait encore partie de celles observées aujourd'hui en Sardaigne [1].

[2] On remarque que le quatorzième siècle, qui fut celui de l'héroïne sarde, produisit plusieurs femmes célèbres; ce furent Jeanne première reine de Naples, Marguerite de Danemarck, Philippine reine d'Angleterre, Marguerite

Cependant le roi Martin était retourné en Aragon, et pendant son absence les affaires des Aragonais prirent une très-mauvaise allure en Sardaigne. Son fils don Martin, prince digne d'un meilleur sort, lui avait succédé à la couronne de Sicile. Ayant appris la situation des Aragonais, d'après les entreprises des comtes de Narbonne et Brancalion Doria, il résolut et exécuta le projet de passer de Sicile en Sardaigne, pour réduire les rebelles, et malgré les instances d'un père tendre qui lui représentait les dangers du climat sarde, il persista, pour soutenir la gloire de la couronne, à accomplir son entreprise [1]. Le roi Martin d'Aragon, voyant la généreuse résolution du jeune prince, ne songea qu'à seconder sa vaillance; il lui fit passer une armée composée de la plus belliqueuse jeunesse de l'Aragon, jalouse de se signaler sous le brave roi de Sicile. Le jeune roi ayant sous ses ordres Don Pedro de Torrelias, général de son armée, alla attaquer le 23 juin, dans les plaines de Sauluri avec treize mille combattans, les comtes de Narbonne et Doria, lesquels en avaient dix-sept à vingt-mille dans la leur. Malgré cette inégalité de

d'Anjou si vaillante en douze batailles, et sœur du bon roi Réné d'Anjou, dont l'histoire nous a été donnée, il y a peu de temps, par le vicomte de Villeneuve-Bargemont.

[1] Gazzano.

nombre, les deux comtes furent complètement défaits et mis en fuite; mais le jeune vainqueur, au milieu de son triomphe, est atteint de cette funeste maladie nommée vulgairement en Sardaigne, *intempérie*; laquelle dépeuple chaque année avec plus ou moins de violence, les plaines fertiles de l'antique *Ichnusa*; maladie terrible pour les habitans, mais décidément mortelle pour les étrangers [1]. Le valeureux roi de Sicile périt ainsi à la fleur de son âge; aux chants de triomphe vinrent se mêler des chants lugubres; il mourut laissant les Aragonais et les Sardes de son parti inconsolables de sa perte. Lorsque l'auteur de cette Notice visita le champ de bataille et le château de Sauluri, dont les vieux créneaux furent témoins des événemens qu'il vient de décrire, la tradition lui redit que le jeune roi Martin était mort dans les murs de ce vieux manoir; mais l'historien Gazzano a écrit qu'il fut transporté à Cagliari où il mourut, ce qui parait très-probable, le même historien disant qu'il écrivit de Cagliari une lettre au roi

[1] L'historien Zurita d'Aragon, donne pour autre motif de la mort du jeune prince, une action d'intempérance qu'il lui fait commettre étant encore malade. Le vice dont il accuse le roi de Sicile, vient ternir souvent, malheureusement, la gloire des plus grands héros. Mais il faut avouer encore que Zurita ne ménage nullement la renommée du roi Martin. *Voyez* Zurita et Manno.

Martin son père, pour lui faire part de sa victoire. Peut-être la nouvelle de la mort du jeune héros arriva-t-elle en même temps, ou même avant celle de la victoire, au roi d Aragon, et l'on pût s'écrier avec justesse: *Sic transit gloria mundi!* La noblesse de Cagliari, voulant honorer la mémoire de ce prince, lui fit élever le beau mausolée qui se voit à la chapelle de gauche, dans la cathédrale de cette capitale. Ce monument décoré de deux statues représentant la foi et la justice, est encore surmonté du buste du roi de Sicile, et il fait autant l'éloge de ses qualités guerrières que celui de la piété de la noblesse de Cagliari.

La puissance des rois d'Aragon reprit ensuite tout son empire sous le règne de Ferdinand de Castille devenu souverain d'Aragon. La Sardaigne fut honorée de la présence de son successeur Alphonse IV, roi d'Aragon qui sévit contre les feudataires rebelles. Le comte de Narbonne avait épousé une sœur de la princesse Eléonore d'Arborea; il avait été appelé au *judicat*, par un parti sarde. Brancalion Doria époux d'Eléonore, était soutenu dans ses prétentions par la république de Gênes, et les parens sardes de sa femme. Ils avaient lutté encore contre l'autorité des rois d'Aragon après la mort du roi Martin. Le roi Alphonse IV sévit avec énergie contre les rebelles. Leurs fiefs, y compris ceux du comte de Narbonne, furent ou vendus

ou donnés à de fidèles serviteurs. Les successeurs d'Alphonse IV continuèrent d'abaisser les feudataires. L'orgueilleux et puissant marquis Léonardo dùt être victime de la toute-puissance du vice-roi d'Aragon Carroz qu'il avait trop bravé; ses biens furent confisqués et vendus au profit du trésor royal. L'union de l'île de Sardaigne à la couronne d'Aragon devint plus efficace par ces actes de sévérité. Le roi don Juan qui succéda à son frère Alphonse IV, incorpora les royaumes de Sicile et de Sardaigne à la couronne d'Aragon. Ferdinand, surnommé le Catholique, fils du roi don Juan, confirma cette incorporation. L'usage de nommer et faire gouverner l'île de Sardaigne par des vice-rois, se conserva toujours sous ces divers règnes. Ferdinand d'Aragon épousa Isabelle de Castille, et réunissant ainsi les deux couronnes, il prit le titre de roi de Castille. Le règne de Ferdinand et d'Isabelle, qui eurent pour ministre le fameux cardinal Ximenès, fut célèbre par l'expulsion des Maures du royaume de Grenade et de toute la péninsule. Sous ce règne fut établie l'inquisition, et les juifs furent expulsés des états d'Aragon et Castille, puis de leurs dépendances. Cette expulsion, dit un historien, eut lieu en Sardaigne de la part du roi et de la reine de Castille, *en action de grâces* de la délivrance de l'Espagne. Lorsque Ferdinand perdit la reine Isabelle, il y eut en Sar-

daigne de grandes pompes funèbres. Gonzalve de Cordoue, célébré par Florian, Gonzalve, *le premier libérateur de l'Ibérie*[1], fut jeté par une tempête dans l'île de Sardaigne; il allait en Sicile, et fut accueilli par les sardes avec toute la distinction que méritait le héros de Grenade. Charles II étant monté sur le trône de ses aïeux, nomma pour gouverner la Sardaigne un gentilhomme d'un rare mérite, nommé Angíolo dí Villanuova. Ce grand prince voulut aussi s'occuper sérieusement du bonheur des habitans de cette île, et le nouveau vice-roi fut chargé par lui de la convocation des Stamenti ou ordres du royaume, pour concerter le plus grand bien de l'île.

Charles ayant été nommé empereur sous le nom de Charles-Quint, après la mort de Maximilien son aïeul, soutint diverses guerres, qui ne sont pas du sujet de cette Notice; prisonnier de guerre à Pavie, le valeureux François premier écrivait à sa mère Louise de Savoie, ces mots fameux: *Tout est perdu for l'honneur !*

Charles entreprit l'expédition de la Goulette contre le terrible corsaire Barberousse, la terreur des rivages de la Méditerranée, donna le rendez-vous général de la flotte dans le golfe de Cagliari. Cette flotte, sous les ordres du fameux André Doria, était composée des vaisseaux d'Espagne, de Portugal, de

[1] Le nom du Trocadéro indique le second.

Naples, de Sicile, des galères de Gênes, du Pape, de Malthe et de Venise. De Cagliari la flotte se rendit à Barcelonne, pour y prendre l'empereur. Elle vint ensuite relâcher dans le même golfe, et Charles-Quint prit terre à Cagliari, où il assista dans la cathédrale à un service solennel, pour attirer les bénédictions du ciel sur l'expédition. L'empereur reçu avec acclamations par les sardes resta dix jours à Cagliari. La flotte s'étant ravitaillée, et les provisions ayant été renouvellées sur les marchés abondans de la capitale de Sardaigne, l'empereur prit congé de ses habitans, et partit pour l'Afrique. Le résultat de son entreprise fut la délivrance de vingt mille Chrétiens, parmi lesquels se trouvèrent, dit Gazzano, onze cent dix-neuf sardes. Cette expédition et le séjour de l'empereur à Cagliari, captivèrent tellement le cœur des sardes, qu'à la mort de l'impératrice Isabelle épouse de Charles-Quint, ils exprimèrent leurs sentimens de fidélité par des fonctions funèbres éclatantes et un deuil universel. C'est au règne de Charles-Quint que remonte l'institution dûe à ce prince, *des milices nationales* en Sardaigne. Les règnes de Philippe II[1] et de Philippe III

[1] A cette époque un duc de Savoie, qui n'avait conservé de l'héritage de ses pères, que son épée, (circonstance glorieuse, qui arriva dans la suite des temps, en 1792, aux gentilshommes de cet ancien duché), un descendant de

n'offrent rien de remarquable en cette île. Ces princes occupés de guerres continentales, y employèrent les contingens de troupes levées dans cette même île, où d'ailleurs ils entretenaient des galères pour sa sûreté et les courses maritimes qu'elle pouvait exiger. Sous le règne de Philippe II, eut lieu en Sardaigne une expédition du comte d'Harcourt, amiral de France: Oristano fut pris, et le général français y fit son entrée, où l'on

Wittikind le grand, disons-nous, était devenu généralissime de Philippe II. Il gagna la célèbre bataille de Saint-Quentin, et le roi d'Espagne l'embrassant lui dit: « C'est à » votre valeur et celle de vos généraux, que je suis rede- » vable de la gloire de cette journée ». C'était Emmanuel Philibert! Le duc voulait marcher sur Paris qui était dans la consternation. Philippe ne le voulut pas, et l'on se rappellera que Charles-Quint dans sa retraite en exprima son mécontentement en tournant le dos au messager du roi victorieux. Philippe II en partant triomphant pour l'Espagne, donna le gouvernement des Pays-Bas à l'illustre duchesse de Parme, sa sœur. *Dictionnaire historique*... Le chevalier Manno, dans le troisième volume, (livre dixième), de son histoire sur la Sardaigne, nous apprend qu'au temps de ses vicissitudes glorieuses, Emmanuel-Philibert vint à Alghero, où il fut fêté en héros. Ce grand prince était né au château de Chambéry. Ce fut sous son règne que furent institués *les chevaliers du tir*, de cette ville, rétablis sous le règne de S. M. Charles-Félix, et dont les fêtes rappellent encore les beaux jours de la chevalerie. Nous en appelons aux étrangers qui y ont assisté, et surtout pendant le séjour de nos souverains en Savoie.

vit figurer, dit Gazzano, un archevêque de Bordeaux, on ne sait trop comment [1]; c'est Bernard, historien du temps de Louis XIII, qui lui fournit ce trait. Ce fut d'ailleurs sous le règne de Philippe IV, que fut instituée en Sardaigne la salle criminelle, dite de la royale Audience. Et ce prince fit également rédiger les pragmatiques royales, ou titres de lois, qui s'y observent encore aujourd'hui. Les assemblées des Stamenti ou ordres, furent tenues par divers vice-rois sous le même règne.

Au roi Philippe IV succéda Charles III son fils. Alors eurent lieu les sanglantes guerres pour la succession d'Espagne, d'après le fameux traité de partage et le testament de Charles II, qui appelait à la couronne le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV,

[1] Il commandait l'un des corps d'armée du comte d'Harcourt; c'était un second Philippe de Dreux, évêque de Beauvais: mais cet archevêque de Bordeaux ne rencontra point de comte de Salisbury en Sardaigne. On sait que Philippe de Dreux abatit celui-ci d'un coup de massue à la bataille de Bouvines où Philippe n'était qu'auxiliaire: dans une circonstance antérieure, Philippe à la tête des habitans de Beauvais, avait été pris par les Anglais; Richard roi d'Angleterre, sur ce que Innocent III, à l'instigation du roi de France, sollicitait sa liberté, avait envoyé sa tunique ensanglantée au Pape, lui faisant dire par le messager ces paroles de Joseph à Jacob: « Voyez, Saint-Père, si vous » reconnaissez la tunique de votre fils. » Le Pape dit que la détention était juste, puisqu'il avait quitté la milice de Jésus-Christ pour celle des hommes. *Dictionnaire historique*.

connu sous le nom de Philippe V. Tandis que l'Autriche, l'Angleterre et la république de Hollande reconnaissaient l'archiduc Charles, ensuite dudit traité de partage, une escadre anglaise qui transportait une armée impériale d'Autriche, prend terre en Gallura, où les habitans se déclarent pour le roi Charles III. Sans doute la domination glorieuse de Charles-Quint était encore présente à leur pensée, puisque la maison d'Autriche trouva alors tant de partisans en Sardaigne. Il arrive par fois à certaines époques du monde, comme de nos jours, que la disparition de la scène politique d'un seul homme, ramène le calme sur l'horizon politique.

L'empereur Joseph Ier étant mort sans enfans, Charles III compétiteur de Philippe V à la couronne d'Espagne, monta sur le trône impérial sous le nom de Charles VI. Ce fut un acheminement à la paix d'Utrecht en 1713, paix par laquelle la Sicile fut cédée au duc de Savoie, Victor Amédée, qui prit alors le titre de roi.

L'armement formidable du sultan Achmet ayant effrayé particulièrement le père commun des fidèles Clément IX, et donné des inquiétudes à l'empereur Charles VI et aux autres puissances des états d'Italie, les souverains d'Europe équipèrent diverses flottes. L'Espagne ayant armé sous ce prétexte, le fameux cardinal Albéroni qui avait lié des intrigues en Sardaigne, fit tout d'un coup ar-

river une escadre espagnole devant Cagliari qui dans peu de jours se rendit au marquis de Léede, général de Philippe V. Le marquis de Rubi, vice-roi autrichien, après un combat désavantageux de cavalerie où il fut blessé, fut s'embarquer à Alghero pour se rendre à Gênes où avaient déjà été conduites les troupes autrichiennes de la garnison de Cagliari, lesquelles avaient capitulé. En deux mois le général espagnol fit rentrer l'île de Sardaigne sous la domination espagnole; les Autrichiens l'avaient occupée dix ans [1]. Le cardinal Albéroni non content de cette conquête, fit tenter celle de la Sicile par le même marquis de Léede.

Le vice-roi de cette île pour le roi Victor Amédée, était alors le comte Annibal de Maffei. Mais les brouilleries d'Albéroni avaient décidé le traité de la quadruple alliance, entre la France, l'Angleterre, l'Autriche et la Savoie; le but était de faire rentrer l'Espagne dans les voies de cette paix générale qu'elle avait troublée par les conseils d'une tête turbulente. Il y eut un combat naval à la hauteur de Syracuse en Sicile, entre la flotte espagnole et la flotte anglaise. La première commandée par l'amiral don Antonio Castagnedo, la seconde par

[1] On doit à la vérité de dire que le gouvernement de l'Autriche pendant le temps qu'il posséda la Sardaigne, s'était occupé déjà de sa prospérité future.

l'amiral Bing. Avant d'en venir à une action, l'amiral anglais avait écrit au marquis de Léede pour lui apprendre que, chargé par son gouvernement de faire respecter la neutralité d'Italie, il l'engageait à se désister du projet de repousser la force par la force; mais la réponse altière du général espagnol détermina l'attaque des anglais. La flotte du roi d'Espagne composée de trente vaisseaux de guerre, en perdit vingt, pris, brûlés, ou coulés bas, tandis que la flotte anglaise composée seulement de vingt vaisseaux n'en perdit aucun. Ce terrible échec n'empêcha pas le marquis de Léede de continuer la guerre en Sicile, contre le général impérial comte de Mercy tué ensuite à la bataille de Parme. Enfin, les intrigues du cardinal Albéroni [1] dans toutes les cours de l'Europe, l'ayant fait tomber en disgrâce et exiler par son souverain, Philippe V accepta la médiation du cabinet de Londres. Il y eut un traité en 1720 dans cette capitale, entre les puissances alliées belligérantes et l'Espagne. Par ce traité, cette dernière restituait la Sardaigne à l'empereur Charles VI lequel la cédait au roi Victor Amédée, contre la Sicile que ce roi abandonnait à l'empereur, le tout

[1] Le cardinal Albéroni a laissé en Italie des monumens de sa puissance et de son génie; la belle maison et l'église Saint-Lazare près de Plaisance, furent édifiés sous son ministère.

de son plein et entier consentement. Charles VI, en vertu de ce traité, ayant envoyé en Sardaigne son commissaire impérial, le prince d'Ottaïno, et le roi Victor Amédée, son plénipotentiaire le baron de saint-Remi, gentilhomme savoyard, la remise de la Sardaigne au prince d'Ottaïno, par les Espagnols, eut lieu au mois d'août 1720, et le prince la céda au baron de saint-Remi, lequel fut aussitôt investi par le roi Victor Amédée de la charge de vice-roi, lieutenant-général de l'île et royaume de Sardaigne. C'est ainsi, que les nobles descendans de Bérold de Saxe, les antiques princes de Savoie, prirent le titre de Rois de Sardaigne.

Sixième et dernière époque.

Le gouvernement de la maison de Savoie, connu par sa sagesse en tous les temps, songea à faire jouir l'île de Sardaigne des bienfaits de la civilisation européenne. Ce fut surtout sous le règne du grand roi Charles-Emmanuel et le ministère du comte Bogin [1] qui avait été intendant-général de cette île, que s'opérèrent des changemens extrêmement avantageux au bien de ce royaume.

[1] M. Mimaut le nomme *le Sully* et *le Colbert* du roi Charles Emmanuel; il ne pouvait mieux honorer la mémoire de ce roi de Sardaigne et celle de son digne ministre.

On visa, 1° à y épurer la religion et la morale publique, en nommant à cet effet des évêques d'un grand mérite, des juges et des administrateurs probes;

2° L'instruction publique, par la restauration des universités de Cagliari et de Sassari;

3° A rendre l'agriculture florissante, et par conséquent le pays prospère et riche par la vente lucrative des grains de la Sardaigne. Cent ans se sont écoulés depuis que cette île est sous la domination des princes de Savoie, et tout homme de bonne foi ne peut que convenir qu'ils ont fait beaucoup pour sa prospérité. Mais que peuvent les souverains légitimes au milieu des secousses révolutionnaires qui ébranlent, bouleversent les états du souverain leur voisin, et par suite, les leurs propres? Si la Sardaigne dût se ressentir, dans les années 1794 et 1795, de la fièvre de l'Europe civilisée, les témoignages qu'elle ne cessa depuis de donner à ses monarques, fait le plus bel éloge de la nation sarde[1]. Déjà elle avait repoussé en 1793,

[1] Il est à remarquer que même après la révolte de Cagliari, en 1794, révolte suscitée par des factieux sardes excités par les perfides insinuations des révolutionnaires français; il est à remarquer, disons-nous, que ces mêmes factieux répondirent aux invitations qui leur furent faites à cet égard; « qu'ils avaient réclamé des droits » (langage ordinaire des révolutionnaires), mais qu'ils

ainsi qu'on l'a vu dans l'introduction de la Notice, l'expédition formidable et la descente des républicains français[1]. Quand ensuite, contre la foi des

» n'avaient pas cessé de demeurer sous le sceptre de leur » roi légitime. »

[1] L'auteur de la Notice, qui apprit d'un Sarde fort instruit des événemens de son pays les détails contenus dans la note précédente, apprit encore du même Sarde qu'un jeune officier d'artillerie, le même que les Allemands désignèrent plus tard sous le nom de l'*homme du destin*, Bonaparte en un mot, faisait partie de cette expédition; ce qui est confirmé par le comte de Las Casas, dans le tome IV, page 274 de son *Mémorial de Sainte Hélène*. Des-lors, son caractère s'irritait des obstacles; car on a prétendu que pour atténuer la fâcheuse influence de la défaite des Français devant Cagliari, il suggéra l'idée d'une expédition sur l'île de la Magdeleine, expédition qui ne réussit pas davantage que la principale. Des parages de cette dernière île, le jeune officier d'artillerie avait rédigé des proclamations insidieuses qui furent répandues en Sardaigne; mais les Sardes n'en tinrent aucun compte. Quel dépit sa naissante ambition dût-elle ressentir? Aussi, parmi le nombre des pensées, qui furent ensuite attribuées à ce conquérant moderne, après ses disgrâces, remarque-t-on celle-ci: « Avec de l'audace on entreprend tout, mais on ne réussit » pas à tout. » On a souvent remarqué dans Bonaparte une espèce d'aversion pour la marine; lui serait-elle venue depuis l'issue malheureuse de l'expédition de Sardaigne? Peu de temps après, la France révolutionnaire et régicide perdit la Corse que lui enlevèrent les Anglais.

traités, le directoire dépouilla les rois de Sardaigne de leurs états de terre-ferme, la Sardaigne donna asile à ses princes dont elle rendit au continent le dépôt sacré lors de la restauration de 1814. Hommage soit donc rendu au peuple sarde, dans un temps où la fidélité trop long-temps méconnue par quelques hommes d'état de cette ère, reçoit enfin la récompense qui lui est due! Au moment où l'auteur trace cette Notice, une route majestueuse entreprise en Sardaigne, et plusieurs autres preuves de la sollicitude de ses souverains, attesteront à la postérité l'affection qu'ils portent à un peuple digne de fixer leur auguste bienveillance.

Antiquités.

Les vicissitudes et les ravages qu'éprouva la malheureuse Sardaigne en divers temps, fait qu'on ne peut y retrouver que quelques traces d'une antiquité la plus reculée; mais on y trouve ensuite des vestiges de la grandeur romaine, et même, pour cette époque, des monumens en entier, que l'on croit romains. Ce sont pour ces derniers deux ponts, dont l'un, sur l'ancien Tyrsus, est près d'Oristano; et l autre, sur la rivière nommée *Fiume Santo*, est près de Porto-Torrès. Quant aux autres vestiges de la domination romaine, ce sont d'abord un aquéduc nommé de *Domus novas*, qui apportait

l'eau à Cagliari d'une distance de cinq lieues. Sa hauteur était de dix à douze pieds, et sa largeur de même dimension. Il y avait aussi un aquéduc à Porto-Torrès, qui conduisait l'eau à la fontaine de Sassari, d'une distance de douze milles. On voit encore à Terranova, ancienne Olbia, les restes d'un aquéduc romain; l'auteur de la Notice a vu à Nora plusieurs traces antiques, et celles aussi d'un aquéduc romain [1]. La ville de Cagliari eut un Capitole dédié à Apollon, et d'autres édifices dont il ne reste plus de traces. M. de la Marmora nous a fait voir un amphithéâtre au nord de cette ville. On croit reconnaître des restes de l'ancienne voie romaine, au sortir du faubourg de Saint-Avendres de Cagliari, sur la route d'Oristano; l'on voit aussi là quelques sépulcres antiques dans le roc; l'un d'eux nommé *Palais de Muset*, a une inscription effacée presque en totalité. Quant aux médailles, aux idoles, aux vases, aux pierres antiques, ils sont aujourd'hui plus rares; *la récolte* en a été faite par diverses personnes attachées momentanément au gouvernement de cette île. M. le comte Balero, intendant général, fit cadeau à l'auteur de la Notice

[1] Quand on a habité la Sardaigne dans la saison d'été, on sent surtout alors combien les Romains avaient raison de construire des aquéducs pour avoir de bonnes eaux, si salutaires à la vie de l'homme.

d'une médaille en argent; elle était punique, et avait un cheval pour symbole : c'était celui de Carthage[1]. Deux autres médailles en cuivre, dont M. le chevalier de la Marmora voulut bien également faire cadeau au même, étaient l'une à l'effigie du fondateur de la nation sarde, avec cette devise *Sardus pater;* elle avait été frappée sous la préture d'Atius Balbus; l'autre était à l'effigie d'un empereur romain. On découvre cependant toujours quelques-uns de ces antiques, quand on se donne la peine de faire des fouilles; et aussi des armures, des casques, des gambières en cuivre, comme il arriva il y a peu de temps à l'île de Saint-Antioco, où était située l'antique ville de Sulchis. On y a aussi trouvé, à diverses époques, des camées et des morceaux de sculpture en débris et parfaitement travaillés. On trouve près de l'aquéduc de *Domus novas* deux mosaïques antiques. L'une se perdit dans le temps de la remise de l'île faite aux Espagnols; l'autre se voit au Muséum à Turin, et représente un Orphée colossal jouant de la lyre; douze animaux sont immobiles d'admiration et d'enchantement. On a d'ailleurs découvert en divers lieux de l'île, en labourant la terre, des fragmens d'antiquités, tels que des caisses de sa-

[1] On sait que Carthage fut bâtie, ainsi que l'oracle l'avait prédit, sur l'endroit même où l'on avait trouvé la tête d'un cheval.

bres antiques à Ozieri, des urnes de cristal à Nara; en d'autres lieux, des sarcophages avec leurs bas-reliefs, des inscriptions en assez grande quantité; ce qui indique cependant combien on trouverait encore d'objets précieux par des recherches. Il y a à Porto-Torrès les ruines d'un temple que les Romains y avaient consacré à la Fortune; on y a découvert de beaux morceaux de mosaïques, mais il eût été à désirer que les fouilles y eussent été faites avec plus de soin. Entre les villages de Laconi et Sorgono existe une construction originale, que la tradition nomme le *Palais de Méduse;* on voit que cette magicienne était un peu sarde; cependant on croit cette construction d'un âge plus moderne. On trouve au Musée de Cagliari une collection d'antiquités. M. Bayle de cette ville a expliqué diverses inscriptions antiques. Les principales sont, l'inscription d'Ulsio Vittore, dont l'explication a été imprimée à Turin, en 1820; celle de Cornelius Marcellus, trouvée aux ruines de Sulchis, et dont l'explication a été imprimée à Gênes, en 1820; le cachet de Topaze; celui de *Turbino*, juge de Cagliari, dont les explications furent aussi imprimées à Turin.

Dans l'intérieur de l'île, on voit en assez grande quantité des espèces de monumens ou petites tours : on les nomme *nurraghi* dans le dialecte de Marghine ou du Lugudoro; et *nuraxis*, dans celui

du Campidano : ils ont exercé la science de divers voyageurs. Le père Napoli, qui les a décrits, dit :
« Les nurraghi sont de figure ronde, et depuis la
» moitié en haut viennent se terminer en cône ; ils
» sont fabriqués avec de grosses pierres de près
» de deux pieds de long sur un ou un et demi de
» large, arrangées sans ciment ou mortier qui les
» unisse ; mais ils n'en sont pas moins forts, et
» ont résisté au laps de temps. Une partie est sous
» terre, et le reste s'élève plus ou moins haut,
» ayant une plate-forme au-dessus, un mur qui
» divise l'intérieur, et un petit escalier conduisant
» au-dessus de la susdite plate-forme. » L'auteur de la Notice, qui a visité ces sortes de monumens, ne les décrirait pas différemment ; on croit qu'il y en a plus de six à sept cents dans toute l'île. On a présumé que c'était ou des asiles de pasteurs, ou des forts de défense, ou des trophées de victoire, ou des tombeaux. Ils sont d'ailleurs situés sur des lieux élevés, tels que les collines. Laissant aux savans à décider la question, nous croirions volontiers en avoir presque trouvé la solution générale ; car *les nurraghi* pourraient, ce semble, être compris dans la catégorie des tours que les anciens élevaient pour les pasteurs de troupeaux, et par conséquent appartenir aux premiers âges. Aristote dit que les Cyclopes ont imaginé les premiers de

construire des tours[1]; Théophraste prétend que ce sont les Phéniciens, Grecs de nation, et, comme on a vu, ayant peuplé la Sardaigne. Virgile, dans ses Bucoliques, en attribue la gloire à Minerve :

Pallas quas condidit arces
Ipsa colat.

Quoi qu'il en soit, l'Écriture fait mention de diverses tours destinées à plusieurs usages. Il y en avait pour fortifier les villes, comme celles de Phanuel, de Sichem, de Thèbes, de Tyr, de Syène, et toutes celles de Jérusalem. D'autres servaient à découvrir de loin, comme celle de Jesraël, d'où la sentinelle aperçut l'armée de Jéhu qui s'avançait; *on élevait aussi des tours dans les campagnes pour garder les fruits et les troupeaux :* ce fut pour veiller à la conservation du bétail, qu'Osias fit bâtir les tours dans le Désert. Comme il y avait des gardes dans ces tours pour défendre les pasteurs et les troupeaux contre les courses des voleurs, cet usage a donné lieu à une façon de parler, souvent usitée dans l'Écriture, par exemple : *depuis la tour des gardes jusqu'à la ville fortifiée*, pour marquer généralement tous les lieux du pays, depuis le plus petit jusqu'au plus grand. C'est comme si l'on disoit en Sardaigne : *depuis la tour ou le nurraghi de*

[1] Dictionnaire des étymologies.

Mandas, jusqu'à la tour de Saint-Pancrace, à Cagliari[1]. Ainsi, les nurraghi seraient des tours de bergers à la manière orientale.

Un habile et laborieux naturaliste, M. le chevavalier de la Marmora, s'est occupé des antiquités de la Sardaigne; espérons que le résultat de ses savantes recherches, qui est au moment de paraître, satisfera l'impatience des savans et des amateurs[2]. L'auteur de la Notice veut payer ici un juste tribut d'hommage aux talens de cet homme infatigable, ayant été témoin de ses pénibles travaux en Sardaigne[3].

[1] Ou comme si l'on disait à Paris : depuis les tours de Notre-Dame jusqu'à Lille en Flandre, ou *vice versa*.

[2] Ceci était écrit avant que l'auteur de la Notice eût connaissance de l'ouvrage de M. Mimaut, où il a traité des nurraghi d'une manière savante, très-satisfaisante, et que ne contredit pas notre petit article.

[3] Depuis que ceci est écrit, a paru le premier volume du el ouvrage de M. le chevalier de la Marmora.



SOUVENIRS,

OU

NOTICE SUR LA SARDAIGNE.

DEUXIÈME PARTIE.

RELIGION. — GÉOGRAPHIE ECCLÉSIASTIQUE. — VILLES ET GOUVERNEMENT. — DU VICE-ROI ET DE SON INSTALLATION. — STAMENTI. — POPULATION. — FORCE MILITAIRE NATIONALE. — FEUDATAIRES. — NOUVELLE DIVISION EN DIX PROVINCES ET TRIBUNAUX. — COMMUNES. — MONNAIES. — REVENU ET DÉPENSE. — IMPORTANCE POLITIQUE. — COMMERCE.

Religion.

La religion catholique romaine est la seule professée en Sardaigne. Il serait à souhaiter que le peuple sarde, dont en général le caractère est doux, fût parfaitement instruit dès son bas âge des vérités de la foi chrétienne; on verrait alors disparaître, du moins en plusieurs occasions, l'effet des passions violentes qui le tyrannisent. Les Sardes ont la foi au fond du cœur; l'auteur de la Notice a

cru reconnaître, à son respect pour les coutumes anciennes, un peuple chez lequel la religion chrétienne fut prêchée de bonne heure, et cimentée par le sang; circonstance qui imprime caractère. Il paraît certain que saint Paul, allant d'Afrique en Espagne, jeta les premières semences du christianisme en Sardaigne; et l'on révère aujourd'hui à Cagliari, sous le nom des saints martyrs Émilien, Lucien, Felix, et beaucoup d'autres, les reliques de quantité de Sardes mis à mort sous Néron et autres empereurs, pour n'avoir pas voulu consentir à abandonner la religion du Christ. Aussi, le pape Paul V nomma-t-il cette île *le jardin des plantes célestes;* saint Effisio ne doit pas être oublié dans cette nomenclature de la *Flore divine* sarde. Dans l'état actuel, cette partie essentielle de la religion, l'instruction religieuse pour les villes et surtout les campagnes, pourrait être secondée admirablement par des missions multipliées, comme quelques-unes que nous vîmes pendant notre séjour dans l'île : celles du père Leonardo en Corse, au siècle passé, avaient opéré des merveilles[1]. Si la morale évangélique était prêchée avec soin dans cette île, et que l'action du gouvernement fût prompte à punir les crimes, nul doute que les naturels n'y devinssent meilleurs; l'on n'y retrouverait

[1] Germanes, Révolutions de Corse.

pas si fréquemment alors de ces traits de vengeance qui déshonorent le caractère national d'un peuple, et sont même supposés en faire partie. La foi sans l'instruction religieuse peut conduire les hommes à la superstition et au fanatisme; c'est précisément ce qui arrive par fois en Sardaigne, où l'on a vu des malheureux faire bénir des balles, ou s'emparer des huiles saintes pour intéresser la justice divine à leur *vendetta* ou vengeance particulière. Le climat sarde, qui est très-violent, agissant sur le physique et le moral de l'individu, celui-ci y a un besoin plus essentiel du frein religieux. Les peuples spirituels ne sont pas éloignés de la vérité, et il n'est besoin, pour détruire leurs préjugés, que de vaincre leur ignorance. On reçut généralement avec infiniment de satisfaction en Sardaigne, en 1822, la nouvelle du rétablissement de la Société des Jésuites; l'importance d'une éducation, conduite dans les écoles par des hommes savans et religieux, y était fortement sentie. On espérait encore qu'ils dirigeraient de ces missions, dont tous les gens de bien attendaient de bons effets sur les populations sardes[1]. On juge à Cagliari, que lorsque la société périt par les bases depuis trente

[1] Voyez la préface des *Lettres d'Atticus, ou Considérations sur la Religion catholique et le Protestantisme*, par un Anglais protestant.

ans, il faut autre chose que *des systèmes* pour faire passer sans danger les peuples d'un état de civilisation ébauchée à un état de civilisation parfaite. Nous le répétons donc, d'après l'expérience qui en fut faite, le sentiment des personnes du plus grand mérite et notre conviction intime; l'épuration de la religion, jointe à la justice prompte et impartiale : tels sont les deux auxiliaires puissans à employer pour bien civiliser maintenant ces antiques Chrétiens, en frappant ainsi fortement leur imagination et leur cœur pour leur plus grande félicité. Nous avons d'ailleurs remarqué que l'aumône se fait en Sardaigne naturellement, sans ostentation, et encore par principe religieux.

Les Sardes ne furent pas infestés des erreurs de l'Arianisme, qui désola les églises d'Afrique, partie du globe qui était alors le séjour des sciences et des arts; et la fidélité aux doctrines de la foi chrétienne, distingua les Sardes dès cette époque.

Le célèbre docteur de l'église, Lucifer, fut archevêque de Cagliari; on a craint qu'il ne se fût séparé de la foi catholique par un zèle outré, qui le porta à refuser les décisions du Concile d'Alexandrie d'Egypte, par lesquelles furent réinstallés dans leurs siéges, les évêques qui après avoir embrassé les erreurs d'Arius, étaient cependant rentrés dans le giron de l'église; plusieurs pères, entre autres, saint Augustin et saint Ambroise, croient, que

l'archevêque Lucifer mourut dans son obstination. Ce qui est plus certain, c'est qu'il y a un monastère de ce nom à Cagliari, et que l'église romaine permet qu'on y célèbre chaque année la fête de saint Lucifer; il est même l'un des patrons d'un faubourg de la capitale de la Sardaigne. Cette ville a encore donné naissance aux saints Hilaire et Symmaque, papes. Le premier fixa l'époque des fêtes de Pâques. Le second fit ajouter au sacrifice de la messe le *Gloria in excelsis*, pour les jours de fêtes; hymne, que l'on joignit dans la suite pour chaque jour à la messe.

Il existe une tradition en Sardaigne, que l'un des compagnons de saint François d'Assise y vint fonder son ordre. Le père Napoli qui nous l'apprend, n'en dit pas davantage à ce sujet.

Géographie ecclésiastique.

Il y a en Sardaigne trois archevêchés, et huit évêchés. Les premiers sont ceux de Cagliari, de Sassari et d'Oristano; les seconds, ceux d'Ogliastra, dont le siége est Tortoli; d'Iglesias; de Gastelli, dont le siége est Nuoro; d'Alés dont le siége est Tempio; d'Alghero; d'Ampuria et Civita, dont le siége est Castel sardo; de Bosa, de Bisarcio, dont le siége est Ozieri. L'archevêque de Cagliari prend le titre de Primat de Sardaigne et de Corse. Il y a en outre

dans l'île de Sardaigne, dix chapitres et des bénéfices; le chapitre de l'évêché de l'Ogliastre n'est pas formé encore ; ce dernier évêché avant sa nouvelle érection, faisait partie de l'archevêché de Cagliari. Il y a en Sardaigne une Abbaye, sous la dénomination de Saint-Jean de Sinis, dont le titulaire est grand pénitencier, et réside à Cagliari, puis deux autres sous le titre de Sainte-Marie, Saint-Vennero et Cea. On trouve en cette dernière ville neuf couvens de moines de différens ordres, et cinq de religieuses; à Sassari, cinq couvens de moines et trois de religieuses. A Alghero, deux couvens de moines. A Aristano, cinq de moines et deux de religieuses. A Tempio, trois couvens de moines et un de religieuses. A Castel-Sardo, deux couvens de moines. A Iglesias, trois de moines et un de religieuses. A Ozieri, quatre couvens de moines et un de religieuses. Il y a outre cela huit couvens d'hommes épars en divers villages du royaume. Mais tous ces couvens ne sont pas également nombreux en moines ou religieuses, et quel ques uns le sont fort peu [1].

Villes et gouvernement.

Cagliari, capitale de l'île de Sardaigne, est encore

[1] La Cour de Rome, d'intelligence avec le gouvernement sarde, vient d'envoyer à Cagliari un prélat chargé d'opérer la réforme de ces couvens.

le chef-lieu de la partie méridionale, connue sous le nom de cap de Cagliari, la plus considérable par sa population et son commerce. Cette ville située au 39e dégré 12 minutes de latitude nord, et au 5e dégré 48 minutes de longitude, est sur les bords d'un golfe majestueux, qui porte son nom et qui a trente-cinq milles de tour. La ville est divisée en quatre parties; savoir : le château, qui peut être considéré comme la ville propre ou la cité; les faubourgs populeux, nommés *la Marina, Stampace et Villanova*, où résident divers négocians, et où se tiennent les marchés d'approvisionnement. (Ce dernier faubourg en a lui-même un petit, sous le nom de son église paroissiale, Sainte-Tennera ou Saint-Avendres). La partie nommée le Château, dont la dénomination indique la situation au sommet d'une colline, contient le palais des vice-rois, les habitations des magistrats et de la noblesse, l'église cathédrale, bâtie sur les fondations d'un temple édifié par Constantin, et qui sans être extrêmement grande est assez belle, a plusieurs chapelles revêtues de marbre précieux. On y voit le monument élevé par la noblesse sarde au roi de Sicile Martin, et dont il a été fait mention dans le précis historique de cette Notice. Le sanctuaire de cette cathédrale contient aussi les cendres du jeune prince héréditaire, Charles, fils de S. M. le feu roi Victor Emmanuel et de S. M. la reine

douairière, Marie Thérèse; il mourut à Cagliari à l'âge d'environ trois ans. Cette triste circonstance du séjour de la cour en Sardaigne, fut l'une des plus cruelles épreuves qu'il plût à la Providence de réserver au cœur d'une mère illustre, auguste reine, dont la force d'âme, les rares qualités de l'esprit, la piété filiale et la résignation religieuse dans les malheurs, font aprécier les vertus.

Pendant le cours de la révolution française, les dépouilles mortelles de la princesse Joséphine de Savoie, morte en Angleterre, épouse de *Monsieur*, connu plus tard sous le nom de Louis XVIII, et sœur de S. M. le roi Charles Félix, furent aportées à Cagliari. Le corps de cette princesse fut reçu dans la capitale de la Sardaigne avec de grands témoignages de respect de la part des autorités et de la population. Il fut d'abord déposé dans une église voisine du débarquement, et ensuite transporté en grande pompe funèbre à la cathédrale où il repose. Ainsi pendant que la nation française, ou plutôt les tyrans qui usurpèrent ce titre, étaient arrivés à travers l'impiété et des ruisseaux de sang, à proclamer que, *le peuple français reconnaissait un Être suprême et l'immortalité de l'âme*, le peuple sarde rendait les derniers honneurs à la fille de ses rois, que la malheureuse France en proie à l'anarchie, avait repoussée de son sein. S. M. Louis XVIII, à peine arrivé au trône de ses pères, à la restaura-

tion, fit don à la cathédrale de Cagliari, d'un très bel ostensoir qui se voit aujourd'hui à la sacristie de cette antique métropole.

La partie nommée le Château, est fortifiée par des murs et des remparts; Philippe II, roi d'Espagne, y ajouta quelques fortifications, et le gouvernement de la Maison de Savoie, une citadelle. Des portes qui prennent les noms des faubourgs auxquels elles conduisent, séparent ces derniers de la cité. La ville de Cagliari est la résidence du vice-roi, celle de l'archevêque, qui a un riche et nombreux chapitre [1], du général d'armes gouverneur de la ville et du cap, et qui transmet les ordres du vice-roi, du magistrat suprême de l'audience royale ou du sénat, du conseil d'état, de l'intendant-général, de la trésorerie générale, du tribunal des contestations entre les magistrats ecclésiastiques et civils, de l'administration générale des tours, de celle si intéressante pour la Sardaigne, des *monte granatici*, du tribunal de commerce, enfin, des états-généraux ou stamenti. Cette ville a une université fondée par Philippe IV, roi d'Espagne, et rétablie par le roi Charles-Emmanuel en 1764;

[1] Il y a vingt-deux chanoines dans ce chapitre; ils sont dotés de riches prébendes. Le doyen a vingt mille francs de rentes. Ces chanoines ont les priviléges éclatans de se vêtir en violet comme les évêques, et d'être jugés par leurs pairs.

une bibliothèque publique, un musée intéressant d'antiques et d'histoire naturelle, un hôtel des monnaies, quatorze couvens de religieux et religieuses, un séminaire, un collége pour les nobles, plus de trente églises, dont plusieurs ont des ornemens fort riches; puis un hôpital, une manufacture de tabac, une de poudre à canon, et un théâtre; il y a un lazaret près de la ville, et des salines tout à côté. En total, la ville de Cagliari n'est pas mal bâtie, mais les rues en sont étroites [1]. On a commencé en 1822 à refaire le pavé, qui était devenu détestable depuis bien des années. La ville en amphithéâtre se présente assez bien, quand on arrive dans la plage. Cagliari ou Caralis, est très-ancienne, mais les historiens ne sont pas d'accord sur son origine. Diodore de Sicile croit qu'elle a été fondée par les Phocéens; Pausanias et Claudien, par les Carthaginois. Plus tard cette ville a joui du droit de bourgeoisie romaine. Par suite d'anciens priviléges, elle a aujourd'hui encore, entre autres, ceux de se fournir gratuitement des bois de charpente et à brûler dans les forêts royales; ainsi que dans les magasins des salines royales, tout le sel nécessaire à la consommation de ses habitans. Lorsque la ville de Cagliari passa sous la domination de la Maison de Savoie, sa population n'était que de

[1] Depuis deux ans environ, les rues sont éclairées par des reverbères à la Lafecteur.

quinze mille âmes; elle en compte aujourd'hui vingt-deux mille au moins. Le règne des Pisans a laissé des traces dans cette ville. Les tours dites de Saint-Pancrace et de l'Eléphant, sont des monumens pisans; ces tours dont la couleur foncée, rougeâtre, est très-pittoresque, servent maintenant de prisons.

Après Cagliari, la ville de Sassari, chef-lieu de la partie septentrionale, connue sous le nom de Cap de Sassari, ou encore sous celui plus ancien de *Cap de Lugudoro* [1], est la seconde ville du royaume. Le docteur Azuni nous a donné une description extrêmement flatteuse de la ville où il vit le jour. Les personnes qui, après l'avoir lu, ont ensuite visité les alentours et la ville de Sassari, n'ont pu que s'écrier en pensant à l'aimable auteur:

A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère!

Cependant il n'est pas douteux que de toutes les contrées de l'île de Sardaigne, les environs de Sassari ne soient ceux qui ont le plus de rapport avec les campagnes du continent. On y trouve des eaux vives, qui manquent absolument à Cagliari, où

[1] Le père Napoli a cru que ce nom de Lugudoro, donné au Cap de Sassari, lui venait de la famille illustre patricienne Doria, de Gênes; d'autres ont pensé probable qu'il lui vint de ses mines d'argent connues des anciens. La seconde opinion est plus vraisemblable.

l'on n'a pour boire que de l'eau de citerne. On y voit encore des plantations multipliées d'oliviers et autres arbres à fruits divers. Sassari est bâtie sur la pente douce d'une colline et entourée de petits coteaux agrestes, ombragés aussi d'oliviers; elle est éloignée de douze milles de la mer. L'enceinte de la ville, qui a un mille et demi de circonférence, était fermée par des murs et flanquée de tours carrées peu hautes. Cinq portes en donnent l'entrée; elle a un vieux château destiné au casernement des troupes royales, et dont les deux tours adjacentes servent de prison. Des allées d'ormes entourent la ville, et l'une d'elles conduit à la fontaine abondante de Rosello, hors de la porte de Macello. Sassari est la résidence du gouverneur de la ville et du Cap, subordonné au vice-roi comme le gouverneur de Cagliari, mais ayant plus d'attributions que ce dernier. Par un ancien usage, le gouverneur de Sassari, quoique militaire, préside le tribunal civil et criminel, qui porte le nom de *Reale Governazione*, tribunal au nom duquel se rendent toutes les sentences et décrets des magistrats. Il y a en outre un tribunal de commerce appelé *Consolato*, une vice-intendance générale, une vice-trésorerie, une université rétablie en 1768, une fabrique de tabac, la plus considérable de l'île. Cette ville est encore la résidence d'un archevêque, qui y a son séminaire; il y a d'ailleurs

un collége pour les nobles, un hôpital et un petit théâtre. La population de Sassari est d'environ dix-huit à dix-neuf mille âmes. On remarque dans l'église cathédrale, la tombe du bon et vertueux duc de Maurienne, auguste frère du feu roi Victor-Emmanuel, et mort en cette ville dont il fut gouverneur, ainsi que du Cap.

Les autres villes de la Sardaigne, après Sassari, sont Iglésias, qui a des campagnes belles et fertiles; Oristano, archevêché, ville dont la population est de cinq à six mille âmes, et le climat peu salubre : la cathédrale et l'archevêché sont encore des monumens pisans. Alghero, ville fortifiée, a ses environs semés de jolies bastides, et un bon climat. Les pêches du thon et des anchois, mais surtout celle du corail, sont abondantes dans ses parages. La population d'Alghero est de six à sept mille âmes. Dans l'église cathédrale, sous le vocable de Sainte-Marie, se voit le monument où reposent les cendres du valeureux duc de Montferrat, autre auguste frère du feu roi Victor-Emmanuel; il avait partagé avec ce dernier, lorsqu'il n'était que duc d'Aoste, le commandement des troupes du Piémont, pendant les guerres de la révolution française dès 1792. Le duc de Montferrat était singulièrement estimé dans l'armée du roi de Sardaigne, et l'on entend encore aujourd'hui d'anciens militaires de cette armée parler avec admiration de ce

digne prince. Il était devenu gouverneur du Cap et de la ville de Sassari, d'après les ordres du roi son frère. Le duc se rendit à Alghero pour y visiter LL. AA. RR. le duc et la duchesse de Chablais; mais sa grande âme ayant trop méprisé les dangers du climat sarde, le noble prince succomba, atteint par la cruelle intempérie. Ainsi la Sardaigne, qui donna asile aux princes de Savoie pendant les temps de subversion du globe, devait recueillir les dépouilles mortelles de plusieurs de ces mêmes princes, comme un témoignage aux âges futurs de ses vertus mémorables et hospitalières[1] !!!

On trouve ensuite Castel-Sardo, aussi fortifiée, et Bosa, ville ancienne. On recueille près de cette dernière le vin blanc exquis nommé Malvoisie, lequel peut rivaliser avec la malvoisie de Madère. Il y a encore quelques endroits un peu considérables en Sardaigne, tels que Tempio en Gallura, où la population, comme en Corse, est fort disposée aux insurrections, et sujette aux vengeances particulières. On trouve aussi Ozieri au centre de l'île, et Longo-Sardo, au bord de la mer, vis-à-vis de la Corse. Ces trois endroits peuvent être considérés comme des bourgs. Les historiens sont convenus que l'antique Olbia était

[1] Il est échappé une légère erreur à M. le chevalier de la Marmora, dans son premier volume; il fait mourir le duc à Sassari.

située non loin de Terranova, dont le port fut comblé par les Génois, dans les guerres qu'ils eurent en Sardaigne avec les Pisans. Quant à *Porto-Torrès*, qni est le port de la ville de Sassari, c'est un village maintenant, autrefois colonie romaine; on y trouve les ruines d'un temple à *la Fortune*, dont il est question dans les antiquités de la Notice. La déesse de ce temple ne protégea pas toujours les destinées d'Ichnusa.

Du vice-roi et de son installation.

Le capitaine-général de l'île de Sardaigne, qui, comme on l'a vu dans le Précis historique, porte le titre de vice-roi depuis la domination d'Aragon, a les pouvoirs les plus étendus dans le royaume. Sa plus belle prérogative est sans contredit celle de faire grâce de détention, mais il ne l'exerce que deux fois l'an. Il ne rend compte de sa gestion qu'au Roi et à ses ministres, à Turin. S. M. a près d'elle pour les affaires de Sardaigne, outre les ministres, un conseil royal composé de neuf membres.

L'arrivée du vice-roi et sa prise de possession donnent lieu à diverses formalités et cérémonies assez solennelles. S. Ex. le marquis d'Yenne arriva dans la rade de Cagliari sur la belle frégate de S. M. *la Marie-Thérèse*, qui avait encore à son bord la suite du capitaine-général. Le vaisseau était escorté par une autre frégate dite *la Christine*, et une

belle corvette nommée *le Triton*[1]. La petite flotte entra dans le port en ordre de bataille sur les neuf heures du matin, après neuf jours de navigation pénible. Quand on eût jeté l'ancre, les bâtimens pavoisés saluèrent, selon l'usage, le port et la ville par dix-sept coups de canon; aussitôt les batteries de la place rendirent un salut égal. Bientôt, les députations de divers corps vinrent à bord de *la Marie-Thérèse*, vaisseau amiral, pour offrir les hommages de ces corps au capitaine-général chargé des fonctions de vice-roi. Il serait venu d'autres députations encore, si elles n'eussent été dispensées par Son Ex., qui avait appris que plusieurs des personnages honorables qui les composaient, éprouvaient, quoiqu'insulaires, des nausées sur la mer, encore fort agitée des violens ouragans qui avaient regné depuis un mois dans la Méditerranée. Il fut décidé par Son Ex. qu'elle recevrait le reste des députations au palais. A son arrivée à terre, elle fut saluée de vingt-un coups de canon par les batteries de la place. Ensuite, elle monta en voiture avec le chargé des fonctions de vice-roi; ils furent alors escortés par leur état-major et la gendarmerie, nommée à cette époque chasseurs royaux. Arrivée aux portes de la ville, Son Excellence fut

[1] *La Christine*, cette même frégate et la même corvette ont fait partie, au mois de septembre 1825, de la brillante expédition de Tripoli.

de nouveau saluée de vingt-un coups de canon de la place, et pareille salve fut encore répétée une troisième fois, au moment où, arrivée au château, elle entra au palais. Là, le nouveau chargé des fonctions de vice-roi reçut les honneurs que lui rendirent les deux gardes habituelles de Son Ex., composées, en bas, d'une compagnie de grenadiers d'infanterie légère, et en haut, dans la première salle, de la compagnie des hallebardiers rouges, espèces de gardes-du-corps du vice-roi, composés de vétérans. Les diverses députations des corps s'étaient rendues dans la grande salle d'audience pour y attendre Son Exc., et la complimenter. Les orateurs ont soin, dans cette occasion, de se procurer les traits principaux et les plus glorieux de la vie de sa personne pour orner leurs harangues. Le vice-roi répond en peu de mots à chacune, et d'une manière analogue. Le même jour il donne le dîner d'usage ou dîner d'état, où sont invités les principaux fonctionnaires militaires, ecclésiastiques et membres des stamenti. Le lendemain a lieu le dîner de famille, donné selon l'usage par l'ancien vice-roi au nouveau et à sa suite. Enfin, au troisième jour se passe la cérémonie de prise de possession du nouveau vice-roi dans l'église cathédrale, et en présence de tous les corps [1]. Après

[1] Aussitôt après la prise de possession du nouveau vice-roi, l'ancien se rend à bord de sa frégate, et part, ne devant pas survivre dans l'île à la perte de son autorité.

la messe, on chante le *Te Deum;* puis le nouveau chargé des fonctions de vice-roi donne le dîner d'état pareil à celui du premier jour.

Plusieurs mois après eut lieu la solennité des fêtes dites en Sardaigne de l'*incoronazione*, c'est-à-dire, la célébration du couronnement de S. M. Charles-Félix, et la prise de possession de la charge réelle de vice-roi; car, depuis le séjour de la Cour en Sardaigne jusqu'en l'année 1820 inclusivement, les vice-rois n'avaient plus que le titre de *lieutenant-général, capitaine-général, chargé des fonctions de vice-roi* [1]; mais en 1820, lorsqu'après les événemens de la révolution de Piémont, S. A. R. le duc de Genevois, Charles-Félix, monta sur le trône, S. M., qui jusqu'alors avait conservé le titre de vice-roi de Sardaigne, dont elle avait exercé la charge, à la grande satisfaction des Sardes, pendant plusieurs années, donna le titre réel de cette charge à Son Ex. le marquis d'Yenne. Ainsi, après avoir conservé cette île fidèle à son roi, il eut l'insigne honneur de lui succéder à la vice-royauté. La solennité de la fête de *l'incoronazione* très-imposante eut lieu dans la cathédrale décorée à cet effet. Le dais du vice-roi est en face du maître-autel; tous les corps de l'état sont à leurs places respectives, selon le cérémonial; on y remarque les députés des sta-

[1] On comprend que ceci ne regarde pas S. A. R. le duc de Genevois, vice-roi en titre depuis le départ de la Cour.

menti, ou trois ordres, et les archevêques et évêques du royaume; sur une estrade élevée dans la nef de gauche se trouvent toutes les dames de la noblesse en grande parure de cour. Le vice-roi se place sur le fauteuil et sous le dais, entouré de son état-major; puis il va à l'autel prêter sur les évangiles le serment aux constitutions du royaume, et entre les mains de l'archevêque de Cagliari. Les divers chefs des stamenti et les archevêques et évêques du royaume viennent ensuite un à un prêter aux pieds du vice-roi le serment de fidélité au souverain. Ce serment est précédé de trois discours des trois chefs des stamenti en l'honneur du souverain, religieux observateur des franchises du royaume; il y a toujours une formule générale de compliment au vice-roi, qui représente le souverain en cette occasion; on chante ensuite un *Te Deum* en musique. Il y a le même jour un dîner de *gala* au palais du vice-roi. Ce dernier donne d'ailleurs plusieurs dîners successifs les jours suivans, et même des bals à cette occasion; mais les circonstances ne permirent pas alors ces divertissemens joyeux. La ville de Cagliari fut encore illuminée, pendant trois jours, à cette époque, où tous, jusqu'aux plus pauvres habitans, voulurent donner spontanément ce témoignage d'attachement à leur précédent auguste vice-roi, et à son arrivée au trône de ses pères. Les personnes admises à la

Cour vice-royale déployèrent une élégance très-recherchée dans leurs habits et leurs décorations. Les dames y ayant beaucoup de goût, firent le plus bel ornement de la solennité. Nulle part d'ailleurs les cérémonies ne sont mieux observées qu'à Cagliari ; on y met là toute l'importance nécessaire[1].

Le temps de la durée du gouvernement du vice-roi est de trois ans; il peut être prorogé un, deux et même trois ans encore, comme on l'a vu pour Son Ex. le marquis Vivaldi, à l'époque où la Cour arriva en Sardaigne. On nommait à Rome les préteurs chaque année; mais comme les principes des bons gouvernemens furent toujours les mêmes, les hommes de mérite firent toujours exception à la règle. Aussi on remarque que Caton, surnommé le Censeur, fut prorogé de deux ans en Sardaigne, où il gouverna ainsi trois ans, comme on l'a vu, à la grande satisfaction des peuples. Son désinté-

[1] Comment nommer les cérémonies de la Cour vice-royale, sans rappeler ici la mémoire du vieux et loyal maître des cérémonies des vice-rois, le chevalier Giulio Rotondo, mort à l'âge de plus de quatre-vingt-dix ans, il y a peu de temps, en Sardaigne. Il avait vu dix-neuf vice-rois se succéder à Cagliari. Honneur à la mémoire de ce fidèle serviteur de nos monarques! Son Ex. le marquis d'Yenne le combla de bons traitemens en toutes occasions; et ayant obtenu la Croix des Saint-Maurice et Lazare à ce vieux serviteur, celui-ci pensa alors déjà mourir de joie.

ressement le portait à refuser certains droits que les habitans de la Sardaigne devaient à sa place [1].

Stamenti ou Ordres de l'état.

Le roi Pierre d'Aragon (don Pedro), dit le *Cérémonieux*, ayant jugé dans sa sagesse devoir donner des statuts à la Sardaigne, les modela sur ceux

[1] C'est ainsi encore que se conduisit dans cette île Son Ex. le marquis d'Yenne, qui sut mériter l'estime et l'attachement des Sardes ; ils demandaient ardemment sa prorogation à la charge de vice-roi; mais une santé absolument délabrée, le força d'abandonner à son grand regret la Sardaigne, après vingt mois de séjour. En partant de cette île, un aide-de-camp du vice-roi fit quelques stances d'adieux à cette île; voici trois de ces stances :

En quittant Ichnusa, des regrets trop sincères
Sont un garant bien sûr de nos vœux de bonheur;
A sa prospérité son grand roi veille en père,
Et sa fidélité de la gloire est la sœur.

Héritier des vertus de son auguste frère,
Charles-Félix encor hérita de son cœur;
Chez eux, bonté, vertus, tout est héréditaire,
Pour les peuples c'est là vraiment le vrai bonheur.

Puisse enfin d'*Ichnusa* les destins sans nuages
Accomplir nos souhaits, exprimés en ce jour;
Si son astre pâlit dans *l'Océan des âges**,
Puisse enfin son bonheur couronner son amour!

*Hémistiche des *Méditations poétiques*.

donnés par les rois d'Aragon à leurs états. Après avoir établi des siéges épiscopaux, et doté les diverses hiérarchies du clergé, il institua encore divers fiefs relevant de sa couronne, outre ceux qui pouvaient exister déjà, et y avaient été réunis. Il y eut alors, dans les statuts de l'île, trois ordres ou *stamenti;* le premier fut le stamento[1] ecclésiastique, composé du collége des archevêques, évêques, abbés et chapitres des cathédrales. La première voix née du *stamento* ecclésiastique, est celle de l'archevêque de Cagliari. Le second ordre ou *stamento* fut le militaire, collége composé des feudataires titrés, des nobles et des chevaliers à épée[2]. La première voix, ou le président de ce stamento, est le proprietaire du premier ou plus ancien marquisat[3]. Les feudataires représentent les communes de leur possession. Le troisième ordre ou stamento fut le *royal*, composé des conseils des

[1] Le mot *stamento*, qui se dit en Castillan *estamento*, et en Catalan *estament*, veut dire ordre ou bras de l'État.

[2] C'est le premier grade de la noblesse sarde. Il y a des *cavalieri* (chevaliers) dans les villages, mais ils ne sont pas nobles et *à épée*. Ces cavalieri sont en général des intrigans de villages, et la source de bien des désordres dans l'île.

[3] C'est ainsi que l'illustre marquis de Laconi, le plus loyal des hommes, est depuis bien des années la première voix du stamento militaire de la Sardaigne.

villes de la Sardaigne. La première voix, ou le président de cet ordre ou stamento, est le premier *capo giurato*, ou premier syndic de la ville de Cagliari; en son absence, le second syndic de la même ville le remplace. Les séances des stamenti furent originairement triennales, mais elles ne se tinrent ensuite que tous les dix ans[1].

Lorsque les souverains de la Sardaigne jugèrent nécessaire de rassembler les stamenti présidés par eux ou par leurs vice-rois, les règlemens, qui émanèrent de ces assemblées, eurent force de lois après l'approbation du monarque. Le gouvernement de la Maison de Savoie, n'ayant pas jugé devoir réunir les diverses députations des stamenti, dans un siècle où l'égoïsme et l'orgueil déguisés et parés de couleurs du patriotisme, amènent partout la dissolution de l'ordre social, ce gouvernement, disons-nous, a toujours consulté les diverses députations par l'organe des premières voix de leur ordre. Feu S. M. le roi Victor Emmanuel de glorieuse mémoire agit ainsi; et S. M. le roi Charles-Félix, son auguste frère, sage observateur des coutumes anciennes, après avoir ainsi notifié son avènement au trône, aux ordres du royaume, prescrivit au marquis d'Yenne son vice-roi, de réunir les premières voix des stamenti, pour leur faire part,

[1] On a remarqué que ces séances furent constamment orageuses.

et par eux aux diverses députations du royaume, de la nouvelle destination assignée par S. M., de l'impôt connu sous le nom de *donativo* extraordinaire; destination aux trois diverses branches d'instruction publique, de la dette publique, et des ponts et chaussées du royaume de l'île de Sardaigne [1]. L'auteur de la Notice assista à la cérémonie qui eut lieu en cette occasion. Le vice-roi ayant fait part des intentions de S. M. aux premières voix des stamenti, ceux-ci en instruisirent chacun de leurs colléges respectifs; ensuite chaque stamento nomma un député ou orateur pour haranguer le vice-roi le jour de la cérémonie. Ce jour étant arrivé, le corps de l'audience royale se rendit dans la salle d'audience du vice-roi, en grand cortége sénatorial; le vice-roi vint se placer sur le fauteuil; là il entendit trois discours des députés ou orateurs des trois stamenti, dans lesquels furent également exprimés les sentimens de gratitude et de reconnaissance de la nation sarde, pour les bienfaits que la Maison de Savoie prodigua sans cesse à la Sardaigne; particulièrement envers la personne de S. M. Charles-Félix, ancien bien aimé vice-roi; selon l'ancien usage, le régent de l'audience royale répondit aux trois discours, en peu de mots, et remercia au nom du vice-roi les stamenti de leurs bons

[1] Édit du 24 juin 1820.

sentimens si bien exprimés pour la royale famille. Il y eut ensuite un dîner au palais du vice-roi, où fut invité le corps de l'audience royale. Nous fûmes frappés de la tranquille solennité de cette cérémonie, au milieu de l'anarchie qui ensanglantait ou qui venait d'ensanglanter Naples, le Piémont et l'Espagne; la révolution poursuivait alors sa marche dévorante dans ce dernier royaume. Ces diverses considérations nous inspirèrent un article qui parut à cette époque dans plusieurs journaux du continent, et que nous retraçons ici; il décrivait les formalités dont on vient de lire les détails, et se terminait par les réflexions suivantes; « La Sardaigne, au milieu de la Méditerranée, présente
» aujourd'hui un spectacle vraiment unique. A
» travers les révolutions qui depuis trente ans ont
» ensanglanté le globe, elle est restée debout
» comme un monument, avec toutes ses anciennes
» formes aristocratiques, civiles et religieuses.
» Tandis que sa métropole, l'Espagne, laquelle y
» fonda naguères ces fiefs puissans, ces riches
» chapitres de cathédrale, est en proie à l'anar-
» chie cruelle, la Sardaigne se maintient grave-
» ment dans ses vieilles institutions politiques,
» comme pour donner un démenti formel à cette
» philosophie insensée et coupable, qui, dans son
» orgueil insensé, crut avoir tout découvert, quand
» elle édifiait tout sur des ruines augustes! Par ses

» sophismes impies, nous vîmes dans l'espace de
» trente années succéder aux fêtes des fameux *sans*
» *culottes*, celles non moins sublimes des vertueux
» *descamisados*. Les faits parlent, et un insulaire de
» la mer Méditerranée, pourrait dire dans son lan-
» gage métaphorique, que la philosophie des dix-
» huitième et dix-neuvièmes siècle en détruisant
» tout, même le respect dû à la Divinité, conduisit
» les malheureux humains *de Scylla en Carybde.* »

Depuis que la valeureuse et fidèle armée française, ayant à sa tête un digne descendant d'Henri le grand, détruisit, au mémorable Trocadéro, l'hydre des révolutions, ces réflexions nous ont paru de quelque intérêt, et un souvenir de plus en honneur de la nation sarde[1].

Population.

Selon les derniers récensemens faits dans l'île de Sardaigne, en l'année 1821, au mois de décembre, la population de cette île est de quatre cent quatre-vingt mille cent quatre-vingt-huit âmes; des récensemens postérieurs la portent à quatre cent quatre

[1] On se rappellera que cette Notice devait paraître beaucoup plutôt, et peu de temps après la dernière campagne des Français dans la Péninsule; campagne à jamais glorieuse pour la France, puisqu'elle valait au petit-fils de Henri-le-Grand le cœur des soldats français, et les trophées de la fidélité valeureuse.

vingt-dix mille quatre-vingt-sept. Sous le gouvernement de Rome, elle dût être considérablement plus peuplée; mais cependant jamais autant que l'ont supposé divers historiens, qui ont porté sa population à plus de trois millions d'hommes. Le père Napoli a prouvé, en combattant victorieusement le docteur Azuni, que la Sardaigne n'avait jamais eu plus d'un million deux cent mille habitans. Elle ne comptait guère que trois cent vingt et quelque mille âmes à l'époque de la remise de l'île aux princes de Savoie. La fameuse *paranymphe de la paix* donnait alors soixante mille âmes à la seule ville de Cagliari; on peut juger par cette circonstance du mérite de l'ouvrage. Plusieurs historiens assignent pour cause de la diminution de population les ravages des Sarrasins et des Vandales; mais il serait à croire que *la cattiva aria*, qui a toujours régné en Sardaigne, fut constamment un grand obstacle à son accroissement. Que si quelque Sarde voulait contester cette assertion à l'auteur de la Notice, il lui citerait sur le champ l'épigramme de Martial; et la lettre de Cicéron à son frère Quintus, préteur à Olbia, territoire de Terranova, lequel endroit a encore, au jour où nous écrivons, un des plus mauvais airs de la Sardaigne. Une colonie qui s'y était établie a péri en peu d'années. Ainsi donc il n'en était pas en Sardaigne comme à Rome, où, dans les temps antiques, la *cattiva aria*

était inconnue; tandis que dans le siècle où nous vivons, elle altère la salubrité des quartiers de la *ville éternelle*[1].

La force militaire nationale organisée en treize bataillons de milices à pied et de douze escadrons à cheval, peut être évaluée à quinze mille hommes, dont environ cinq mille à cheval; mais dans un cas d'invasion de l'île, on pourrait porter la force militaire à soixante mille miliciens à pied, et douze mille à cheval[2].

Le roi de Sardaigne a un régiment d'infanterie légère, dit chasseurs gardes, entièrement composé de Sardes; ce régiment formé de deux bataillons, tient presque constamment garnison dans les villes de l'État au continent. Il se distingua ainsi que les autres corps de l'armée du Roi, dans les guerres de la révolution française et à la défense du Piémont contre les troupes de la république[3].

Ayant fait la garde du roi pendant son séjour

[1] Depuis que ceci est écrit, nous avons lu dans les nouvelles Lettres sur l'Italie, que l'air aujourd'hui est moins mauvais à Rome qu'autrefois, et l'auteur de ces Lettres offrait de le prouver par la statistique des anciens historiens, Columelle, Horace, Lucain, Martial, Tacite et Pline.

[2] Lorsque la Sardaigne fut attaquée par les Français en 1793, on vit ce que pouvait opérer cette armée nationale.

[3] Cette armée ne rendît-elle pas un service éminent aux

dans l'île de Sardaigne, ce prince à son retour dans ses Etats de terre ferme, en 1814, lui donna l'uniforme de sa garde. Au souvenir de la valeur de ce corps, se joindra désormais celui de sa bonne conduite lors des événemens du Piémont en 1821. Il forma de nouveau alors la garde de S. M. le roi Victor-Emmanuel, à Nice, où ce prince s'était retiré, comme on sait, avec sa famille.

Les garnisons de la Sardaigne sont composées de bataillons de chasseurs qui y viennent des États de terre ferme, et se renouvellent tous les trois ans à

coalisés de cette époque, en défendant pendant quatre ans à la bayonnette les passages des Alpes forcés en divers siècles par de grands capitaines : alors, la retraite est encore glorieuse. L'on sait que le général qui marcha cette fois sur les traces de Maillebois, fut Bonaparte, et encore l'armée sarde, séparée de celle du général Beaulieu par divers combats, fut forcée à la paix sans être vaincue. Les combats de Cosseria ou Settepani, du Briquet ; la charge des dragons du Roi au passage de l'Ellero sous Mondovi, où les hussards de la liberté furent défaits et leur général de division Steingel tué, attesteront constamment la valeur des troupes du roi de Sardaigne, composées de régimens savoyards et piémontais, infanterie et cavalerie ; de deux régimens, l'un niçard et l'autre sarde, et des braves milices (gardes nationales) piémontaises. Le général Bonaparte apprécia beaucoup cette armée. *Voyez les Mémoires du marquis de Costa.*

Cagliari et à Sassari ; il y a en outre un bataillon de chasseurs francs à Cagliari, un bataillon dit légion légère pour le service de corvée de la place, et plusieurs compagnies d'artillerie. Ces divers corps fournissent des garnisons aux villes ou bourgs qui en sont susceptibles. La gendarmerie du royaume, nommée *chasseurs royaux*, vient d'être incorporée au corps des carabiniers royaux, et fournit des brigades ou escouades dans tous les lieux un peu importans du royaume; ce corps, en 1821, était à près de huit cents hommes, dont partie à cheval, et les autres à pied. Il fait la police du royaume conjointement avec les chasseurs provinciaux ou miliciens à cheval, lesquels sont tenus de lui donner assistance à la première réquisition, et *vice versa* dans l'occasion. Il y a en outre aux quarante tours de la Sardaigne, des gardes-côtes ou canonniers côtiers, et chaque tour en a de trois à quatre[1]. Le corps des chasseurs miliciens à cheval fait journellement un service municipal, et veille aux propriétés rurales avec beaucoup de zèle. Un brick de vingt-quatre canons de la marine royale est constamment dans le port de Cagliari aux ordres du vice-roi.

Feudataires.

La féodalité existe encore en Sardaigne, mais

[1] Il y a 67 tours, mais elles ne sont pas toutes gardées.

elle est maintenant beaucoup modifiée par l'autorité royale. Il y a en cette île trois cent soixante-seize fiefs, avec les divers titres de principautés, duchés, marquisats, comtés et baronnies. Plusieurs de ces fiefs, et les plus considérables, tels que ceux d'Anglona, principauté ; de Mandas, duché, et de Quira, marquisat, appartiennent à des seigneurs espagnols, et résidens en Espagne; circonstance au détriment de la prospérité de cette île. Un roi d'Aragon, ainsi qu'on l'a vu, fit rendre une ordonnance qui prescrivait aux feudataires sardes de résider dans leurs fiefs six mois de l année [1]. Les feudataires ayant une juridiction de fait dans leurs fiefs, ont des juges nommés par eux, et des prisons où les condamnés par leurs juges subissent le temps de leur détention. L'humanité est, dit on, en souffrance dans quelques-unes de ces prisons. La sollicitude du gouvernement, qui s'est déjà beaucoup occupé en ces dernières années de l'amélioration de la justice en Sardaigne, corrigera sans doute ce qui peut y exister de vicieux ; mais les souverains sont plus appelés à conserver ou perfectionner aujourd'hui, qu'à détruire pour édifier

[1] Cette ordonnance royale existe toujours. La principauté d'Anglona est une propriété du duc d'Ossuna. Le duché de Mandaz a un fief de 42 villages.

à neuf[1]. Ainsi, sans anéantir la féodalité, qui, en certaines circonstances et dans les contrées éloignées de la métropole, est un chaînon de plus entre les sujets et leur prince, on peut la modifier, et la faire ainsi concourir au bonheur des hommes; telle paraît être la marche du gouvernement des princes de Savoie dans cette île. Nous ne pouvons nous refuser de citer ici avec satisfaction ce qu'a écrit, au sujet de la féodalité, l'estimable auteur *du Système féodal;* ouvrage imprimé à Londres en 1818. Voici le passage dont il s'agit :

« Si le système féodal fut très-préjudiciable au
» bon ordre de la société, en perpétuant et multi-
» pliant les guerres privées, et retardant les pro-
» grès de l'industrie et des arts, parce qu'il encou-
» rageait trop le mépris sur des occupations paci-
» fiques, il faut convenir aussi qu'il améliora les
» mœurs. Après la chute de l'empire romain, la
» société était tombée dans un état de dépravation
» excessive; la fausseté, la trahison, l'ingratitude
» surtout (voyez les dix-huitième et dix-neuvième
» siècles), étaient les vices caractéristiques de ces
» temps. Les lois féodales marquèrent d'infamie
» la moindre violation de la foi jurée, et ramenèrent

[1] Au tems où nous vivons, il semblerait qu'il importe davantage, autant que possible, de changer *les hommes* que *les institutions*.

» ainsi peu à peu la fidélité aux engagemens pris.
» Elles établirent un échange de protection et de
» services entre le suzerain et le vassal, et firent
» naître dans le cœur de l'un et de l'autre des
» sentimens de reconnaissance et d'attachement :
» enfin, elles répandirent dans l'administration de
» la justice une marche qui tendait à y introduire
» des notions d'équité. En un mot, sans vouloir
» nous ériger en panégyristes du système féodal,
» on peut dire que, né dans les siècles d'ignorance
» et d'anarchie, il préserva plusieurs états d'Eu-
» rope d'une désorganisation totale, et prépara les
» voies à l'établissement de constitutions politiques
» plus conformes aux véritables principes de la
» société ».

C'est M. Henri Hallan qui nous a fourni ces réflexions judicieuses; nous lui rendons, en le citant, un hommage mérité; il venge ainsi ce système des invectives que lui prodigua la mauvaise foi ou l'ignorance[1]. Le secret de cette constitution anglaise tant admirée par ceux-là même qui dépréciaient le système féodal, n'est d'ailleurs autre chose que la *féodalité modifiée par l'autorité royale et les franchises nationales*.

Etant en Sardaigne à l'époque des événemens du

Ferrand et Montesquieu; celui-ci, dans l'Esprit des lois, et l'autre, dans l'Esprit de l'histoire, ont été également favorables à ce système.

Piémont en 1821, nous pûmes nous convaincre combien les feudataires sardes attachés par des sentimens d'honneur et de fidélité à la Maison de Savoie, étaient disposés ainsi que leurs vassaux, à lui en donner des preuves en la personne du vice-roi. Quant aux seigneurs feudataires qui ont fréquenté la cour et y ont même conservé des postes qu'ils occupent périodiquement, on ne peut mieux accueillir, ni être plus aimables qu'ils le sont, quand on va les visiter dans leurs fiefs. Ayant fait une incursion dans l'intérieur de l'île avec deux officiers de l'état-major du vice-roi, nous fûmes reçus chez des feudataires avec des témoignages de bienveillance, que nous ne pourrons oublier [1].

Nouvelle division en dix Provinces et Tribunaux.

Le gouvernement, pour améliorer l'administration de la Sardaigne, l'a divisée en dix provinces en 1821. Ces provinces sont celles de Cagliari,

[1] Nous devons à la reconnaissance de nommer ici ces seigneurs; c'étaient MM. les marquis de Laconi, de St.-Thomas, de Samassi et le baron de Sorso. Au sein de ces familles on pouvait se croire dans le manoir de quelque seigneur propriétaire aisé des provinces du continent. Le marquis de Laconi reçut l'auteur de la notice et ses compagnons à son antique château de *Sanluri*, où la tradition fait mourir le roi Martin après la bataille de Sanluri contre les comtes de Narbonne et Doria.

Busachi, Iglesias, Isili, Lanusei, Nuoro, Sassari, Alghero, Cuglieri, Ozieri. L'intendance générale de Cagliari et la vice-intendance de Sassari ont sous leur dépendance les intendans et vice-intendans des provinces susnommées. Les provinces d'Alghero, Cuglieri et Ozieri sont sous la dépendance immédiate de la vice-intendance de Sassari, et les autres sous celle de l'intendance générale de Cagliari, laquelle conserve toujours la direction générale de toutes les provinces de la Sardaigne. Il y a en conséquence des trésoreries de provinces, des percepteurs de contributions par districts de deux à trois provinces, et une trésorerie générale à Cagliari, de laquelle relèvent les trésoreries provinciales. Il y a encore dans chaque province un préfet de justice ou juge de première-instance. Ce dernier est chargé des fonctions de vice-intendant de la province. Les juges particuliers, soit royaux soit feudataires, dépendent du préfet de justice de leur province. Les préfets de justice dépendent aussi selon les provinces auxquelles ils appartiennent, ou du tribunal de la *Reale Governazione* de Sassari, ou de l'audience royale de Cagliari ou sénat de Sardaigne. Ce dernier tribunal est composé de trois chambres ayant trois présidens, dont le premier prend le titre de régent, et dont le président d'honneur est le vice-roi. Quoique l'Audience royale juge en dernier res-

sort les causes des particuliers, ceux-ci pour les discussions majeures peuvent en appeler encore au conseil suprême de Sardaigne à Turin.

Communes.

L'administration des communes est composée d'un conseil de trois, cinq, ou sept personnes, ayant un syndic à leur tête. Il y a pour la justice un juge nommé *Delegato* et pour plusieurs communes, équivalent au juge de paix ou de mandement. Le nombre des communes est de trois cent soixante-huit.

Ce delegato prend le titre d'*avocato consultore*, ou *vérificateur*. Après celui-ci, on en appelle au préfet de justice, qui est la même chose qu'un juge mage au tribunal de première instance. Il y a en outre en chaque commune un *monte granatici* ou de secours, et dont il sera question à l'article *agriculture*. Le centre de cette administration si bienfaisante et philantropique est, comme on l'a vu, à Cagliari. Le vice-roi en est le président; les autres membres sont les trois présidens des trois ordres ou stamenti, l'intendant général, le présisident de la société d'agriculture, trois chanoines, et le censeur général secrétaire du bureau. Dans les communes, l'administration secondaire des grains ou des monts de secours aux agriculteurs, est com-

posée d'une junte locale, ainsi qu'il suit : du chanoine ou recteur bénéficiaire, s'il est présent, ou, en son absence, du vicaire, du curé plus ancien[1], du feudataire ou son agent nommé *reggidore*, et à défaut du dernier, du ministre de justice ou *délegato;* enfin, d'un censeur-notaire, qui est également le secrétaire-né de la junte locale.

La valeur des terres dans les diverses communes de la Sardaigne varie comme sur le continent, selon la qualité et l'aspect. Un Sarde, possesseur des terres de première qualité, a dit à l'auteur de la Notice, qu'il faut que l'on en retire le dix pour cent, pour que la récolte soit bonne; quand les terres ne rendent que le huit pour cent, l'année ne s'appelle pas *fertile.*

Monnoies, poids et mesures.

La monnaie du royaume de Sardaigne est composée d'une livre fictive de vingt sous, qui vaut un franc quatre vingt-douze centimes.

Les pièces d'or sont le *carlino*, qui vaut vingt-six livres sardes, cinq sous; le *demi-carlino*, treize livres sardes, deux sous six deniers; *la doppietta*, qui vaut cinq livres sardes et cinq sous.

Ses pièces d'argent sont *l'écu*, qui vaut deux

[1] Là, le vicaire est le premier prêtre en dignité après le recteur ou curé en chef. Les autres *curés* sont des vicaires ordinaires.

livres dix sous sardes; le demi-écu, une livre cinq sous sardes; le quart d'écu, douze sous six deniers. Il y a ensuite une subdivision d'argent à titre inférieur, ou partie aliquote; savoir : le *réau*, qui vaut cinq sous sardes; le *demi-réau*, deux sous et demi; le *sou* sarde, douze deniers; le *demi-sou*, six deniers, et le *cagliarèse*, deux deniers. Toutes les autres monnaies d'or et d'argent des autres Etats, avec diverses valeurs relatives, ont d'ailleurs cours en Sardaigne; on y voit plus communément les quadruples d'Espagne, les pièces de trente six livres d'Autriche, dites *souveraines*, les louis de France. Les piastres d'Espagne, nommées *pezzi duri*, y sont en assez bon nombre. La livre de poids en Sardaigne est composée, comme la française, de seize onces, et porte huit mille cent quatre-vingt-douze grains poids de marc; ainsi, cent livres sardes font quatre-vingt-huit livres onze onces et demi de Paris. Le quintal est de cent quatre livres, égal à cent quatorze, cinq onces, seize gros de Piémont.

La mesure est *le palme* de cent dix lignes de pied de roi; ainsi, cent palmes de Sardaigne font vingt-une aunes de France; et cent aunes de Paris font quatre cent soixante-seize palmes sardes.

Le blé et les légumes ont leur mesure nommée *starello* (esterau) : treize *starelli* (esternaux) font trente-une émines de Piémont; cent *starelli* corres-

pondent à trente-six sept., onze dix-septièmes de Paris; cent sept. à deux cent soixante-douze *starelli* de Sardaigne. Il y a en outre le *rasero* de trois *starelli* et demi.

La mesure des terres, qui se nomme aussi *starello*, est, pour chaque starello, de deux cents trabucs, environ cinq cents toises de Paris en carré.

Revenu et dépense.

L'intendant général est à la tête du département des finances de la Sardaigne.

Le revenu du gouvernement se compose : 1.° des trois *donativi*, ou impôts consentis par les trois ordres de l'État; ce sont le donativo ordinaire, l'extraordinaire et celui de S. M. la reine douairière Marie-Thérèse; 2° des subsides du clergé; ensuite, des contributions pour les ponts et chaussées de l'île, pour la poste, pour l'administration des provinces, pour les chasseurs provinciaux à cheval, et les impositions sur la paille. Le total arrive à plus de neuf cent mille francs. Voilà pour les contributions qu'on peut nommer indirectes.

Quant aux contributions directes ou produit des gabelles perçues par l'administration des doua nes royales, les fermages de tonnares, les sels et tabacs, l'insinuation ou enregistrement, les pou-

dres, les mines, les neiges glacées[1] et les amendes; ce revenu arrive à la somme d'un million sept cent vingt-deux mille francs. En l'état des choses, le gouvernement envoie tous les ans une somme pour compléter les dépenses et le traitement des employés civils et militaires; ce sacrifice peut être un peu compensé par quelques avantages que le gouvernement retire de la Sardaigne; par exemple par l'acquisition de chevaux, à un prix modéré, pour la cavalerie légère piémontaise. La dette publique sarde a été liquidée et reconnue il y a peu de temps à Turin.

Le gouvernement dépense momentanément plusieurs millions pour l'établissement de la nouvelle route principale de l'île, et dont il sera fait mention dans la suite de cette notice.

Importance politique.

La Sardaigne ayant donné aux antiques descendans de Wittikind-le-Grand et de Bérold, de Saxe, le titre de rois de Sardaigne, est par là même d'une

[1] Dans la première saison d'été que nous passâmes à Cagliari, nous fûmes surpris d'entendre dire par les Sardes, qu'il était arrivé *un cavallo di neve*, *un cheval de neige*; nous crûmes d'abord que c'était une mesure; mais nous apprîmes bientôt que c'étoit une charge de neige glacée venant des montagnes pour les rafraichissemens qu'on fait parfaitement à Cagliari.

grande importance politique pour eux; mais depuis que l'État génois, après avoir subi les vicissitudes des révolutions, a vu reposer sa gloire mémorable sous le sceptre paternel de ces princes, les gardiens des Alpes, la Sardaigne, au centre de la Méditerranée, est devenue d'une importance politique incalculable pour les États de la Maison de Savoie. Les bâtimens de la marine royale trouvent dans cette île des ports sûrs pour y relâcher dans les temps orageux et aux époques de croisière, pour la sûreté du commerce; ils y trouvent alors encore tous les comestibles nécessaires à l'approvisionnement d'une flotte. L'île de la Magdeleine, dépendante de la Sardaigne au nord, fournit d'ailleurs d'excellents sujets à la marine royale[1]. Depuis la réunion de Gênes aux états de la Maison de Sa-

[1] Qu'il nous soit permis de payer ici un juste tribut d'éloges, au corps royal des officiers de cette marine, composée de jeunes gens de familles de diverses parties des états; leur ton poli et aimable ne peut que frapper agréablement les passagers admis à bord des bâtimens de la marine du Roi. Le service s'y fait d'ailleurs parfaitement, et tout annonce que cette marine, dont les officiers sont instruits et remplis d'émulation, se rendra dans l'occasion fort utile à l'état. Les équipages sont animés du meilleur esprit. La prière du soir si solennelle au milieu des mers, se termine toujours aux cris de vive le Roi! répétés par tout l'équipage. *Nota.* Depuis que ceci est écrit, eut lieu la belle expédition de Tripoli.

voie, cette marine est appelée à protéger le commerce de trois à quatre mille bâtimens portant pavillon sarde. En un mot, une île ayant douze ports de mer, située au centre de la Méditerranée, et appartenant au souverain de la *superbe* ville, ne peut être d'une légère importance politique pour ses États.

Ce qui contribue encore à cette importance, c'est la quantité et excellente qualité des grains qu'elle produit. Qui ne sait que, dans les temps antiques et pendant que Scipion était en Afrique, la Sardaigne fournit en telle abondance des grains à Rome, que l'on fut obligé d'y bâtir des greniers; et dans une année de disette sur le continent, le roi Charles-Emmanuel-le-Grand y fit acheter des grains pour subvenir à l'existence des habitans de son ancienne Savoie. Peut-être les circonstances et la disette dont nous venons de parler, avaient déterminé davantage encore le comte Bogin, intendant général de la Sardaigne, et ensuite ministre du roi Charles-Emanuel-le-Grand, à former en cette île ces magasins de grains précieux pour la prospérité de l'île, et dont l'administration est connue sous le nom de *Monte granatici.*

La Sardaigne, qui fournit par ses forêts des bois de construction pour la marine, donne encore des vins excellens et de bons chevaux, à un prix modéré, pour la cavalerie légère piémontaise. Ces

articles, qu'on ne fait qu'indiquer, démontrent l'importance de cette île pour les États de terre ferme, et seront mieux expliqués dans la suite, ayant leur place dans la Notice. Peut-on d'ailleurs assez apprécier la possession d'un peuple fidèle! Pendant que le globe était submergé par le torrent des révolutions, la Sardaigne, donnant asile à ses souverains légitimes, servit ainsi à démontrer chez les Sardes cette vertu en vénération chez les peuples antiques, la vertu sacrée d'hospitalité.

Commerce.

Il y a quelques bâtimens sardes dans le commerce, tels que des tartanes, des brigantins et d'autres plus petits encore; quelques particuliers ont des bricks pour le même objet [1]; mais la navigation sarde se compose principalement de bâtimens génois, napolitains, suédois, français, autrichiens. Dans un pays où la civilisation est encore imparfaite, mais où le luxe a établi son empire, que d'objets étrangers viennent par le commerce mettre à contribution les habitans? Il en est ainsi en

[1] Le marquis d'Arcais avoit dans le port de Cagliari, un fort joli brick pour le commerce. M. Rossi, négociant, en avoit aussi un à Alghero pour le même objet. Sans doute M. le chevalier de la Marmora l'ignoroit, quand il a donné son premier volume; il y a encore d'autres bâtimens sardes dans le commerce.

annuellement à Lyon et à Beaucaire faire des emplettes considérables d'étoffes, articles de modes et de consommation. Ainsi, tel chapeau fabriqué chez les modistes de la rue Vivienne, à Paris, vient figurer sur la tête des petites maîtresses des villes de Cagliari ou de Sassari; comme tel ou tel fichu fabriqué à Lyon, et destiné en principe à une élégante de la Chaussée-d'Antin, vient costumer une paysanne modernisée de Sinaï.

Les articles importés à la douane de Cagliari, sont les draps, demi-draps, toileries de coton et autres; ainsi qu'on l'a vu, tous les autres articles de modes en usage dans lesvilles du continent; et encore le cacao, les sucres, cafés, cannelles, poivres, drogues, les vitreaux, savons, pelleteries, faïences, soies en étoffes travaillées ou grèges, ferrures, cuivres, quincailleries et papiers, les objets d'art ou de goût, comme d'horlogerie ou autres meubles d'agrément. On comprend combien la prospérité intérieure de la Sardaigne augmenterait, si l'on pouvait diminuer à un certain point l'importation dont on vient de parler.

On exporte de la Sardaigne une grande quantité de fromages, dont les lazzaroni de Naples assaisonnent leur *macaroni*, grâce au sel qui domine dans ces fromages. Depuis que deux régimens de cavalerie légère sont montés de chevaux sardes en Pié-
Sardaigne, où des négocians génois ou sardes vont

mont, l'exportation a augmenté; elle a même donné ainsi plus de valeur aux chevaux sardes, qui sont adoptés aussi par une quantité d'officiers des états-majors de l'armée du roi. On exporte encore de la soude et du sel de la Sardaigne, du thon excellent, des jambons estimés, des sardines en baril, des huiles, des vins renommés et des bestiaux. Les marins trouvent sur les marchés de Cagliari tous les articles nécessaires à l'approvisionnement de leurs vaisseaux, tels que le pain, dit biscuit ou galette, des pâtes et des viandes de diverses espèces, y comprenant celle du *sanglier*. Mais l'article d'exportation le plus essentiel à la prospérité de l'île ce sont les grains; le froment y est excellent, et a une réputation faite; ce grain fournit encore de l'amidon en pain et en poudre.

Qui ne sait être industrieux près de soi, ne peut l'être au loin; et quand on a de la peine à recueillir les fruits qui se présentent par le travail, peut-on se décider à aller affronter les mers? L'agriculture alimente le commerce par les richesses qu'elle amène, mais l'industrie est presque nulle en certains pays de la Sardaigne. Les Génois, les Toscans, les Siciliens, les Napolitains, les Provençaux, les Catalans, les Suédois, pêchent le corail sur ses côtes, salent et transportent le thon, les sardines dans les ports de la Méditerranée; il en est de même des grains, du sel, de la soude : ce sont presque

toujours des étrangers qui en font le commerce. Il semblerait qu'on devrait faire d'abord des Sardes une nation éminemment agricole; le commerce, les arts viendraient, quand un mouvement, une direction nouvelle auront été imprimés à la masse des habitans.

Si le gros bétail sarde ne présente pas une branche de commerce assez étendue, les cornes, qui sont d'une grande longueur et très-fortes, servent aux Génois et aux Provençaux, pour faire des manches de couteaux, des peignes, des tabatières et autres petits ustensiles. Quant aux peaux, une partie s'apprête dans l'île pour les usages du peuple, et l'autre passe toute brute, et seulement salée, à Gênes, en Provence, à Livourne. On exporte les fromages sardes à Barcelonne, Gênes, Livourne, Civita-Vecchia et Naples; l'exportation peut bien se monter à vingt ou vingt-cinq mille quintaux par an [1]. On exporte encore de Sardaigne en Italie du miel; la cire se consume dans le pays pour les fêtes religieuses, où l'on emploie, comme en Italie, beaucoup de cierges. Quoique la laine sarde ne soit pas belle, on pourrait, en perfectionnant les races,

[1] Les finances napolitaines ayant établi depuis quelques années, de gros droits pour l'entrée de ces fromages, cela a nui à cette branche d'exportation, qui produisoit à peu près 400,000 fr. par an. L'exportation du sel est d'un produit d'environ 250,000 fr.

ajouter cette exportation aux autres; mais plusieurs de ces branches de commerce sont encore inconnues.

Millin[1] avait écrit quelque part, il y a environ une vingtaine d'années, que le commerce sarde était nul. Le père Napoli, tout courroucé, lui répondit, il y a quelques années seulement, dans ses *Note illustrate* sur la Sardaigne : « Il y a dans le » port de Cagliari un nombre assez grand de bâti» mens anglais, espagnols, ottomans, siciliens, » américains, qui importent et exportent les ar» ticles du commerce. Depuis plus de cinquante » ans, il y a entre les villes de Marseille et de Ca» gliari un assez grand commerce. La Sardaigne » envoie à Marseille grains, soude, poissons ma» rinés, huile, thon, peaux et cuirs de divers » genres, et entre autres celui du sanglier; des » chiffons, des cornes et des fromages, et jusqu'à » du bois à brûler. De Marseille, on envoie à Ca» gliari des sucres, cafés, drogues, fers, toiles, » serges, étoffes, draps, et encore mille autres » articles de luxe. Anciennement, le pavillon fran» çais était celui qui flottait le plus en Sardaigne, » étant fort respecté. Outre cela, plusieurs négo» cians français établis à Cagliari, avaient lié des

[1] Nous avons souvent déploré la perte prématurée de ce savant si estimable, et nous nous trouvons encore heureux d'apporter ici un souvenir à sa mémoire.

» relations de commerce à Beaucaire (comme l'ont » fait depuis des Sardes), avec Lyon, et même » avec Nantes. La Sardaigne envoyait d'ailleurs en » Espagne beaucoup de blé, du thon salé, et on » en retirait du cacao, des draps, des couvertures » dites de Catalogne, des cordes grosses et petites » pour l'usage des madragues. Il arrivait en Sar« daigne tous les ans de la Suède, trente ou qua» rante, et même soixante navires par an. La Sar» daigne, qui fournissait à la Suède du sel, en » recevait des madriers, des poutres et des arbres » ou mâts de bâtimens; de la poix-résine, du gou» dron, des fers, et même du rhum et de la faïence » de terre d'Angleterre. Les bâtimens marchands » anglais, danois, américains, ragusains, maltais » et autres, abordaient sans cesse en Sardaigne. » Le commerce avec Gênes, Livourne et Naples, » était sans interruption. Il arrivait des felouques » napolitaines qui continuellement allaient et ve» naient de Naples, de Castellamare, d'Ischia et » autres ports de ce royaume, et qui apportaient » en Sardaigne des cercles de tonneaux, des dou» ves, des tables, des bois de charpenterie, des » serges, des soies, des couvertures de lit, des » bas, des bonnets de laine, des toiles, et mille » autres petits articles, entr'autres des châtaignes » et des fruits de jujubiers. Lesdits bâtimens expor» taient de la Sardaigne divers articles, mais prin-

» cipalement ces cargaisons de fromages si utiles à
» l'immense population napolitaine. »

On voit qu'avec quelques variations, suite des circonstances du globe, le commerce sarde qui existait déjà, a dû prendre toujours plus de consistance, et s'étendre davantage, surtout aujourd'hui que Gênes est réunie au royaume de Sardaigne.

SOUVENIRS,

OU

NOTICE SUR LA SARDAIGNE.

TROISIÈME PARTIE.

LOIX DE L'ÎLE DE SARDAIGNE. — CARACTÈRE ET GÉNIE NATIONAL. — MŒURS ET USAGES. — FÊTE NATIONALE DE S.-EFFISIO. — COSTUMES. — CHEVAUX SARDES ET COURSES DE CHEVAUX. — LANGAGE. — LITTÉRATURE. — ÉDUCATION. — UNIVERSITÉS. — BIBLIOTHÈQUES. — MUSÉE. — ÉDIFICES. — MANUFACTURES. — TOURS DE DÉFENSE. — PORTS DE MER.

Loix de l'île de Sardaigne.

Les lois de la Sardaigne sont comprises en diverses catégories, que nous allons indiquer ici.

1° Le code indigène nommé *Carta di Logu* ou *Charte du pays*, donnée au marquisat d'Oristano, ou la judicature d'Arborea, l'an 1395, par l'héroïne sarde, l'illustre Eléonore, et promulguée le jour de la solemnité de la Pâque. Cette princesse,

en prenant les rênes du gouvernement avait rétabli l'ordre, troublé momentanément dans cette portion de l'île, ensuite de la mort de son frère Hugues d'Arborea; elle eut encore la gloire d'être le législateur de sa patrie.

La Carta di Logu, est divisée en dix parties, qui se subdivisent en cent quatre-vingt-dix-huit ordonnances. Ce code écrit en langue sarde est regardé comme loi fondamentale, observé seulement en premier lieu dans la judicature d'Arborea; il fut ensuite adopté pour tout le royaume dans une séance des ordres ou stamenti. Aujourd'hui le mot de *Charte* présente l'idée d'institutions politiques; au règne d'Eléonore l'esprit public n'était pas arrivé à ce point. La charte de l'Arborée était un recueil général de lois civiles, criminelles, rurales, commerciales, de procédure et de police, adaptées aux mœurs du pays et au caractère des habitans. Ce code offre en quelques parties l'empreinte trop marquée de l'ignorance et de la barbarie du tems qui le vit naître; il prescrit par exemple en certains attentats contre la pudeur ou le lien conjugal, que l'on coupe *le pied* ou *l'oreille* au coupable. Mais d'autre part on ne peut contester à son auteur, comme le dit fort bien M. Mimaut, le mérite d'y avoir montré presque partout une haute sagesse, l'amour de la justice, le respect de la propriété; surtout d'avoir conçu la noble pensée d'améliorer

le sort de l'espèce humaine ; et de faire régner la clémence et la paix à une époque de grossièreté et de crimes féroces. Les législateurs chargés par Eléonore de rédiger la *Carta di Logu* , d'après la connaissance qu'ils avaient des mœurs du peuple que la Providence avait appelé cette princesse à gouverner, surent mettre sous la protection des institutions, la sûreté de l'individu et la propriété de la possession ; c'est là l'esprit de la charte d'Eléonore ; dans un temps où la peine capitale était prodiguée en Europe, ils réservèrent cette peine pour la haute trahison, pour l'homicide prémédité, pour le vol à main armée. La parfaite orthodoxie des Sardes fit qu'il n'y eut pas dans le code des lois pénales contre les hérétiques et les sorciers. L'auteur de la Notice avait déjà remarqué à l'article *Religion*, que le sarde en qualité d'antique chrétien, a la foi au fond du cœur [1]; cette observation n'avait point échappé à la judicieuse princesse d'Arborea. L'on doit encore un hommage de plus à la sage Eléonore, pour n'avoir pas admis dans son code, la peine de torture qui affligea l'Europe pendant plusieurs siècles, et avait été aussi introduite en Sardaigne ; supplice atroce dont l'abolition dans cette île, eut lieu en janvier 1821 ; ce bienfait est dû tout entier au cœur paternel du meilleur des rois,

[1] *Les Sardes et les Corses ;* voyez le récit de la mort de Bonaparte dans Anto-Marchi.

Victor Emmanuel[1]. Une autre institution antérieure à la charte de Logu, adoptée par elle, et fort utile aux besoins journaliers du peuple, est celle des majors de justice, petits magistrats de village. Ils sont un peu tombés en désuétude, surtout depuis les derniers changemens faits en Sardaigne dans l'organisation des tribunaux. Les fonctions des majors de justice correspondaient à peu près à celles des juges de paix en France.

2° Partie des autres lois de la Sardaigne, sont contenues dans les chapitres des stamenti du royaume, appelés *Capitoli delle Corti;* redigées dans les assemblées générales de ces états et instituées par le souverain, elles eurent force de lois, après l'approbation du monarque.

3° Les pragmatiques, autres corps de lois, ont été faites postérieurement par les ordres du prince, sur la révision de la charte de Logu, des chapitres des stamenti et des divers *Pregoni* ou ordonnances vice-royales; le souverain législateur parle en langue castillane dans les pragmatiques.

4° Les édits royaux sont une autre partie des lois modernes sardes et une portion des lois générales de la Sardaigne.

[1] Nous nous trouvons heureux de citer ce trait qui honorera à jamais la mémoire d'un monarque vrai père de son peuple, et que tous les fidèles sujets de S. M. Charles Félix porteront toujours dans leur cœur!

5° Les Pregoni des vice-rois font partie des lois de l'île; ce sont les ordonnances vice-royales, lesquelles sont classées dans le corps des lois générales, après l'approbation des *sale unite*, c'est-à-dire des trois chambres de l'audience royale[1]. Toutes ces lois ont eu leurs commentateurs; la charte de Logu a été commentée par don Jérome Olives, Alghérois; la traduction italienne l'a été de nouveau par le juge Mamelli, il y a peu de temps; les chapitres des stamenti l'ont été par don Jean d'Exart de Cagliari; les pragmatiques par don François Vico de Sassari et par ordre du souverain. Les édits et Pregoni ont été mis en ordre par don François Pez, et publiés en trois grands volumes in-folio. Parmi cette masse impôsante de lois, on en trouve d'excellentes contre les vagabonds, les joueurs, les oisifs, et toutes en faveur de l'agriculture; on ferait un gros volume seulement de celles-là. Mais les meilleures lois si elles n'étaient pas observées, ne pourraient produire d'effet. Comme cependant il y a encore des lacunes dans les lois sardes, on se sert alors du droit romain pour les décisions. L'auteur de la Notice ne peut se refuser de citer ici quelques dispositions contenues au *titre* 34 des

Le mot Pregoni est espagnol; leur rédaction est en Italien; dans cette dernière langue, on les appelle *bandi*; ce sont les *édits* du vice-roi.

pragmatiques royales, paragraphe premier, lequel commence ainsi :

« La raison et l'expérience enseignent être, l'oi-
» siveté, l'origine et la racine de beaucoup de
» maux très-graves et préjudiciables dans les répu-
» bliques et les empires. Ainsi, dans les pays bien
» ordonnés, elles furent toujours abhorrées. Et
» parmi les autres circonstances que rapportent les
» auteurs antiques, il en est une, savoir : que les
» premiers natifs de cette île, furent tous dédiés
» aux exercices nécessaires et utiles à la vie hu-
» maine ; qu'ils châtiaient les désœuvrés et les oi-
» sifs, et afin que des usages si saints et si louables
» ne se perdent pas, par manque de soin du gou-
» vernement, et au contraire aillent toujours se
» continuant et observant autant que possible,
» nous statuons, ordonnons et commandons, que
» tous les gens inqniets et vagabonds qui n'auraient
» pas de maître, ou choisi quelque métier, ayent,
» dans les trois jours de la publication des pré-
» sentes, à se procurer de l'ouvrage ou différem-
» ment à sortir des villes, ou villages, et dans
» l'espace de dix jours du royaume, sous peine de
» cent coups de fouets et dix ans de galères.

Dans le second paragraphe, on assujettit aux mêmes peines les vagabonds, joueurs en public, ou spectateurs du jeu même.

Dans le quatrième paragraphe, les artisans et

manœuvres qui ne travaillent pas sont traités comme les vagabonds.

Dans les cinquième, sixième, septième et huitième paragraphes, sont contenues diverses dispositions pour contraindre les pauvres au travail et empêcher l'intempérance et la débauche dans les hôtelleries.

Les cinq paragraphes qui suivent traitent des attentats contre les mœurs.

Le quatorzième paragraphe défend les jeux du hasard sous des peines graves. Et pour empêcher qu'on ne joue sur parole, le paragraphe seizième ordonne que toute promesse de joueur ait un effet nul par devant le juge.

Le paragraphe dix-huitième ordonne sous peine de deux cent ducats d'amende, que trouvant des enfans orphelins, pauvres délaissés, les juges les placent près de quelque maître ouvrier de la ville voisine, ou bourg, pour apprendre quelque métier; le même paragraphe exempte ces apprentis de certaines impositions. Enfin le paragraphe dix-huitième relatif à la police, spécifie que si des étrangers abordent en Sardaigne, ils seront tenus de se présenter au juge du lieu sous peine de trois années de galère; et lequel juge sous peine d'une amende de deux cents ducats, doit s'assurer de ceux qui n'ont pas d'attestation de vie et de mœurs, afin que dans huit jours ils ayent à sortir du

royaume s'ils ne sont en règle, ou donner caution en attendant l'arrivée de leur attestation; ne donnant pas de caution, ils sont détenus jusqu'à ce que l'occasion d'un embarquement se présente. Ces dispositions sont autant d'encouragemens à l'agriculture, le bon ordre, la prospérité en un mot de l'île de Sardaigne. Montesquieu a dit : plus d'états ont péri parce que on a violé les mœurs, que parce que on a violé les lois; mais les bonnes mœurs se sont produites par les bonnes lois et fuient l'oisiveté.

Les priviléges accordés à diverses époques par les souverains à diverses parties de la Sardaigne, ont dû mettre un peu de confusion dans les lois; par exemple, Alghéro ayant été considéré par les rois d'Aragon comme une succursale de Barcelonne, des priviléges lui furent concédés, et diverses circonstances les firent ensuite octroyer à l'île entière. Parmi les priviléges accordés à la noblesse sarde, est celui très-remarquable concédé à l'assemblée des stamenti tenue en 1510, et toujours en vigueur en Sardaigne[1]. Aucun noble ne peut être condamné à mort par les tribunaux ordinaires, ni par les vice-rois, pour quelque crime que ce soit, pas même pour celui de leze majesté; leur procès doit être porté en première instance par devant un tri-

[1] Sous le règne de Philippe I, roi d'Espagne.

bunal mixte, composé de sept gentilshommes, un juge de l'audience royale et le régent pour président; en seconde instance le tribunat est composé de quatre gentilshommes, quatre juges de l'audience royale et le régent pour président.

Il existe un autre privilège à Sassari. L'accusé est jugé par ses pairs; le tribunal se nomme alors *dei probi uomini*, c'est-à-dire, des hommes probes.

Un docteur en loi sarde [1], a prétendu que rien « n'est plus difficile dans la législation actuelle » sarde, que de saisir les dispositions qui régissent » le droit de chaque individu; droit si simple et si » clair dans sa source sacrée, puisqu'il émane de » la justice pure et naturelle, qui est la volonté » constante et perpétuelle de rendre à chacun ce » qui lui appartient ». Notre science ne nous permet pas de juger jusqu'à quel point le docteur peut avoir raison.

Caractère et génie national.

Le sarde est d'une constitution forte, très-dispos aux divers exercices gymnastiques. Il est suceptible d'un véritable sentiment d'attachement pour un bienfait reçu, ou d'une haine implacable s'il est offensé. Son esprit vif est propre à l'étude des sciences et des arts, qui y ont eu quelques développemens depuis le rétablissement des universités. Quoique l'on fasse très-bien les vers italiens en Sar-

[1] Azuni.

daigne, il n'y avait pas de talens supérieurs en ce genre pendant notre séjour dans l'île. La disposition à la poésie se fait cependant remarquer chez les gens du peuple même. On en voit et entend en certains jours de fêtes de campagne, qui improvisent comme de nouveaux Bardes, avec l'accompagnement de l'instrument national nommé *Launeddas* [1]. Les chansons du peuple sarde sont d'ailleurs sentimentales et de diverses espèces; c'est quelquefois un interlocuteur, qui chante ou ses infortunes ou les louanges de sa belle. Par fois le barde adresse ses plaintes aux petits oiseaux; d'autres fois il tire ou des fleurs ou de leur couleur, les comparaisons adressées à la belle de ses pensées. Par fois encore c'est un épisode tel que celui-ci [2] : Un chasseur raconte, qu'il poursuit une biche, (qui est une nymphe au figuré), et il l'apostrophe; tantôt d'un ton menaçant, tantôt d'un ton caressant il lui crie de s'arrêter, et que ne s'arrêtant pas elle l'obligera à se servir de son dard; dans le moment où il tend son arc il entend une voix qui lui crie *grace, grace*; il se retourne et voit le berger du troupeau tout haletant et poursuivant la biche; il s'ensuit un nouveau chant dü barde qui annonce au berger, qu'il doit faire le sacrifice de la biche,

[1] Sorte de chalumeau, qu'on nomme aussi *sas troubbeddas*.

[2] *A cosa m'andesi cuddu die*, etc.

laquelle, dit-il, selon les lois, a recouvré sa liberté ; à ces mots le malheureux berger s'évanouit. Une autre chanson [1] exprime les sentimens d'un amant, qui consent et désire même voir son amie, aimée et estimée du monde entier, pourvu qu'elle-même lui garde son cœur fidèle. Quelquefois les chants du peuple sarde n'ont point de sens ; ils sont seulement des sons poétiques, bornés à trois ou quatre notes, dont la dernière s'arrête tout court.

Rien n'est d'ailleurs philosophique et intéressant pour l'observateur, comme de chercher à démêler au milieu des qualités et des sentimens qui leur sont propres, ceux que les Sardes ont pu adopter des divers peuples d'où ils tirèrent leur première origine, ou par lesquels ils furent subjugués successivement ; c'est-à-dire, Grecs, Carthaginois, Romains. En examinant avec soin, on trouve de ces nuances chez les peuples de Sardaigne. Il paraît encore à l'auteur de la Notice, que le sentiment de leur origine merveilleuse et ensuite la domination glorieuse des Romains, pourraient leur avoir imprimé un *caractère distinctif.* De là, cette haute opinion que le Sarde a de lui-même et de son propre pays, et son affection pour ses coutumes anciennes ; de là encore persuadé de la noblesse de son origine, il recherche

[1] *Chi tanti t'aggiani amori*, etc.

avec affection, et il apprécie beaucoup ces marques d'honneur qui donnent un rang dans l'état, en y désignant la noblesse ; mais l'homme emporté par ses passions pousse tout à l'excès et l'idée trop avantageuse que nous avons de nous-mêmes, nous rend entêtés dans nos préventions, délicats sur les injures, implacables dans nos ressentimens.

Les femmes sardes ont une bonté de caractère qui honore leur sexe, la meilleure femme étant celle qui joint à une aimable douceur les qualités du cœur et de l'esprit; elles ont d'ailleurs de la vivacité, de très-beaux yeux et de belles dents.

Les Sardes sont encore naturellement ingénieux, capables d'affaires, éloquens, doués d'une pénétration vive; les qualités de l'esprit sont l'héritage que leur ont laissé les Grecs et les Phéniciens, leurs fondateurs primitifs; ce qu'y auraient mêlé les Romains, ne les aurait pas appauvris.

L'influence du climat, et la position de leur pays au centre d'une mer classique, et de divers États, sont aussi autant de motifs qui doivent agir sur leur imagination. D'ailleurs, chacun sait que celle des peuples du nord est en général moins vive que celle des peuples du midi. Le Sarde a de l'aptitude pour l'étude des sciences et des beaux-arts. Le paysan sarde mène une vie frugale; nous ne nous rappellons pas avoir vu un homme ivre en Sardaigne; et si le peuple des campagnes trouve *à*

acheter du bon pain à la ville, jamais on ne parviendra à le faire révolter : ce qui indique le meilleur naturel du monde; et tel est au fait le peuple sarde, d'après tous les renseignemens que nous nous sommes procurés.

Quant aux scélérats qui commettent des crimes chez eux avec un calme ou plutôt une préméditation et des circonstances singulières et affligeantes pour l'humanité, nous ne croyons pas que ce soit là le caractère national. Des âmes abandonnées croyent réparer leur crime par des pratiques; ce qui indiquerait encore une mauvaise instruction religieuse dans la jeunesse; ces âmes impures veulent étouffer leurs remords, en corrompant le peu de morale chrétienne qui a pu parvenir à leur connaissance. On peut en total regarder la nation sarde comme ces terres qui, après avoir été fatiguées, restent en friche, où l'on voit ensemble, ainsi que l'a dit des Corses, Germanes, le spirituel auteur des Révolutions de cette île, *des fruits excellens et des plantes pernicieuses*, et lesquelles terres ne demandent, pour faire mieux, qu'une meilleure culture.

Les traits suivans dépeignent assez bien le caractère national. Dans la partie de l'île nommée Gallura, pays au nord, et où les habitans ont une civilisation et un caractère particulier, existaient

deux bandits [1], de ceux qui se font la guerre, et la font aux autres habitans du pays. L'un d'eux nommé *Pierre Mamia*, était ennemi juré de l'autre nommé *Pompita*; le premier tombe dans les mains des troupes royales (c'était pendant le séjour de la Cour en Sardaigne). Pompita apprend sa disgrâce; il

[1] Ce qui contribue, avec la fameuse *vendetta* ou vengeance particulière dont il est question ci-après, et commune aux Corses, à entacher le caractère national des Sardes, ce sont les bandits qui existent en cette île, comme il en est ailleurs. Mais ces circonstances forment une confusion d'idées sur la Sardaigne et les Sardes; il importe de les rectifier et de dire ce que c'est que ces bandits. Lorsqu'un homme coupable de crimes et jugé par contumace, est condamné à mort ou à la galère à vie en Sardaigne, on l'inscrit sur la liste fatale, ou catalogue des bandits. Il y a dès-lors une prime plus ou moins forte, selon la gravité du cas, pour celui qui le fera arrêter, ou même en délivrera la société, en repoussant la force par la force. Il s'ensuit une guerre continuelle entre la gendarmerie royale ou carabiniers royaux et les miliciens à cheval d'une part, et les bandits d'autre part. Selon un ancien usage, il arrive que lorsque quelques-uns de ces bandits ont comblé la mesure du crime, le gouvernement fait trève avec une partie des autres; il leur est délivré alors des saufs-conduits pour venir dans la capitale ou le chef-lieu du pays. Là ils font un traité, par lequel ils s'engagent de livrer mort ou vif *le plus scélérat* d'entre eux; en revanche, on leur promet leur grâce en considération de leur vie qu'ils exposent. L'auteur de la Notice vit plusieurs bandits venus sous *sauf-*

rassemble ses partisans, et délivre celui-ci. Alors il lui donne de quoi se défendre en armes, plomb et poudre, et lui tient ce langage : « Tu es mon » ennemi, Mamia, mais tu ne périras pas sur l'é-

conduit à Cagliari; ils avaient avec eux leurs chiens, qu sont leurs âmes damnées et leurs plus vaillans défenseurs. Quelquefois ces hommes perdus de crimes, de vols et d'assassinats divers, démontrent, comme on voit pour la Gallura, une certaine loyauté de caractère à travers leur profonde corruption. Il serait à désirer infiniment que les choses en vinssent au point de ne plus transiger avec des scélérats qui dégradent la nature humaine; mais ils ont leur repaire dans les monts les plus inaccessibles et les lieux les plus inconnus. Ils sont la terreur des paisibles habitans des campagnes, et fondent à l'improviste sur les bestiaux, qu'ils enlèvent en tout ou en partie. D'autrefois ils se masquent, et en plein jour assassinent d'abord, et dévalisent ensuite les maisons de leurs victimes. D'autres fois encore ils se mettent en embuscade, et tirent sur les militaires chargés de les poursuivre. La petite guerre faite à ces brigands offre des traits tout particuliers de bravoure, de dévouement de la part des carabiniers royaux. Le vice-roi, juste appréciateur, voulant distinguer leur mérite, leur décerne alors de justes récompenses. Si quelques personnes s'étonnaient de trouver sous un gouvernement policé de tels bandits, on pourrait leur demander comment il se fait que dans les États romains et le royaume da Naples, pays bien plus civilisés que la Sardaigne, on trouve des bandits au moins tels que ceux de cette île. Cependant il y a lieu d'espérer que dans peu d'années, la Sardaigne,

» chafaud; c'est honorablement que tu dois mou-
» rir, et par mes mains. Je te donne trois jours
» pour retrouver les tiens; après quoi, la guerre
» étant recommencée entre nous, tiens-toi pour

grâce aux mesures prises par un gouvernement paternel, sera débarrassée en grande partie de ces brigands qui l'infestent; l'on pourrait presque supposer, à la férocité de certains bandits sardes, qu'ils doivent leur origine à ces hordes africaines venues en Sardaigne en des temps inconnus; barbares dont on a parlé dans le précis historique de cette Notice, et qui donnèrent leur nom aux monts dits *Barbagie*. Quoiqu'il en soit, il y a plusieurs années que quelques-uns de ces gens atroces, ayant volé les troupeaux d'un malheureux berger, ils attachèrent ce dernier par les pieds à un arbre; dans cet état, il lui firent rôtir la tête par un feu violent : ces véritables anthropophages n'étaient pas Sardes.

Au moment où cette note était écrite, nous lisons dans divers journaux, mais particulièrement dans les nos des 11 et 14 octobre 1825 de la *Gazette de Lausanne*, la conversion du fameux bandit de l'État romain, Antonio Gasparone, gagné par un missionnaire. Le numéro du 14 dudit journal annonce l'entrée à Rome de ce chef de bande avec partie des siens; ils viennent se mettre à la discrétion du Souverain Pontife, au château Saint-Ange, avec la seule condition exigée par Gasparone, que lui et les siens n'auraient aucune escorte militaire, mais arriveraient sous la seule garde des missionnaires. Nous nous abstenons d'aucune réflexion au sujet de cet événement remarquable, qui est tout en faveur de nos observations précédentes et relatives aux missions dans ces contrées.

» averti, et prends garde à toi[1]. » Le trait suivant est également caractéristique dans la Gallura, province où ont toujours commencé les troubles intestins, et dont les habitans se distinguent par leur rusticité, leur férocité entre eux et leur hospitalité pour les étrangers, même par un point d'honneur fanatique. Un nommé *Cicolo* avait organisé une émeute en 1806; lui et les siens furent mis en déroute par les troupes royales, et la tête de Cicolo mise à prix. Dans sa fuite, il se livra à deux bergers, en leur demandant de coopérer à son salut; ce qu'ils firent, en lui indiquant sur des monts une retraite inaccessible et inconnue. Cependant les deux bergers sont arrêtés et livrés à la rigueur des lois; mais plutôt que de déclarer la retraite de l'homme qui s'est fié à leur générosité, ils subissent la mort sur l'échafaud : il semble qu'on pourrait tirer grand parti de pareils hommes.

Ce qui frappe au dernier point l'observateur, est la fermeté avec laquelle le Sarde, poussé au crime par quelque complice secret, taira, jusqu'à souffrir la mort même, le nom du lâche auteur de l'assassinat commis. On voit que nul caractère plus que celui du Sarde n'est capable de fanatisme.

Quant à *la vendetta* ou vengeance particulière, elle fait tort au caractère national sans doute. On

[1] On retrouve là du caractère arabe, ce semble.

sait que partout dans le monde chrétien civilisé, les ministres d'un Dieu de paix prêchent le pardon des injures; mais on sait aussi qu'ils ont plus de réussite là où les chrétiens, ayant reçu de bonne heure une instruction plus suivie sur leurs devoirs, ont appris à modérer leurs ressentimens. Les vengeances qui se commettent en Sardaigne, ne sont que le développement des circonstances d'un climat qui émeut fortement les passions chez des individus dont l'instruction religieuse ne fut pas assez suivie et éclairée pour devenir un frein efficace. Il n'est que trop vrai que, soit en Sardaigne, soit en Corse, les chefs du gouvernement ont malheureusement bien plus souvent à gémir, qu'en d'autres contrées, sur les crimes de vengeance particulière. Il arriva même, dit-on, par fois dans les deux pays, que des femmes montrèrent chaque jour à leur fils, jeune encore, la chemise ensanglantée de leur père assassiné, pour l'exciter à la vengeance sur l'assassin, dès qu'il aurait acquis la force nécessaire. On raconte aussi qu'un homme en Sardaigne se tint pendant sept ans plusieurs heures du jour sur un arbre pour tirer vengeance de son ennemi, et qu'en effet il le tua au bout de ce terme. Les actes de *vendetta* sont bien plus communs dans la partie du nord de l'île, qui a beaucoup de rapports avec les mœurs de la Corse. Mais revenons aux bonnes qualités de la partie saine de la nation; car des

traits isolés ne forment pas règle générale. Les habitans de la Sardaigne ont plus encore que les autres insulaires l'amour de leur pays; ceux surtout qui n'en sont jamais sortis, le vantent sans cesse aux étrangers. Il semblerait qu'on peut tirer un grand avantage d'une nation qui, avec de l'amour-propre, a une grande affection pour sa patrie. Ils embrassent d'ailleurs avec tant de chaleur les intérêts des personnes auxquelles ils sont dévoués, qu'ils ne voyent même plus de tort dans leur patron; ils n'aperçoivent alors aveuglément que ceux de son antagoniste. Ces hommes-là ne doivent-ils pas être des serviteurs fidèles, zélés et dévoués?

Nous avons dit que les Sardes étaient aptes aux arts, à la poésie, à la musique : on entend le peuple chanter en harmonie dans les églises de la capitale, aussi bien que les Italiens. Quelquefois nous entendions dans la rue siffler ou chanter les marches des bataillons en garnison à Cagliari; en nous retournant, nous apercevions dans ces musiciens de petits garçons de la lie du peuple, qui, bien certainement, à leur accoutrement très-négligé, n'étaient pas de ceux qui ont des maîtres de musique.

Pendant que nous étions à Cagliari, le vice-roi donnait très-fréquemment des concerts; l'orchestre composé de musiciens italiens et sardes, avait été organisé par les soins des artistes et amateurs de la suite de Son Ex.; car, à son arrivée en 1820, la

musique était dans un triste état. Cet orchestre exécutait fort bien toute la musique de Rossini; des amateurs sardes des deux sexes faisaient entendre quelques fort jolies voix dans les divers morceaux choisis des opéras qui ont fait depuis les délices de Paris, tels que *la Gazza ladra, il Barbiere di Siviglia, la Cenerentola, la Pietra del paragone.*

Il n'est donc pas douteux que l'étude des arts et des sciences, jointe à une instruction religieuse soignée, ferait des Sardes un des peuples les plus aimables, les plus spirituels, et modifierait infiniment le caractère national, si impétueux et si passionné.

On entend assez fréquemment dans les églises de Cagliari, des gens du peuple pousser tout à coup des soupirs, dont l'accent retentit sous les voûtes du temple; l'on pourrait croire que c'est une expression de mélancolie, ou plutôt une aspiration de componction et de dévouement à la Divinité.

On juge souvent d'après les sensations qu'on éprouve soi-même. Par suite de plusieurs circonstances ayant rapport à la situation isolée d'une île telle que la Sardaigne, éloignée du centre de son gouvernement, privée de mille ressources qui se retrouvent sur le continent, nous avons cru, pendant un laps de temps, les Sardes malheureux; mais nous n'avons ensuite jamais trouvé plus qu'en

Sardaigne de philosophie ou plutôt d'insouciance sur les événemens de la vie[1].

L'observateur peut encore remarquer que la perspicacité de l'esprit des Sardes les porte à l'intrigue dans leur pays; circonstance qui indique une certaine activité dans l'esprit, dont on pourrait s'emparer.

Le changement fréquent des vice-rois favorise les intrigues; car, ayant chacun leur manière de faire, ce qui ne peut guère être différemment, on est toujours aux expédiens pour réussir dans ses desseins : malheureusement la vérité est toujours plus difficile à percer que le mensonge. Le magistrat qui ne serait pas intimement convaincu de cette maxime, multiplierait bientôt autour de lui les intrigans, et les caractères se fausseraient davantage encore. Heureux l'habitant d'Ichnusa, quand toute intrigue vient se briser auprès du vice-roi! Lorsque quelqu'un paraît s'ingérer trop avant dans la confiance de ce magistrat, une cabale se forme contre l'individu; on appelle cela en Sardaigne assez plaisamment *la bourasque.* La seule jalousie peut produire par fois ces effets, et il est bon de faire connaître ces circonstances aux personnes destinées à gouverner la Sardaigne. Si l'on pouvait parvenir à diriger cette activité d'esprit des Sardes du côté des découvertes et pratiques agri-

[1] Voyez l'article de la Notice, qui traite du langage.

coles, quel parti avantageux n'en résulterait-il pas?

Le feu duc de Saint-Pierre, qui avait beaucoup voyagé, tacha de seconder les vues du gouvernement du roi Charles-Emmanuel, et il encourageait l'agriculture dans son pays, ou pour mieux dire dans ses fiefs. Ce seigneur avait des vues philantropiques pour sa patrie[1]. Il y aurait beaucoup à faire pour développer le caractère et le génie sarde dans le sens que l'on vient d'indiquer; mais la suite de cette Notice prouvera que c'est à tort qu'on accuserait le gouvernement des rois de Sardaigne de n'avoir pas fait bien des efforts pour y parvenir.

En dernier résultat, la Sardaigne acquit quelque consistance dès qu'elle passa sous les gouvernemens d'Aragon et d'Espagne. Les Sardes y gagnèrent pour l'adoucissement du caractère de la noblesse; circonstance qui résulte du système monarchique, dans les villes surtout où elle a une influence générale; mais, sous ce rapport, les nobles sardes durent beaucoup acquérir sous le gouvernement des princes de Savoie, successeurs de ce duc Charles, dont l'exemple et la Cour formèrent le modèle des chevaliers, l'illustre Bayard. Cette Cour est d'ailleurs maintenant établie sur la belle terre classique, laquelle, selon une expression que

[1] Ce duc était grand et généreux; il fit cadeau au régiment des chasseurs gardes, des instrumens de musique en argent qui figurent dans les parades de ce corps.

nous croyons appartenir à l'inimitable auteur du Génie du Christianisme, *vient de rêver des chimères qu'on doit pardonner à d'anciens souvenirs*[1]. L'on sait que les nobles italiens sont éclairés et d'une grande urbanité; les Sardes, très-susceptibles des qualités sociales, et doués d'esprit et de perspicacité, n'eurent qu'à se féliciter de les rencontrer dans le commerce de la vie.

Mœurs et Usages.

Un publiciste profond et célèbre de nos jours (M. de Bonald) a dit[2] : « Les mœurs sont les résultats lents des lieux, des temps et des circonstances. » D'après cette observation, on doit penser que les mœurs sardes auront diverses nuances d'après les différens peuples qui ont habité, et les nombreux gouvernemens qui ont régi la Sardaigne. Au milieu de ces nuances, dont plusieurs participent à la civilisation européenne, le fond doit être toujours le même. L'auteur de cette Notice a observé, de ses faibles moyens, et sans se dissimuler, qu'il ne l'avait pas fait au point qu'il eût désiré. Il réclame à ce titre de nouveau l'indulgence de ses lecteurs, et il rendra compte,

[1] Nous voulons parler du désir ou du rêve des Italiens d'être réunis sous un seul gouvernement; rêveries qui ont troublé l'Italie depuis quelques années.

[2] Nous citons de mémoire.

simplement et sans recherche, de ses remarques. Il croit d'ailleurs et pouvoir et devoir leur annoncer que l'ouvrage de M. le chevalier de la Marmora décrit avec une rare précision les coutumes sardes.

Un savant estimable, qui a été eulevé trop tôt aux beaux arts, Millin (dans le Magasin encyclopédique 1799), a dit » la Sardaigne n'est con-
» nue que par des cartes de géographie infidèles,
» et le Sarde ne l'est pas du tout. » Le père Napoli n'a pas compris le sens de l'observation de Millin; il le gourmande et dit: « cependant quand Millin
» écrivait cela, il était notoire que les Sardes avaient
» repoussé les Français ». Mais nous observerons au bon et savant père, que ce fait glorieux ne nous fait pas connaître toute la Sardaigne et tous les usages sardes.

Si les Orientaux furent les habitans primitifs de l'île de Sardaigne, comme on l'a dit dans le précis historique de cette Notice, on doit y retrouver quelques-uns des usages d'Orient, lesquels ont dû traverser les siècles jusqu'à nos jours. Heureux de pouvoir rendre à chacun ce qui lui appartient, nous copierons ici ce qu'a écrit M. Azuni sur sa patrie: « Il ne faut pas, dit le docteur, chercher les res-
» semblances de nation à nation dans les villes,
» siége de l'inconstance et des caprices des hom-
» mes, mais il faut parcourir les campagnes et les
» villages pour les trouver encore existantes. C'est

» là, dit-il, qu'on doit les chercher, dans les habi-
» tudes, de l'habillement, de la vie animale, des
» arts rustiques, des fêtes, et dans plusieurs autres
» rapports. Les cothurnes de cuir, que les paysans
» du Campidano portent à leurs jambes nues, est
» la chaussure dans laquelle Ulysse trouva Laërte.
» Le couteau qu'en certaines contrées de la Sar-
» daigne, chaque villageois porte à la ceinture
» de cuir qui retient *la mastrucca*, espèce d'ha-
» billement grec, est encore en usage dans toutes
» les contrées du Levant, sous le nom de *dagan*.
» Le premier pain des Grecs a été de farine d'orge,
» et on s'en nourrit encore aujourd'hui dans quel-
» ques endroits de l'île qui paraissent avoir été les
» premiers habités. Quelle que soit d'ailleurs l'es-
» pèce de blé, la forme du pain est ronde et apla-
» tie, de l'épaisseur d'un demi-doigt; et ce n'est
» qu'à cette forme que peut appartenir l'expres-
» sion de *la fraction du pain* usitée en Orient, selon
» le témoignage de saint Luc dans l'Écriture. Ho-
» mère dit fréquemment dans l'Odyssée, que le
» pain était l'ouvrage des filles grecques, et ce tra-
» vail est réservé aux femmes en Sardaigne.

» L'hospitalité en usage parmi les Sardes, rap-
» pelle les voyages de Télémaque en Grèce. Selon
» Tournefort, deux morceaux de bois frottés avec
» rapidité, servent de briquet et d'amadou au
» Levant; la même chose arrive en Sardaigne.

» C'est également dans les deux pays que des chan-
» teurs parcourent les fêtes champêtres, où au son
» de leurs voix, les hommes et les femmes, for-
» mant des espèces de rondes, dansent, ou plutôt
» marchent en tournant.

» C'est enfin dans ces deux pays que des femmes
» appelées dans la chambre du défunt, célèbrent
» ses louanges par des gémissemens autour du
» cercueil, et par des démonstrations de déses-
» poir, telles que de s'arracher les cheveux, et se
» frapper même[1]. Cette ressemblance de mœurs
» et d'habitudes orientales, et surtout grecques,
» est encore remarquable par beaucoup de mots
» grecs conservés dans la langue sarde. Ces diver-
» ses circonstances sont aujourd'hui encore assez
» prononcées pour confirmer mes conjectures sur
» l'origine des peuples qui vinrent peupler l'île de
» Sardaigne, et dont j'ai conçu la première idée
» à la ressemblance du système des quadrupèdes
» dans les deux contrées.

[1] Ces usages existent en plusieurs villages de Marghine, où l'on ensevelit les hommes avec leurs habits, les femmes avec leurs ornemens. Le brillant auteur des Méditations poétiques, dans les notes de son poëme *le dernier Chant du Pélérinage d'Harold*, nous a donné des détails, d'après M. Fauviel, sur les oraisons funèbres des myriologues grecs, dont les fonctions ressemblent beaucoup à celles des chanteurs ou chanteuses *myriologues* sardes que nous décrivons ici.

» Je conviens, continue dans sa sagacité le doc-
» teur Azuni; je conviens, dit-il, que des histoires
» qui prennent leur source dans les temps héroï-
» ques ou fabuleux, n'ont pas ordinairement assez
» de force pour établir solidement les faits trans-
» mis par des traditions qui s'altèrent encore par
» le laps de temps : telle serait l'arrivée de Sardus,
» surnommé *Hercule*, à la tête d'une colonie de
» Grecs en Sardaigne; mais puisque le système
» des quadrupèdes, les usages, les mœurs et les
» langues sont en harmonie avec l'arrivée de ladite
» colonie; puisque des fictions ingénieuses furent
» souvent des traits d'histoire déguisés par la poé-
» sie, on ne peut se dispenser d'accorder un degré
» de vérité aux diverses circonstances dont j'ai
» parlé. »

Nous remarquerons ici que les travaux d'Hercule l'ayant conduit jusqu'à Cadix, il put fort bien s'arrêter en Sardaigne, île sur la route maritime de l'Orient à Cadix.

Il y a en effet en Sardaigne des danses nationales; elles sont de deux espèces : l'une appelée en langue sarde, *badda pasturina* (danse pastorale), s'exécute à pas de deux; l'autre, qui porte le nom de *badda tondu* (danse en ronde), paraît être la même que celle décrite par Vilkinson, dans sa Notice sur la Moldavie et la Valachie. « Vingt per-
» sonnes, dit le consul anglais, hommes et femmes

» se prennent par la main, et tournent en *ronde*
» ou cercle, et de temps en temps les hommes
» plient les genoux en avant, en regardant lan-
» guissamment à droite et à gauche. » En Sardaigne, ordinairement, quand les rondes sont commencées par les hommes, et déjà avancées, les femmes une à une s'y glissent comme furtivement, ce qui rend la chose plus sentimentale et caractéristique. Nous avons cru remarquer en diverses autres circonstances des usages grecs en cette île; et sur ce point, nous sommes entièrement de l'avis du docteur Azuni.

On pourrait croire par exemple, que Vilkinson décrit le genre de musique religieuse national en Sardaigne, lorsque, dans la Notice sur la Valachie, il dépeint le style de musique de cette contrée. « La musique valaque, dit-il, a du rapport avec
» celle des Grecs modernes. Le mode mineur est
» toujours préféré, et les airs sont peu variés ». Le nasillement désigne, comme on sait, le chant des Grecs modernes; et le nasillement est encore le genre de chant adopté par les chantres d'église sardes. Nous avons cru reconnaître aussi, dans les rues de Cagliari, un cri d'origine grecque, et poussé par un marchand de jardinages ou légumes; ce cri, noté en musique, donne les premières notes de l'un des psaumes du chant dit *Grégorien*, pour l'office du Dimanche; il est composé, comme

on sait, des airs exécutés aux funérailles à *Athènes*, au temps de Périclès; le cri dont nous parlons est exprimé par la première période du premier verset de Vêpres : *Deus, in adjutorium meum intende.*

On trouva, il y a plusieurs années, près d'Alghero, une inscription en grec, composée des mots suivans : *Gar*, *mettisse*, *tria*, *zissis*; c'est-à-dire : *O toi, vieillard abîmé dans l'ivresse, tes jours seront trois*; c'est-à-dire, *bien courts.* On croît reconnaître, ainsi que nous l'avons observé, d'autres usages orientaux en Sardaigne. Bacchus, à son retour d'Égypte, institua des danses après les festins. En Sardaigne, après le dîner de la fête patronale et nationale de saint Effisio, à Poula, on exécute la danse dite *badda tondu* ou ronde autour de la table. Le dîner est composé d'hommes seulement; ce sont les notables de Cagliari et ceux des environs; le peuple, au-dehors, fait également des rondes au son de l'instrument dit Launeddas. On a vu que les femmes préparaient le pain chez les Grecs; et qu'elles sont chargées de ce soin en Sardaigne; cinq cents femmes à Cagliari pétrissent ce comestible, qui y est très-beau. Comme il n'y a pas d'eau courante, et par conséquent de moulin dans cette dernière ville, ce sont de petits ânes fort doux et intelligens qui réduisent les grains en farine; ils tournent à cet effet une

petite meule proportionnée à leur force : on les nomme *molentu*.

Il y a peu de pays où l'on écrive plus de lettres qu'en Sardaigne ; et comme la poste ne coûte rien dans le royaume [1], il se trouve que ceux qui n'écrivent pas, paient aussi pour ceux qui écrivent, car il y a au budget du royaume un article pour la poste. Cette facilité de correspondance multiplie les intrigues intérieures, et rend aisée la circulation des nouvelles sinistres en certaines occasions ; elle a donné naissance sans doute, dans cette île, aux lettres anonymes, qui y sont assez communes, et nourrissent les intrigues dont nous parlons.

Il est d'usage en Sardaigne (à Cagliari), que lorsque un jeune homme fait sa cour à une jeune personne, il peut rester le soir sous la fenêtre de la demoiselle, et causer ainsi à un premier, ou second étage même. Les parens ne se formalisent pas de cette entrevue ; il y a apparence que c'est une coutume espagnole. Les jeunes gens ne peuvent d'ailleurs, selon les lois, se marier sans le consentement de leurs pères et mères, à moins de s'exposer à une année de prison.

Au milieu des abus inséparables de la civilisation des dix-huitième et dix-neuvième siècles, on rencontre en cette île des usages respectables con-

[1] Comme en Corse.

servés *du bon vieux temps*[1]. Par exemple, les femmes du plus haut parage se mettent à genoux à terre en arrivant dans les églises. Cet usage, qui s'était également conservé à Gênes, revient en France, d'où l'avait banni la révolution. C'est un beau spectacle que celui d'une femmes agenouillée ainsi devant la divinité, surtout dans un temple dont la splendeur élève l'âme, et dont la fraîcheur des marbres contraste avec la chaleur de sentiment qui anime le cœur d'une jeune femme[2].

[1] Nous n'allons pas jusqu'à prétendre, que l'usage de *saluer* quand on éternue soit de ceux là ; mais manquer à cet usage dans la société sarde est une grande impolitesse.

[2] L'auteur de la Notice, deux ans après que ceci fut observé, trouva dans le Journal des voyages ou Archives de géographie, des réflexions sur le même sujet à l'article : Souvenirs d'un jeune marin aux Canaries, île de Téneriffe, ville de Sainte-Croix. Voici ces réflexions : « Les églises de » Sainte-Croix sont dignes d'attention. Elles sont richement » ornées, et leur architecture intérieure est d'une noble » simplicité. Ce qu'il y a de remarquable pour les Français » accoutumés à prendre leurs aises même dans le sanctuaire » de la divinité, c'est qu'il n'y a point de chaises, et que » tout le monde sans distinction est obligé de s'agenouiller » sur le parquet. Je trouve cette habitude très-convenable » à l'humilité, qui doit être inséparable des vrais chrétiens » dans le temple du Seigneur ». On voit que nous avions eu les mêmes idées, et les Espagnols auraient inspiré les mêmes coutumes chez différens peuples.

Les Sardes mettent à profit les idées historiques; ils ont quelques droits de revendiquer celles qui ont rapport à l'histoire romaine. En 1821, lors de la solennité qui eut lieu à Cagliari à l'occasion de la fête de S. M. Charles-Félix, pour l'érection de la colonne destinée à marquer la construction de la nouvelle route, il parut diverses poésies en l'honneur du souverain et des autorités royales. Dans l'une d'elles, on comparait l'administration du vice-roi, marquis d'Yenne, à celle de Caton le censeur, qui, ainsi qu'on l'a vu dans le Précis historique, fut prêteur en Sardaigne.

Les habitans de cette île sont encore ingénieux à composer des allégories très-spirituelles. Au mois de janvier 1821, on exécuta au palais du vice-roi un ballet en son honneur. C'était à la dernière des fêtes du carnaval données par Son Ex. Douze jeunes et jolies demoiselles représentaient les douze mois de l'année; le temps les accompagnait, et l'amour guidait leurs pas. Chacune des jeunes nymphes portait une corne d'abondance; avant le commencement du ballet, la nymphe qui représentait le mois de naissance du vice-roi, lui remit un sonnet charmant, où respiraient les sentimens d'affection et d'admiration qu'il inspirait aux Sardes, dont la jeune nymphe était l'aimable interprète. Les nymphes d'ailleurs étaient divisées par saisons, et vêtues de même de trois en trois. Ce-

pendant, la foule des danseurs et danseuses, ayant fait place, le ballet fut exécuté au son de l'orchestre du vice-roi; on avait eu soin de répéter en secret cette musique, pour lui causer plus de surprise. Au milieu du ballet, le petit Amour exécuta seul un petit intermède, auquel se mêlèrent de nouveau toutes les nymphes; mais, lorsque la danse était le plus animée, le Temps farouche, un sablier en main, vint mettre fin au divertissement; les nymphes se répandirent alors dans la salle du bal, offrant aux spectateurs des confitures, dont les cornes d'abondance étaient abondamment pourvues[1]. On ne pourrait rien imaginer de plus gracieux dans ce genre. Le Dimanche gras de la même année, les jeunes gens de la capitale, noblesse et bourgeoisie, formèrent une cavalcade turque, encore en l'honneur du vice-roi. Les costumes étaient fort élégans, et les chevaux très-beaux. La cavalcade, composée d'une soixantaine de cavaliers, après avoir défilé

[1] Ces symboles d'abondance étaient encore, dans l'intention des Sardes, une aimable allusion à l'arrivée de S. E. le marquis d'Yenne, dont l'administration donnait les plus belles espérances aux habitans de la Sardaigne; mais la révolution de 1821, par ses suites funestes sur les finances surtout et sur les autres branches de l'administration, vint en paralyser les heureux effets. Cependant les révolutionnaires répètent constamment qu'ils agissent pour le bonheur des peuples.

en bon ordre sous les fenêtres de Son Ex., se rendit dans la rue Saint-Michel; là eurent lieu des courses ou carrières, dont on verra la description à l'article de la Notice qui traite des courses de chevaux.

Lorsque l'on veut voyager dans l'île de Sardaigne, il faut se munir de lettres de recommandation; car n'y ayant eu aucune route pratiquée depuis les Romains, il n'y a non plus aucune auberge. L'on est donc obligé de loger chez les particuliers ou chez les curés. Lorsque le personnage recommandé inspire certaine considération, on lui prépare le soir à son arrivée un souper copieux, mais qui perd une partie de son prix par le temps qu'il faut pour le préparer. Le voyageur, fatigué d'avoir été tout le jour à cheval, a besoin de repos, et préférerait dans ces occasions, ce qu'on appelle vulgairement, *manger la soupe*, et aller se coucher; ce qui est un compliment délicieux au voyageur harassé.

On a assuré à l'auteur de la Notice qu'au village d'Orgozolo, près de Sassari, les paysans tuent de jeunes chevaux, pour mieux régaler leur hôte, et le traiter avec distinction.

Les Sardes ont coutume de voyager avec leurs femmes; elles sont assises de côté, derrière le cavalier, c'est-à-dire, en croupe. Elles sont ordinairement posées à gauche, de façon à pouvoir au plutôt saisir du bras droit le corps du cavalier au besoin,



Lit. de H. Brunet et Cie à Lyon.

Voyageurs Sardes du Campidano.

et au cas d'un soubresaut du cheval ; lequel, en ces occasions, va l'amble ou *portante* : c'est l'allure ordinaire que les Sardes donnent à leurs chevaux. Nous avons remarqué que les paysans sardes ont l'habitude de chercher une pierre (borne) pour monter sur leurs chevaux, et qu'ils n'aiment guère que cette façon d'arriver sur leurs montures. Nous pensons que cette habitude leur est venue des Romains ; car l'on sait que les pierres (bornes) que ces dominateurs firent placer sur les grandes routes, furent d'abord destinées à servir ainsi de marche-pied au voyageur ; aujourd'hui ce n'est plus qu'un luxe des grandes chaussées.

Il n'est pas douteux qu'il existe des idées hospitalières en Sardaigne. Quand un archevêque ou un évêque, qui a fait quelque séjour dans la capitale, part pour retourner dans son siége, les personnes qui ont reçu d'eux l'hospitalité montent à cheval, et l'accompagnent en cavalcade.

Le clergé sarde ayant des bénéfices plus ou moins riches, un ecclésiastique qui n'aurait pas soin de faire l'aumône à sa famille, serait réputé en Sardaigne un mauvais prêtre, ou tout au moins un mauvais homme.

L'on fait en Sardaigne comme en Italie, et particulièrement dans la Ligurie, quantité de ces fêtes de corporations religieuses, nommées *funzioni*. Elles sont célébrées en l'honneur de la Vierge, ou sous le

vocable de tel ou tel saint, et avec plus ou moins de pompe. Il y a en cette occasion des processions des confréries de diverses couleurs, parfaitement habillées en costumes de pélérins uniformes, couleur gris de perle, élégans et simples. On remarque surtout ces confréries dans la semaine sainte; alors des musiciens suivent ou la Vierge ou le saint; et comme en Italie, exécutent divers morceaux d'harmonie ou des motets. La musique qui, dans ces circonstances, accompagne saint Effisio, saint de prédilection des Sardes, est toujours la meilleure. Pour la procession de la Vierge dite *la Purissima* [1], l'on invita les officiers de la garnison; ils portaient des flambeaux; le chef d'état-major, qui représentait en cette occasion le prieur ou *conservatore*, marquis de Laconi, première voix du stamenti militare, marchait en avant, et portait le *palladium*, ou étendard de la Vierge. On ne voyait que des militaires à cette cérémonie religieuse. On pouvait dire que ce jour-là les ecclésiastiques faisaient haie au cortége.

Dans les villages, les jours de fête, on danse le *badda tonda* ou le *badda pastorina* après l'office divin et au son du launeddas. Les jeunes gens non mariés font un traitement *en grain de froment* au joueur.

[1] Nous croyons nous rappeler que cette procession eut lieu pour la solemnité de la *Nativité* de la Vierge.

Dans les villages près de Cagliari, les danseurs ont des *mastrucca*, ou gilets sans manches, en peau de mouton blanche non tannée, à passe-poil bleu de ciel, ce qui est très-élégant dans son genre. Les fêtes de villages ou de *patronnage* ont des particularités qui les distinguent essentiellement de celles des villes. Les usages pratiqués dans ces fêtes servent à prouver que la religion chrétienne ne condamne pas, mais sanctifie ce dont le paganisme abusa pour tromper la multitude; car l'on sait le fond que faisaient les grands hommes de l'antiquité, des augures et des aruspices, prodiges qu'on allait recueillir dans les entrailles d'un bœuf ou d'une genisse. L'auteur de la Notice vit à la fête de Quarto, joli village près de Cagliari, une procession où figuraient cent paires de bœufs, dont les conducteurs avaient orné la tête et les cornes de leurs plus belles fleurs, ensuite de tous les morceaux de rubans ou étoffes qu'ils avaient chez eux, et de leurs chapelets et des petits miroirs de leurs femmes. C'était une espèce de consécration au vrai Dieu de tous les objets d'utilité ou de luxe. Le clergé et les moines suivaient et accompagnaient, ainsi qu'une foule de peuple, la statue de la Vierge, précédée d'une troupe de douze à quinze musiciens rustiques, jouant de l'instrument nommé *launeddas*. La foule du peuple des deux sexes en arrière de la statue chantait ou croyait chanter des litanies,

en psalmodiant d'une manière étrange, mais cadencée. Toute cette réunion avait un air de dévotion véritable. Les musiciens, quoiqu'ils ne fussent pas positivement si habiles que les fameux joueurs de flûte aux funérailles romaines, paraîssaient très-appliqués à faire de leur mieux à la solennité. Cette procession de deux à trois milliers de personnes était précédée d'un petit cavalier portant un étendard ; il faisait marcher son cheval, la croupe en avant; car telle est la pragmatique de la fête.

Pendant la Semaine-sainte, nous fûmes témoins à Cagliari de diverses cérémonies religieuses différentes de celles pratiquées en France et en Italie; les prêtres sont voilés de crêpes noirs le Vendredi saint : ces rites sont espagnols. Dans l'église de Saint-François du faubourg Stampace, eut lieu, au milieu d'un concours général des fidèles, la cérémonie de la descente de croix. Un prédicateur fit un sermon analogue à la circonstance, c'est-à-dire fort pathétique. Près du prédicateur était placé sur une estrade un Christ énorme, au pied duquel étaient deux personnages représentant, l'un saint Jean, disciple bien-aimé, et l'autre la Vierge. A chaque aspiration touchante de l'orateur, on entendait des sanglots dans l'auditoire, et les deux personnages s'essuyaient les yeux avec des voiles blancs. Après la descente de croix, eut lieu dans toute la ville une procession, où les attributs et les

personnages de la Passion étaient figurés; on porte à cette procession le Christ descendu de la croix, et couché sur une sorte de palanquin.

Nous étant trouvés en Sardaigne à l'époque de la tournée pastorale de l'archevêque de Cagliari, visite qui avait pour objet la première communion et la confirmation, nous eûmes occasion de remarquer certaines coutumes religieuses sardes, et le bien qui résulte en cette occasion, dans les villages, de la tournée du pasteur. Des frères furent réconciliés, à Villasor et autres endroits, par le vénérable archevêque; et quantité de personnes qui avaient mis en oubli de se faire administrer le sacrement de mariage, le reçurent.

Nous fûmes témoins de la cérémonie de la première communion et de celle de la confirmation. Un ecclésiastique de grand mérite, chanoine de la suite de Monseigneur et grand orateur, prononça, après la messe, un discours en langue sarde, dont la péroraison fit pousser des gémissemens et des accens éclatans de componction aux femmes de l'auditoire. Ensuite, l'archevêque donna la communion aux assistans placés par sexe autour d'un carré long de banquettes. Le même chanoine, radoucissant sa morale, fit une autre exhortation, toujours en langue sarde, avec un accent et un son de voix affectueux; il montra la céleste patrie aux vrais fidèles; et les mêmes femmes qui naguère

exprimaient leur douleur, versèrent alors des larmes de consolation. L'archevêque donna ensuite la confirmation à ceux qui ne l'avaient pas eu encore, et l'on chanta le *Te Deum*. Le clergé ayant accompagné l'archevêque à l'habitation du curé bénéficier du village, celui-ci donna à Monseigneur et à sa suite, aux curés voisins, à nous et à notre compagnon de course, un repas cordial, et qui pouvait assez bien rappeler les *agapes* antiques.

Le séjour de la cour ayant policé Cagliari et ses alentours, nous avons remarqué que lorsque les paysans sardes viennent apporter des comestibles à Cagliari sur leur char, et qu'il voient venir à eux dans la rue, quelqu'un dont l'uniforme, ou du moins les décorations, lui font apercevoir un homme de la haute société, ils arrêtent respectueusement leurs bœufs et leur char, se plaçant au devant, pour leur donner passage.

Au reste les Sardes qui n'ont pas voyagé comme bien des gens qui ne sortent pas de leur pays, sont toujours dans l'enchantement du leur; ils voient tout ce qui y existe et s'y pratique sous les plus belles couleurs. S'ils voyagent, ils n'ont souvent pas l'air de se douter à leur retour chez eux d'avoir vu des usages meilleurs, ou pour le moins équivalens à ceux de la Sardaigne. Dans les villages où les feudataires ont leurs châteaux, on trouve des églises bien tenues, ayant un jeu d'orgues; l'auteur de la

Notice en a visité à une journée de Cagliari, où les paysans chantaient des hymnes avec accompagnement d orgue et en partie, aussi bien qu'on l'aurait fait dans une église de campagne en Italie ; ce qui prouverait toujours davantage la tendance qu'a le peuple sarde à la civilisation européenne.

Les feudataires ne résidant en Sardaigne dans leurs terres ou fiefs, que quelques mois de l'année seulement, à cause de l'intempérie, sont aimés et révérés de leurs vassaux, qui se rendent en foule au château de leur seigneur le jour de son arrivée, et selon l'antique usage lui baisent tour-à-tour la main avec vénération. Les plus riches feudataires qui sont Espagnols, n'ayant pas l'usage de venir dans leurs fiefs de Sardaigne, il en résulte un grand désavantage pour l'île sous divers rapports. Le personnage ou agent qui représente le seigneur absent, se nomme en sarde *Podatario.* L'absence continuelle des feudataires de leurs fiefs peut être encore la source d'abus divers, et d'intrigues particulières dans les villages de leur juridiction. On accusait la féodalité sarde d'être un peu sévère; on peut assurer que depuis trente ans tout a suivi en Sardaigne la marche du temps. On a vu qu'au travers de tant de systèmes et usages de diverses nations, qui dominèrent tour-à-tour l'île de Sardaigne, on y reconnaissait les coutumes des peuples antiques, mais surtout celles de ces Grecs spirituels, malheu-

reux par leurs dissensions intestines en tous les temps, et dont la destinée est encore si incertaine, dans les circonstances politiques actuelles de l'Europe.

Fête nationale de St-Effisio.

Effisio, né dans la ville d'Elia en Grèce, d'un père chrétien et d'une mère païenne, reçut une éducation distinguée. Elevé à la cour et devenu général des armées de l'empereur Dioclétien, qui avait une affection particulière pour lui, il vainquit les Illiens, peuples de la Sardaigne. La tradition porte qu'Effisio avait fait paraître la croix sur ses étendards en cette occasion; et la confession qu'il fit à Dioclétien de la croyance chrétienne, lui procura bientôt l'honneur du martyre. La fête dont nous donnons ici la description, dure quatre jours. Elle fut instituée en 1656, à la suite d'une peste qui affligea la ville de Cagliari. La Sardaigne était à cette époque sous la domination d'Espagne en la personne de Philippe IV; les habitans de la capitale firent vœu d'aller tous les ans en pélerinage au cap de Pula à six heures de Cagliari [1]. C'est là qu'était située l'antique ville de Nora, lieu du martyre de Saint-Effisio: la fête se célèbre chaque année le 15

[1] Depuis son institution il n'y eut jamais d'interruption dans l'accomplissement de ce vœu; grande leçon pour les gens qui depuis trente ans rompirent tous les leurs.

janvier, dans toute l'île; c'est le jour anniversaire de celui où il reçut la palme de gloire; mais l'accomplissement du vœu a lieu le premier de mai pour les habitans de Cagliari. Au dix-huitième siècle, des hommes qui se décorèrent du titre de philosophes, et qui malgré leur génie et leur talent, ne furent que des sophistes, tournèrent en ridicule les pratiques les plus respectables. Rien cependant ne doit être respecté comme ces promesses de tout un peuple, sanctionnées devant la divinité et transmises par l'intercesseur auprès d'elle. L'homme jaloux de conserver ses promesses devant ses semblables, ne doit-il pas accomplir celles faites au Créateur! Les anciens peuples avaient une grande vénération pour ces sortes d'engagemens; qui ne se rappèlle ici le respect des Gaulois assiégeant le Capitole pour le jeune Fabius Dorso, accomplissant le vœu de la maison des Fabius, à travers le camp ennemi? Le jour donc de la solennité, le second syndic annuel de la ville se rend sous le nom adopté d'*Alternos* et désigné par le vice-roi, avec plusieurs membres du conseil de ville et ceux de la *congrégation* de Saint-Effisio, à midi sonnant, à l'église de ce nom, faubourg *Stampace*. Là il entend une messe basse et un cortége nombreux y assiste également. Cette église a été bâtie sur l'emplacement du cachot où Effisio fut renfermé avant son martyre, et l'on montre cette prison au voyageur.

Avant midi le vice-roi se rend avec sa suite, au balcon d'une maison de la place, où va défiler le cortége, et où se trouvent aussi des personnes distinguées de la ville. Toutes les fenêtres et les nombreux balcons sont pavoisés d'étoffes de toute couleur, et garnis d'une quantité de spectateurs des deux sexes, mis élégamment à la française. Bientôt trois coups de canon des batteries de la place et le son bruyant de toutes les cloches, annoncent la sortie du Saint de son église. On voit aussitôt défiler les divers corps de cavalerie milicienne, qui précèdent et escortent le protecteur, en honneur de ses vertus religieuses et militaires; les officiers de ces nombreux escadrons rendent le salut en passant au vice-roi [1]. Ceux qui ont vu quelque part la cavalerie cosaque, peuvent se former une idée de celle-ci, dont chaque cavalier porte appuyé sur sa selle du côté droit, un long fusil à l'espagnole. Ils sont aussi coïffés d'un bonnet ou petit turban rouge, faisant partie du costume national. On voit ensuite l'*Alternos* et ses chevaliers d'honneur, tous sur de beaux chevaux superbement en harnachés. Puis en avant, en arrière, et de tout côté le cortège du Saint, composé d'une multitude in-

1 Ces officiers ont un uniforme militaire, bleu de roi, paremens, collet et doublure bleu de ciel, épaulettes en argent ainsi que les boutons; chapeau monté à la française.

finie de personnes de tout rang, de tout âge, dans une bigarrure remarquable de costumes européens et sardes. En un pays où tout est encore réglé par l'étiquette espagnole ; ce jour-là il n'y en a pas du tout ; Saint-Effisio ne semble exiger que l'hommage de tous les cœurs! Le Saint entouré de la sorte, et dont la statue représente un guerrier romain, jeune et beau, est placé dans une voiture de gala, toute en cristal, appartenant à la ville de Cagliari et destinée à la cérémonie. Cette voiture est traînée par des bœufs privilégiés, dont les conducteurs ont orné la tête de leurs plus belles oranges. Le propriétaire de ces bœufs, qui tient à honneur de les fournir, les fait engraisser et reposer à cet effet, plusieurs mois d'avance, et peu ou point travailler le reste de l'année. Le peuple répandu dans les rues se prosterne à l'aspect du héros chrétien, dont le panégyriste lui a appris toutes les vertus. Une musique champêtre de l'instrument national nommé Launeddas est près de la voiture et joue continuellemeut. Ce jour-là il n'y a qu'un *Launeddas* privilégié pour le Saint ; on a vu qu'à la fête de Quarto il y en avait dix à douze ensemble. L'aspect de vingt-cinq mille personnes, répandues de toutes parts, et la variété de leurs habillemens a quelque chose d'extraordinaire pour un homme du continent.

Ce qui donne surtout à cette fête un caractère

particulier, c'est qu'aucune corporation quelconque du clergé ou de confrérie, excepté celle de Saint-Effisio, dont les membres sont aussi à cheval près de l'*alternos*, n'assistent à la solennité; l'on voit encore le vénérable chapelain de Saint-Effisio à côté de sa voiture. L'arrivée du cortége au pont de la Scaffa est marquée par une nouvelle salve de l'artillerie des forts. Alors, on transporte la statue du Saint dans une voiture de campagne; et la cavalerie du village de Saint-Roch le prend sous sa garde jusqu'au village de ce nom, où il passe la nuit dans l'église. Le lendemain, second jour de la fête, on reprend la route du cap de Pula, après avoir entendu la messe. On arrive enfin à Pula dans la matinée, pour être reçu par le curé et les habitans, tous en habits de jours solennels; ils vont à la rencontre du Saint *jusqu'à la rivière*. Les cavaliers miliciens des communes de Villacidro et Saint-Jean-de-Pula se joignent là au cortége pour rendre l'entrée plus éclatante, et son arrivée est signalée par le bruit du canon des tours, ou forts gardes-côtes du voisinage. Bientôt à travers des champs et des prés verdoyans (car on retrouve de la verdure à Pula), on atteint le but du pélerinage, la petite église de Saint-Effisio, construite sur un promontoire au bord de la mer, au lieu même où le général romain fut enseveli par les Fidèles, ainsi que l'indique un manuscrit déposé dans les archi-

ves de la cathédrale de Pise. C'est là que le gouvernement pisan fit transporter les cendres d'Effisio, trouvées dans l'endroit même où le temple chrétien lui fut dédié à Nora. On arrive à Pula dès le jour même, et le lendemain matin est celui de la fête de tous les pays d'alentour, car la dévotion des Sardes à Effisio est extrêmement empressée et remarquable[1]. Les uns sont à cheval avec leurs femmes assises en croupe à la manière du pays, les autres dans des chars à berceaux, nommés *tracca* en sarde, traînés par des bœufs, dont la tête est ornée de branches d'oranger et de citronniers, avec leurs fruits magnifiques. D'autres venus des rivages opposés du beau golfe de Cagliari (lequel, avec une teinte plus sévère, a quelque ressemblance avec le lac de Genève), sont dans de petits bâtimens de diverses grandeurs, et des esquifs tous pavoisés des pavillons des dominations qui se sont succédées dans la Sardaigne. L'aspect de cette petite flotille n'est pas le moins pittoresque de la fête, et jamais il n'en fut de plus romantique sur les bords de cette vieille mer Méditerranée; en face, à deux journées seulement de cette plage célèbre de Tunis, où Régulus vint donner cet exemple frappant et tant admiré de la fidélité aux promesses (vertu

1 Le jour de la solennité du vœu ou sortie de St-Effisio, les maîtres ne pourraient pas retenir (à Cagliari), un seul domestique dans les maisons; tous veulent aller au cortége

qui fut malheureusement trop méconnue de nos jours), où le grand Scipion vainquit la fière Carthage, où expira ce grand roi législateur, saint Louis, le protecteur des Bourbons; non, jamais il ne fut de fête plus touchante, plus grandiose pour le voyageur sentimental.

Mais lorsque la grand'messe fut commencée au son d'une harmonie à trois voix rustiques, auxquelles répondait un chœur également rustique d'un genre vraiment étranger, non sans mélodie; lorsque le prêtre élevant l'hostie sainte, nous vîmes tout un peuple prosterné à terre comme par enchantement; au tintement de la cloche, au bruit des salves des bâtimens et de l'artillerie des tours de défense des rivages voisins; bruit auquel se mêlait encore le brisement des flots sur ces mêmes rivages; quand nous entendîmes ce peuple invoquer près du Très-Haut par Effisio, la protection de ses récoltes et de ses rivages, un mouvement de respect, d'enthousiasme vint s'emparer de nous; nous nous prosternâmes également; et le cœur désireux de posséder une légère portion des talens de l'inimitable et immortel auteur des Martyrs, pour peindre toute l'émotion que cette scène nous faisait éprouver, nous nous écriâmes : O puissance de la foi chrétienne, pourquoi les hommes vont-ils chercher leur félicité hors de ton empire! L'*alternos*, chargé de l'ordonnance de la fête par le vice-roi,

a, d'après cette commission, les honneurs du fauteuil et du dais dans la salle du festin. La ville de Cagliari lui donne une somme d'argent pour subvenir aux dépenses, et il offre des repas et des collations à tous ceux qui viennent à la fête. Il fournit encore des comestibles aux cavaliers d'escorte; l'on voyait de tout côté sur la fougère des repas champêtres, où présidait la plus parfaite cordialité. Aucun désordre n'eut lieu, car chacun était content d'honorer le saint protecteur de la patrie. Nous remarquâmes encore dans cette fête, la précision des mouvemens militaires de la cavalerie milicienne, lorsqu'elle vint par peloton, et avec l'étendard, relever la garde du Saint, au grand trot des chevaux. Les cavaliers défilaient quatre par quatre, selon nos ordonnances pour la cavalerie, et avec une prestesse, nous le répétons, digne de remarque[1]. Le lendemain, quatrième jour, saint Effisio, ainsi que son cortége, reprirent la route de Cagliari dans la matinée, et dans le même ordre qu'il était venu. Comme nous étions restés à Pula pour y examiner les restes de l'amphithéâtre et autres vestiges antiques de la ville de Nora, nous entendîmes ensuite au loin, dans l'avant-soirée, le bruit de l'artillerie des forts, qui saluait de nou-

[1] Voyez l'ouvrage de M. Mimaut, pour la vîtesse des évolutions de cette cavalerie lors de l'expédition des Français.

veau l'entrée du protecteur dans la capitale de la Sardaigne. La population entière de cette ville s'était portée à sa rencontre pour l'accompagner à son église, où il reçoit chaque jour les hommages d'une fervente dévotion! Heureux les peuples qui gardent ainsi leurs anciennes traditions; heureux les gouvernemens qui protègent les coutumes religieuses des peuples! Combien de codes fameux ne pourraient remplacer un tel bienfait!!!

Nous étant trouvés l'année d'après à Cagliari, au moment du retour de Saint-Effisio, nous ajouterons quelques mots à cette description. Toute la population de la ville et des montagnes voisines était répandue dans l'après-midi sur la route de Cagliari à Saint-Roch, l'espace d'une ou deux lieues. On voyait çà et là des goûters champêtres des habitans de Cagliari; puis, de distance en distance, des rondes sardes formées au son du *launeddas*. Le pont de la Scaffa était gardé militairement pour empêcher le désordre; et les pêcheurs, dans leurs nombreux esquifs, et tous en habits de fêtes, exécutaient des espèces de joûtes, en traversant sous le pont avec la rapidité de l'éclair; ce qui formait un spectacle des plus original. En passant ainsi sous le pont, ils criaient aux gens de la fête : *Acabao, acabao*[1]; ce qui veut dire, c'est fini. Le Saint fit

[1] M. le vicomte de Villeneuve-Bargemont, auteur de *René*

son entrée à la nuit, au milieu de la nombreuse cavalerie et d'une multitude imposante de personnes de toutes conditions. Chaque groupe récitait des prières en psalmodiant. Cette foule d'hommes en costumes de toutes les formes et de divers pays, la quantité des flambeaux, puis la cavalerie milicienne qu'on apercevait à leur clarté, le bruit du canon et des cloches, enfin l'air de dévotion empressée de vingt-cinq à trente mille individus, tout cela faisait un effet et un contraste très-remarquable et vraiment pittoresque. Nous n'entendîmes parler d'aucun désordre, car les plus méchans hommes n'auraient pas voulu profaner ces jours de fêtes; nous ne rencontrâmes pas même un seul homme pris de vin pendant le temps de ces solennités.

Costumes.

« On voit certains animaux farouches, mâles et
» femelles, répandus par la campagne, noirs, livi
» des et tout brûlés du soleil, attachés à la terre
» qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opi-
» niâtreté invincible; ils ont comme une voix arti-
» culée; et quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils
» montrent une face humaine, et en effet ils sont
» des hommes; ils se retirent la nuit dans des ta-

d'Anjou, a dit à l'auteur de la Notice, que ce même cri avoit retenti à ses oreilles en Provence, et avait la même signification.

» nières, où ils vivent de pain noir, d'eau, de
» racines. Ils épargnent aux autres hommes la
» peine de semer, de labourer et de recueillir pour
» vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de
» ce pain qu'ils ont semé ».

On dirait que La Bruyère avait été en Sardaigne, quand il peignait ainsi les hommes agricoles de quelques provinces de France; et en effet, le costume des naturels du pays que l'on trouvera décrit ci-après, forme un contraste frappant avec celui des hommes que l'on voit à Cagliari, au palais du vice-roi, en habit et veste chamarés, d'or l'épée au côté, le chapeau à plume.

Il est très-sûr que l'habillement du peuple sarde a quelque chose de fort singulier; il varie d'ailleurs en diverses parties de la Sardaigne, et il passe dans les mêmes lieux d'une extrémité à l'autre, c'est-à-dire, de l'élégance à la bizarrerie. L'habillement du peuple, que l'on croit avoir été celui des premiers habitans de cette île, est une camisole de laine en étoffe écarlatte ou de molleton blanc, sur laquelle on endosse quatre peaux de mouton bien tannées, et qu'on appelle *colette.* Cette camisole faite en forme de gilet sans manches, très-large, et longue jusqu'à la moitié des cuisses, croisée de la ceinture en bas, est ouverte à la poitrine où elle est arrêtée par des crochets en argent ou autre métal, selon les facultés de la personne. Une large

ceinture de cuir bordée en soie retient le *colette* au milieu du corps, et sert aussi à soutenir un gros couteau que l'on porte au côté gauche. Les culottes très-larges sans être arrêtées aux genoux où elles arrivent, sont d'une étoffe légère qui se nomme *furesi;* les jambes sont garnies de brodequins de cette même étoffe, ou de peau de mouton noire. Outre *le colette*, uniforme et commun à tous les paysans du royaume, il y a des contrées, comme dans la partie de l'est et du nord-est de l'île et au midi, où l'on porte une espèce de casaque courte ayant une taille, doublée vers le haut et au collet en étoffe écarlatte; elle est en même étoffe de *furesi*, et plus ou moins travaillée à l'aiguille, selon l'élégance de la personne. Dans d'autres contrées, comme à Sassari, les habitans ont une espèce de redingotte qui va jusqu'aux talons, avec le capuchon pointu comme celui des capucins, et le tout fait d'une même étoffe noire. Toutes les casaques en furesi, à Cagliari, ont également un capuchon, servant admirablement bien en voyage à préserver la tête des vents impétueux qui règnent une partie de l'année dans l'île. Les habitans des environs de Sassari ont la tête couverte d'un bonnet de laine blanc ou noir, et les manches de leur ajustement ouvertes près de la jointure du bras. Dans le Campidano, ou province de Cagliari, on porte une capotte courte de peau de mouton, avec la laine,

et sans manches. Le plus ou moins de propreté ou de finesse de la laine marque l'aisance ou l'élégance des paysans. Les cheveux sont enveloppés d'une bourse de toile blanche, ou d'une maille en soie noire, surmontée d'une capotte de drap foncé.

C'est ainsi qu'Elien, sur le rapport de Ninfodore, a décrit cet habillement singulier, qui se conserve toujours parmi les habitans des plaines de la Sardaigne. C'est le costume dont les anciens écrivains ont voulu parler, lorsqu'ils ont fait mention de la *Mastrucca* des Sardes, comme Cicéron, qui en oppose la rusticité à la pourpre royale, et donne aux habitans de la Sardaigne le nom de *Mastruccados*, dans un plaidoyer contre Varron. Il assimile en cette occasion ce vêtement à celui dont les Gétules se servaient. Tite-Live fait aussi allusion à la *Mastrucca*, en désignant certains peuples de la Sardaigne sous le nom de *Pellitos*. Nous laissons penser si cet accoutremeut, lorsqu'il est déjà usé et que les peaux en sont grossières et les laines longues, ne doit pas vérifier en tout point la description satyrique que la Bruyère a faite des manœuvres agriculteurs, et qu'on a lue plus haut. Nous avons encore remarqué qu'en certains jours de fête solennelle, le bonnet ou petit turban rouge, où l'on attache une mèche tressée de cheveux, est préféré étant vraiment du costume national; mais certains paysans riches y substituent un chapeau de feutre

noir à large bord ; ce qui est une innovation due à la civilisation, de sorte que les manches de la chemise très-larges en perkale, que dans les jours solennels les paysans adoptent, ressortent encore davantage auprès de la couleur noire de la peau de la *Mastrucca* et de celle du chapeau. En total on remarque beaucoup de variétés dans les couleurs de l'ajustement sarde, dont la forme au fond diffère peu. Les femmes des campagnes, sans avoir en général un costume aussi original que les hommes, ont cependant un ajustement tout particulier, et qu'on peut appeler également national. Un jupon de laine ou blanc ou écarlatte, selon les lieux, ayant beaucoup de plis à la ceinture, fait ressortir leur taille mince et déliée. Un corps fait avec des baleines, couvert d'étoffes plus ou moins riches, ouvert en avant, fermé par un lacet, est cependant assez échancré pour laisser entrevoir la chemise plissée à petits plis et montant jusqu'au cou. Un carré de mousseline ou d'autre étoffe en couleur selon les pays, pointé avec négligence ou avec art sur la tête, laisse voir les cheveux tressés à la grecque, et le visage que les femmes voilent ainsi un peu. En quelques contrées, telles par exemple qu'à Ploaghe, les jeunes femmes ont sous leur voile en étoffe rouge bordé d'un galon d'argent, un bandeau blanc sur le front, et comme la chemise remonte artistement autour du cou,

des oreilles, et des cheveux, on n'aperçoit alors que le seul visage de la femme; cet accoutrement paraît encore dériver des Grecs, et il est infiniment gracieux et décent. L'auteur de la Notice a remarqué en des jours solennels, autant d'innovations en luxe dans l'habillement des femmes, que dans celui des hommes, et même davantage; ce qui est naturel puisqu'elles ont dans tout l'univers le goût de la toilette. Au village riche de Sinaï à trois lieues de Cagliari, et à l'époque de la visite pastorale, nous vîmes dans l'église qui était d'une bonne architecture et où l'on remarquait trois belles lampes neuves d'argent d'une forme nouvelle, des femmes remarquables par l'élégance de leur costume sarde et la majesté de leur taille et de leur port; c'étaient des femmes Phéniciennes assurément. Les jupons de quelques-unes étaient en velours noir, et tout correspondait à cet ajustement; on leur remarquait encore des chaînes d'or autour du cou et un petit tablier, qui faisait un effet vraiment parfait. Elles se mettaient à genoux à mesure qu'elles arrivaient dans l'église, avec une certaine dignité, et s'asseyaient ensuite sur leurs talons et de côté. Nous aurions inséré davantage de costumes sardes dans cette Notice, pour l'intelligence de la description que nous en donnons, si le bel atlas du voyage de M. de la Marmora n'avait pas paru dans l'intervalle. Nous nous contenterons

d'ajouter que les couleurs préférées en Sardaigne, même par les dames du haut parage, sont celles du goût des orientaux, telles que le vert, le nacarat, le jaune. Quant aux autres habitans, hommes et femmes, qui ne portent pas le costume national, ils sont habillés à la française : tels sont les habitans des villes, excepté le petit peuple; encore une portion de celui-ci fait des innovations dans son habillement en faveur du costume européen; par exemple, ils adoptent nos gilets. Les Sardes aiment l'élégance dans les divers costumes. On en trouve dans l'accoutrement national *modernisé*, si l'on peut ainsi s'exprimer; mais dans les conditions plus élevées, il y a du luxe même. Des marchands partent annuellement pour Lyon et Beaucaire, et vont choisir les étoffes et draps à la mode de tous les genres; et outre cela, tous les articles de mode déjà ouvrés. Les hommes aisés des villes sont aussi élégans qu'on l'est dans les villes d'Italie. Les dames et les artistes reçoivent d'ailleurs à Cagliari le Journal des modes parisiennes. Parfois, de petits-maîtres qui vont au continent, rapportent *le suprême bon ton de Milan* à Cagliari; de sorte qu'en fait d'élégance, on n'a presque rien à désirer dans cette dernière ville, et par suite dans les autres villes de Sardaigne.

Chevaux sardes et courses de chevaux.

On ne trouve plus aujourd'hui comme autrefois des chevaux sauvages dans l'île de Sardaigne. On y en distingue de quatre espèces : d'abord la race des petits chevaux sardes des monts de Barbagie, nommés *achete* (ou petite haquenée), très-vifs et doux, mais dont la taille arrive à peu près à quatre pieds. Ces petits chevaux sont très-agréables à monter, et l'on en voit quelquefois dans les villes d'Italie qui servent de monture à de jeunes enfans. Ces chevaux ont d'ailleurs beaucoup de grâce et d'ardeur.

La seconde espèce est celle du cheval ordinaire ou rustique. C'est celui qui naît chez les paysans, lesquels cherchent seulement à avoir un cheval de leur jument. Les chevaux ordinaires sont en général assez bien faits, surtout par les jambes, qui parfois sont admirables en force et en perfection. Les paysans sardes donnent l'amble, qu'ils appellent *portante*, pour allure à tous leurs chevaux ordinaires; ils leur attachent à cet effet de bonne heure les pieds avec des cordes, et ils les font ainsi marcher. Quelquefois quand l'animal est trop vif, ces cordes nuisent aux articulations sous le boulet. Pour vanter la bonté d'un coursier sarde, son maître assure à celui qui veut l'acheter, qu'il a un *beau portante*. Les Sardes vont effectivement

de cette manière en voyage avec une grande rapidité et fort commodément. Un bon cheval ordinaire sarde fait aisément à cette allure quatre lieues à l'heure. Quand le cavalier veut faire prendre le galop à son cheval, il se renverse sur la croupe, en tirant la bride des deux mains, et la laissant aller ainsi à plusieurs reprises; c'est un synonyme de coups d'éperons; car le cheval s'élance aussitôt par suite de ces saccades. Les Sardes exercent encore leurs chevaux à se retourner brusquement, de tête en queue, deux à trois fois au bout de la carrière; toutes ces évolutions sont, dit-on, du genre arabe; si elles sont surprenantes à voir, elles gâtent la bouche des chevaux, qui, très-souvent fort jeunes, n'ont plus de *barres;* ils sont alors désagréables à la main d'un cavalier français ou italien. Les chevaux ordinaires, comme les chevaux espagnols, sont d'une ardeur et d'une force extrême, et marchent toute une journée sans s'arrêter; le soir, ils caracollent encore.

La troisième espèce est la *race plus distinguée* ou *gentile.* Il y a dans les villages des *cavalieri*, de bons paysans et des notaires qui soignent leur race de chevaux avec un certain orgueil; ils fournissent ainsi d'excellentes montures qui appartiennent à cette race. Ils reçoivent plus de soins que les chevaux ordinaires qui viennent à l'avenant, et que les paysans sardes font toujours travailler de trop

bonne heure. Les jumens de cette race sont aussi mieux nourries, mieux entretenues, mieux accouplées et plus ménagées. Leurs produits sont extrêmement soignés. On leur trouve parfois la tête un peu grosse, et la taille pas assez élevée.

La quatrième race enfin est *la noble ou privilégiée*. Dans l'espoir d'obtenir par le perfectionnement des races de chevaux parfaits, on fit venir dans les haras royaux des étalons normands et andalous. Les grands feudataires montèrent des haras semblables. L'on eut ainsi des chevaux de la plus grande beauté et bonté. Dans cette noble espèce, tous les avantages qui caractérisent la race proprement sarde, tels que force, ardeur et vîtesse, sont relevés par la taille et l'élégance des proportions. Tout y est pour ainsi dire en harmonie; la tête, le col, le poitrail, la croupe, les épaules et le caractère même d'un si bel animal. Les chevaux de cette race sont d'ailleurs aussi infatigables que sobres.

On doit remarquer cependant que par fois les jeunes chevaux sardes qu'on commence à monter, sont sujets à prendre des vices, si on n'y fait attention, ou si on les confie à un homme qui n'ait pas quelque connaissance du cheval.

La nourriture des chevaux sardes de toutes les races est le grain d'orge et la paille de froment, excellente en Sardaigne.

Les chevaux préférés en Sardaigne pour la cou-

leur, sont les chevaux noirs, puis les chevaux bais. Les chevaux gris ne sont pas ceux qui plaisent le plus aux Sardes. On trouve aussi quelquefois de très-beaux chevaux de couleur isabelle.

Les chevaux provenant de la race dite noble ou privilégiée ont eu de tout temps une grande réputation en Europe. Vitalis nous apprend, dans les Annales sardes, qu'au temps de la domination espagnole, dix-neuf chevaux envoyés de Sardaigne au roi d'Espagne Philippe III, furent admirés. Selon Carillo, don Juan d'Autriche ne put trouver en Andalousie un cheval qui approchât du mérite de celui qu'il avait reçu en Sardaigne; et *Vico* nous apprend, dans la première partie de son histoire de Sardaigne, que parmi les cadeaux que fit au roi de Portugal, en 1740, le roi de Sardaigne, on admira, plus que le reste, dix chevaux sardes d'une grande beauté. Les haras les plus renommés sont ceux, 1.° de Paulilatino, appartenant au roi; ce haras, qui avait été négligé, et dont les bâtimens avaient souffert, vient d'être restauré sous le règne de S. M. Charles-Felix, qui donne de sa cassette annuellement vingt-cinq mille francs pour le réparer. En outre, le gouvernement, dès 1821, a fait venir à grands frais des étalons arabes, barbes et espagnols, qui porteront bientôt à une grande perfection les races de chevaux sardes du haras de Paulilatino. On recueille d'ailleurs du foin en assez

grande quantité dans les pâturages de ce haras, arrosés par une petite rivière, dont on a dirigé l'irrigation dans les prairies de cet établissement royal. Les autres haras sont ceux de Padromanna, au duc de Bénavente; celui des particuliers des départemens de *Bonorva* et de *Marghine*, dont les chevaux sont très-estimés. La taille ordinaire des chevaux de Padromanna est de quatre pieds six pouces; ceux de Mores, de Bonorva, de Marghine, ont quelques pouces de moins; mais ceux de Paulilatino ont jusqu'à quatre pieds dix pouces. En 1820, le nombre des chevaux domptés, fins et ordinaires, était de vingt-neuf mille neuf cent trente-sept; on évaluait les autres à dix-huit mille neuf cent dix. En 1821, le nombre des premiers montait à trente-deux mille huit cent soixante-quatorze; celui des seconds, à vingt mille six cent soixante-dix, et cependant l'exportation avait augmenté de beaucoup.

Les chevaux sardes des races actuelles, ainsi qu'on peut s'en convaincre en divers endroits de notre ouvrage, sont excellens pour tous les usages possibles et surtout dans leur île; mais ils ne supportent pas d'être hongrés. Ils perdent alors comme les coursiers espagnols leur vigueur et leur agilité. Pour pouvoir obtenir un résultat absolument parfait et utile en tout pays, il faudrait donc croiser les races de façon à perfectionner le moral et le

physique, ce qu'on nomme le *caractère* et *les formes* du cheval. A cet effet, il faudrait premièrement, éloigner du type sarde tout étalon de race napolitaine, italienne, ou espagnole; ces races portant avec elles les germes de défauts de caractère, tels que ruer, mordre, et des défauts de conformations tels que enselé, ventru, longs jointes, flancs relevés. Secondement, il faudrait en revanche, introduire dans les haras sardes, force étalons de race limousine et des chevaux de course normands et hongrois; ces races, et particulièrement les deux premières, ne sont pas sujettes aux vices dont nous avons fait mention. Les chevaux qui en résulteraient, supporteraient facilement d'être hongrés, seraient suceptibles de vivre long-temps en tous les climats et de soutenir parfaitement les fatigues de la guerre.

Les courses publiques de chevaux, qui ont annuellement lieu en Sardaigne, contribuent à l'amélioration des races. Ces courses ont lieu dans les jours de solennité des patrons de villages. Il y a ordinairement un prix fait par les communes, ou quelque riche particulier, ou bien pour les jours de patron, par la confrérie du saint. Les prix dans les villes ont plus de valeur, et consistent en pièces d'étoffes tissées et brocardées en or et argent, ou bien elles sont en valeur d'or. Les chevaux courent sans selle, et sont montés par de jeunes garçons

de douze ans, habillés à l'antique. Telles sont les courses qui ont lieu à Sassari, à Pauli, près de Cagliari, et autres villages, puis à Oristano. Comme les courses se font à diverses époques de l'année, le même cheval peut en gagner plusieurs, et voilà pourquoi divers particuliers donnent tous leurs soins au perfectionnement des races. Les autres courses ont lieu en carnaval à Cagliari et Sassari; ces courses sont extrêmement remarquables par la prestesse et la force des chevaux, l'adresse incroyable de leurs cavaliers; elles se font dans la rue de Saint-Michel du faubourg Stampace. Cette rue, dont la longueur est de cinq à six cents pas, et la largeur de vingt pas, est horriblement pavée en cailloux grands et petits, fort inégalement posés; ce qui rendrait la course infiniment périlleuse, si on ne la faisait sur des chevaux sardes. Le propriétaire d'une maison où se rendait la cour pour voir la course, pendant le temps de son séjour en Sardaigne, va annuellement inviter le vice-roi, pour le faire jouir de son balcon, du coup-d'œil qui est piquant d'ailleurs. Vingt mille spectateurs se présentent à la vue, répandus de toutes parts, aux fenêtres ou aux balcons, ou confondus dans la rue, qui en est obstruée. Les dames sont aussi aux fenêtres; et une société choisie se trouve dans la maison où se rend le vice-roi et sa suite. Cependant, vingt, trente, quarante ou même cinquante

cavaliers sont déguisés en divers costumes, tels que ceux de seigneur de village, petit-maître de l'ancien temps, médecin, *quidam*, etc., et fort élégamment mis; il ont encore des masques, Des tambours de la garnison sont disséminés d'un point de la rue à l'autre, et un peu élevés, pour apercevoir la course. Bientôt on entend rappeler le tambour situé près des coureurs; à ce signal, les autres tambours rappellent également; c'est un avertissement à la foule répandue dans la rue de prendre garde à n'être pas écrasée. Dans le même instant, quatre, quelquefois cinq à six cavaliers s'élancent ensemble à la descente, au galop précipités de leurs chevaux; ces cavaliers se tiennent réciproquement *à brasse corps* de la main qui ne tient pas la bride du cheval. C'est seulement à leur approche que la foule se désunit pour les laisser passer. On dirait voir voler les chevaux; et en quelques secondes, ils sont arrivés au sommet de la rue, où ils s'arrêtent successivement; cette course est étonnante, effrayante même par sa vélocité dans un terrain extrêmement inégal. Rien n'est plus capable de donner une juste idée de la force des coursiers sardes. Les joûtes se succèdent ainsi, et les carrières recommencent toute l'après-dîner jusqu'à la nuit, à l'admiration continuelle des nombreux spectateurs. Lorsque les couples élégans des cavaliers ont fourni leur carrière, on voit en-

suite s'élancer dans l'arène de mauvais petits cavaliers vêtus en costumes divers de paillasses. La monture et l'écuyer, également bigarrés, excitent au plus haut point l'hilarité des spectateurs : c'est le côté comique de la course. Il y a quelquefois le côté tragique aussi; cependant, les diverses courses que l'auteur de la Notice vit exécuter, ne produisirent aucun accident mortel; un seul cavalier ayant eu un chien dans les jambes de son cheval, roula à terre avec son Pégase, mais rien de funeste ne s'ensuivit; les spectateurs, et surtout les dames, firent éclater leur inquiétude au moment de la chute. Le vice-roi, voulant éviter les accidens, avait fait sabler la rue de Saint-Michel; les cavaliers se plaignirent de ce qu'il n'y avait plus de *plaisir* ni de *mérite* à courir avec de telles précautions.

Il y a à Sassari une course plus périlleuse encore, parce que les chevaux et leurs cavaliers changent de direction à angles droits, et toujours à bride abattue.

Langage.

Il y a divers dialectes en Sardaigne. Le catalan se parle à Alghero (qui, ainsi qu'on l'a déjà vu, fut fondée par une colonie de Barcelonne); et le génois, à l'île de Saint-Pierre. On parle le patois corse à la Magdeleine. Il y a ensuite un autre dialecte italien, tenant bien plus du toscan que ceux

que l'on parle en diverses contrées de l'Italie, où ils varient à chaque pas. On fait usage de celui-ci à Sassari, à Castel-Sardo, à Tempio, à Sorso, à Agios, à Sennori. La langue sarde proprement dite a pour base principale le latin; elle est fort ancienne, et a quatre dialectes; savoir : ceux de la province de Cagliari, des arrondissemens de Sassari et Tempio, des Barbagies, et enfin celui du Lugudoro, qui est la langue sarde dans sa pureté primitive. Il s'y trouve d'ailleurs de l'arabe, du grec, de l'italien et de l'espagnol, puis quantité de mots qui ne paraissent pas avoir de rapport avec les langues connues; nous n'en citerons qu'un : *mademoiselle* s'exprime en langue sarde par *bagadia*. Une particularité de cette langue est de n'avoir pas de futur; ce qui a fait dire que les Sardes ne s'occupaient point de l'avenir[1]. La langue sarde a deux verbes auxiliaires, *essiri*, être; *hai*, avoir; elle a trois conjugaisons de verbes actifs et des verbes neutres, passifs, impersonnels et irréguliers. Les Sardes ont beaucoup de vénération pour leur langue, qu'ils regardent comme d'illustre origine, et venant directement du latin.

Presque tous les mots du vocabulaire sarde finissent en *u*, qu'on prononce *ou* comme en italien;

[1] Nous avons déjà remarqué à l'article *caractère et génie national*, qu'il y avait de l'insouciance dans le caractère sarde.

puis en *a* ou en *i* dans le dialecte pur du Lugudoro. L'article, pour les noms masculins, est *sos;* pour le féminin, *sas.*

La langue noble dont on se servait dans les tribunaux, dans les écoles et les actes publics, était la castillane jusqu'en 1764, époque à laquelle la Maison de Savoie, ayant rétabli les universités de Cagliari et Sassari, on ordonna de faire usage dès-lors de la langue italienne en place de la castillane, qui cependant est toujours tolérée en divers actes publics. Depuis cette époque, le dialecte toscan se parle et s'écrit en Sardaigne avec autant de facilité que de pureté. Quelques-uns des mots grecs conservés dans cette langue, et que l'on entend encore quelquefois prononcer, sont *lico*, sécher; *schirras*, sauter; *anghelos*, anges; *bambague*, coton; *barros*, charge; *isco*, savoir; *mesos*, milieu.

Littérature.

Un pays, dont la civilisation n'a pas encore été consommée, ne peut guère produire des ouvrages de littérature; mais plusieurs Sardes, et quelques étrangers, se sont occupés de son histoire, de son économie politique et de son histoire naturelle.

Les historiens de la Sardaigne sont *Vitale*, *Vico*, *Fara*, ancien évêque de Sassari, *Gazzano*, intendant-général, et *Cambiagi*, florentin.

Les deux premiers sont taxés, avec raison, d'exagération et d'esprit de parti. *Fara* est assez véridique, mais il a écrit dans un temps où la critique ne pouvait être formée par un raisonnement sain. *Cambiagi*, qui eut à sa disposition les archives de la république de Pise, avait commencé une histoire de Sardaigne estimée; des obstacles politiques ne lui permirent pas de donner le second volume. *Gazzano* est assez bien écrit, quoique accusé de n'être pas toujours exact. *Madao* a fait des remarques sur les antiquités de la Sardaigne; et le père *Napoli* des *Scuole Pie*, a donné de nos jours une description corographique historique, des notes critiques sur l'histoire, la géographie et la statistique de la Sardaigne; il a en outre rédigé une excellente carte de l'île. Avant les dernières notes critiques du père Napoli, avait déjà paru l'ouvrage du docteur Azuni, intitulé *Essai géographique*, lequel a donné occasion au père Napoli d'épancher certaine bile acerbe dans quelques-unes de ses *note illustrate*. *Gemelli* a écrit en deux volumes assez gros, un ouvrage intitulé *Rifiorimento della Sardegna*, ou Maximes pour la restauration de cette île. Cet ouvrage a beaucoup de mérite, et contient de bons préceptes pour sa prospérité. Enfin, *Cetti* a écrit sur l'histoire naturelle de cette île célèbre, son ornithologie sarde fort estimée à juste titre, tant par le style que par les connaissances qui y sont contenues.

On est redevable de l'ouvrage de *Cetti* à la sollicitude du gouvernement de la Maison de Savoie pour la Sardaigne. Le père *Cetti* avait été en Sardaigne par l'influence du comte Bogin, cet habile ministre du grand roi Charles-Emmanuel, et il écrivit son ouvrage de sa résidence de Sassari. *Gemelli* et *Cetti*, qui n'étaient pas Sardes, illustrent les fastes littéraires de la Sardaigne. Le marquis de *Saint-Philippe*, qui figura dans les guerres de la succession d'Espagne, en a tracé des mémoires[1].

Il a paru en Sardaigne, à diverses époques, beaucoup de poèmes sur divers sujets, en latin, en espagnol, en italien et en sarde. *Purcheddu* a fait, dit-on, un fort joli poème en cette dernière langue sur les vers à soie; et on a en italien, de *Valle*, le poème des thons. Il y a en Sardaigne des sermons et des panégyriques, qu'on livre à l'impression, de même que des pièces de poésies ou des sonnets en diverses circonstances, comme en Italie.

Les deux universités ont eu d'excellens profes-

[1] On pourra maintenant joindre à la littérature sarde l'histoire de Sardaigne, par M. le chevalier Mannu; le premier volume du voyage en cette île de M. le chevalier de la Marmora Ensuite l'ouvrage de M. Mimaut, et celui géographique du capitaine Schmit, actuellement sous presse à Londres. Devons-nous dire encore que la Sardaigne

seurs de littérature et d'éloquence. Une personne qui se mêlait de discussions théologiques, nous a assuré qu'il y avait de grands théologiens parmi les ecclésiastiques de la Sardaigne.

On a vu paraître encore à certaines époques en cette île, des productions extrêmement satyriques, qui indiquent que l'esprit et le génie ne manquent point aux Sardes, mais qu'il importe de leur apprendre à bien s'en servir.

Éducation.

L'éducation de la jeunesse et ses premières études étaient restées confiées, en Sardaigne, aux pères de Saint-Joseph, dits *delle Scuole Pie*[1], et à des ecclésiastiques séculiers, depuis que les Jésuites y furent détruits comme ailleurs. Le rétablissement de cette société célèbre en 1822, sous les auspices du vice-roi Son Exc. le marquis d'Yenne, causa, ainsi que nous l'avons dit, un prodigieux effet de satisfaction dans l'esprit public des Sardes; ce qui fait véritablement l'éloge de la partie pensante de la nation, laquelle est persuadée que la religion chré-

aura désormais à offrir une faible Notice aux amateurs des diverses observations faites sur cette île?

[1] Le père Napoli que nous avons cité souvent dans notre Ouvrage, et que nous avons eu l'avantage de rencontrer à Cagliari, a illustré son ordre et sa patrie par ses talens et sa rare sagacité.

tienne maintenue par le feu sacré des corporations religieuses, est la meilleure et la plus sûre base de l'éducation. Ceci sert encore à prouver combien le Sarde aime sa patrie, et voit avec satisfaction ce qui s'y opère pour son plus grand bien; ce qui n'exclut pas qu'il ne soit raisonneur de son naturel; mais le gouvernement ne trouvera jamais de nombreuses oppositions à ses vues paternelles, quand il entreprendra quelque réforme pour le bien général de la nation.

Maintenant l'instruction élémentaire de lecture, écriture, arithmétique, grammaire, et jusqu'en philosophie, est dirigée par les pères de Saint-Joseph et les Jésuites; viennent ensuite les deux universités. Un édit du 24 juin 1820 a mis d'ailleurs à portée de toutes les classes les bienfaits de l'instruction; les Jésuites, comme anciennement, se sont établis à Cagliari et à Sassari; et dans cette dernière ville, outre les écoles, ils ont encore le collége des nobles.

A Cagliari, il y a un collége séculier pour les nobles. En 1822, on y comptait soixante jeunes gens, dont la moitié externes; l'ecclésiastique, directeur intelligent de cet établissement, avait un très-grand soin de ses jeunes élèves; il leur apprenait le latin, la géographie et l'histoire. Quarante de ces jeunes gens, dont le plus jeune avait six à sept ans, exécutèrent avant le départ de S. Exc. le

vice-roi marquis d'Yenne, un exercice devant ce général magistrat, et dans son palais, avec une vivacité d'esprit et une perspicacité qui ravirent tous les assistans. Ils répondirent parfaitement bien à toutes les questions, et particulièrement sur la géographie, en indiquant l'étendue, la forme de gouvernement et la statistique des contrées qu'on leur nommait. On leur distribua ensuite des prix à chacun, et on leur servit une collation, à laquelle ils firent honneur avec une gaieté vive et bruyante. Ayant demandé à l'un des instructeurs ce que lui disait un des plus jeunes élèves, fort sérieusement, et après avoir quitté un instant ses compagnons, il nous fut répondu que ce jeune enfant l'interpellait en Sarde, pour savoir *si le vice-roi l'aimait beaucoup?* La réponse ayant été affirmative, le petit camarade avait rejoint, enchanté, sa nombreuse société.

Nous avons déjà dit que les femmes sardes étaient spirituelles et intelligentes; quant à cette portion du bonheur des hommes, par l'influence qu'elles exercent sur leur éducation, aucun établissement n'existe pour elles. Ces femmes, par la douceur de leur caractère, l'esprit dont elles sont douées, feraient l'ornement de leur sexe avec une éducation plus soignée. Nous avons cependant rencontrés en Sardaigne des femmes parfaitement élevées dans leurs familles. Le gouvernement ne négligera pas cette branche intéressante.

Depuis peu, on a établi à Cagliari des sœurs de Saint-Joseph; et on a encore le projet d'y établir les frères de la Doctrine chrétienne.

Il y a en Sardaigne une classe d'hommes que le désir de faire leurs études amène des différentes provinces à Cagliari, où ils se mettent en service pour pouvoir subsister; ils suivent alors les cours des pères de St-Joseph, ou des Jésuites, ou des cours chez des instructeurs particuliers pour leurs premières études, puis les cours publics de l'université. La plupart de ces gens qui forment une cathégorie assez nombreuse à Cagliari, se destinent ensuite aux diverses professions, ou ecclésiastiques ou dubarreau. On les nomme *majoli;* ils servent leurs maîtres pour leur subsistance seulement. Ce désir d'instruction ou de civilisation est le résultat de l'établissement des universités qui ont donné cette tendance aux esprits. On reconnaît les *majoli* à leur costume sarde plus civilisé; ils ont des capottes en *furesi* mieux soignées que celles du peuple, des gilets de diverses étoffes, et des bonnets plus élégans que ceux des autres habitans.

Universités.

Philippe IV, roi d'Espagne, avait institué deux universités en Sardaigne, celle de Cagliari et celle de Sassari. Ces deux universités languissantes furent restaurées en 1764, sous le règne du grand roi Charles-Emmanuel et le ministère du comte Bogin.

Il y a actuellement, dans l'université de Cagliari, dix-neuf professeurs, dont trois de théologie, cinq de droit, six de médecine, et cinq de philosophie et arts. Dans l'université de Sassari, on ne compte que quatorze professeurs, dont trois de théologie, cinq de droit, trois de médecine et trois de philosophie.

Dans l'année 1822, il y avait dans l'université de Cagliari, deux cent quarante-trois étudians, dont quarante-cinq de la faculté de théologie, quarante-six de jurisprudence, vingt-neuf de médecine, cent vingt-trois de philosophie. Dans la même année, il y avait dans l'université de Sassari, deux cent quarante-huit étudians, dont cinquante-neuf de théologie, soixante-cinq de droit, vingt-trois de médecine, cent un de philosophie.

On vient d'établir à Cagliari et à Sassari une école de mathématiques pures et appliquées; cette école, confiée aux soins des ingénieurs des ponts et chaussées, est destinée à former dans l'île des élèves pour cette branche d'instruction si utile; car les mathématiques forment le jugement, et apprennent à raisonner juste sur les divers sujets.

Bibliothèques.

Il y a à Cagliari, dans l'édifice de l'université, un beau local destiné à la bibliothèque, qui est composée de quinze à seize mille volumes. Ce local

est dû à la munificence du roi Victor-Amédée III, et l'on y voit un très-beau globe géographique pour les démonstrations.

La bibliothèque de Sassari ne possède que cinq mille volumes, ou environ.

Musée.

Le musée de Cagliari est situé aussi dans l'édifice de l'université; on y voit une collection d'objets antiques, tels que des idoles, des vases sépulcraux, casques, gambiers, vases antiques. Il est riche entr'autres d'oiseaux particuliers à la Sardaigne, tels que la *psophia crepitans*, les *silvia sarda et conspicillata* (Cetti); d'une excellente collection de coléoptères; de plus de trois mille morceaux minéralogiques, de plusieurs médailles en or, parmi lesquelles huit arabes et quatre puniques, et de quantité de médailles en argent. Nous y avons vu encore, en 1821, un superbe serpent américain, de dix à douze pieds de longueur, arrivé depuis quelque temps. L'état actuel de ce musée, qui a été réparé depuis peu, fait le plus grand honneur au brave major *Pruner*, suisse-allemand de nation. Les sollicitudes de ce loyal militaire, dont toutes les veilles sont consacrées à la perfection du musée sarde, lui méritent une mention toute particulière de la part de l'auteur de la Notice.

Édifices.

Si l'on assimilait les villes de la Sardaigne à celles de l'Italie, on ne pourrait rencontrer un point de comparaison; mais avec diverses villes des autres pays, elle peut s'établir. Ainsi, on trouve en Sardaigne des édifices très-bien bâtis, et qui pourraient passer pour beaux en diverses villes du continent. A Cagliari, le palais des vice-rois est d'une assez simple architecture, non cependant sans une certaine apparence du côté de la façade de la place de ce palais; un bel escalier en marbre blanc à deux rampes conduit aux appartemens de Son Ex^{ce} [1]. C'est dans ce palais qu'habitèrent, en des temps si honorables pour la nation sarde, les nobles descendans des Amé Verd et des Emmanuel Philibert. A Cagliari, l'université, édifice bâti par le roi Charles-Emmanuel III, auguste restaurateur de la Sardaigne, est d'une architecture simple, mais moderne. Ainsi qu'on l'a vu, cet édifice contient, outre les salles des divers professeurs, la bibliothèque et le cabinet d'histoire naturelle. La société d'agriculture tient ses séances d'ailleurs dans l'une des salles principales, destinée encore aux examens donnés par les professeurs et jurys d'instruction. Il y a en outre à Cagliari des édifices pisans, tels que les tours de Saint-Pancrace et de

1 C'est ainsi qu'on désigne le vice-roi à Cagliari.

l'Eléphant, tours dont la construction solide fut admirée, dit-on, par l'empereur Charles-Quint[1].

Il y a quelques bastides à côté de Cagliari; mais on trouve à Orri un édifice d'architecture simple; c'est la maison de plaisance dont il a été déjà question, et entourée de bosquets, au bord du golfe de Cagliari. Cette habitation, qui vit souvent dans ses bocages S. A. R. le duc de Génevois, aujourd'hui roi de Sardaigne, appartient à un fidèle serviteur de ce prince, Son Ex. M. le marquis de Villahermosa, aujourd'hui capitaine de ses gardes. Nous ne pouvons nous rappeller sans un sentiment de reconnaissance ces lieux agrestes où l'hospitalité donnée à un grand monarque, est accordée encore par le noble propriétaire, et comme par tradition chevaleresque, au voyageur qui vient le visiter.

Manufactures.

Au point de civilisation où se trouve la Sardaigne, on ne doit pas s'attendre à y trouver de nombreuses manufactures; cependant il y en a quelques-unes. D'abord, on en voit une de tabac à Cagliari, et une autre à Sassari. La qualité du tabac y est excellente, comme on le verra à l'article des productions du pays. Il y a Cagliari des fabriques de pâtes colorées et très-fines, que l'on met

[1] Elles sont de la même espèce de construction que celle du clocher de la paroisse d'Ainay, à Lyon.

dans des boîtes à compartimens; ces pâtes sont très-délicates, et ne cèdent en rien à celles de Gênes. Elles sont d'ailleurs fort élégantes à voir dans leurs boîtes. On avait essayé à Cagliari des fabrications de poudre à poudrer, de coton, de verres, de draps, qui n'ont pas réussi. Une fabrication de savon se soutient avec peine au faubourg Stampace. Cagliari a encore des orfévres et des serruriers assez bons; on y trouve aussi des tanneurs qui ne sont pas du pays; la menuiserie n'est pas fort avancée. Près d'Iglesias, à *Domus novas*, existe une fabrique de draps grossiers pour les ordres religieux mendians, et il y a une manufacture semblable à Sassari. A Guspini, au diocèse d'Alès, dans les montagnes, des femmes tissent au métier des couvertures de lits en fil, et parsemées de fleurs, et on y fait également des tapis de table de diverses pièces et couleurs, puis des espèces de sac de nuit ou besaces pour voyager à cheval en guise de valise. On travaille les mêmes objets dans le village de Sedillo, et autres villages de la partie du levant, comme Isili, Dorgali et Oliena; et particulièrement dans ce dernier village, les couvertures de laines de diverses couleurs, appelées *frassadao*. Le métier à fabriquer ces couvertures, qui se débitent dans toute l'île, est occupé par deux femmes. A Gavoi, village du diocèse d'Alès, outre les articles dont on vient de parler, on fabrique en-

core des toiles de divers genres pour service de table; comme elles sont de fil de lin, elles durent beaucoup, quoique de qualité ordinaire. Mais une fabrication qui existe dans nombre de villages de la Sardaigne, est celle de l'étoffe de laine nommée *furesi*, dont les paysans et même les paysannes font des capottes à capuchon pour préserver leur tête de la violence des vents. Les paysans donnent la teinture eux-mêmes à cette étoffe, avec des herbes qui sont indigènes à l'île, et que les Anglais viennent recueillir pour la teinture de leurs fabriques. On voit par ce qui a été dit, que les Sardes ont une disposition naturelle aux arts de commerce; et qu'il ne faut que travailler à développer leurs facultés, en commençant par l'agriculture, pour rendre leur pays intéressant sous plus d'un rapport, et assez florissant.

On fabriquait à Isili de la mauvaise poudre à canon; cette fabrique royale est maintenant établie à Cagliari, où un accident la fit sauter en 1822. L'auteur de cette Notice fut témoin de cette catastrophe, qui coûta la vie à treize personnes, cinq militaires et huit forçats.

Tours de défense.

L'île de Sardaigne est entourée de tours de défense établies par les vice-rois espagnols, don Miguel de Moncada et le marquis de Aytona. Elles furent achevées par le comte del Réal; elles sont au

nombre de quatre-vingt-quatorze, dont soixante-dix en état de défense. Il y a une administration des tours à Cagliari. Le vice-roi en est le président; il y a d'ailleurs un colonel des tours et divers officiers, lesquels ont sous leurs ordres les gardes des tours ou canonniers gardes-côtes. Les points les plus abordables étant ceux choisis pour la position de ces tours, elles servent singulièrement à protéger l'île de diverses insultes qu'on pourrait y faire à l'improviste. L'administration des tours est chargée de tout ce qui les concerne; on met une telle importance à ces points de défense, que chaque trois mois le vice-roi va en cérémonie assister au rendement de compte de l'administration. On remet ensuite très-gravement, selon l'ancien usage, une gratification de quelques écus aux divers membres de l'administration. La dotation des tours est d'ailleurs prélevée sur les droits de sortie des fromages, selon l'ancienne coutume.

Ports de mer.

La Sardaigne a douze ports de mer; ceux de Cagliari, Carlo-Forte (dans l'île de Saint-Pierre), Porto-Torrès, d'Alghero ou Porto-Conte; de Bosa, Castel-Sardo, Tortoli, Posada, Terranova, Longo-Sardo, Oristano, Porto-Palmas. Cette multiplicité de ports de mer faciliterait singulièrement les débouchés d'un commerce actif. Nous avons dit que

dans les temps antiques, existait dans le territoire de Terranova la ville célèbre d'Olbia, où résidaient les préteurs et les questeurs romains. Sans doute le port de Terranova d'aujourd'hui était le port de l'antique Olbia. Il a été comblé dans les guerres entre les Pisans et les Génois par ces derniers ; de sorte qu'il ne peut plus aujourd'hui contenir que des barques.

Il y a dans le port de Cagliari, un capitaine du port, et le service s'y fait comme dans tous ceux du continent.

Le droit d'ancrage s'y perçoit donc comme droit maritime; mais on n'y fit pas, comme ailleurs, usage des angaries[1]. Le bureau de la santé fait aussi dans ce port un service très-exact, comme il se fait dans les autres ports de l'île.

[1] Les angaries sont un autre droit maritime qui autorise le souverain, ou plutôt l'amiral d'une flotte, de mettre en réquisition, et sans aucuns dédommagemens, les bâtimens étrangers armés dans les ports de l'état et pour une expédition fort essentielle ; en certains cas, et quand il s'agit d'une expédition marchande, on peut également se prévaloir des *angaries*, mais alors moyennant un *nolis* convenable.

SOUVENIRS,

OU

NOTICE SUR LA SARDAIGNE.

QUATRIÈME PARTIE.

CLIMATS ET SAISONS. — INTEMPÉRIE. — ASPECT DU PAYS. — ROUTES. — AGRICULTURE. — FERTILITÉ ET PRODUCTIONS DU SOL. — COMESTIBLES. — FORÊTS ET ARBRES DIVERS. — ÉTANGS ET RIVIÈRES. — PÊCHE DU THON. — PÊCHE DU CORAIL. — SALINES. — MONTAGNES. — MINÉRAUX. — ANIMAUX. — EAUX MINÉRALES. — CURIOSITÉS NATURELLES. — ÎLES DE SARDAIGNE. — CONCLUSION. — DÉPART DE LA SARDAIGNE OU DERNIER SOUVENIR.

Climats et saisons.

La Sardaigne, dans sa direction du nord au sud, a ses rivages plus ou moins exposés à la fureur des vents. Les rivages de l'ouest en éprouvent deux, dont l'impétuosité est extrême : le *maestro* ou *mistral* au sud-ouest, et le *libeccio* au sud-est. Les rivages à l'est en reçoivent encore deux dominans :

le *greco* au nord, et le *sirocco* au sud-est; ce dernier est le fléau des pays méridionaux. Le cap méridional, plus pauvre de végétation, est dévoré par l'ardeur du soleil pendant les mois d'été. Les climats de Cagliari et Sassari sont les plus salubres de l'île. Celui de Cagliari est fort inconstant; comme à Gênes et autres villes maritimes, la température varie plusieurs fois dans la même journée. En 1821, au 15 du mois d'août, par une chaleur de vingt-neuf degrés du thermomètre de Réaumur, on passa tout d'un coup par des vents impétueux pendant trois jours, aux degrés de froid du même thermomètre. Cette inconstance de température se fait sentir plus qu'en d'autres climats, à cause de ces variations si subites et si considérables, qu'on ne retrouve peut-être en aucun pays. Les changemens atmosphériques et les aquilons impétueux qui règnent dans l'île, ont fait adopter par les Sardes l'usage de se couvrir la tête de mouchoirs et d'un capuchon (capuccio) de drap adapté à la capotte de *furesi*, et dont il a été déjà question. Dans l'intérieur, les vents sont moins violens, selon les expositions qui en atténuent un peu les effets. En certaines saisons et en quelques parties de la Sardaigne, les climats sont funestes à la santé et à l'existence de l'homme, ainsi que nous le verrons bientôt, en esquissant le fléau nommé *intempérie*. L'hiver de l'an 1821 fut superbe à Cagliari, et l'on

pouvait au mois de janvier se croire dans un beau jour d'automne à Paris.

Quelquefois dans cette île, aux époques de changemens de saisons ou aux équinoxes, des ouragans maritimes surviennent et durent plusieurs jours. Borée et tous ses compagnons paraissent alors déchaînés et furieux. Toutes les vapeurs de leurs domaines parcourent les cieux en tous sens; le mugissement des aquilons fougueux, mêlés à celui aussi terrible des flots irrités, inspirent à l'âme étonnée les réflexions les plus sérieuses sur cette nature en révolution, qui paraît s'anéantir. La nuit surtout, le bruit solennel de ces orages majestueux frappe davantage l'imagination par la pensée des périls qui menacent les navigateurs. L'être le plus égoiste et le moins religieux ne saurait s'empêcher, en ces momens d'anxiétés pour ses semblables, d'invoquer, en faveur des malheureux jouets des tempêtes, le Dieu créateur des mondes.

En 1822, à la fin du mois d'avril, après un hiver beaucoup plus froid et plus inconstant que celui de l'année précédente, il tomba de la neige sur les monts autour de Cagliari; mais elle disparut dans la journée. La pluie est assez rare en Sardaigne; et la sécheresse s'y fait quelquefois sentir d'une manière cruelle, comme il arriva en 1822, où elle fut meurtrière pour les animaux domestiques. La grêle n'est pas fréquente dans cette île; elle y tombe en

grésil au printemps. Les brusques transitions du climat sarde, produisant des effets fâcheux sur la santé des individus, ceux qui sont affectés de ce qu'on nomme *délicatesse de nerfs*, souffrent extrêmement d'un tel séjour. Dans les climats les plus salubres, les hommes vivent en Sardaigne jusqu'à un âge assez avancé. Cependant, de l'aveu du Gemelli même, la vie humaine y est généralement plus courte qu'en Lombardie, par exemple, ou autres climats salubres tempérés. Le père Napoli croit que deux personnes sur cent vivent de quatre-vingt à quatre-vingt-dix; le terme moyen est d'une seule de quatre-vingt-dix à cent en cette île. On verra, au sujet des montagnes de la Sardaigne, qu'il existe des points où les climats se rapprochent de ceux des Alpes.

Intempérie.

Nous voici arrivés à une partie de la Notice, dont le sujet joue malheureusement un grand rôle dans l'histoire de la Sardaigne; le mauvais air nommé *intempérie;* circonstance qui avait donné lieu entre autres aux sarcasmes de Cicéron sur Tigellius[1]. Il n'est pas douteux que cette influence funeste, qui est la même chose que *la cattiva aria* de Rome et

[1] Tigellius était un habile improvisateur sarde; Cicéron qui le détestoit, disoit *qu'il était plus pestilentiel que son pays.*

le *mauvais air* des maremmes de la Toscane; il n'est pas douteux, disons nous, que l'*intempérie* règne six à sept mois de l'année en Sardaigne, et que les étrangers ont de fortes raisons de la craindre plus que les naturels du pays. Ceux-ci, en diverses contrées de l'île dont l'auteur de la Notice a parcouru quelques parties, sont livides et dans un état de langueur remarquable, même depuis l'enfance, après avoir éprouvé cette cruelle épidémie. En certaines années l'*intempérie* fait de grands ravages; et si elle ne décime pas la population, elle altère pour toujours la santé des personnes qui en sont atteintes. L'air corrompu qui règne pendant le fléau, produit un empêchement total de digestion; par suite, il cause des grosseurs de bas-ventre ou obstructions dans ceux qui survivent à la maladie. La décomposition des eaux salées, celle des nombreux étangs ou eaux stagnantes, et même celle de l'air par l'action d'un soleil ardent, développent la présence des vapeurs pestilentielles qui produisent ces espèces de fièvres putrides malignes, et qui se montrent avec des caractères particuliers. Deux auteurs, dont le nom importe peu à la littérature, l'un italien, l'autre français, le second d'après le premier, ont écrit, et cela fait pitié, *que l'intempérie était produite par la quantité de moufflons qu'on tue en Sardaigne, et qui causent putréfaction dans l'air.* Si le philantrope grand duc

Léopold ne sut réussir dans ses vives sollicitudes à extirper des maremmes l'air pestilentiel qui les infecte, comment les gouvernemens qui ont régi la Sardaigne auraient-ils pu mieux en bannir l'*intempérie?* D'autres circonstances encore peuvent concourir à maintenir le fléau dans l'île. Les hautes montagnes de la Corse, telles que le Monte-Santo, et peut-être même celles de la Sardaigne, qui a aussi son Monte-Santo [1], empêchent les vents du nord d'emporter les miasmes dont nous avons fait mention, et desquels nous avons décrit très-imparfaitement la cause. L'on sait d'ailleurs que la Corse elle-même a son mauvais air ou *fiu-morbo.* Fara dit dans son Histoire de la Sardaigne, que c'est une erreur de croire que l'air soit partout mauvais en cette île; c'est-à-dire, que le climat sarde, à l'exception de quelques points toujours à craindre, tels, par exemple, que les bords de la rivière de Bosa, est salubre pendant plusieurs mois de l'année; l'on admet cette assertion, mais sans oublier encore les antiques recommandations de Cicéron à son frère Quintus. Les naturels du pays, qui ont l'instinct de leur conservation, sont toujours habillés très-chaudement en toutes les saisons, et ils prennent encore plus de précaution

[1] Ce nom de montague est encore là une imitation de la Grèce. On sait que le Monte Santo est en Macédoine.

pendant l'été, à raison des changemens subits de température; ils mettent même alors le côté laineux de la mastrucca sur la peau. L'air pestilentiel de l'intempérie, à n'en pas douter, a plus ou moins d'effet, surtout pour un étranger, dans les lieux où même elle ne règne pas. Il serait difficile de faire croire que lorsque la peste règne quelque part, les pays circonvoisins qui n'en sont pas affectés, ne participent pas un peu de la corruption de l'air environnant. Aussi, pendant le temps que l'intempérie exerce ses plus cruels ravages, voit-on bien des gens indisposés de fièvres et par suite de digestions interrompues, dans les lieux même où elle ne règne pas. On ressentait à Cagliari, pendant l'été de 1821, l'effet fâcheux de l'air d'intempérie qui dominait tout autour de cette ville, laquelle, ainsi qu'on l'a vu, jouit d'un climat assez salubre; mais l'influence de l'air corrompu, joint à une chaleur extraordinaire dont on ne pouvait surmonter les effets, affectait les poumons et les nerfs de telle sorte, qu'on aurait pu comparer cet état à celui d'un oiseau dans la machine pneumatique; en un mot, on se mourrait faute d'air dans l'air même. Nous avons dit que les miasmes qui produisent le fléau, causent un empêchement de digestion, et par suite ce qu'on nomme l'*intempérie*. Or, la manière de s'en préserver en voyageant pendant son règne dans l'inté

rieur de l'île (démarche que nous ne conseillons à personne de nos amis), est de ne pas manger du tout, mais, en revanche, de boire du bon vin; l'on doit encore alors s'envelopper d'un manteau, et avoir la poitrine et la tête bien couvertes, la dernière d'un bonnet de laine ou de soie noire surmonté du capuchon de drap, car la tête surtout est une partie essentielle à soigner dans ces climats et en tout temps. Les dernières précautions que nous venons d'indiquer, sont surtout très-indispensables pour éviter ce qu'on nomme *intempérie de nuit*, laquelle est plus funeste encore que celle prise de jour à l'ardeur d'un soleil *africain*. L'*intempérie sarde* n'a pas lieu sur les points très-élevés, tels que les monts de la Sardaigne, et en certaines parties intérieures, comme par exemple Ozieri; mais, en revanche, elle fait éprouver ses effets de bonne heure à certaines personnes, même avant le moment de l'épidémie. En 1822, peu avant l'époque de l'intempérie, l'auteur fit une course pour exécuter une commission du vice-roi dans l'intérieur du pays; il fut assailli dès le matin d'un mal de cœur pire que celui produit par le voyage de mer, car on se soulage du dernier par le vomissement. A son retour à Cagliari, il resta languissant pendant quinze jours. L'intempérie commence au mois de juin, elle finit au mois de novembre, quelquefois en décembre seulement; c'est selon sa

plus ou moins grande malignité. C'est encore dans les terrains les plus gras et les plus fertiles qu'elle règne avec plus de violence; ce qui a fait penser à Strabon que le miasme était favorable à l'agriculture, et contribuait à l'admirable fécondité de ces mêmes terrains.

Aspect du pays.

La Sardaigne présente au voyageur qui la parcourt intérieurement l'aspect d'un continent. Des monts en général de la hauteur des Apennins y bornent, en divers sens, des plaines immenses, telles que celles de Bosa, Oristano et du Campidano ou province de Cagliari, lesquelles ont plus de mille pas géographiques. Dans ces plaines coulent quelques torrens, que l'imagination des poètes crut pouvoir transformer en fleuves. La scène varie en divers lieux; on trouve dans la contrée nommée *trexenta* ou *tregenta*, près Cagliari, les terres à blé de froment les plus fertiles de la Sardaigne; on y voit, pendant une journée, des plaines ou des vallons à perte de vue, semés de grains, mais sans aucun pied d'arbre quelconque. C'étaient là les champs renommés qui fournissaient les greniers de Rome. On voit en d'autres lieux, comme sur la route d'Oristano, des plaines incultes, et des champs cultivés en *hautins* aux environs d'Iglésias, dont les campagnes sont riches. L'on voit encore en Sar-

daigne des jardins plantés d'orangers, de citronniers, de cédrats et de grenadiers, comme les nôtres le sont de poiriers ou pommiers. Ces jardins sardes, ornés de fleurs jaunes, blanches et rouges, dont le coloris est fort agréable à l'œil dans les mois du printemps, embaument encore l'air de parfums délicieux au mois de mai; tels les jardins de Gênes à la même époque; mais ceux de la Sardaigne étant plus près d'une nature sauvage, causent bien plus de plaisir et de surprise au voyageur. La vallée du village de Millis, près Oristano, offre, pendant l'espace de plusieurs milles, l'aspect de plantations d'orangers et citronniers à *plein vent*, d'un coup-d'œil enchanteur et d'une odeur suave; de petits ruisseaux embellissent ce paysage, et la forêt de Millis est une sorte de phénomène très-intéressant à connaître.

Nous vîmes à Pula, distant de six lieues de Cagliari, ce qu'on nomme en Italie un *potére*, en France une *ferme* ou métairie. Elle pouvait avoir près de deux cents journaux. C'est une commanderie de l'ordre des SS. Maurice et Lazare, appartenante à la famille Grondona. Nous y vîmes avec plaisir une prairie, chose rare en Sardaigne. Il y avait d'ailleurs des vignes, des terres à grains divers, et des arbres à fruit. Mais combien cette agriculture était paresseuse et en arrière de celle du continent! On y voyait, en revanche, deux jardins

plantés d'orangers, de citronniers, de grenadiers et de cerisiers à côté d'un assez grand verger. Les clôtures dans le *Campidano* sont faites avec la plante nommée dans le pays *figuier mauresque;* c'est le *figuier d'Inde,* dont la feuille énorme et compacte porte des milliers d'épines imperceptibles qui, au seul frottement, se fixent obstinément à la partie qui les touche. Cette clôture est par là fort précieuse et sûre; elle a de quatre à cinq pieds de hauteur. Ces sortes de clôtures d'une part, les figuiers en abondance, les palmiers près des fontaines, et les oliviers au-dessus des vignes, donnent aux environs de Cagliari, dont la situation est romantique, une teinte orientale, sérieuse sans doute, mais non sans apparence de richesses. Les villages de Pauli, Piri, Quarto, aux environs de la capitale, sont bien bâtis; leur territoire, qui alimente les marchés de Cagliari, a des vignes excellentes, plantées d'arbres à fruits, tels que le pêcher, l'abricotier, le figuier. Les environs de Sassari offrent à l'œil de nombreuses plantations d'oliviers qui font la richesse du pays. Il y a autour de cette ville des vergers nombreux ; les cédrats, les pommiers y dominent. L'on envoie leurs fruits à Cagliari, où ces derniers arbres manquent. On voit d'ailleurs de la verdure aux environs de Sassari, et de petits ruisseaux; ce qui donne à l'aspect de cette contrée quelque chose de celui de nos campagnes conti-

nentales. Les environs d'Alghero présentent à la vue de très-jolies bastides et de la verdure; les vergers y sont également plantés de poiriers et de pommiers. La Gallura, au nord, pays montueux, offre au voyageur l'aspect de pâturages abondans. Les habitans de cette portion de l'île ont, ainsi que nous l'avons dit, une physionomie différente, une teinte particulière. Des sources abondantes vivifient leur sol, et y créent partout cet admirable tapis vert, dont, sous la zône tempérée, le ciel embellit la terre. La Gallura a des grains et des fruits. Les nombreux troupeaux qu'elle possède, sont pour cette province une source de richesses. Aussi les habitans y ont-ils beaucoup de luxe, même dans leur costume national.

Il y a d'ailleurs en Sardaigne des aspects très-pittoresques. Nous en avons trouvé dans l'intérieur de l'île et sur ses plages. A trois lieues de Cagliari, au midi et au bord du golfe, après avoir traversé des bruyères arides et neuf à dix petits ponts en bois, établis pour passer les torrens et les canaux, dont la plupart portent l'eau de la mer dans les étangs salins du gouvernement, on se trouve tout à coup, comme par enchantement, à Orri, maison de plaisance de Son Exc. le marquis de Villahermosa; cette terre, qu'il s'est créée lui-même, est plantée de dix mille pieds d'amandiers et oliviers aujourd'hui fort productifs. On y voit encore un

jardin planté de citronniers, d'orangers et d'arbres rares, tels que l'arbre de Judée, le catalpa, le platane oriental; au milieu de tout cela, une jolie maison bien distribuée, avec un charmant parterre; adjacent à la maison se trouve un petit bois d'arbres divers, et dont les sentiers tracés symétriquement, conduisent à la mer, distante d'une portée de mousquet, et formant point de vue. Arrivé au bord de la mer, on découvre le plus beau site possible; à l'horizon de droite, la mer de Barbarie; puis à gauche, dans le fond du golfe, l'antique ville de Cagliari en amphithéâtre, formant le plus bel effet qu'on puisse imaginer. Quel dommage que l'intempérie ou la mort (c'est presque synonyme) viennent ensuite infester ces beaux lieux pendant une partie de l'année!

Le voyageur aperçoit en Sardaigne, de distance en distance, de ces tours mystérieuses nommées *nurraghi*, dont il a été question à l'article des antiquités.

Routes.

Les Romains qui mettaient à profit le temps de paix, en employant, comme on sait, les bras de leurs soldats à la construction des routes; les maîtres du monde, disons-nous, n'oublièrent pas la Sardaigne. Le même peuple qui avait uni à dessein le sentiment salutaire de la crainte des dieux, c'est-

à-dire, la religion et les cérémonies qu'elle nécessite, avec ses lois et les principes de son gouvernement [1], croyait encore que l'oisiveté et la mollesse des villes sont les ennemis mortels des armées : témoin Annibal, à Capoue. Les soldats romains furent donc destinés à construire une chaussée dans l'île de Sardaigne, pour unir la partie méridionale à la septentrionale. Il était réservé, dans le dix-neuvième siècle, aux princes de l'illustre Maison de Savoie de rivaliser avec le gouvernement de l'antique métropole du monde. En janvier 1821, sous la présidence du lieutenant-général, capitaine-général chargé des fonctions de vice-roi, général de cavalerie marquis d'Yenne [2], S. M. le roi Victor-Emmanuel, de glorieuse mémoire, envoya un officier distingué du corps royal des ponts et chaussées, M. Carbonazzi, élève de l'école polytechnique fran-

[1] C'est ainsi que le peuple Romain fonda sa puissance.

[2] On se rappellera qu'à cette époque S. M. Charles-Félix, aujourd'hui glorieusement régnant, étoit vice-roi de Sardaigne, résidant alors à Turin. Et l'on peut ici remarquer, à l'occasion de l'abdication de son auguste frère en 1821, que les révolutions ont toujours tari la source des bienfaits des rois légitimes pour leurs peuples, au moment où ces bienfaits recevoient leur accomplissement. Louis XVI et Victor-Emmanuel étoient les hommes les plus philanthropes de leur royaume. Grande leçon pour les peuples, égarés par des charlatans politiques, sanglans et atroces.

çaise, pour parcourir l'île en tous sens, et diriger un projet d'organisation complet de routes destinées à établir des communications faciles et durables entre ses parties les plus importantes, et à mettre ainsi l'intérieur de l'île en relation avec ses côtes, et favoriser le commerce avec le continent. Le rapport contenant le projet que l'on vient de décrire, fut présenté en juin de la même année à la junte générale du royaume, présidée par Son Exc. le marquis d'Yenne, devenu alors vice-roi en titre de l'île de Sardaigne. Cette junte, après avoir pris une connaissance détaillée du rapport précité, en marqua sa satisfaction au brave capitaine Carbonazzi[1], d'abord pour l'ensemble des tracés proposés, appuyés sur de nombreux états statistiques spéciaux et généraux du plus grand intérêt, et ensuite pour la science générale et les vues remarquables d'administration; elle pria en même temps son président de transmettre à S. M. le roi Charles-Félix, noble successeur au trône, et aux intentions bienfaisantes de son auguste frère pour l'île de Sardaigne, le témoignage de reconnaissance et l'expression du désir que S. M. voulut bien donner un

[1] Cet habile et savant officier a bravé plus d'une fois les dangers du climat sarde pour l'exécution de la route confiée à ses soins; et il est revenu en 1825 au continent, après avoir été atteint par l'intempérie.

témoignage de satisfaction à l'auteur du projet. Le tracé général de route dont il est question, consiste en premier lieu en une route principale qui, partant de la capitale, Cagliari, se dirige sur la seconde ville du royaume, Sassari[1], et traverse ainsi l'île du midi au nord, en combinant autant que possible la direction de cette route avec la rencontre des endroits les plus fréquentés. Le projet embrasse en outre l'organisation de huit routes de deuxième classe qui, se rattachant à la principale sur divers points, et tracées d'après les mêmes vues (la largeur exceptée), la font communiquer avec les provinces les plus importantes de l'est et de l'ouest[2].

Il est à remarquer que le tracé de la route principale établi sur les données statistiques actuelles, rencontre les vestiges de l'ancienne route romaine

[1] Il y a eu depuis quelques variations dans les plans, et on a fait passer la route par Oristano.

[2] Déjà cette année, 1827, l'impulsion donnée par un grand roi, a retenti dans le cœur de ses sujets. Les habitans et le clergé d'Osilo viennent d'offrir au gouvernement de S.M. et de mettre de suite à exécution la construction d'une route d'Osilo à Sassari. Le clergé seul y contribue pour sept mille journées. La route en question aura vingt milles d'Italie de longueur. Dans un an, les voitures iront depuis Porto-Torres, dont la route jusqu'à Sassari est terminée, jusqu'à Osilo. Les habitans d'Anglona et de la Gallura s'apprêtent à imiter leurs braves compatriotes d'Osilo.

à Monastir et près de Bonorva, où elle les suit sur une étendue de terrain considérable.

S. M. ayant reconnu, sur le rapport du vice-roi, du ministre de l'intérieur et du conseil des ponts et chaussées, que le projet était complet et satisfaisant dans toutes ses parties, fit connaître peu de temps après à Son Exc. le marquis d'Yenne sa résolution qu'on mît aussitôt la main à l'œuvre, lui prescrivant les moyens à suivre pour faire face aux frais d'exécution. S. M. ordonna en même temps à M. Carbonazzi, en l'avançant du grade de capitaine à celui de major, de rédiger, en qualité de directeur, un règlement spécial pour le service personnel, que l'éloignement rend indispensablement indépendant de celui du continent, aussi bien qu'un devis général pour servir de base aux propositions des sociétés d'entreprises. Ce règlement et ce devis, sanctionnés par le conseil des ponts et chaussées, donnèrent bientôt lieu à la formation d'une société d'entrepreneurs habiles, qui prirent l'engagement d'exécuter successivement les travaux projetés. Le 9 de novembre 1822, le service fut complètement en activité sur les deux extrémités de la route principale; en même temps, des ingénieurs préparaient d'avance, avec la plus grande célérité, les plans, les profils nécessaires pour la direction des entrepreneurs. On a percé plus de la moitié de la route principale sur des pentes très-

commodes, et sur une largeur de *sept mètres.* On calcule, d'après les travaux achevés et les difficultés surmontées, que cette même route sera entièrement propre au service des postes en décembre 1826, malgré les intervalles des saisons rigoureuses qui obligent de suspendre momentanément les travaux. On raconte que la voiture d'un personnage de distinction vient de passer sur la moitié de ladite route, au grand étonnement d'une partie des habitans qui ignoraient jusqu'au nom d'un pareil moyen de transport.

Une circonstance qui mérite d'être connue, et qui est un nouveau trait de la munificence du roi, est la construction des maisons dites de *refuges*, dans les intervalles qui excèdent de trois à quatre lieues d'un village à l'autre. Ces maisons sont destinées au triple usage du logement des cantonniers, des agens de l'autorité et des voyageurs. Déjà l'un de ces bâtimens, construit à deux lieues de la capitale, remplit sa destination depuis deux ans. Les nationaux commencent aussi à vouloir attirer les étrangers. Jusqu'à présent, le défaut presque total de communications avait empêché que l'on pensât à établir des auberges; on en construit une dans ce moment, sans qu'on prétende faire renoncer à l'hospitalité que se plaisent à exercer les Sardes.

On a donc lieu de s'attendre que sous peu de

temps, les savans, les spéculateurs et les voyageurs curieux pourront parcourir un champ aussi vaste qu'il fut inconnu jusqu'à ce jour; ils trouveront un guide précieux dans le grand ouvrage que fait imprimer M. le chevalier de la Marmora, et qui contiendra les résultats des recherches en tout genre qu'il a faites pendant cinq ans de voyage dans l'intérieur de l'île[1].

Agriculture.

L'agriculture, source principale de la richesse des nations, est le premier anneau de la société humaine, dit le publiciste italien Filangieri; anneau qui amène, comme par enchantement, tous les genres de prospérités dans l'État, car il est encore la base des arts, qui font l'agrément de la société. De la décadence de l'agriculture dérive celle des nations; au contraire, de son accroissesement, de sa prospérité, résultent, pour les gouvernemens et les peuples, abondance, commerce, population, manufactures et considération générale. Tout autre genre de richesse recherché dans les entrailles de la terre, et dépendant d'accidens particuliers de la nature, est un moyen de prospérité peu sûr et souvent funeste, car il excite l'ambition, déplorable passion de l'homme. D'ailleurs,

[1] Le premier volume de cet ouvrage a paru avec l'atlas.

ce genre de richesse peut tarir tout d'un coup par suite d'autres accidens de la nature. L'agriculture est donc, d'après le sentiment de tous les publicistes modernes, un point essentiel où doit tendre la sollicitude des gouvernemens auxquels il appartient, plus qu'on ne peut penser, de diriger ce qu'on nomme l'*économie politique* de l'État. Cette vérité que l'agriculture est la source de la prospérité des empires, a fait que tous les grands princes l'ont encouragée, ou en instituant des sociétés d'agriculture, comme l'a fait S. M. le roi Charles-Félix à Cagliari, lorsqu'il gouverna la Sardaigne en qualité de vice-roi, ou par des primes d'encouragement, comme cela se fait en divers États. De riches propriétaires, amis de leur pays, ayant compris les bienfaits de l'agriculture, firent et publièrent leurs essais sur cet art. C'est ainsi que la Sardaigne eut son duc de Saint-Pierre, ses chevaliers Angioy et baron de Flumini, comme l'ancien duché de Savoie eut son marquis de Costa [1]. Mais la Sardaigne qui éprouva tant de vicissitudes malheureuses à diverses époques, éloignée d'ailleurs du centre de la civilisation européenne; la Sar-

[1] La Savoie est redevable de l'*Essai sur l'agriculture dans les pays montueux*, et de la culture inappréciable de la pomme de terre, au marquis de Costa, père de l'auteur des Mémoires sur la Maison de Savoie, dont les muses pleurent encore la perte.

daigne, disons-nous, avait plus besoin qu'on s'occupât d'elle. Dévastée et dépeuplée par les Vandales, les Goths et les Lombards dans la fin du cinquième siècle et au commencement du sixième, encore plus tyrannisée aux huitième et neuvième par les Sarrasins, elle dut souffrir beaucoup dans son agriculture, ou, pour mieux dire, tomber en décadence de l'ancien état florissant où elle était arrivée sous les Romains.

L'on sait que cette île devint l'un des jardins nourriciers de Rome, pendant l'espace de sept siècles qu'elle fut sous cette domination. L'agriculture sarde se releva un peu de ses ruines dans les temps des gouvernemens des juges [1], des Gênois et des Pisans au neuvième siècle; puis aux époques plus rapprochées des rois d'Aragon et d'Espagne. On lit de très-belles dispositions, à l'effet de restaurer l'agriculture, prises dans les assemblées des cortès institués par le roi Pierre (don Pedro) d'Aragon; réunions tenues à diverses époques, présidées d'abord par ce prince en personne, ensuite par les vice-rois aragonais et espagnols. Confiée au gouvernement des princes de Savoie, combien d'établissemens avantageux à l'agriculture la Sardaigne ne vit-elle pas se perfectionner ou s'établir dans son sein. Cependant, malgré que dès cette

[1] Nous supposons toujours que le Judicat étoit une institution antérieure aux Pisans.

époque sa population augmentât considérablement, elle ne put encore parvenir à ce degré de prospérité dont elle est susceptible et auquel elle ne pourra arriver aussi promptement que nous le désirerions, d'après la quantité d'obstacles à surmonter, dont plusieurs disparaissent successivement, et qui furent parfaitement indiqués dans l'ouvrage de Gemelli ayant pour titre: *Il rifiorimento della Sardegna.* Ce professeur a traité dans cet ouvrage des causes qui ont produit la décadence de l'ancienne agriculture sarde. Quoiqu'il en soit, les inconvéniens ne peuvent venir de la qualité du terroir, puisque les deux bons tiers sont en culture agricole, ou capables de l'être; mais un tiers seul est cultivé annuellement. En aucun autre pays cependant la terre ne sait mieux dédommager le cultivateur. Voici jusqu'à ces jours l'économie politique de l'île de Sardaigne : les terres sont *féodales, communales* ou *particulières.* Les premières appartiennent à un fief; le possesseur qui n'a pas usé du droit de s'affranchir, paie une redevance annuelle qui varie selon les clauses et les conventions insérées dans l'investiture. Les terres communales sont possédées par les municipalités ou conseils des communes; elles les offrent gratis à ceux qui offrent de les cultiver. Les terres particulières sont celles que l'on possède en toute propriété, et sans être assujetties à aucune redevance. Malgré cette distinction, les

terres de l'île sont ou paraissent être toutes communales, en conséquence de la malheureuse habitude où l'on est de laisser forcément les terrains ouverts, et exposés à la merci des troupeaux, quoique ces terrains soient destinés à la culture. Voici comment se règle cette dernière. Tous les terrains de l'île destinés à être ensemencés, sont ou *clos* ou *ouverts*. Les premiers sont connus sous le nom de tanche, du mot sarde *tancave* qui signifie *fermer*, et ils sont en effet entourés de murs en pierres sans ciment, ou de haies en figuiers dits *mauresques*. Les seconds terrains se nomment *viddazone, bidazone*, ou *vidatone* selon les dialectes. Ces terrains sont divisés depuis long-temps par une ligne idéale, en deux ou plusieurs régions, selon la grandeur respective des terrains. Une seule des régions est destinée chaque année à être ensemencée, tandis que l'autre reste inculte et affectée seulement à la pâture des troupeaux. Les terres de la région destinée à la culture, sont alors réparties parmi ceux qui se présentent pour les cultiver; ce qui s'exécute ou par la voie du sort ou par autre mode, suivant l'usage du lieu lorsque les terrains sont communs; ou par élection du propriétaire quand ils appartiennent aux particuliers. L'année suivante on met en culture d'autres terres ou autres régions, et ainsi de suite successivement; mais comme on l'a observé plus haut les terres même appartenant

aux particuliers doivent rester en friche[1]. Cette désastreuse communauté, inconnue aux Sardes des temps antiques, fut introduite dans presque tous les états de l'Europe après l'irruption des barbares. Ce système pourrait bien avoir été établi en Sardaigne alors que les peuples de l'ancienne Germanie ayant envahi à leur tour presque tous les états de la même Europe, sous les noms de Goths et de Vandales, apportèrent avec eux la méthode que leur avaient apprise les Scythes et les Gètes, pour cultiver leurs champs; coutumes que ces conquérans, ainsi qu'Horace l'a chanté dans le livre troisième de ses Odes, observaient eux-mêmes. C'est encore la même distribution annuelle des terrains en usage chez les mêmes peuples, dont Jules-César fait mention dans ses commentaires sur la guerre des Gaules. Cette méthode fut successivement abandonuée en Angleterre, en France et dans presque toute l'Italie. Elle est une des principales raisons qui ont nui à l'agriculture en Sardaigne; car

[1] Le gouvernement a pourvu, par l'édit du 16 octobre 1820, à la clôture des terrains de l'île de Sardaigne. Cette ordonnance royale bienfaisante doit avancer d'un grand pas la moderne agriculture sarde; nous avons remarqué beaucoup de terrains entourés de clôture, depuis, dans une incursion intérieure. La communauté des terres, en détruisant toute idée de la véritable propriété, détruit encore le mobile le plus actif de l'industrie humaine, l'indépendance.

le système de la communauté des terres exclut absolument l'usage bienfaisant des prairies artificielles, qui jouent un si grand rôle dans les fastes de l'agriculture moderne.

Il n'y a d'ailleurs, à part quelques légères exceptions, aucun abri pour les bestiaux en Sardaigne; nous pensons que cela contribue à la petite taille des espèces, qui presque toujours sont maigres à faire compassion ; ils paissent nuit et jour, ce qui contribue à cette maigreur, occasionée par les intempéries diverses. Et une preuve que le défaut d'abri, en donnant lieu à l'action de ces intempéries, est une des causes ou la seule cause de leur mauvais état, c'est qu'en revanche nous vîmes à la fête de Quarto des bœufs aussi beaux que ceux du continent. On nous dit que ces bœufs étaïent tenus dans des lieux abrités, ou étables, où on les nourrissait *de fèves* pendant l'hiver. Ils étaient destinés aux labeurs.

Une autre cause qui nuit aux intérêts agricoles de la Sardaigne, ce sont quantité de fiefs appartenans à des seigneurs espagnols, qui ne résidant pas, et n'y venant jamais, ne peuvent encourager l'agriculture tout en absorbant le numéraire. Il y a cependant, comme on a vu, d'excellentes lois pour la favoriser ; mais nous avons cru remarquer que plusieurs sont tombées en désuétude, comme il arrive partout par le laps des temps et surtout après

de longues révolutions; car on s'imagine alors qu'il faut absolument du *nouveau*; et sous ce prétexte, ce qui est *suranné*, est négligé; il en est donc des lois comme des modes.

L'auteur de la Notice, d'après des remarques faites en divers pays, croit pouvoir faire au sujet de la Sardaigne cette observation générale. Les feudataires sardes, que leurs fonctions ne retiennent pas au service militaire, ou à la cour, passent plusieurs mois de l'année dans leurs fiefs, et sont ainsi fidèles à leur devoir, en observant d'anciennes ordonnances royales favorables à l'agriculture.

Le mauvais système de culture fait que dans certains districts et dans certaine classe on manque de subsistances.

Ce fut sous le règne du roi Charles-Emmanuel III et sous les auspices du comte Bogin son ministre, dont on a déjà fait mention comme d'un grand homme d'état, que fut perfectionnée l'institution des rois espagnols [1], nommée la *Roadia*, et qui consistait à aider les pauvres laboureurs à semer les terrains qu'ils cultivaient [2]. Cette institution res-

[1] M. Minaut appelle le gouvernement de ces rois du nom d'*absurde;* et cependant alors les Espagnols portaient leur renommée dans le globe entier?

[2] Un vice-roi espagnol avait établi en Sardaigne, dans les villages, des compagnies d'espèces d'*assureurs gardiens*

taurée devint admirable et une seconde providence pour la Sardaigne. Par le moyen de terrains appartenans au roi ou aux communautés, et semés d'abord aux dépens du gouvernement, on forma dans chaque commune un *grenier à blé* où les paysans devaient trouver constamment les grains nécessaires à l'ensemencement de leurs terres. Après la récolte, le cultivateur rendait au grenier la même quantité de grains, on la payait en argent au prix courant, ce qui donnait l'avantage de faire des prêts aux paysans en argent même, pour qu'ils pussent à défaut, se pourvoir des bœufs nécessaires à la culture. Les Sardes amis de leur pays ne parlent qu'avec admiration de cette institution si philanthropique, laquelle a nécessité ces petits bâtimens à la moderne que l'on voit en chaque village; ils servent de magasins ou greniers pour l'objet que nous venons de décrire. L'administration des *Monte Granatici* a été expliquée à l'article des communes. Les fonds de cette administration dont le centre est, comme on l'a vu, à Cagliari, étaient devenus considérables dès les temps de son origine. Des

des propriétés et des récoltes, nommées *Barancelli*. Cette institution, belle en son origine, éprouva des abus comme tout ce qui est humain; en conséquence, elle éprouva des modifications, des augmentations, fut presque abolie, puis rétablie; elle a ainsi survécu à ces diverses variations, étant fort utile à la Sardaigne.

circonstances d'état impérieuses, suites des convulsions politiques, firent que pendant le séjour de la cour, on dût recourir à ces fonds, qui avaient ainsi beaucoup diminué, et toujours au détriment de l'agriculture [1]. Mais en ces temps d'honorable mémoire, les fidèles habitans de la Sardaigne s'étaient voués aux plus nobles sacrifices, pour soutenir la cause sacrée du trône. Lors de l'administration du vice-roi, marquis d'Yenne, S. Excellence marchant sur les traces de l'auguste vice-roi S. A. R. monseigneur le duc de Genevois, dans ses sollicitudes pour *son île chérie* [2], a continué de rétablir les fonds des *Monte Granatici*, si utiles à l'agriculture, et qui équivalent à une *mine d'or* pour la Sardaigne. Ainsi l'a jugé un roi sage dont la sollicitude aujourd'hui se reporte sur tous ses sujets. On sème en Sardaigne le froment ordinairement en octobre. En 1821, comme il n'avait pas plu pendant six à sept mois, on ne sema qu'en décembre. On assure qu'à la rigueur, on aurait pu semer encore au mois de février suivant; comme il n'y a pas de prairie et aucun abri, et que l'on ne re-

[1] La science des *emprunts*, qui *enrichit* les états, *ce bienfait* d'un siècle éclairé, n'était pas alors encore en usage.

[2] *Sua diletta Sardegna :* expression usitée en certains discours publics des solennités des Sardes, et lorsqu'ils interprètent les sentimens de bienveillance de S. M. le roi Charles-Félix pour leur patrie.



Char et Agriculteurs Sardes.

tire par conséquent pas de fourrages, il périt alors une grande quantité de bestiaux et même de chevaux dans les haras. La société d'agriculture séante à Cagliari, malgré sa bonne volonté et les discours éloquens que prononcent quelques-uns de ses membres en certains jours de réunion solennelle, ne peut procurer toutes les améliorations à faire parce-que l'expérience doit être ajoutée à la théorie; et que depuis le feu duc de Saint-Pierre, le chevalier Angioy et le baron de Flumini, il y a peu de seigneurs sardes agriculteurs, tels qu'on en voit en France ou en Suisse. Le gouvernement français avait, dit-on, le projet, pour exciter l'émulation agricole des Corses, de faire exploiter à la moderne deux fermes de cette île qui appartiennent à l'état. Il semble que le caractère des deux peuples sardes et corses exigerait qu'on les forçât à adopter certaines pratiques, pour leur plus grand bien. Il est difficile d'y parvenir autrement; un seul fait suffit pour le démontrer.

On observera que le char dont on se sert en Sardaigne a des roues compactes et ferrées d'espèces de clous tranchans qui gâtent les chemins en y traçant des ornières. Par surcroît ces roues tournent avec l'essieu, ce qui rend la pesanteur du char plus considérable de moitié. Le gouvernement en 1820 fit substituer des roues tournantes sur l'essieu, et qui quoique également compactes,

étaient cerclées de fer comme les roues ordinaires. Le char marchant ainsi plus facilement, en était beaucoup plus léger. Les roues d'ailleurs ne coupaient plus les routes. Malgré ces raisons péremptoires, le vice-roi, en 1821, fut obligé d'instituer une amende pour obliger les paysans sardes à faire usage de la nouvelle méthode. On avait établi à cet effet, à l'atelier d'artillerie, une fabrication de nouvelles roues et à grand marché.

Ce n'est pas seulement en Sardaigne qu'on a à vaincre les préjugés des paysans pour ce qui regarde l'agriculture, et chacun sait ce qu'il en est En général, il faut forcer l'homme à être heureux pour qu'il le soit effectivement; et telle est la nature humaine, qu'il faudrait, pour le bien des individus, presque constamment diriger leur esprit. Une nouvelle bienfaisante institution pour l'agriculture et la salubrité du climat sarde, c'est la régularisation des cours d'eau par les principes d'hydraulique; un cours d'étude de ce genre est ouvert à Sassari sous l'inspection des officiers du corps des ponts et chaussées.

On se sert en Sardaigne, pour battre les grains, des jumens et des jeunes poulains. On en forme ce que les paysans sardes nomment *Catene* (chaîne), attelage de vingt à vingt-cinq de chacun de ces animaux, pour ce qu'on appelle

la *Trebbiatura* ou battage du blé par les pieds des chevaux. On attelle jusqu'à deux chaînes, chacune du nombre que nous venons de dire; et à cet effet on attache les chevaux par le cou les uns aux autres, alignés à une perche. La première jument et la dernière de la chaîne, sont choisies parmi les plus tranquilles et tour-à-tour attachées au pivot sur lequel tourne l'attelage, qui foule ainsi le blé étendu à terre sous les pieds des chevaux. On donne pour salaire de ce travail, le 5 pour 100 du froment, le 4 pour 100 de l'orge. Celui qui peut fournir deux de ces attelages, est sûr de gagner deux cents à trois cents *starelli* de froment, et plus de cinquante d'orge, par saison; produit qui se divise entre le propriétaire des chevaux et l'homme qui les dirige à l'attelage; cet homme se nomme en sarde *zubazoni*. Nous avons appris ces détails du père Napoli.

Fertilité et productions du sol.

Le sol de la Sardaigne est tellement fertile, qu'elle serait une des îles les plus peuplées et les plus florissantes, si l'on parvenait à en extirper l'*intempérie*. On se rappellera, que pendant l'avant-dernière année de la seconde guerre punique [1], le

[1] Rollin, Histoire romaine.

vice-préteur Cneus Octavius fit arriver de Sardaigne à Rome une quantité si prodigieuse de blé pour l'approvisionnement de l'armée de Scipion en Afrique, qu'il fallut bâtir de nouveaux greniers; et dans la dernière année de la même guerre, le blé envoyé de Sardaigne à Rome produisit dans cette ville une telle abondance, que les marchands laissaient pour nolis aux patrons des navires les cargaisons de grains. César, après avoir soumis la maîtresse du monde, pensa aussitôt à s'assurer de la Sicile et de la Sardaigne, comme des deux îles nourricières des Romains. Aussi, Horace et Strabon, sous l'empire d'Auguste; Pomponius, Mela, sous celui de Claude; Lucain, sous le féroce Néron; Silvius Italicus, sous Domitien; Claudien et Prudentius, sous Théodose-le-Grand, donnèrent-ils de grands éloges à la Sardaigne, à cause de la fertilité de son sol, et de la diversité de ses productions. Le blé ou grain de froment est donc sans contredit l'une des productions et l'une des branches d'exportation les plus considérables; du moins il en fut ainsi, comme on l'a vu, dans les temps antiques. Dans les derniers temps, la concurrence d'Odessa a beaucoup nui à ce commerce, et les envois à l'étranger sont devenus plus rares. Il est cependant à présumer que cette concurrence deviendra de jour en jour moins à craindre; les colons des côtes de la Mer-Noire, dégoûtés du bas

prix de leur froment, chercheront en d'autres genres de culture des résultats plus avantageux. De là, la diminution de surabondance de cette denrée, et la recherche et l'augmentation de prix qui doivent en résulter pour les grains de la Sardaigne. Un Sarde à même d'en juger sainement, nous a dit qu'en Sardaigne la récolte annuelle doit arriver à un million et demi de starelli (mesure sarde), pour être bonne; que l'on calculait de sept à huit cent mille starelli la quantité nécessaire à la consommation, et à quatre cent mille starelli la quantité de grains exportés, qui pouvait aller à sept cent mille : le reste servirait aux semences. Quoi qu'il en soit de l'exactitude de ces calculs, voici les quantités de blé semées et récoltées en Sardaigne pendant les années 1820 et 1821. Pour la première année, il fut semé deux cent trente-quatre mille quatre cent dix-neuf estéreaux (starelli), et il en fut récolté la quantité d'un million cinq cent quatre-vingt-douze mille sept cent quatre-vingt-treize estéreaux. Pour l'année 1821, il fut semé deux cent soixante-treize mille cent estéreaux, et il en fut recueilli un million six cent trente-neuf mille cinq cent dix-huit. Comme on a éprouvé de fortes disettes en Sardaigne, et surtout l'an 1815, pendant lequel toutes les calamités se succédèrent, le gouvernement ne délivre le permis de sortie qu'on nomme *la sacca*, que lorsque le censeur-général a

prouvé au vice-roi qu'il y a du blé dans les greniers suffisamment pour la consommation de l'île.

En certains districts, tels que ceux de la Nurra et de la Tregenta, les terres rendent vingt et vingt-cinq pour *un*. On dit qu'en certaines années de fertilité, la terre rend en quelques portions jusqu'à quatre-vingts pour *un* ou environ; ce qui arrive en Sicile, où les terres en certains endroits rendent, dit-on, jusqu'à soixante, soixante-dix et quatre-vingts pour *un;* mais le père Napoli ne croit pas à cette extraordinaire fertilité en Sardaigne[1]. La tige du froment est d'ailleurs d'une force à soutenir le plus bel épi du monde, sans plier sous le fardeau. Cette tige est remplie de moelle; on la brise, et elle sert ainsi à la nourriture ordinaire des chevaux, au lieu de fourrage. L'orge, dont on a vu que, selon l'antique usage grec, on faisait du pain en Sardaigne, y est abondant; on le donne aux chevaux en guise d'avoine. On ne sème pas ce dernier grain; mais en revanche, les fèves, les haricots, les lentilles, les pois chiches se recueillent en abondance. On croit qu'il en est exporté annuellement en Sardaigne la quantité de trente mille estéreaux, année commune, en plus de la consommation de l'île. Les jardins potagers de Cagliari, d'Oristano,

[1] En certaines années d'abondance, on assure que des épis portent même cent grains, en Sardaigne.

de Sassari, donnent d'excellens melons, de beaux choux-fleurs et artichauts; des scorsonères, des cardons et des céleris d une belle grosseur. La pomme de terre n'est pas trop cultivée; elle n'a pas la saveur de celle du continent. Le blé de Turquie ou *polinte* est recueilli par les particuliers aisés pour leur table. On trouve, dans l'Ogliastro, des truffes blanches qui rappellent celles du Piémont. L'un des produits précieux de la Sardaigne, ce sont ses vins. En cela, comme en d'autres choses, l'auteur de la Notice est parfaitement d'accord avec le docteur Azuni. Les vins les plus estimés sont, parmi les rouges, le cananao, le giro, le monica, le genias et le nurragas; et parmi les blancs, le muscat, le nasco, le vernaccia et le malvoisie. Les premiers croissent dans la même vigne, près Cagliari, ainsi que les blancs; mais le malvoisie de Bosa est le plus estimé de cette sorte. Nous savons pertinemment qu'un personnage fort riche, et faisant les honneurs d'une table succulente à Paris, a donné souvent du malvoisie de Bosa pour celui de Madère, sans que personne crût devoir révoquer la chose en doute. Le vernaccia le meilleur est celui des environs d'Oristano. Ces vins, lorsqu'ils ont été bien faits, acquièrent beaucoup en vieillissant, au point qu'ils deviennent de véritables vins de liqueurs, comme le Chypre, le Malaga, le Tinto et

autres[1]. Les vins rouges prennent, en vieillissant, la couleur des vins d'Espagne, tels que le Malaga et l'Alicante. Le vin nommé nasco est des plus agréables[2].

Les vins rouges de l'Ogliastro, ceux d'Alghero, de Sassari et de Bosa même, se recueillent en abondance, mais ils sont de qualité très-inférieure. Les vendanges ont lieu à la fin de septembre. A Sassari, on les commence seulement à la Saint-Michel; les citadins sortent alors de leurs murs, et se répandent dans leurs bastides; ils donnent là essor à la gaieté et à l'enjouement qui caractérisent les habitans de cette seconde ville de la Sardaigne. Indépendamment des vins sardes estimés, on fabrique à Villacidro, à Saint-Lussurgio et dans les Barbagies, des eaux-de-vie fortes, et nommées *ardente* pour cette raison.

L'huile, cette autre précieuse denrée dont l'exportation, en 1795, était déjà considérable, est

[1] Les muids de vin grec que le gouverneur de Cagliari, ainsi qu'on l'a vu, offrit à saint Louis, pouvaient fort bien être du vin sarde vieux.

[2] Depuis quelques années, l'on se plaint que les vins sardes, surtout les rouges, se gâtent sur le continent. Ne serait-ce point qu'on les laisse trop cuver? On devrait adopter en Sardaigne les procédés deChaptal. Il serait encore possible que la supercherie des faiseurs eut part à ces circonstances; nous donnons cet avis aux Sardes.

devenue beaucoup plus abondante aujourd'hui par les encouragemens que le roi Victor-Emmanuel a donnés à la culture des oliviers. Ce souverain, vrai père de ses peuples, avait entre autres accordé le privilége de lettres de noblesse à tout propriétaire qui établirait une plantation de quatre mille oliviers[1]. On a adopté dès long-temps en Sardaigne la méthode à peu près provençale pour la fabrication des huiles, qui, cependant, n'égalent pas en qualité celles de Nice et de la Provence. L'huile des environs de Sassari est la meilleure de l'île, et on en exporte une très-grande quantité. Les diverses plantations faites près de Cagliari, à Orry, dans les territoires de Sassari surtout, d'Alghero, de Bosa, de Sorso, de Sennori, d'Oliena, d'Iglesias, de Cuglieri, Saint-Lussurgio et autres contrées de l'île, ont dû en effet singulièrement augmenter cette récolte. L'olivier sauvage croît naturellement dans la partie nommée Ogliastro, laquelle, dit le docteur Azuni, a peut-être pris son nom de ces arbres.

Il y en a beaucoup dans le territoire de la Nurra, district de Sassari, dans ceux de Goceano, d'Olieno et Nuoro. Le défaut de population en fait négliger une grande partie; beaucoup de ces arbres tombant de vétusté, et sans avoir vu une seule fois

[1] Edit du 3 décembre 1806.

recueillir leurs fruits, sont la proie du bûcheron, et vont alimenter les feux domestiques.

Les orangers, les citronniers, les cédrats croissent naturellement en Sardaigne, comme les arbres à plein vent de nos vergers, surtout dans les environs de Cagliari et de Sassari, dans la forêt de Millis, sur les plages de l'Ogliastro et aux alentours de Flumini. La distillation négligée des fleurs d'oranges pourrait former une branche assez importante d'exportation. Les fruits de ces arbres, par leur beauté et leur bonté, peuvent rivaliser avec ceux de Malte. Il y a aussi, dans les campagnes de l'île, quantité de thym, de romarin, de lavande et autres plantes aromatiques que l'on abandonne au feu ou qu'on livre à l'oubli. Le cognassier s'y trouve encore, venu originairement de la célèbre et malheureuse patrie des Thémistocle, des Cynégire, des Canaris, des Schactury, des Miaulis; le prunier, également grec d'origine; le poirier, dans ses variétés, est commun en diverses contrées de la Sardaigne; le dernier se trouve surtout dans la partie méridionale. Il en est de même du pommier, dont on envoie les fruits à Cagliari, particulièrement la variété nommée pommes *gelees* ou transparentes, très-délicates au goût; le climat brûlant de la capitale admet peu de ces arbres. L'abricotier venu d'Arménie, et surtout la variété exquise nommée *lucenti*, très-petite, existe en Sardaigne; cette der-

nière espèce se trouve à Cagliari. Le pêcher est encore un arbre à fruit commun en Sardaigne. Le figuier y est d'une abondance excessive; les figues de Bosa sont délicieuses, et fort estimées en Espagne et en Italie, où on les exporte. Le jujubier est commun en Sardaigne; et l'amandier, qui y réussit parfaitement, se trouve partout dans cette île. Le cerisier y croît aussi, mais il est peu cultivé, surtout à Cagliari. Le grenadier nommé *punica* par Pline, croît avantageusement dans l'île, et ses fruits y sont superbes. Le laurier, cet arbre indigène de la Grèce, est également très-multiplié en Sardaigne. Le noyer y est naturalisé dès long-temps en certains districts. Le cyprès vient également en Sardaigne, mais n'est pas commun. Le sorbier, très-abondant à Sassari, Alghero, Bosa, Millis et Oristano, y est d'une assez belle grosseur; le caroubier y croît aux environs de Sassari et Alghero; les chevaux sont friands de son fruit, dont on les régale en divers lieux. Le palmier, cet arbre célèbre du Jourdain, se rencontre fréquemment aux environs de Cagliari et de Sassari, surtout près des cîternes ou fontaines de ces contrées; son fruit parvient parfaitement à maturité, surtout à Cagliari; dans les beaux jours, cet arbre répand une teinte mystérieuse sur la nature des campagnes, et l'on se croirait volontiers en Orient. On trouve près Sassari, Sorso, la Nurra et Saint-Antioco, un

petit palmier nommé en Sardaigne *palmizzu*, dont les branchages servent à faire des balais; dans le milieu de sa tige, on trouve des écorces blanches qui se mangent, et qui ont une saveur douce, mais légèrement amère, que les Sardes trouvent agréable. Le père Napoli dit que, dans une année de disette en Sardaigne (1746), pendant laquelle on fut obligé d'avoir recours aux grains du continent, quantité de gens du peuple se nourrirent de ce palmizzu. On trouve dans les territoires de Sassari, Porto-Torrès, Castel-Sardo, Sorso, Sennori, une plante qui donne un grain de senevé ou moutarde dans le genre de celle de la Grande-Bretagne; mais on n'en fait pas usage en Sardaigne.

On cultive le coton dans l'île, et l'auteur de la Notice en a vu du très-beau recueilli à Cagliari. On a reconnu que le coton de Malte y réussit parfaitement; que celui de Siam y conserve très-bien sa blancheur et sa bonté; que celui de Nankin y deviendrait commun; et enfin que celui de la Havane s'y multiplie considérablement.

Le territoire sarde peut produire le sucre et le café, particulièrement au midi de l'île. On en a fait l'essai à Cagliari et à Millis. Les cannes à sucre réussirent parfaitement, et donnèrent du sucre en abondance. Le café resta de petite espèce, et donna peu de grains; il est possible qu'il n'eut pas eu la culture convenable. L'indigo a également réussi à

Cagliari et à Sassari, cultivé près de la première de ces villes, par le chevalier Angioy; et aux environs de la seconde, par le père Belloma, de la redemption des Captifs.

Les plantations de mûriers, malgré les sollicitudes du gouvernement, n'ont pas trop réussi; cependant il est reconnu que la soie que l'on recueille est digne d'être comparée à celle de Piémont; mais l'industrie sarde n'est pas très-active. Le lin à plusieurs variétés, à fleurs jaunes, blanches et purpurines, est cultivé à Oristano et Sassari, où il vient même de trois pieds et demi de haut. Le chanvre est également cultivé en Sardaigne; mais quoique ces deux dernières et utiles plantes soient d'une grande production dans cette île, on y donne peu d'extension à leur culture.

La soude, plante marine nommée par les naturalistes *Marie vulgaire ou épineuse*, croît sur les côtes de la mer, et s'étend en divers rameaux. Elle jette une tige de dix huit à vingt pouces; les fleurs qui naissent le long de cette tige produisent plusieurs feuilles auxquelles succèdent des fruits arrondis, membraneux, contenant une semence noirâtre, luisante, et semblable à un petit serpent roulé en spirale. Cette plante a servi long-temps en Sardaigne de nourriture exquise aux pourceaux. On la cultive maintenant avec assez de soin à Cagliari et ailleurs; ses cendres sont préférées à celles d'Ali-

cante et de Sicile, dans les fabriques de savons et de verreries de Nice et de la Provence. La substance de cette plante très-précieuse au commerce, contient beaucoup de sels, qui s'amalgament en fondant, d'après le procédé employé; le résidu forme une matière dure comme la pierre que l'on casse avec le marteau pour la mettre en cargaison. Le tabac sarde mérite la mention la plus honorable dans le nombre des produits de l'île. Cette plante, dont la culture est surtout propre au territoire de Sassari, est un revenu des finances de l'État. La qualité du tabac qu'elle produit est des meilleures. Lorsqu'il est réduit en poudre, sans qu'on y mêle des drogues, et qu'on le laisse ainsi vieillir, il devient parfois égal en bonté au meilleur tabac de Séville ou de la Havane, dont il partage la couleur. Le *lentisque*, remarquable par la beauté de son bois et de sa racine, dont le prix à cause de sa rareté est très-élevé, est négligé en Sardaigne. Il y subit souvent le sort réservé aux oliviers sauvages, et devient l'aliment du feu domestique. Des graines du lentisque, on fabrique à Sassari et aux environs, une huile destinée aux tanneries et à l'éclairage. Le *ciste* croît naturellement en Sardaigne, où on le nomme *murdegu*. Ce joli arbrisseau, qui conserve sa verdure pendant l'hiver, et qui se trouve répandu sur une grande partie de la surface de l'île, est de la même espèce que celui de Candie, de

Chypre et de la Grèce. Les habitans de cette dernière contrée recueillent de cette plante le *laudanum*, substance résineuse qu'on fait venir du Levant pour les usages de la pharmacie. Tournefort, dans son Voyage du Levant, décrit la manière dont on obtient le laudanum; le parfum qu'il procure était fort en vogue du temps de Pline, de Dioscorides et de Belon; il est encore très-recherché au Levant pour l'usage des sérails musulmans et tartares. Il serait à désirer que le ciste fut donc cultivé avec soin en Sardaigne. Cette île si fertile produit le safran qu'on trouve au Campidano, près Oristano; il fleurit vers la fin de l'hiver, et ne diffère de celui des jardins que par le défaut de culture. On trouve également en Sardaigne, le lys jaune et martagon, aux monts de la Nurra, d'Alghero et de Bosa; la stambe ou iris, le narcisse, aux campagnes de Sassari et Alghero; la tulipe jaune, près Sassari et Sorso; l'asperge de jardin, et l'asperge sauvage qui vient naturellement; l'hypocyste, fleur parasyte; la scorsonère, dans les champs de Sassari, Sorso, Alghero, Millis et du Campidano. On en trouve une autre espèce aux montagnes de la Gallura et de Nurra. L'absynthe se trouve à Sassari et à Sorso; la gentiane à fleurs jaunes croît aux montagnes de la Nurra, de l'île de l'Azinara et de la Gallura, où on en trouve d'autres espèces à fleurs bleues, violettes et pourprées. On trouve le nenu-

phar à fleurs jaunes et à fleurs blanches, et dont les feuilles s'étendent à la surface des eaux, dans les rivières de Fiume Santo, près Saint-Gavino, à Porto-Torrès et à Bosa. La violette, tant simple que double, est très-multipliée dans l'ile de Sardaigne[1]; on en trouve sur les montagnes une espèce à petites feuilles, mais à grandes fleurs simples, rouges, jaunes et blanches. Comme les roses et les œillets simples et doubles qui se cultivent dans les jardins sardes, la violette est beaucoup plus odorante que celle du continent. La pensée, qui est de tous les pays, naît dans les champs sardes. L'ancholie y est aussi. L'arbousier, qui se plaît dans les vallons, le genêt de diverses variétés et de la même espèce que celui d'Espagne, paraît être indigène à la Sardaigne; le cade est commun dans cette île; le genevrier y est aussi commun, surtout dans la partie du nord. Le câprier croît abondamment près d'Alghero, de Bosa, de Sassari, où les rochers de Logu-Lentu et Serra-Secca en sont ombragés.

[1] L'on connaît les charmans vers en énigme de Julie de Rambouillet sur la violette, écrits pour la marquise d'Angenne, au siècle de Louis XIV; les voici pour ceux qui les auraient oubliés :

« Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour,
» Franche d'ambition, je me cache sous l'herbe;
» Mais si sur votre front je puis me voir un jour,
» La plus humble des fleurs sera la plus superbe. »

On a prétendu que la plante sauvage des bois, nommée *sardonica* par les anciens, dont la décoction amère produisait le rire sardonique et la mort, avait pris son nom de la Sardaigne. Comme ce rire est fort rebattu dans les poètes grecs, un auteur [1] a cru que ce nom de *sardonica* pouvait venir aussi bien des Sardes de la Lydie; et d'autant plus, qu'un naturaliste moderne a cru reconnaître dans la sardonica une plante vivace nommée *la berle*, qui appartient à diverses contrées, dont les feuilles très-grandes font qu'on la nomme encore à *large feuille;* cette plante infecte les fossés et les étangs dont elle choisit les bords. Le suc de cette berle doit être mortel dans les pays chauds; les bestiaux la mangent avec plaisir et sans danger.

L'on doit citer encore comme une production sarde le miel et la cire, dont anciennement la Corse et la Sardaigne payèrent tribut aux Romains, en une année de stérilité de ces îles [2].

Les anciens croyaient que le goût amer du miel de quelques districts de la Sardaigne était occasioné par le goût d'amertume de quelques-unes de ses plantes que suçaient les abeilles. Nous avons remarqué que les figues de certaines parties de la

[1] Voyez le *Traité des causes physiques et morale du rire* imprimé à Francfort en 1756.

[2] Rollin, Histoire romaine.

Sardaigne ont aussi le goût d'amertume, et nous avons jugé qu'il pouvait en être de même du miel de certains cantons, sans qu'on pût en indiquer positivement la raison. Si le miel et les figues sont amères en quelques endroits de l'île, on peut fort bien aussi sans difficulté y trouver des herbes amères. Nous avons également dans les contrées du continent des figues, du miel et des herbes, avec un goût d'amertume; il peut donc s'en trouver en Sardaigne comme ailleurs, sans autre dissertation.

Comestibles.

On peut se procurer en Sardaigne d'excellens comestibles; à Cagliari une forte consommation de viandes, en fait un grand article pour les marchés de cette capitale, où l'on assomme au moins trente bœufs par jour. En outre on tue une quantité immense de porcs; la chair en est délicate et les jambons de Saint-Lussurgio ont une réputation méritée. Il y avait à Rome dans les temps anciens une compagnie nommée *Suarium* et chargée d'approvisionner cette ville de la chair de ces animaux; cette compagnie entretenait à ce sujet en Sardaigne une *factorerie* qui passa ensuite sous la protection des empereurs. Le cochon de lait est extrêmement aprécié en Sardaigne; on le nomme *porchetto*, et les gourmands sardes n'en parlent

point sans que cela ne leur fasse venir comme on dit *l'eau à la bouche.* On y mange aussi beaucoup d'agneaux. Les marchés de Cagliari fournissent du sanglier et des lapins en abondance ; ensuite toute espèce de gibiers et poissons. Les fruits qu'on y apporte sont moins variés, parce que les arbres n'abondent pas dans le Campidano; à l'exception des raisins, des figues, des oranges et des citrons, de quelques pèches, de l'excellent petit abricot nommé *luxento* et des amandes douces : on trouve peu d'autres fruits. Il y a constamment une quantité de paysans sardes, ou habitans des faubourgs occupés à la vente des oranges et des citrons ; ils demeurent nuit et jour sur les places publiques ; le soir les lampes de ces marchands dans l'intérieur de leurs huttes, forment une petite illumination à raison du nombre de cette nouvelle espèce de comptoirs. L'auteur de la Notice en a compté juqu'à quinze à vingt de suite.[1] Quant au gibier sarde, n'en déplaise au docteur Azuni qui ne trouve aucune différence pour le goût entre les nombreuses perdrix de la Sardaigne et celles du continent, nous ne sommes pas tout à fait de son avis. Dans la partie d'histoire-naturelle, de la *géographie-politique-naturelle*, et à l'occasion de la langue renommée de l'oiseau dit *phénicoptère*, (langue que les empereurs romains estimaient fort, et que le docteur Azuni après Cetti, ne trouva pas plus déli-

cate que de la *cervelle de veau)*; le même docteur dit plaisamment que sans doute, il n'a pas *un palais à la romaine.* Nous dirons à notre tour à M. Azuni, qu'*un palais à la française* jugerait les perdrix sardes un peu fades au goût; mais au contraire les cailles et les grives, exquises. Nous croyons encore que le même palais à la française ne trouverait pas beaucoup de saveur aux légumesdes environs de Cagliari; tels que les abondans céleris, les carottes jaunes et autres jardinage ou racines; comment pourrait-il en être autrement dans un pays calciné par un soleil ardent? Les figues et les raisins enrevanche sont délicieux, les premières sont un peu pesantes à l'estomac. On en trouve, comme on a vu avec un goût d'amertume. Deux autres comes tibles abondans sur les marchés de la capitale, sont les fromages et les huiles. Le poisson est extrêmement délicat à Cagliari. Au moment de la pêche du thon on a des spadons et des thons frais dont rien n'égale la beauté et la bonté. L'on fait hommage au vice-roi du plus beau spadon et du plus beau thon des prémices de la pêche; c'est un droit de la place. Depuis quelques années on pêche autour de l'île quantité de sardines et de harengs qui ne s'y trouvaient pas anciennement. On sale ces poissons, on les encaque dans des barils, et on les exporte. Tous les comestibles sont d'ailleurs taxés sur les marchés de Cagliari, par un commis-

saire de police nommé *Amoustassin.* Caton le censeur très-sobre pour lui-même, blâmait un jour la dépense excessive que des particuliers faisaient à Rome pour leur table en fait de poisson, et il dit un jour [1] : « Il est bien difficile de sauver une ville » où un poisson se vend plus cher qu'un bœuf ». Ce reproche s'adressait aux Romains ; mais les Sardes ayant ainsi que leurs *antiques combourgeois* un goût décidé pour le poisson, et ce comestible étant taxé à Cagliari, pour y empêcher la ruine des gourmets sans doute, il serait plaisant qu'il subît cette taxe par tradition d'une ordonnance antique de Caton? On trouve d'ailleurs sur les marchés de Cagliari, du très beau et bon pain, de petites galettes parfaites pour les vaisseaux, et des pâtes excellentes ; en un mot tout ce qui peut servir à l'approvisionnement d'une flotte. Depuis trente ans les comestibles, comme dans tous les pays, ont augmenté de prix dans cette capitale où la hausse les a fait monter au double de l'ancienne valeur.

Forêts et arbres divers.

Une source de prospérité pour l'agriculture et par suite pour l'état, ce sont les forêts et tous les arbres en général. Les unes et les autres sont très-négligées en certains cantons de la Sardaigne ; ce-

[1] Rollin, Histoire romaine.

pendant les arbres à fruits croissent partout plus ou moins avantageusement dans les divers terrains. Il en est de même des autres arbres propice à l'agriculture; leur utilité générale ne peut être contestée; ils servent à l'homme depuis la racine, jusqu'aux extrêmités des branches; aussi Pline a dit: *mille sunt usus arborum sine quibus vita degi non possit.* Les arbres contribuent à dépouiller les vents de leur malignité, et modèrent encore leur impétuosité, selon Rozier et les plus célèbres naturalistes. Les forêts sont des trésors pour les états, comme pour les particuliers, et un dépôt inappréciable que la nature leur confie. Elles arrêtent les irruptions des rivières, empêchent les dégradations des collines, la dévastation des plaines; elles embellissent les alentours de nos habitations, fixent les orages ou les tempêtes qui menaçaient des campagnes dorées de riches moissons, l'espérance du laboureur. Elles constituent encore un nerf de la force d'un empire maritime, en servant à la construction des flottes militaires et marchandes, et à leur entretien; les coupes des forêts sont des mines d'or renaissantes. Mais le voyageur cherche en vain des yeux, quelques plantes dans les vastes plaines du Campidano, d'Oristano et de Sulchis. Les bois de construction arrivent en Sardaigne de Corse et même de la Suède, tandis que le sol sarde possède des forêts dont un tiers de l'île est planté;

un cinquième de ce tiers est glandifère. La forme du chêne est généralement courbe, et sous ce rapport il est fort précieux pour la membrure des vaisseaux. Un capitaine du corps royal du génie, ayant été chargé en 1820, de reconnaître les forêts de l'île, a démontré l'utilité qu'on en pouvait retirer, tant pour la marine militaire que pour la marine marchande. D'après les calculs de cet officier, l'exploitation des forêts les plus rapprochées du littoral pourrait aller au-delà de quatre-vingt mille pieds, dont la valeur sur le continent serait au moins de cinq millions six cent mille francs. Les coupes qu'on a commencées dans les trois dernières années, et les expériences qui ont eu lieu en France et en Angleterre ont prouvé de la manière la moins équivoque, la précieuse qualité de ce bois pour les constructions maritimes. Il existe d'excellentes ordonnances au sujet de la conservations des forêts, et émanées du gouvernement espagnol. Le nôtre s'est aussi occupé de cette partie intéressante d'agriculture et de prospérité nationale, sous le règne des rois Charles-Emmanuel et Victor-Amédée. Ce dernier souverain créa un office de conservateur général des forêts. Mais les règlemens d'usage ont besoin, là surtout, d'être appuyés d'un service actif et vigoureux.

On sait que les arbres en général se réduisent à trois classes ; soit qu'il y en ait de seize cents

qualités comme le prétend l'abbé Rozier, ou de huit mille huit cent quarante-six, comme le dit Chambers, savoir: les arbres à fruit, les arbres de construction, les arbres utiles aux divers usages de l'homme dans les arts; mais puisque l'on peut avoir en Sardaigne aux différentes expositions tous les arbres connus, ainsi que les diverses productions dont nons avons déjà fait le détail, avec celles qu'il nous reste à décrire, c'est certes avec justice que Pline le jeune dénomma cette île, *la riche.*

Étangs et rivières.

Il y a bon nombre d'étangs en Sardaigne. On a dit la part qu'ils pouvaient avoir à l'intempérie. Les plus considérables sont ceux de Cabras et Sanluri qui paraissent de petits lacs. Il y en a de moins grands, tels que ceux de Quarto et de la Scaffa à côté de Cagliari; et ensuite, ceux d'Alghero, de Sorso et d'Oristano; ces étangs sont fort poissonneux, comme on le verra. Il y a en Sardaigne deux rivières pricipales que les poètes ou bardes de ces contrées, ont célébrées comme des fleuves. Ce sont premièrement la rivière d'Oristano appelée *Tirso*, dans les temps anciens; elle a la source de sa branche principale dans le *monte acuto* au lieu dit de Budduso; son cours est de quatre-vingt milles d'Orient en Occident; cette rivière a son

embouchure dans le golphe d'Oristano. La seconde rivière de l'île est *le Flumendoso* appelé *Sepro* dans les anciens temps; elle a sa source dans les montagnes de l'Ogliastra à la partie nommée *Corno di bue*; son embouchure dans la mer est à peu de distance de *Muravera* et de *Villa puzzo*; cette rivière coule d'occident en orient.

Le *Coghinas* qui descend du Monte acuto, baigne les champs d'Ozieri, puis va se perdre dans la mer entre l'Isola-Rossa et Castel-Sardo. Une autre petite rivière a sa source dans la vallée qui se trouve au pied du mont Gennargentu; elle alimente l'étang de Cagliari. On trouve encore en Sardaigne les petites rivières de Bosa, de Porto-Torrès nommée par quelques-uns *Fiume Santo*, d'Alghero et de Palmas; enfin, celles de Gallura, de la baronie de Posada et des contrées de l'Ogliastro.

Pêche du thon.

Le passage des thons, et celui du *pesce spada* ou spadon qui les accompagne ou plutôt les précède, commence au mois de mai et finit au mois de juillet, dans les parages sardes. C'est en avril d'après les observations des marins, que l'armée navale des thons après avoir franchi le détroit de Gibraltar, forme deux bandes ou divisions, dont l'une prenant à droite vers les côtes d'Afrique et

l'autre à gauche, vers celles d'Europe, suivent ainsi la même direction vers le Levant. Une partie de la dernière bande, longeant les côtes d'Espagne, de France et la rivière de Gênes, passe au canal de Piombino, et marche droit à sa destination. L'autre partie qui est ordinairement composée des plus gros thons et la plus déterminée, franchit le grand canal entre la Toscane et la Corse, et cotoyant la partie occidentale de cette île, àrrive par les bouches de Boniface vers les côtes septentrionales de la Sardaigne. Les madragues de Cala-Agostina, des salines de Sassari et de *Trabuccadu*, se trouvent prêtes à recevoir dans leurs embuscades ces thons océaniques mal avisés. Un autre convoi de thons ou qui s'est éloigné de la bande qui marchait vers l'Afrique, ou qui s'est séparé plutôt de la division qui marchait vers l'Europe, prend au large et arrive également aux côtes occidentales et méridionales de la Sardaigne ; mais les madragues de Porto-Paglia, Porto-Scuso, de Calavinagra (île Saint-Pierre), de Cala-Saboni (île Saint-Antioco), de Carbonara, de Pula, de Porto-Fino, de Pitinnuri, de Stumetorgiu et de l'Isola-Piana, sont également préparées pour la pêche lucrative de les thons ; ainsi que nous l'avons déjà observé, ces poissons sont délicieux mangés frais dans ces parages. Ceux qui échappent à ces piéges tendus autour de la Sardaigne, poursuivent leur route pour aboutir par

la mer de Syrie à la mer Noire, terme de leur carrière.

Les thons voyagent par convois, comme nous l'avons dit; et à ce sujet, Pline raconte plaisamment que la flotte d'Alexandre, ayant eu quelques appréhensions d'une armée navale de thons, fit des préparatifs de combat.

Aux temps d'Aristote, de Strabon, d'Elien et de Pline, les fameuses pêches de thon étaient celles qui se faisaient à la pointe de Bysance, aujourd'hui Constantinople; les anciens, à cause de la richesse qu'occasionnait cette pêche, donnèrent à ce promontoire le nom de *Corne d'or*. La Grèce perdit successivement la liberté, les sciences, les beaux-arts, et enfin la pêche du thon, qui cependant n'avait rien de commun avec sa civilisation. Puisse la Grèce, par l'énergie héroïque de ses plus vaillans défenseurs, recouvrer son indépendance! Nous formons ce vœu [1], sans craindre que le triomphe de cette terre malheureuse et classique ne ravisse à la Sardaigne une partie des avantages qu'elle recueille de la pêche du thon. Les Espagnols, et les Portugais avant eux, avaient établi avec succès des madragues, qui existèrent pendant plusieurs siècles aux côtes de la péninsule de l'Espagne et du Portugal; elles subirent les vicissitudes du globe.

[1] C'est un vœu chrétien.

C'est depuis cette époque que les madragues sardes parvinrent au point de prospérité où elles sont arrivées aujourd'hui. Il paraîtrait que le tremblement de terre de Lisbonne aurait occasioné par ses suites la décadence des madragues espagnoles et portugaises. Cette révolution de la nature porta une grande quantité de sables sur les côtes de la péninsule; ce qui empêcha les thons de s'y frayer un passage, et enrichit par-là même les côtes de Sardaigne.

Au commencement d'avril de chaque année, les plages de l'île où sont établies les madragues, deviennent des lieux très-fréquentés. Les curieux, venant de diverses parties de l'intérieur pour jouir du plaisir de la pêche, y sont reçus par les propriétaires, qui, selon un ancien usage, après les avoir défrayés pour le logement et la table, leur font encore présent d'un thon plus ou moins gros, selon la qualité de la personne. De toutes parts arrivent aux mêmes parages des bâtimens venant à l'emplette du thon salé. La pêche du thon a été décrite par des voyageurs et des naturalistes; il n'en sera donc question ici qu'en ce qui peut avoir rapport à la Sardaigne. Nous citerons par exemple une coutume assez singulière de cette pêche en cette île. Lorsqu'on a pris le thon, on le conduit, dans de grandes hâles, au bord de la mer, par le moyen de grandes barques; ces hâles se nomment en

sarde *marfaragi*. Là on lui coupe la tête, et ensuite, chaque poisson, quelque énorme qu'il puisse être, est chargé sur les épaules d'un porte-faix nommé *bastagio*, lequel le porte ainsi au grand magasin ou boucherie, nommé *tancato*. Or, il est permis au porte-faix, dans l'espace environ de cent pas entre le *marfaragi* et le *tancato*, d'escamoter le poisson, ou, pour mieux dire, de le voler. La seule peine que subit le voleur, si on s'aperçoit du rapt, est de restituer le thon volé; car s'il est déjà déposé dans la barraque du voleur, l'enlèvement est légitime. Sans vouloir faire aucun rapprochement, on rappellera ici que le vol était ainsi encouragé à Lacédémone pour rendre la jeunesse adroite. Ici il paraît que cet usage a été adopté à cause de la modicité du gage que les *bastagi* reçoivent des propriétaires. On a appelé cette coutume *busca*, qui en sarde veut dire adresse, pour en colorer le genre digne du dieu Mercure.

De l'année 1815 à l'année 1824, et d'après les registres tenus, la pêche du thon aurait produit près de cent mille thons dans les parages de la Sardaigne. En les calculant à quatre écus sardes l'un dans l'autre, cela produirait par an la somme de quatre cent mille écus sardes; plus de deux millions de francs.

Plusieurs seigneurs sardes ont des madragues à eux, ainsi que d'autres particuliers. Le gouvernement met les siennes en ferme.

Pêche du corail.

Une autre richesse maritime près les côtes de la Sardaigne, c'est le corail, dont la qualité, dit Echard, est supérieure à toutes celles connues. Les naturalistes anciens et modernes ont beaucoup écrit sur le corail. Sa structure ressemble à celle d'un arbrisseau dépouillé de feuilles; ce tronc d'où partent des branches latérales, cette espèce d'écorce qui le couvre, tout concourrait à le faire prendre pour un végétal. Quelques-uns, trompés par sa dureté, l'avaient mis au nombre des pierres; d'autres avaient imaginé que c'était le produit d'un précipité de sels, de terres et autres principes. Marsigli, grand naturaliste maritime, avait cru y découvrir des fleurs en 1706; mais les observations plus récentes de Deissonel, Réaumur, Bernard, Jussieu, Ellis et autres, ont prouvé irrévocablement que ces prétendues fleurs n'étaient que des polypes qui concouraient à la formation du corail. Ils ont démontré en même temps que les plantes de corail n'étaient que des loges ou alvéoles construites par des vers qui multiplient à l'infini, et que ces alvéoles sont pour les polypes, ce que les guépiers sont pour les guêpes. Depuis lors, on a rangé le corail dans la classe des polypes. Buffon, dans la partie de son histoire naturelle qui traite des animaux, est absolument du même avis. La

pêche du corail commence en Sardaigne à la fin d'avril, et se termine à la fin de septembre. La plus grande quantité de cette production animale se trouve dans les parages de Castel-Sardo, Alghero, Bosa, des îles Saint-Pierre et de Saint-Antioco. La description de cette pêche n'est pas non plus de notre domaine, et nous renvoyons le lecteur aux traités d'histoire naturelle.

D'après un mémoire détaillé sur la pêche du corail par M. Fratelli, vice-consul de Naples à Cagliari, et communiqué, en 1775, à Buffon, qui en a fait usage dans l'article *Corail* de son histoire naturelle, il paraît que ce polype croît en peu d'années; et qu'en vieillissant, il devient picoté comme une pierre-ponce. Il y a plusieurs espèces de corail; le plus estimé et le plus gros est celui dont la couleur est rouge-clair. La pêche du corail, à l'exception des industrieux habitans de l'île de Saint-Pierre et des marins de Porto-Conte, n'occupe que des étrangers dans les parages de la Sardaigne. Au moment de cette pêche, les Sardes voyent arriver de Gênes et de Naples quantité de petits bateaux et de pêcheurs qui viennent tenter fortune à leurs dépens, sans payer d'autres tributs qu'un petit droit d'ancrage aux propriétaires riverains, et celui du cinq pour cent aux finances de l'État, mais sur une déclaration qui n'est pas toujours exacte.

Salines.

Parmi les productions maritimes de l'île de Sar daigne, on doit encore distinguer le sel marin. Quoique les habitans en fassent une grande consommation tant pour l'usage domestique que pour la forte salaison des fromages[1], des chairs crues et du thon, il en reste toujours assez pour fournir à l'extérieur plusieurs chargemens considérables. Le gouvernement a toujours procuré beaucoup d'avantages aux acheteurs étrangers; et par ses ordonnances des 16 et 21 septembre 1824, il a déclaré premièrement, que l'importation à l'étranger serait exempte de toutes impositions; deuxièmement, que le prix de chaque *salme*[2] de sel serait fixé à trois francs quatre-vingt-quatre centimes; troisièmement, que les vaisseaux qui s'occuperont de ce commerce, jouiront d'une indemnité de trois pour cent sur la quantité de sel dont ils seront lestés; quatrièmement, que les bâtimens étrangers qui auront acheté leur entière cargaison de sel du département des finances de la Sardaigne, jouiront, par rapport aux droits d'ancrage et de

[1] Les pêcheurs sur les côtes de la Sardaigne, et particulièrement les Napolitains, assaisonnent leur *macaroni* avec ces fromages seuls.

[2] Mesure sarde.

darse, des mêmes priviléges que les vaisseaux portant pavillon sarde. Pour former les salines, on fait entrer l'eau de la mer dans les étangs où sont préparées des cases pour la recevoir ; on intercepte ensuite le canal qui communiquait à la mer, et l'action du soleil forme alors la cristallisation saline ou le sel marin.

Les salines principales sont établies dans la rade de Cagliari, dans le golfe de Palmas, à Oristano, à l'île de Saint-Pierre et à Carlo-Forte.

Les salines appartenant au gouvernement sont au nombre de cinq, dont quatre, régies par l'intendant-général, donnent deux cent mille quintaux sardes, année commune. Les galériens sont employés à ces salines. On a vu à l'article *Commerce*, que les Suédois qui viennent prendre des cargaisons de sel dans le port de Cagliari, apportent en échange des produits de leur pays, et entre autres des bois de bâtisse des pays du nord, lesquels sont fort estimés en Sardaigne.

Montagnes.

La principale chaîne des montagnes de la Sardaigne se dirige du midi au nord, en s'éloignant peu de la côte orientale, depuis le cap Carbonara, à côté duquel est la petite île de Cavoli, jusqu'au golfe, vis-à-vis la Magdeleine. Les montagnes les plus élevées sont celles de *Limbara* dans la Gal-

lura; de *Villanova*, entre Alghero et Bosa; de *Gennargentu*, entre l'Ogliastro et les Barbagies; et dans les mêmes Barbagies, celles de l'*Arizzo* et de *Fonny*, dont les sommets sont presque toute l'année couverts de neige, avec laquelle on fait les glaces en été à Cagliari. Le père Napoli nous dit dans ses *Note illustrate*, qu'il ne put au mois de juin gravir les monts Gennargentu et Argentu, tant il trouva de neige, et éprouva de froid étant à cheval. On trouve encore vers le nord les monts de Marghine, de Monte-Santo, de Monte-Leone, d'Osilo et de la Minerva.

En général, le sol s'élève vers la partie du nord qui contient le plus de montagnes; les plaines sont situées vers le midi. On voit cependant, depuis la ville de Cagliari, une chaîne de monts peu élevés, à sept pointes, qu'on a nommée par ce motif *li sette Fratelli*, les sept Frères; il y tomba de la neige en avril 1822, ainsi qu'on l'a dit à l'article des climats.

Minéraux.

L'île de Sardaigne a des minéraux et des mines de divers métaux, connus des anciens. Les plus fécondes dans le temps de Solinus et de Sidonius-Apollinaris, étaient celles d'argent et de fer. Rutilius comparaît le fer de l'île d'Elbe à celui de Bavière et de Sardaigne; c'est de ces mines, ainsi que de ces métaux, selon Cellarius, que deux an-

ciennes villes en Sardaigne avaient pris leur nom de Metalla et de Ferraria. Un auteur tout moderne dit que le premier de ces noms était celui d'une contrée, et non un nom de ville. Ces mines furent exploitées et abandonnées à plusieurs reprises. Nous allons donner un aperçu des divers métaux et minéraux de l'île. Elle ne possède pas des mines d'or, quoique on ait prétendu qu'il y en avait eu. En revanche, les mines d'argent de Sarabu méritent quelque attention. Les mines du même métal à la Nurra, distant de six lieues de Cagliari, ont donné le nom d'*argentera* à la montagne où elles se trouvent; elles étaient connues dans les anciens temps. Il y a également un filon de même métal sur les montagnes, entre le cap de Pula et Saint-Roch. Un filon découvert sur la montagne de Sainte-Lucie donne, dit-on, une once d'argent par quintal. Sur le côté opposé de la même montagne se trouve une mine encombrée. M. Mandel, consul de Suède, en ayant eu la concession, y fit travailler en 1740; on voyait près de là deux fonderies ruinées. Les mines de Guspini et d'Arbus sont maintenant les plus importantes. Le filon, qui n'est pas également riche, donne, dit-on, jusqu'à une once et demie d'argent par quintal; dans les autres endroits, un quart, et même demi-once; il produit, en revanche, cinquante pour cent de plomb. On voit d'ailleurs diverses fonderies ruinées tant dans

ces parages qu'au territoire de Laconi, près Saint-Lussurgio. Sur la montagne d'Acqua-Cotta, près Villa-Cidro, on trouve une ancienne excavation; le filon de la mine était, dit-on, d'une demi-once par quintal. Talana, dans la vallée de Gonos-Fanadiga, avait eu encore une mine d'argent, qu'on prétendait dans le pays avoir enrichi des familles. M. Belly dit avoir vu des échantillons de cette mine au musée de Turin et à Cagliari. Ils étaient semblables à ceux de la mine de Sarabu, qui donnait, selon le même minéralogiste, cent marcs d'argent par quintal. Cependant, il n'a rien découvert à Talana; mais il trouva à Rio-de-Cani un filon de plomb dans une gangue de quartz, qui donna six onces d'argent par quintal de minerai.

On a fait diverses fouilles en Sardaigne pour découvrir des mines de cuivre: on n'a pas été heureux en résultat; seulement, près d'Arsana, sur la côte du Levant, on découvrit une couche de pirites cuivreuse, mêlée de blende et de plomb. On avait cru trouver du cuivre à Monterobbio et à Sinaï, près Cagliari.

On découvrit près Teulada, à Arsana, une mine de fer magnétique; un filon, près de ce dernier village, avait produit environ vingt mille quintaux de ce minéral. Il y a entre Oristano et Bosa un filon de mine de fer micassée à la portée des bois pour la fonderie. On trouve aussi un filon de mine

de fer sur la montagne de Monte-Ferro, dans le territoire de Seneghe, et que les Espagnols exploitèrent; près du port Sainte-Marie, on trouve la fonderie de cette dernière mine. Il y a dans le territoire de Fonny une montagne de marcassites. Au fond de la vallée d'Orida, on voit, non loin d'Iglesias et de Domus-Novas, des pierres ferrugineuses, arrondies, et qu'on prendrait pour de la gueuse. M. Belly, directeur des mines en Sardaigne, en recueillit par la fonte le soixante pour cent. A l'île Saint-Pierre est un filon de fer vers Cala-Vinagra; il est resté intact.

Aux mines d'Iglesias, à Monte-Ferro, la galène de plomb donne soixante à quatre-vingt pour cent par quintal, d'après les expériences du savant comte Napion; on a aussi découvert du plomb au mont Saint-Jean et à Monte-Oi. Près Flumini, on a decouvert plusieurs mines de plomb, qui ne furent pas exploitées. Près de Villacidra, à l'endroit dit Acqua-Cotta, on découvrit encore plusieurs filons de mine de plomb, qui auraient pu tous être utilisés, selon les observations du même comte Napion. Puis à Oristano, on trouve du mercure liquide, que M. Belly a observé, mais en très-petite quantité.

Il y a de l'antimoine près Baulalo. Le cristal de roche et le quartz existent en Sardaigne. Le quartz sert même de gangue à plusieurs mines de plomb.

Cette île a aussi ses pierres dures; on en trouve chaque jour, en faisant des excavations, et qui furent gravées par les anciens. La sardoine qui, selon Pline, prit son nom de la Sardaigne, ne s'y trouve plus, quoiqu'elle y ait existé. On sait que cette pierre était fort estimée des anciens. Mithridate, roi de Pont, en avait rassemblé, dit-on, quatre mille échantillons; et Polycrate, tyran de Samos, crut expier suffisamment le bonheur dont la fortune l'avait comblé, en jetant volontairement à la mer une sardoine en guise de sacrifice; mais cet usurpateur, qui long-temps ne sut être malheureux, retrouva cette pierre dans le ventre d'un poisson servi à sa table, et qui avait avalé la sardoine.

Près Bosa, on trouve des pierres rougeâtres et transparentes. On recueille également en Sardaigne des calcédoines, des agathes, des turquoises et autres pierres dures; et du côté de Castel-Sardo, au comté de Siudia, à Monte-Ferro, dans la vallée d'Ovida, à la Planargia, sur les monts de la vallée Saint-Spirito, près Iglesias, il existe, dit-on, divers puits où l'on trouve également des turquoises; ce sont, selon Sonnini, des dents ou ossemens d'animaux pétrifiés et colorés par *infiltrations* métalliques. On trouve des pierres étoilées ou astéries à Castel-Sardo; quelques naturalistes prétendent que ce sont les vertèbres des poissons nommés *étoiles de*

mer, pétrifiées; on en fait des tabatières assez bien polies. On rencontre aussi dans l'île des bois pétrifiés et des stalactites. Les montagnes de la Nurra ont beaucoup de porphire sanguin et moucheté de feld-spath, ou plutôt d'un rouge parsemé de fragmens très-anguleux de feld-spath et de petits grenats couleur topaze. On assure que les deux colonnes de porphire qui ornent la façade du baptistère de Florence, du côté de la cathédrale de cette ville, ont été prises sur ces monts.

Il y a plusieurs carrières de marbres en Sardaigne; il y en a une de marbre blanc très-beau pour sculpture au village de Silanus; et au même lieu, une autre carrière de marbre blanc mêlé. A Samogheo, à Monte-Gonari, à Teulada, se trouvent des carrières de même espèce que cette dernière. Il y a à Bonaria, près Cagliari, une carrière de marbre jaune comme celui d'Espagne. A Fiume-Santo, près Sassari, une carrière de marbre jaune pâle, avec des plaques rouges, nuancé de noir, veiné en blanc. A Monte-Rixu, près Osilo, il y a une carrière de marbre blanc et noir. Il y en a de même couleur près Budduso, à Pattida, à Bottida. A Bosa, à Castel-Doria, dans le Coguinas, on a du marbre jaunâtre. Le district de Sarcidano a plusieurs carrières d'albâtre jaune de diverses nuances. Le granit se trouve en grandes Masses à plusieurs endroits dans la Gallura; on en transporta en Italie

dans les temps antiques; les colonnes qui ornent le fameux panthéon de Rome, furent, dit-on, prises en Sardaigne. On voit encore une colonne colossale en ébauche et abandonnée par les Romains, dans la petite île de Larezzo, près la Sardaigne et la Corse. Les Pisans suivirent les traces des maîtres du monde. On lit dans leurs chroniques, que les colonnes de granit intérieures du célèbre baptistère de Pise ont été apportées de Sardaigne.

On trouve dans la petite île de l'Espemador, adjacente à celle de Saint-Pierre, une terre fossile grasse onctueuse, abondante en nitre, et dont on a fait usage pour la fabrication des draps. On recueille à la montagne de Segario et dans ses cavernes peu profondes, de l'alun natif cristallisé; on croit qu'il en était exporté dans les temps anciens. On a découvert du nitre à Isili, au cap de Cagliari, à Ploaghe, à Samogheo, à Tiesi, et dans tout le cap de Sassari. On le recueille, par le moyen des bergers, dans les cavernes qui servent là d'abri aux bestiaux; ce nitre donne ensuite le salpêtre de première cuisson.

Il y a un filon de charbon de terre près de Perdigliane, dans la barbagie de Seovi. Les villages de Narboglia, Milis, Paulitatino et Guirlaza, sont fondés sur des laves, et leur enceinte construite de même matière. La configuration topographique de

ces contrées pourrait faire croire qu'il y a eu des volcans; et ce qui paraîtrait le confirmer, c'est la quantité de pierres ponces dont on a même bâti l'église de Narboglia. La minéralogie sarde a été fixée par les travaux de l'estimable chevalier de Saint-Réal, actuellement intendant-général de la marine à Gênes.

Animaux.

La Sardaigne possède le tiers des espèces de quadrupèdes qui existent en Europe; mais on n'y rencontre aucune espèce nuisible, de celles qui ravagent par fois les contrées du continent[1]. On ne connaît dans cette île, ni l'ours, ni le loup, ni d'autres animaux féroces ou vénimeux, ennemis implacables de l'homme; et, chose étrange, le renard même paraît y avoir perdu la ruse et l'habitude du vol qui le caractérise.

L'île de Sardaigne, jusqu'au temps de Nymphodore, nourrissait, selon Elien, une grande quantité de bœufs et de vaches. Le voyageur est sûr d'y trouver en toutes les saisons des troupeaux paissant dans les plaines ou sur les monts. L'état de recensement des bêtes à cornes domestiques, tels que

[1] Comme la Sardaigne est un pays peu connu, il nous a paru bon de faire connoître, dans une Notice, tous les animaux qui y existent; nous agissons ainsi en sens contraire de M. Mimaut.

bœufs, vaches, veaux et génisses, s'élève à plus d'un million en Sardaigne : nous avons observé la fâcheuse influence du manque d'abri sur ces troupeaux. Les porcs, au contraire, quoique également exposés aux inclémences du climat sarde, conservent une grosseur assez semblable à ceux du continent ; le nombre de ces animaux immondes peut s'y évaluer à cent cinquante mille. Aristote a dit que le porc était d'un genre ambigu, et qu'on trouvait des porcs solipèdes dans l'Illyrie, la Pannonie et autres contrées. Linné y a ajouté la ville d'Upsal, en Suède ; mais on peut y joindre encore l'île de Sardaigne, au territoire de la Nurra, près de Sassari. Les porcs solipèdes de ce district sont désignés, par les bergers sardes, sous le nom de *porcs à pieds d'ânes*, parce que leurs pieds sont d'une seule pièce. Les anciens regardaient la Sardaigne comme l'un des pays indigènes des brebis. Diodore, en parlant de l'une des peuplades conduites en cette île par Jolas, dit que les Carthaginois ne purent l'assujettir, parce que les hommes qui la composaient, retirés sur les hautes montagnes, y vivaient du produit de leurs nombreux troupeaux de brebis. Le recensement de ces animaux se monte à plus de sept cent mille dans l'île de Sardaigne. Outre que ces animaux font partie de la nourriture du peuple, leur peau sert encore à confectionner l'acoutrement national nommé *mastrucca*. Il y a des

béliers dans l'île, d'une race que l'on croit égyptienne; ils ont depuis quatre jusqu'à six cornes, deviennent très-familiers, et se plaisent dans les écuries parmi les chevaux. Il y a encore en Sardaigne beaucoup de chèvres; il faut trois cents têtes pour constituer un troupeau de ce genre. Ces chèvres sont d'une taille plus forte que celles d'Italie et de Provence, et leur lait est très-gras. On porte le nombre des chèvres, boucs et chevreaux à quatre cent mille. Il n'y a pas un seul mulet en toute l'île; mais, en revanche, on y trouve une espèce nombreuse et laborieuse de petits ânes. Les voyageurs ont donné des éloges aux ânes de Syrie et de l'Égypte; et l'on pourrait supposer, d'après l'intelligence de l'âne sarde, qu'il vint de ces contrées. Ces animaux sont destinés à divers usages en Sardaigne; à Sassari, on leur voit faire les fonctions de porteurs d'eau, conduits par les Corses. Ils transportent ailleurs la chaux, les pierres à bâtir et le bois à brûler. On les emploie encore, mais particulièrement à Cagliari, où il ne peut y avoir de moulin à eau, à tourner une petite meule à mouliner le blé, et que chaque paysan ou propriétaire a chez lui[1]. On le nomme alors *molentu*,

[1] Nous avons aperçu un seul moulin à vent à la citadelle de Cagliari, mais il n'a jamais été en exercice pendant notre séjour en cette ville, sans doute à cause de la trop grande impétuosité des vents.

et il devient un des meubles de la maison. Un jour, ravi de la patience d'un petit âne tournant ainsi sa meule, nous voulûmes le régaler d'une poignée du froment qu'il broyait; mais le pauvre animal n'eut garde d'y toucher, et continua son travail; il semblait dire que cette délicieuse nourriture n'était pas la sienne. Un Anglais a remarqué que l'âne sarde pourrait être beaucoup plus utilisé encore, surtout par les fermiers moins aisés, qui lui feraient porter davantage, et l'accoutumeraient encore à tirer; ce dernier emploi servirait singulièrement l'agriculture de cette île [1]. Les chiens sont de quatre espèces en Sardaigne; ce sont le mâtin, le lévrier, le braque et le chien sarde; ce dernier est le produit de l'accouplement du lévrier et du mâtin. Celui-ci et le *chien sarde* sont d'une fidélité parfaite. Il y a dans chaque écurie ordinairement un mâtin; on est dès-lors sans inquiétude, et l'écurie reste ouverte, même pendant la nuit, puisque

[1] Nous vîmes à Cagliari une singulière *incartade* de ces animaux. Un troupeau des leurs paissoit tout à côté de la place d'armes, où un bataillon de chasseurs faisoit l'exercice à feu en présence des habitans de Cagliari; à la première décharge, ledit troupeau arrive au galop *en ligne* sur le bataillon comme faisant la charge. Cette cavalerie d'un nouveau genre ne s'arrêta qu'à dix pas du dit bataillon, ce qui divertit beaucoup les soldats et les spectateurs.

avec un tel gardien, on ne craint aucun voleur; le mâtin lui sauterait au cou, et l'étranglerait. Le chien de la race dite sarde n'est pas beau, étant barbu, avec une mine méchante; mais avec toutes les qualités du précédent, on trouve réunies en lui toutes les autres; de sorte que le même chien garde la maison, le troupeau, force le lièvre, arrête le sanglier, le cerf et le moufflon, dont il sera bientôt question. Les lévriers sont dressés en Sardaigne à prendre le lièvre à la course, comme en d'autres pays. On voit d'ailleurs très-rarement des chiens attaqués d'hydrophobie en cette île.

Nous allons donner maintenant une idée des bêtes fauves de la Sardaigne, pays où le plaisir de la chasse est extrêmement varié, sans y avoir à craindre le danger des bêtes féroces. Commençons par le cerf, ce souverain des bois, cet animal doux et tranquille, que Buffon a ainsi décrit, « n'être » fait que pour embellir, animer la solitude des » forêts, et occuper loin de nous les retraites pai- » sibles de ces jardins de la nature ». Buffon dit encore : « Le cerf, dans les pays montueux, secs » et chauds, tels que la Corse et la Sardaigne, » a perdu la moitié de sa taille; il a pris un pelage » brun avec un bois noirâtre ». Un gros cerf d'O-rani vidé, n'a donné au naturaliste Cetti que cent cinquante livres poids sarde, et par conséquent beaucoup moins qu'un cerf des parties septentrio-

nales d'Europe. Un cerf de trois ans, mesuré par un observateur, ne lui a donné que vingt-huit pouces de hauteur et trente-un pouces et demi de longueur. Le bois des cerfs sardes, proportionné à leur grosseur, n'excède pas le poids de six livres, et n'a que cinq pointes, tandis que les cerfs des pays du nord en ont jusqu'à onze.

Le daim, qu'on nomme abusivement le chevreuil, s'est beaucoup multiplié en Sardaigne; la biche ne s'y trouve pas. Le sanglier y est prodigieusement abondant : il n'est pas là de la grosseur du cochon domestique. Un des plus gros sangliers n'a donné à Cetti qu'un poids de deux cent cinquante livres. Outre la délicatesse de sa chair, il fournit à l'économie rurale la peau de ses épaules dont les paysans se font des semelles de souliers; et à la pharmacie rustique, la vessie qu'on remplit d'huile d'olive, dont on fait ensuite un excellent onguent. Aussi, la vessie est-elle le prix du coup mortel entre les chasseurs. Nous allons enfin décrire l'animal propre à la Sardaigne et à la Corse, le moufflon, connu par Aristote, qui, ainsi qu'on l'a vu, le nomma *capria orientalis.* Buffon et Cetti, après ce grand naturaliste, croyent que *l'ophion* des anciens Grecs, cité dans Pline, n'est autre que le moufflon. Les Sardes le nomme *muflone.* Il habite particulièrement les montagnes de la Nurra, partie occidentale de l'île; celles d'Iglesias, Teulada, Pa-

tada, de Lerrono près Budduso et Nuoro; de Pradu, près d'Oliena, et depuis Fonny à Sarabu. La forme extérieure du moufflon, quant au poil, au cou, aux pattes, à la queue courte, s'accorde avec celle du cerf. Il ressemble d'ailleurs à ce dernier, ainsi que l'observe Pline, par sa vivacité; son gîte ordinaire est sur les points les plus escarpés; sa tête, ses yeux et son museau sont ceux du mouton domestique. Cetti donne à la peau du moufflon quarante-six pouces de longueur et vingt-sept de largeur. Cet animal en vie a vingt-six pouces de hauteur; ses cuisses sont garnies d'un poil blanchâtre au-dessus de la queue; et depuis la queue, sur le dos et à la tête, il s'étend en raie noirâtre. Le poil de la poitrine et du cou est si long, que le moufflon semble barbé; à chaque côté des flancs, il a deux taches grises; ses narines sont noires, son museau est blanc, ainsi que le dessous de son ventre. Le moufflon a des cornes placées comme celles du mouton, mais elles sont ridées en partie; et plus l'animal est vieux, plus elles deviennent brunes, et même noirâtres. Comme le mouton, il porte ses oreilles extrêmement droites; et comme lui, ses pieds ont les sabots extrêmement fendus. Quand le moufflon est debout dans la plaine, ses pattes de devant sont toujours étendues et droites; celles de derrière un peu courbées. La femelle est plus petite que le mâle, et n'a point de cornes; ce

qui fait que le docteur Azuni croit, avec Buffon, que *l'argali* de M. Gmelin est encore le moufflon sarde. L'anatomie de ce dernier est la même absolument que celle des bêtes qui ruminent. Cet animal est très-léger à la course, mais il se fatigue aisément dans la plaine. Le moufflon, accouplé avec la brebis domestique, produit un animal nommé *metis* ou *umbri*. Buffon en a conclu qu'ils étaient de même espèce et que le moufflon était le type de nos moutons. M. Azuni a combattu faiblement cette assertion. Il observe que l'âne et la jûment produisent étant accouplés quoique n'étant pas de même espèce ; mais la différence est que le mulet qui résulte de cet accouplement est infecond; tandis que l'*umbri*, produit du moufflon et de la brébis, ne l'est pas.

Le renard nommé par les sardes *Mazzoni*, n'est plus en Sardaigne l'animal *gascon* ou *normand* du spirituel la Fontaine, et il n'y exerce pas dans les basses-cours, les ravages qu'il commet sur le continent. Il est vrai qu'il doit s'en dédommager dans les champs et les bois sur l'abondant gibier. Les renards sardes sont de petite taille, et on exporte leurs peaux dont quelques-unes ont le poil blanc. Ces peaux ont valu des reproches sardoniques du père Napoli, au docteur Azuni qui avait fait monter leur exportation à plusieurs milliers. On trouve en Sardaigne le chat à l'état sauvage et l'on y

trouve également la marte, dans les monts de la Gallura; cette dernière ne se trouve pas selon Buffon, dans les autres pays chauds.

Voici encore un animal propre à la Sardaigne, comme le moufflon ; c'est la *boccamèle*, appelée par les sardes *Dona di Muro* et qu'Aristote a décrit sous le nom d'*Ictis*. M. Azuni dit que les naturalistes modernes n'avaient su la trouver pour remplir la lacune qui existait dans la classe des mustèles, entre la belette et l'hermine. Le nom de boccamèle, (bouche à miel) qui indique son goût favori lui a été donné par les habitans de la partie méridionale de l'île. Celui de *Dona di Muro* lui vient des habitans de la partie septentrionale, peut-être pour imiter le nom de Donola donné à la belette par les Italiens. On l'appele encore en Sardaigne, *Comadreja*, nom qui doit venir des espagnols, qui appelent ainsi la bellette française.

D'après les observations de Cetti, la boccamèle, serait réellement l'*ictis* d'Aristote, c'est-à-dire, une espèce de mustèle sauvage de la grosseur d'un petit chien de Malthe; car à son pelage, à sa forme, à la blancheur de sa partie inférieure et à la finesse de son instinct, elle est semblable à la mustèle. La boccamèle s'apprivoise très-aisément, mais elle ne sait oublier de percer les ruches à miel ; elle chasse aux oiseaux et même aux chats. Sonnini, d'après les observations qui lui furent transmises par le

docteur Azuni, se détermina à placer la boccamèle entre la belette et l'hermine, dans sa nouvelle édition des œuvres de Buffon. Il paraîtrait que ce savant naturaliste ne l'aurait pas connue, et que la gloire de cette découverte appartiendrait à Cetti, et sa classification au docteur Azuni.

Le lièvre et le lapin habitent la Sardaigne en bon nombre, et sous les noms de *Lepere* et *Cuniglio*. On trouve ces animaux partout; cependant les lapins habitent de préférence la partie méridionale; les environs de Cagliari en fourmillent; ils y procurent une chasse agréable que nous fîmes souvent, par manière de promenade; tels les lapins de garenne, des parcs des environs de Paris.

Le hérisson, le murassaigne, le lérot et le rat à diverses espèces, sont des animaux sardes. Le dernier ne se trouve qu'à deux espèces, terrestres. En une seule nuit dans les cuisines du vice-roi, ses gens tuèrent deux douzaines de gros rats qui ravageaient constamment les provisions de bouche.

Les chauve-souris sont de quatre espèces dans l'île.

Les abeilles y sont de deux espèces; les sauvages et les domestiques. Les deux espèces fabriquent du miel également bon. Les habitans de l'Ogliastro, de la Gallura, d'Iglésias, des environs de

Nuoro et d'Oliena, et ceux de toutes les contrées de Sassari, élèvent des abeilles.

Cette île a ses animaux amphibies parmi lesquels ont peut distinguer les tortues sous trois espèces, d'après le témoignage de plusieurs naturalistes, c'est-à-dire, en tortues de terre, d'eau douce et de mer. La tortue de terre se trouve dans l'île de l'Azinàra et dans le territoire de la Nurra, du côté du cap Falcone. Cette espèce selon Cetti est du poids de quatre livres et n'a pas de membrane, comme celle d'eau douce et de mer; c'est ce qui l'empêche de se tenir dans l'eau. Son écaille est marbrée d'un jaune foncé et de noir. Quoique l'hiver n'exerce pas ses rigueurs dans ces climats, elle se cache à la fin de novembre.

La tortue d'eau douce, à part ses quatre pattes obtuses et ramassées, ressemble à la terrestre par la conformation; mais elle est plus petite. La couleur de son écaille est plus foncée, et il y a aussi plus de noir, ce qui fait que les sardes la nomment la *noire.* Sa queue d'ailleurs est plus longue que celle de la précédente. On la trouve dans les rivières de l'île.

La tortue de mer a ses quatres pieds assez semblables aux nageoires des poissons. Elle a la bouche terminée en forme de bec de perroquet, et son volume est plus considérable que celui des autres es pèces; on dit qu'on en a pris du poids de quatre

cent livres. On la trouve sur les côtes de l'île, mais particulièrement au midi dans les parages de Cagliari; cette tortue est bonne à manger; les pêcheurs la prennent facilement en la renversant sur le dos avec leurs avirons.

Il y a trois espèces de lézards en Sardaigne : le lézard vert, le lézard étoilé et le stellion, *cicigna* ou seps de Cetti, qui n'est pas le *lacerta* ou seps de Linné. On doit y ajouter l'animal dénommé *scinque*, en sarde *tiligugu.* La singularité de son corps très-allongé et de ses pattes très-courtes semble tenir un milieu entre le lézard et le serpent. Lacépède a jugé que le tiligugu sarde était le mabouya des Antilles; ce qu'un naturaliste sarde n'a pas jugé de même, d'après ses observations.

On ne trouve pas en Sardaigne la grenouille ordinaire; mais on y trouve la grenouille nommée *rousse* par Lacépède; puis la verte, qui monte sur les arbres. Cette dernière espèce ne paraît pas être amphibie. Le crapaud, qui, selon Azuni, a perdu son venin, existe aussi en cette île. Elle possède quatre espèces de serpens, dont les deux premières sont connues sous le nom de couleuvres, et les deux autres sous celui de vipères.

L'une de ces *couleuvres* se nomme en sarde *culora puzonargia;* c'est-à-dire, qui chasse les oiseaux; elle grimpe à cet effet sur les arbres pour détruire les nids. Elle a, selon Cetti, quarante pouces de lon-

gueur sur deux de grosseur. Lacépède l'assimile à la couleuvre *verte* et jaune. La seconde couleuvre sarde nommée *la noire*, parce qu'elle l'est en effet, est fort protégée par les paysans sardes. Azuni se recrie avec raison de ce que Lacépède, qui l'assimile à la *couleuvre à collier*, prétend que les jeunes femmes sardes l'élèvent avec beaucoup de soin. L'auteur de la Notice n'a rien vu de semblable pendant son séjour en Sardaigne. Ces deux espèces de vipères sardes sont sans venin, d'après les expériences de Cetti, et autres personnes après lui. La première, ou vipère d'eau, appartient, selon Lacépède, au genre de la *couleuvre à collier*. La seconde espèce, ou vipère de terre, est en horreur parmi les habitans des campagnes. Celle-ci est, selon le même savant, une variété de la couleuvre surnommée *lissé*.

Le phoque, connu en Sardaigne sous le nom de *viggiu marina* (veau marin), est une espèce d'amphibie vivipare, dont Buffon a distingué huit espèces. « Le phoque, dit le grand naturaliste, est » d'autant plus étrange, qu'il paraît fictif, et qu'il » est le modèle sur lequel l'imagination des anciens » poètes enfanta les tritons, les syrènes et les dieux » de mer à tête humaine, à corps de quadrupè- » des, à queue de poisson. » Ce monstre marin a en effet six dents incisives à la mâchoire supérieure et quatre à l'inférieure. A chaque pied, il a cinq

doigts, avec quatre jointures ; ces doigts sont armés d'ongles, qui lui servent à grimper sur des rochers, ou à se traîner sur des plages, à une portée de fusil du rivage. Ses pieds de derrière ont des doigts avec des jointures plus grandes, et qu'il déploie en pattes d'oies, comme un évantail, quand il veut nager. Son corps, gros dans le milieu, est terminé en cône aux deux extrémités. Il est couvert d'un poil court, roide, d'un gris brillant, et marqué d'un grand nombre de taches noirâtres ; le ventre de l'animal est d'un blanc sale. L'espèce de ce poisson propre aux rivages sardes, se trouve principalement entre Porto-Torrès et Castel-Sardo, et entre Orosei et Dorgali.

Nous donnerons une idée maintenant de l'ornithologie de la Sardaigne tout en nous renfermant toujours dans les bornes d'une Notice. Cetti s'en est occupé avec succès et M. le chevalier de la Marmora, complettera les connaissances à acquérir dans cette partie de l'histoire naturelle sarde. Notre tache est seulement de joindre nos faibles observations à un abrégé des connaissances déjà acquises sur cette île.

L'aigle, ce souverain des airs, y est connu sous trois espèces : Le petit aigle qui habite les montagnes de la Nurra et d'Alèse, ainsi que les monts voisins des étangs. On croit quê cet aigle est le *Morphuos* des Grecs dont Aristote a donné la des-

cription. Il a quatre pieds d'envergure, sur deux pieds et demi de longueur.

La seconde espèce est le pigarque nommé en latin *aquila albicila*, connu en Sardaigne sous le nom impropre d'*aquila impériale.* Il se tient à portée des lieux habités, près les plaines et les bois ; on en trouve encore aux monts de *Monte-Acuto.* Cet aigle a été nommé *hinularia* par Aristote, à cause de sa voracité qui lui fait dévorer les faons, les jeunes cerfs et daims.

La troisième espèce d'aigle est l'orfraie ou aigle de mer ; les anciens le nommèrent *ossifraga*, parce-qu'ils avaient remarqué qu'il coupait avec son bec les os des animaux qu'il dévorait. Il a sept pieds d'envergure sur trois pieds et demi de longueur. Les sardes le nomment simplement *aquila marina.* Il habite les bords de la mer et fait sa proie tour-à-tour, des poissons même très-gros, des agneaux, des chevreaux et de tous les gibiers. Buffon ne croit pas que ces diverses espèces d'aigle pondent dans l'île ; le docteur Azuni est d'un sentiment contraire.

Le vautour nommé en Sardaigne *anturzu*, s'y trouve de quatre espèces ; le griffon, le vautour noir, le vautour blanc et le barbu. Le premier a quarante-cinq pouces de longueur et six pieds d'envergure ; il habite les montagnes de Pätada et de la Gallura

Le vautour noir que Buffon pense être le même que le griffon et le vautour doré, se trouve assez fréquemment en Sardaigne; le docteur Azuni leur trouve des différences.

Le vautour blanc qu'on trouve aussi dans l'île, paraît être le même que le petit vautour de Buffon; Cetti le croit le *pérénoptère* d'Aristote décrit par le premier de ces deux naturalistes. Sa longueur est de trois pieds et quelques pouces, de bec en queue. Buffon qui appelle ce vautour, *tête blanche*, croit qu'il est le petit vautour blanc des anciens qu'on trouve en Arabie, en Egypte, en Grèce, en Allemagne et en Norwège, d'où ce célèbre professeur d'histoire naturelle en avait un. Il se tient sur les montagnes d'Arizzo et de la Gallura.

Le *vautour barbu*, nommé par les naturalistes, vautour *doré*, a effectivement une barbe qui autorisa Linné à lui donner le premier de ces noms. Il se trouve aux Alpes et aux Pyrénées, comme en Sardaigne; sa longueur du bec à la queue est de trois pieds et demi.

Le faucon est un oiseau sarde. Buffon croit que le faucon *pélerin* habite les îles de la Méditerrannée. Il y a dans les lois d'Eléonore d'Arborea, d'anciennes ordonnances qui traitent de la chasse du faucon; et l'on voit dans les historiens sardes, que le roi Pierre d'Arragon se plaisait à la chasse des faucons de l'île. Le promontoire Gorditano a pris

d'eux le nom de Cap Falcone. On en trouve aujourd'hui vis-à-vis de ce cap au Castellaccio, et à l'île de Saint-Pierre. La longueur du faucon du bec à la queue est de vingt pouces et quelques lignes; il a quatre pieds d'envergure.

Le busard de Buffon, autre oiseau de proie habite aussi la Sardaigne. Il a un pied onze pouces du bec en queue. On trouve encore en cette île la cresserelle, autre oiseau de proie, que ce naturaliste croit pouvoir être dressé, comme les émérillons, pour la fauconnerie.

On trouve aussi sous le nom de *Spadero*, l'épervier en Sardaigne. Sa longueur, quant à la femelle, y est de douze à quatorze pouces de longueur du bec à la queue. Le mâle nommé tiercelet par Buffon, est d'un tiers plus court; il est peu commun de nos jours dans l'île.

L'autour est encore un oiseau sarde que Buffon a mis dans l'espèce des éperviers; il a en Sardaigne un pied dix pouces de longueur du bec à la queue.

La pigrièche, connue par Buffon sous diverses espèces. n'est en cette île, qu'à deux; la pigrièche rouge oiseau de passage en France, long de sept pouces et quelques lignes, ayant onze pouces six lignes d'envergure.

L'autre pigrièche nommée en France l'*écorcheur*, est plus petite que cette première.

Le milan, dont la longueur est de deux pieds, son envergure de cinq pieds, et la buse, habitent la Sardaigne; ce dernier oiseau de proie a vingt-un pieds de longueur et quatre pieds d'envergure.

Les autres oiseaux de même espèce, sont les nocturnes, dont selon Buffon il y a trois sortes; le scops ou le petit duc, l'effraie ou la fresaie, et la chevêche ou petite chouette du même naturaliste. Le premier a sept pouces de longueur et habite les vieux bâtimens.

Le second a un pied de longueur; son cri duquel lui vient son nom en France, est encore de funeste présage parmi le peuple sarde. Il l'appèle *stréa* ou *stria*, qui veut dire sorcier.

La chevêche qui a sept à huit pouces de longueur, habite aussi en Sardaigne les vieux édifices.

Le corbeau que Buffon a réduit à une seule espèce d'après de savantes observations, se trouve dans l'île. Les sardes paraissent avoir conservé quelques-unes des idées sinistres que cet oiseau de mauvais augure inspirait aux Romains; il a trois pieds sept pouces d'envergure.

Des trois espèces de corneilles de Buffon on ne connait en Sardaigne que la corneille mantelée. On a encore dans cette île, le crave, le geai, le pic noir, le torcol, que les anciens classèrent dans le nombre des oiseaux enchantés; le coucou, ce symbole d'infidélité, n'est que *de passage* en Sardaigne;

le guépier, le phénix de la gent des oiseaux est encore plus beau sur le sol sarde, selon Azuni; l'alcyon célébré par la fable, y est aussi, et la huppe s'y trouve fréquemment.

La poule domestique y pèse de sept à huit livres; nous en vîmes, venues de Barbarie, qui étaient superbes; elles paraissent être le type des indigênes. La petite outarde est sédentaire en Sardaigne. La perdrix grise s'y rencontre; mais la perdrix rouge que nous nommons de *Barbarie*, y est extrêmement abondante et très-jolie. La caille y est également à profusion et excellente; c'est surtout au midi de l'île qu'elle se tient de préférence et qu'elle se multiplie; quantité de ces oiseaux passent l'hiver en Sardaigne, pour y occuper agréablement les loisirs du chasseur. Il y a beaucoup de pigeons sauvages en cette île, où l'on élève le pigeon domestique en petite quantité par cette raison. La tourterelle tendre et fidèle, l'allouette à quatre ou cinq espèces, se trouvent en Sardaigne. La grive qui rivalise avec la caille pour le goût, ou qui peut être la surpasse, y est connue sous deux espèces; cet oiseau arrive dans l'île, de la Toscane et de la Romagne à la fin de l'automne, saison où elle trouve toutes les graines de son choix en parfaite maturité. Les grives ne viennent pour l'ordinaire dans l'île qu'après les vendanges, puisque pendant ce temps on n'en aperçoit aucune dans les vignes.

Le merle de buisson abondant et succulent, le merle d'eau, puis le merle bleu et le solitaire sont indigènes à cette île. L'étourneau, le gros bec, le verdier, le proyer, le pinson, les moineaux sous deux espèces, la linotte, le chardonneret, la lavandière, ce dernier de passage, sont tous connus en Sardaigne. Cet oiseau musicien suave, qui charme l'homme de ses chants par reconnaissance de ce qu'il répara l'injustice de l'âne de la fable, le rossignol, en un mot, fait entendre ses harmonieux concerts sur les rivages sardes; au milieu de quelques réminiscences de la célèbre Grèce, le voyageur croit alors entendre la tendre Philomèle. La fauvette sous trois espèces, le rouge gorge, le bruant de haie, le becque-figue, le cul-blanc, l'hirondelle nommée par les sardes *oiseau de Sainte-Lucie*, et à cinq espèces, l'engoulevent, les bécasses à quatre espèces et de passage, le vanneau également de passage, le chevalier aux pieds rouges, le grand chevalier d'Italie, (oiseau ainsi nommé par les français), le pluvier à trois espèces, la grue également de passage, le héron à quatre espèces y compris le butor, le rale à trois espèces, la foulque nommée par les sardes *puligas*, le plongeon, l'avocette, les goëttands, tous ces oiseaux sont connus en Sardaigne.

Le flamand, nommé par les Grecs, *phénicoptère*, ce qui veut dire à *aîles flamboyantes*, et par les sar-

des *mangone*, est le brillant oiseau célébré par Martial, et dont on mangeait la langue à Rome avec délice. Le fameux gourmand Apicius en prescrivit l'assaisonnement, et c'est tout dire. On voit quantité de ces oiseaux rangés par compagnies dans les étangs de Cagliari, et particulièrement dans celui de Quarto. Le blanc et surtout le rouge qui domine dans leur plumage, font qu'ils rendent de loin un grand éclat au soleil; on croirait voir des escadrons *de mousquetaires* rangés en bataille dans le lointain. Suétone et Juvenal en parlaient aussi comme d'un mêts délicieux et de somptuosité. Originaire de l'Afrique occidentale, on le trouve au cap de Bonne-Espérance et aux îles du Cap-vert. Tous les ans ces oiseaux viennent habiter le midi de la Sardaigne[1]. On trouve aussi le phénicoptère dans l'Amérique du Midi. La piette ou petite huppe, le cygne, l'oie cet oiseau vraiment romain, les canards sous sept espèces, puis le pélican, emblême de la tendresse maternelle, terminent la série de l'ornithologie sarde.

Il nous reste à indiquer les espèces de poissons qui se trouvent sur les côtes de l'île de Sardaigne et dans ses étangs et rivières; nous bornerons

[1] M. le chevalier de la Marmora ayant eu l'aimable bonté d'empailler un de ces oiseaux à Cagliari, pour l'auteur de la Notice, celui-ci en fit don au musée de Chambéry en 1822.

ainsi la partie de la Notice qui traite du règne animal.

Les rivières de la Sardaigne fournissent d'excellens poissons. Nous avons goûté à Cagliari des truites qu'un *palais à la française* n'aurait pas mis fort au-dessous des truites du Mont-Cenis ou du Guier en Dauphiné. Les truites de la rivière d'Ozieri sont les meilleures. Les plus grosses ont deux livres de poids sarde, (ce qui fait quatre livres du nôtre). L'anguille d'eau douce qui est aussi très-abondante, est encore extrêmement délicate. On la pêche dans les rivières et étangs, du poids commun de deux livres jusqu'à quinze et vingt.

On pêche aussi l'aloze dans les rivières, mais on y trouve peu d'écrevisses. Les étangs de la Sardaigne communiquent avec la mer et en reçoivent des poissons. L'étang de Cagliari donne quantité d aloses et de sparres. Celui d'Alghéro nourrit beaucoup de dorades et de beaux brochets. On pêche des muges dans l'étang de Sorso, des muges et de superbes anguilles dans l'étang d'Oristano. L'étang de Cabras est le plus abondant en poissons, particulièrement en muges qui y arrivent au poids de vingt-cinq livres sardes. On sèche et l'on fume ces poissons à la façon des harengs de Yarmouth.

On pêche dans les parages maritimes de la Sardaigne, tous les genres de poissons. Quelques-unes de ces espèces s'étant fixées de préférence

constamment autour de l'île, sont comme indigènes à ses côtes, si l'on peut ainsi s'exprimer.

Pour suivre la marche du célèbre Linné, nous divisons ici les poissons maritimes en cinq classes, savoir: les poissons cartilagineux. Les quatre autres classes qui comprennent le genre des poissons épineux, sont pour la seconde classe, les poissons apodes; pour la troisième, les poissons jugulaires; pour la quatrième, les poissons pectoraux, et pour la cinquième, les poissons abdominaux.

La première classe nous offre la torpile, dont le toucher produit un engourdissement au bras, ce qui a donné lieu aux savantes recherches de Réaumur. La raie, la beaudroie, le chien de mer sous quatre espèces, savoir: le chien de mer propre, la rousselette, l'émijole de Rondelet et le requin. On connait la voracité passée en proverbe de ce dernier, dont la peau sert à faire *le chagrin.*

La seconde classe ou poissons *apodes*, contient la murêne, honorée par les Romains, et pour la perte de l'un desquels, deux fameux orateurs, Hortensius et Crassus firent deux folies originales; le premier de le pleurer, l'autre d'en porter le deuil. L'on trouve dans cette classe encore, le congre qui ressemble à l'anguille; le serpent marin sous deux espèces; l'espadon ou *pesce spada*, en crainte duquel les Grecs faisaient des sacrifices pour supplier les Dieux de l'éloigner de leurs filets, lors de la

pêche du thon; nous avons dit qu'il les perce de son épée et fait ainsi évader les thons. La troisième classe comprend sous le nom de poissons *jugulaires*, l'uranoscope, la vive ou araignée de mer, la mole dont le plus gros arrive à cinq livres; on trouve encore, mais rarement, et comme faisant partie de cette classe, le *lièvre*, petit poisson de mer. La quatrième classe comprend sous le nom de poissons *pectoraux*, le boulereau, le scorpion de mer, le scorpène et le poisson *Saint-Pierre*, ainsi nommé en Sardaigne, parceque les pêcheurs italiens et du pays, disent que le poisson pêché par Saint-Pierre, d'après l'ordre du Sauveur, et pour en retirer la monnaie destinée à payer le tribut à César, était de la même espèce. La sole, le sargue ou sparre de Linné sous huit espèces; la girelle, et enfin le thon; puis l'alunga, le pélamide, le gascon, le dauphin, que l'auteur de la Notice a vu en abondance dans les beaux jours, sautant à la surface de la mer; et finalement le rouget, que les romains payaient si cher et qu'on trouve sous diverses espèces.

La cinquième classe ou poissons *abdominaux*, comprend le spet, le hautin, le muge qui se plaît dans les étangs et que Cetti a connu sous trois espèces.

Pour terminer cette nomenclature et la série des poissons, nous nommerons *la sardine*,

petit poisson que plusieurs naturalistes croyent avoir pris son nom de la Sardaigne ; depuis quelques années il se trouve périodiquement autour de l'île, ainsi que le hareng, et l'on prend une grande quantité de ces poissons.

Eaux minérales.

On trouve en divers endroits des eaux minérales dans l'île de Sardaigne. Celles de Sardara au cap de Cagliari vont, dit-on, à quarante-neuf degrés du thermomètre de Réaumur; celles de Fordongianus ou *Jorum Trajani*, au même cap, vont à quarante-cinq degrés seulement du même thermomètre. Ces eaux sont extrêmement réputées parmi les sardes; mais le défaut d'habitations convenables à ces sortes d'établissemens, ou plutôt le défaut de *vogue* fait qu'elles sont peu fréquentées. On les transporte de Sardara à Cagliari, pour l'usage des personnes affectées de douleurs rhumatismales, et l'on en forme à cet effet, des bains et des douches locales. Mais on sait que ces eaux perdent de leur principe salutaire par le transport. Elles sont d'ailleurs limpides comme celles d'autres bains minéraux, tels par exemple, que ceux, réputés, d'Aix en Savoie. On les conserve ainsi plusieurs mois dans des bouteilles hors du contact de l'air athmosphérique sans qu'elles produisent aucun dépôt. Un Sarde, doué d'instruction et de talent, ayant fait

l'expérience de laisser reposer de l'eau de Sardara dans un vase découvert et entreposé dans un lieu frais, trouva au bout de quelques jours sur les parois du vâse, une incrustation de sel blanc très soluble, et ayant la vertu purgative beaucoup plus forte que celle du sel d'Epsum. On a encore d'autres eaux minérales dans le cap de Cagliari, à Iglésias, à Villacidro, à Saint-Antioche, à Codrongianos. Les romains qui habitèrent momentanément l'île, firent grand usage de ces eaux, particulièrement de celles de Fordongianus où existent des vestiges de bains antiques, ainsi qu'à Benettuti et à Sardara; comme on en trouve dans tous les lieux de la domination de ce peuple; l'on sait que ces dominateurs affectionnaient extrêmement ces sortes d'établissemens, et ils ont aujourd'hui beaucoup d'imitateurs.

Curiosités naturelles.

Il y a en Sardaigne quelques grottes que le voyageur doit visiter; celle de Porto-Conte, près d'Alghero, est très-belle; les Sardes ont quelques raisons de la vanter aux amateurs des accidens de la nature; celle de Domus-Novas, à dix ou douze milles de Cagliari, ne peut entrer en comparaison avec la première. L'aqueduc dont nous avons fait mention à l'article des antiquités, portait les eaux des rochers de Domus-Novas à la capitale de la Sardaigne.

Il existe en Gallura, au lieu dit *Oliena*, une espèce de puits naturel ou gouffre nommé dans le pays *Calagoni*. Ce gouffre a huit à neuf pieds de circonférence, et il est très-profond. Un Sarde a assuré à l'auteur de la Notice qu'on y pêchait des truites qui pouvaient arriver au poids de cinq ou six livres; ce qui n'est pas impossible, puisque les rivières de la Sardaigne ont de ces poissons; que *le Calagoni* a communication avec une petite rivière qui a sa source plus haut que ledit gouffre, au lieu dit *Villagrande Strissaille* dans l'Ogliastre, et laquelle rivière se perd avant d'arriver au *Calagoni*. On la voit ensuite ressortir au même gouffre et dans les temps pluvieux; elle charie des feuilles d'arbres et des brins d'herbes. Arrivées ainsi à la superficie de la terre une seconde fois, ces eaux vagabondes coulent quelques instans; et après avoir formé deux cascades, dans un intervalle de deux cents pas, elles vont terminer leur turbulente course dans la rivière de Gastelli nommée Cedrino. On voit que les mêmes accidens dé la nature se reproduisent dans les œuvres diverses du créateur, en différentes contrées[1]. On trouve près Villacidro au Campidano, une cascade de soixante pieds de hauteur qu'on nomme la *Spendula*. Elle forme ensuite la petite rivière d'Alassia.

[1] Le père Napoli dans ses *note illustrate*, parle de ce *Calagoni*, à peu près dans le même sens que nous.

On trouve ainsi que nous en avons déjà fait mention, des traces de volcans en parcourant le sol de la Sardaigne, et plusieurs espèces de pétrifications.

Iles de la Sardaigne.

Les îles principales dépendantes de la Sardaigne, sont celles de Saint-Pierre, de Saint-Antioche, de Pain-de-Sucre, d'Isola-Piana, de la Magdeleine, de l'Azinara, de Rossa, de Tavolara, de Cavoli, de Mal di ventre. Il y en a d'autres moins considérables. Les anciens nommaient l'île d'Azinara, l'île d'*Hercule*; celle de Tavolara, île de *Mercure*. L'île de Saint-Pierre, qui a six lieues de circonférence, est historique. Une colonie de Génois avec leurs familles était allé s'établir dans la petite île de Tabarque aux côtes d'Afrique; chassés en 1744 par les Barbaresques auxquels ils ne pouvaient payer le tribut, ils vinrent se réfugier avec leurs dieux pénates dans l'île de Saint-Pierre; favorisés par le philanthrope duc de ce nom (marquis de la Guardia de la maison de Génovès); sous les auspices de Charles-Emmsnuel qui fit tant pour la Sardaigne, ils bâtirent et peuplèrent la ville de Carlo-Forte. Elle est maintenant fort commerçante et a une population de trois mille habitans. Cette ville est remarquable par l'air d'arrangement et la propreté des habitations et celle des individus,

dont le costume est celui des habitans des petites villes du duché de Gênes, les jours de fêtes surtout. L'aspect de Carlo-Forte n'est plus le même que celui des villes de la Sardaigne. Cette ville possède la statue en marbre du roi Charles-Emmanuel; ce monarque ayant obtenu du duc de Saint-Pierre la cession de tous ses droits, fit élever au point le mieux situé un fort dont les ouvrages ont été complétés depuis[1]. Il y a à Carlo-Forte un commandant militaire et un détachement de chasseurs infanterie. Les Carlo-Fortiens sont très attachés à leur pays natal et ne le quittent qu'avec regret. Ils s'occupent de la pêche du thon et des sardines, et de commerce avec les divers pays d'Afrique et d'Europe. Le port de Carlo-Forte est bon et assez sûr. On recueille dans l'île de Saint-Pierre, du vin, des grains et des figues. Les *tonnare* de Cala-Vinagra et Porto-Scuso, sont dans cette île; on remarque à la louange des industrieux et intéressans habitans, qu'ils n'ont pas eu encore de procès criminels.

L'île de Saint-Antioche, dont le nom vient, dit-on, de ce qu'un saint, ainsi nommé, et dont on trouva les ossemens en 1615, y mourut en exil, a dix lieues de circonférence. On y trouvait autrefois

[1] Malgré ces précautions, les Barbaresques, en 1798, surprirent pendant une réjouissance et un petit bal, les habitans de Carlo-Forte; ils les retinrent en captivité à Tunis, jusqu'au payement de leur rançon.

d'après Gemelli, Cetti et M. Azuni, de petits chevaux aux bois de Canaïs. C'est dans le territoire de cette île qu'était située cette antique et splendide ville de Sulchi, mise à l'amende par Jules-César. Malgré les fouilles fréquentes faites dans les vestiges de cette opulente cité, on trouve encore continuellement des objets antiques; mais moins que dans les premiers temps des recherches. L'île de Saint-Antioche n'a pas plus de mille cinq cents habitans.

L'Isola-Piana n'est remarquable que par sa tonnare, où l'on a pêché des thons qui arrivaient à plus de mille livres de poids. L'île de Pain-de-Sucre a pris ce nom de sa forme singulière en cône. L'île de la Magdeleine dont la population est de mille six cents âmes ou environ, fournit d'excellens marins à la marine royale; on y remarque un petit fort [1], et on y envoie pour tenir garnison une compagnie du régiment de la marine nommé *Royal vaisseau*. L'île de l'Azinara possède beaucoup de chèvres. Les autres îles n'offrent rien de remarquables.

CONCLUSION.

Notre tâche est désormais terminée. Telles furent

[1] Ce fort fut construit par son Excel. le comte Des-Geneys, grand amiral, lorsqu'il commandoit à la Magdeleine.

les observations recueillies ou par nous-mêmes, ou avec le secours de nos amis; et encore celui des auteurs qui déjà s'étaient occupés de la Sardaigne. Il s'agissait seulement de classer les diverses observations par ordre et en forme de Notice, pour fatiguer le moins possible l'attention du lecteur. Un autre eût mieux réussi sans aucun doute, nous en sommes intimement convaincus. Cependant, d'après nos faibles moyens et surtout nos principes, nous avons cru avoir choisi les traits les plus propres à esquisser avec quelque intérêt, l'histoire, les vicissitudes, la situation et l'importance politique d'un pays intéressant sous plus d'un rapport; dont les ressources sont plus considérables et plus multipliées qu'on ne le croit communément. Plusieurs de ces ressources étaient presque *inutilisées* par des obstacles que les princes de Savoie travaillent depuis cent ans à aplanir. Le défaut de population, celui de chemins praticables, l'inertie causée par l'influence d'un climat méridional, presque Africain; telles sont les circonstances qui empêchèrent, avec les imperfections de son système agricole, la Sardaigne d'atteindre le degré de prospérité dont elle est susceptible; ayant, comme on l'a vu, une mer poissonneuse et coralli-fère, un sol renommé chez les anciens par sa fécondité, des vins précieux, des forêts immenses, des mines abondantes de fer et de plomb, des carrières de beau granit et

de marbres divers, des salines dont l'exploitation est fort productive, et joignant à tous ces avantages celui d'une position éminemment commerciale. Le gouvernement des rois de Sardaigne, ainsi qu'on l'a pu observer, n'a négligé aucuns des moyens propres à faire valoir les ressources d'un pays si favorisé de la fortune; et si les soins qu'on lui a donnés n'ont pas obtenu jusqu'ici un succès complet, on ne peut pas dire cependant qu'ils ayent été infructueux. Dans l'espace d'un siècle, l'île vit augmenter de plus d'un tiers sa population; de vastes déserts furent défrichés et rendus à l'agriculture; des bosquets d'oliviers ont succédé aux forêts qui couronnaient les alentours de Sassari; le commerce qui était nul a pris de la consistance, et des manufactures ont été établies en plusieurs endroits. Le sarde paya ces bienfaits par une hospitalité à jamais mémorable. Quel serait donc aujourd'hui le froid économiste qui pourrait ne pas applaudir aux magnanimes sollicitudes pour la Sardaigne, de la grande âme du noble successeur des Charles et des Victor-Emmanuel! Désormais liée dans les temps à venir, par les souvenirs du passé, aux destinées de notre antique et illustre dynastie, la Sardaigne recueillera dans sa plus grande prospérité possible, la récompense qu'elle dût mériter du ciel, par son dévouement à la cause sacrée conservatrice de l'ordre social, celle de la légitimité!

DÉPART
DE LA SARDAIGNE,
OU
DERNIER SOUVENIR.

Plus de vingt mois s'étaient écoulés. La santé du vice-roi marquis d'Yenne s'était altérée d'une manière alarmante, au grand désespoir des Sardes, peuple digne d'une antique origine par la vertu de reconnaissance. « Caton, disaient-ils, fut prorogé » en Sardaigne; pourquoi notre grand roi ne nous » accorderait-il pas la prorogation de son émule » parmi nous? » Mais celui qui règle les destinées des hommes, et par qui règnent les rois, en avait ordonné différemment. Il était écrit que le marquis d'Yenne serait appelé à gouverner un autre peuple, dont les destinées brillantes et agitées ne devoient trouver de calme et de bonheur tranquille que sous le sceptre paternel des princes de Savoie. Le nouveau vice-roi étant arrivé, et toutes les formalités d'usage ayant été accomplies, l'ancien vice-roi dut, par suite de l'état de sa santé, survivre à son autorité; ce qui n'arrive presque jamais. Après deux jours de repos, nous dîmes adieu à la Sardaigne. C'était dans les premiers jours de juillet 1822.

Les témoignages les plus touchans accompagnèrent le vice-roi, depuis les momens de son départ, jusqu'à sa frégate[1]. Quant à nous, nous nous sentions oppressés par le sentiment d'intérêt que nous avait inspiré un pays célèbre par ses vicissitudes. Un vent contraire semblait devoir nous y retenir, et prolongeait ainsi nos regrets. A peine hors de la baye de Cagliari, la nuit vint nous surprendre. Nous longeâmes lentement en plusieurs jours les côtes du levant de la Sardaigne et celles de la Corse, après avoir aperçu le détroit de Boniface, et bientôt, sur notre droite, les monts de la Toscane; tandis qu'ensuite nous avions en vue, à notre gauche, la patrie de l'homme extraordinaire qui remplit l'Europe de sa renommée, nous apercevions également, à notre droite, cette île d'Elbe, où il régna quelques instans, précurseurs des derniers désastres de la France. Le temps était continuellement au calme, et un clair de lune magnifique nous éclairait dès le soir. A cette heure, l'hymne à la Vierge, la même qu'avait entendu autrefois M. Bridonne[2]; cette hymne harmonieuse, chantée par tout l'équipage après la prière, ravissait l'âme, et

[1] Ces témoignages aimables et précieux pour nos cœurs s'étendoient jusqu'aux personnes de la suite du vice-roi.

[2] Voyez le voyage en Sicile et à Malthe, de cet anglais.

la plongeait dans une émotion religieuse impossible à décrire. Les matelots, les marins de la Méditerranée participent à la dévotion des Italiens pour la Mère de Dieu[1]. Bientôt nous atteignîmes les parages de Monte-Christo, où il est rare qu'un calme parfait ne vienne pas surprendre les vaisseaux. Nous y restâmes en effet plusieurs jours par ce motif. On alla faire de l'eau à Monte-Christo, petite île inhabitée; on y trouva la mitraille du brick français *l'Etourdi*, lequel, attaqué par les Anglais pendant les guerres de la révolution française, s'y fit échouer, tandis que l'équipage se sauvait en Corse sur les chaloupes. Pourquoi les marins n'ont ils pas fait placer sur le roc de Monte-Christo le signe de la Rédemption? Il inviterait à la prière les passagers retenus par le calme ou les vents contraires. Bientôt, nous aperçûmes les petites îles de *la Gorgone*, celle de Caprara, et enfin, le magnifique golfe de Spezzia, où nous allâmes aboutir, pour longer la superbe côte de la rivière de Gênes, partie du Levant. Le douzième jour, vers midi, nous prenions terre dans le port de cette belle ville, d'où, après quelques jours de repos, le vice-roi de

[1] Après l'affaire de Tripoli, les marins Sardes de retour à Gênes, allèrent avec leurs officiers et le commandant de l'expédition, le chevalier Sivori en tête, offrir un boulet turc ou plutôt tripolitain, en action de grâces, à Notre-Dame-du-Mont.

Sardaigne se rendit à Turin auprès du roi, et ensuite aux bains d'Aix en Savoie, pour y remettre une santé totalement délabrée. Là il reçut sa nouvelle destination au gouvernement, où déjà l'appelaient, avec les vœux des Génois, les ordres de son bien-aimé souverain

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES.

INTRODUCTION. Page I

PREMIÈRE PARTIE.

Noms et Populations primitifs. 1
Position géographique et Étendue. 3
Epoques et Faits historiques. 4
Première époque. 5
Seconde époque. 8
Troisième époque. 9
Quatrième époque. 17
Cinquième époque. 21
Sixième et dernière époque. 44
Antiquités. 47

SECONDE PARTIE.

Religion. 55
Géographie écclésiastique. 59
Villes et Gouvernement. 60
Du Vice-Roi et de son installation. 69
Stamenti ou ordres de l'état. 75
Population. 80
Feudataires. 84
Nouvelles division en dix provinces, et Tribunaux. 88
Communes. 90
Monnaies, Poids et Mesures. 91
Revenu et Dépense. 93
Importance politique. 94
Commerce. 97

TROISIÈME PARTIE.

Lois de l'Ile de Sardaigne. 105
Caractère et Génie nationnal. 113
Mœurs et Usages. 127

Fête nationale de St-Effisio. Page 146
Costumes. 155
Chevaux sardes et Courses de chevaux. 162
Langage. 170
Littérature. 172
Education. 175
Universités. 178
Bibliothèques. 179
Musée. 180
Edifices. 181
Manufactures. 182
Tours de défense. 184
Ports de mer. 185

QUATRIÈME PARTIE.

Climats et Saisons. 187
Intempérie. 190
Aspect du pays. 195
Routes. 199
Agriculture. 205
Fertilité et Production du sol. 217
Comestibles. 232
Forêts et Arbres divers. 235
Étangs et Rivières. 238
Pêche du thon. 239
Pêche du corail. 244
Salines. 246
Montagnes. 247
Minéraux. 248
Animaux. 255
Eaux minérales. 279
Curiosités naturelles. 280
Iles de la Saidaigne. 282
Conclusion. 284
Départ de la Sardaigne ou dernier Souvenir. 287

FIN DE LA TABLE.


THE LIBRARY OF CONGRESS


THE LIBRARY OF CONGRESS
HECKMAN
BINDERY INC.
NOV 89
N. MANCHESTER,
INDIANA 46962


LIBRARY OF CONGRESS
0 009 127 674 4